DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14226 – 5 F — MARDI 23 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La situation au Proche-Orient après le massacre de la famille Chamoun et les assassinats d'Israéliens

Liban : la France demande une réunion des cinq Grands

L'assassinat, le 21 octobre, près de Beyrouth, de Dany Chamoun, président du Parti national libéral et du Nouveau Front libanais, et le plus puissant soutien du général Aoun, ainsi que de sa femme et deux de ses enfants, a été condamné par les différents dirigeants libanais. La France a demandé lundi une réunion des cinq membres permanents du Conseil de sécurité sur le Liban, a déclaré M. Dumas, ministre des affaires étrangères.

M. Roland Dumas a toutefois précisé qu'il *« appartient »* au gouvernement du Liban de saisir le Conseil de sécurité *« s'il veut faire prononcer une sanction contre les troupes étrangères qui l'occupent »*.

En visite à Damas, le président Elias Hraoui a dénoncé avec *« virulence »* le meurtre de Dany Chamoun commis, selon lui, par des mains *« qui ne veulent pas la stabilité et la paix au Liban »*.

M. Selim Hoss, le premier ministre, a pour sa part estimé que le chef du Parti national libéral a pu payer le prix de son intention de se rapprocher du pouvoir. M. Selim Hoss a indiqué que, au cours *« des derniers jours, la victime était toujours en contactavec nous et avait fait preuve de beaucoup d'ouverture et de responsabilité »*.

Lire nos informations et l'article de LUCIEN GEORGE page 3

Un cauchemar sans fin

LE Liban sortira-t-il un jour de son sanglant cauchemar ? Le sauvage assassinat, dimanche 21 octobre, de Dany Chamoun et de sa famille, transpercés de mitraille quelques jours après l'exécution sommaire de plusieurs dizaines de compagnons d'armes de Michel Aoun, augure fort mal de cette réconciliation à laquelle aspire un peuple exténué par plus de quinze ans d'une guerre qui a fait environ cent mille morts. La « nouvelle aube » promise par le président Elias Hraoui, au lendemain de la chute du général rebelle, s'annonce bien sombre.

Ce quadruple crime restera sans doute, après tant d'autres, impuni. La liste est longue de ceux que l'on peut suspecter d'avoir voulu liquider le dernier héritier encore en vie des grandes familles maronites. A-t-il été tué parce que, surmontant les haines et les rancœurs du passé, il souhaitait, en dirigeant responsable, donner enfin sa chance à l'entente nationale ? Ou bien lui a-t-on fait payer à retardement le prix suprême de son soutien à Michel Aoun ? Lui reprochait-on ses fidélités ou son courage politique ?

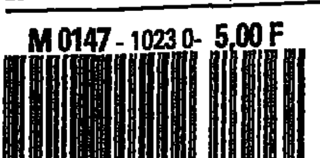
QUELS qu'aient été ses commanditaires, la tuerie de Baabda appelle deux constats. D'abord, le gouvernement « légal » libanais – du président Elias Hraoui et de M. Selim Hoss – a commis une terrible faute en ne protégeant pas plus tôt, et de sa propre initiative, l'un des hommes les plus menacés du pays. Déjà mince, le crédit de l'équipe mise en place par les accords de Taëf s'en trouve encore amoindri. Ensuite, le crime profite surtout à la Syrie.

Car il ressemble fort à un ultime avertissement lancé à tous ceux qui seraient tentés de *contester la « Pax syriana »* – la mal nommée – que la récente reddition du général Aoun permet à Damas d'imposer aujourd'hui au « pays du Cèdre ». Le président Assad, qui n'a jamais reconnu la souveraineté du Liban, ni renoncé à son rêve d'une « Grande Syrie » surgie des ruines de son voisin asservi, n'aura de cesse de faire plier les chefs des milices, véritables « patrons » du pays en face d'un pouvoir civil que sa faiblesse et sa corruption ont largement discrédité.

ON comprend, dans ces conditions, l'inquiétude de Samir Geagea – le chef des Forces libanaises – et celle de Walid Joumblatt, le chef druze, qui n'a pas oublié que son père tomba sous des balles syriennes. S'ils résistent, leur « tour » viendra tôt ou tard.

Mais le massacre de la famille Chamoun est avant tout une mise en garde adressée aux maronites. Sa férocité spectaculaire, destinée à frapper les imaginations, vise délibérément à « casser » le moral d'une communauté dont beaucoup de membres avaient trouvé en Michel Aoun le dernier symbole de leur volonté de résistance à l'ordre syrien et musulman.

La libération, par l'armée d'occupation syrienne, de l'assassin de Béchir Gemayel ne contribue pas à les rassurer. Désespérés parce qu'ils se voient à tort, ou à raison, privés d'avenir dans leur pays, une partie des chrétiens libanais préféreront à n'en pas douter l'exil à la soumission.



Israël : Jérusalem dans l'engrenage des violences

La tension ne cesse de croître à Jérusalem : dans le secteur occidental de la ville, trois Israéliens ont été tués et un quatrième blessé, dimanche 21 octobre, par un jeune Arabe, armé d'un poignard. L'agresseur a déclaré aux policiers avoir voulu « venger les morts de l'esplanade des Mosquées ». Lundi matin, dans un quartier situé au nord de la ville, un autre Israélien a été blessé de plusieurs coups de couteau.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il y a quelque temps déjà, deux intellectuels, le sociologue israélien Meron Benvenisti et le philosophe palestinien Sari Nusseibé, avaient, dans des termes à peu près identiques, formulé une sombre prédiction : *« Plus s'éloignent les perspectives de règlement politique du conflit,* disaient-ils, *et plus celui-ci se transformera en une lutte tribale ou religieuse ; ce sera les Arabes contre les Juifs et non plus les Palestiniens contre les Israéliens »*.

Tous deux résidents de la Ville Sainte, ils ajoutaient que Jérusalem, un temps épargnée par l'intifada, serait le théâtre principal de cette évolution du fait de ce qu'elle représente pour les uns et les autres.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 6

Spéculation et marchés pétroliers

L'envolée des cours du pétrole depuis le 2 août est-elle purement « spéculative » ? Appelant les compagnies pétrolières à répercuter la rechute récente des cours internationaux, M. Pierre Bérégovoy a dénoncé le *« libéralisme sauvage »* qui régit le marché pétrolier. Ce marché, jadis largement cartellisé, s'est depuis dix ans relativement normalisé. Grâce au développement des marchés à terme, il est devenu un marché de matières premières presque comme les autres.

Lire nos informations page 21 – section C et l'article de VÉRONIQUE MAURUS page 25 – section C

Le président Hussein envisagerait de libérer tous les otages français

Le président irakien a proposé au Parlement de Bagdad de *« discuter »* la libération de tous les otages français retenus en Irak. Il a d'autre part promis la libération d'un nombre indéterminé d'otages américains.

Lire page 44

Grève dans les transports parisiens

Arrêt de travail, mardi 23 octobre, à la RATP et dans les taxis

page 21 - section C

Mort de Colette Audry

Militante socialiste et écrivain

page 19- section B

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Vices et vertus des marchés à terme

- Actualité de la théorie néoclassique

pages 25 à 28 - section C

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 44 - section C

Esclaves oubliés

Si le nombre d'affranchis a augmenté, l'esclavage, en dépit des proclamations, est loin d'avoir disparu en Mauritanie

NOUAKCHOTT

de notre envoyé spécial

« Même quand il est libre, dans sa tête et dans la tête des autres, un esclave reste un esclave. » Témoin peu commun, Bilal sait de quoi il parle. Pendant treize ans, de sa naissance à sa fuite, il a été l'esclave de nomades mauritaniens. Prisonnier du désert et d'une tradition séculaire, il a été astreint dès l'enfance à une servitude d'un autre âge, absolue et brutale.

Aujourd'hui, à dix-sept ans, Bilal vit à la ville et va à l'école. Le jean délavé et les baskets fluo ont remplacé ses haillons de va-nu-pieds. Par la force des choses, il est passé de la catégorie des *abd* (esclave, en arabe) à celle des *haratines* (affranchis), ces milliers de Noirs plus ou moins libérés. Contrairement à beaucoup, lui n'a plus à subir l'influence de son ancien maître. Mais, dans une société dominée par l'ordre maure, il reste, peu ou prou, un paria.

Fils d'esclaves, Bilal a reçu, comme beaucoup de captifs, le nom de l'esclave favori de Mahomet. Il est né dans un de ces campement de nomades éphémères qui sillonnent le désert au gré des saisons, à la recherche d'eau et de pâturages pour les troupeaux. Autour d'un puits, quelques tentes : celles des maîtres, les Maures blancs, ou *bidanes*, et plus loin, près des enclos où sont parqués moutons et chameaux, les abris des esclaves, faits de branchages et d'oripeaux.

Mahmoud, le père de Bilal, s'est enfui avant sa naissance, *« parce que les maîtres l'avaient battu jusqu'à ce que son corps soit tout déchiré »*. Le jeune homme tient ce détail de sa mère, mais n'en sait guère plus ; pas plus qu'il ne sait si Mahmoud est bien le père de ses « frères » et « sœurs ». C'est que la promiscuité est grande dans les campements ; et, s'il arrive au maître d'interdire le mariage à ses esclaves, il n'interdit pas aux femmes d'avoir des enfants. En effet, ceux-ci reviennent « de droit » au maître de la mère.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Lire la suite page 8

les lycéens exigent :
– une documentaliste
– une assistante sociale
– un pion

ET POURQUOI PAS UN PROF, PENDANT QUE VOUS Y ÊTES ?!!

PLANTU

Des lycéens manifestent à Paris pour protester contre l'insécurité dans certains établissements.

Lire l'article de CHRISTINE GARIN et GÉRARD COURTOIS page 11 - section B

William Forsythe et les sortilèges

Avec « Slingerland » et les Ballets de Francfort le chorégraphe américain s'impose au Châtelet

C'est peu dire que William Forsythe nous surprend, avec *Slingerland* qui ouvre sa brève saison au Châtelet. Il nous coupe souffle, bras, jambes, nous étourdit, *nous laisse au bord du vertige*. Il faut un certain temps, en sortant du théâtre, pour nous réhabituer à la réalité, ou ce que nous croyons être la réalité. Car Forsythe lézarde nos certitudes. Ne disait-il pas dans *Artifact*, présenté à Paris il y a deux ans : *« Bienvenue à ce que vous croyez voir »*.

Slingerland – un mot inventé qui ne signifie rien – se compose de quatre parties. Sur scène, ce que l'on prend d'abord pour de gros cailloux sont des têtes au ras du plancher, des têtes vivantes au crâne rasé, qui tantôt dodelinent, tantôt ouvrent la bouche en un cri silencieux à la Edvard Munch. Parfois, tout contre la tête, sort un avant-bras, une main qui écrit rageusement sur le sol, avec une pierre. Ces créatures sont dangereuses : si on leur tend la main, c'est le bras tout entier qu'elles attirent dans leur trou – ou bien, image plus bouleversante encore, si vous vous penchez pour baiser leurs lèvres, c'est votre tête qu'elles engloutissent.

Des aérolithes sont suspendus dans les airs. De savants jeux de rideaux vont constamment modifier l'espace, tantôt drapés classiquement à l'italienne, tantôt en toiles tendues montant et descendant à des niveaux divers, faisant apparaître ou s'évanouir des dessins variés, études de mains, visages enfantins, objets non identifiables. Un film (des gens marchant dans la rue) n'apporte rien de très original.

SYLVIE DE NUSSAC

Lire la suite page 14 - section B

Grand Louvre : la truelle et les ciseaux

M. Jack Lang annonce la création d'un centre de la mode dans le sous-sol du Musée du Louvre. Pendant ce temps-là, les travaux de rénovation continuent et vont s'étendre au jardin des Tuileries.

Lire page 15 - section B l'article d'EMMANUEL DE ROUX

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $, USA (others), 2 $.

DÉBATS

Patrimoine

L'archéologie en chantier

par Michel Colardelle

LA presse rend compte, depuis plus d'un an, de mouvements de contestation de la politique de l'Etat en matière de recherche archéologique. Cette contestation est partie des archéologues « hors statut », recrutés sur des contrats temporaires pour faire face aux nécessités du sauvetage de sites menacés par les travaux d'aménagement du territoire. Ces archéologues réclament à juste titre de meilleures conditions professionnelles. Le mouvement s'étend actuellement à l'ensemble de la profession.

M. Christian Goudineau, professeur au Collège de France et ancien président du Conseil supérieur de la recherche archéologique, a été chargé par le premier ministre d'un rapport d'ensemble sur les solutions à apporter à la crise de l'archéologie. Ce rapport, remis en mai 1990, fait une analyse lucide de la situation. Parmi les mesures qu'il propose, on retient la réalisation d'une carte archéologique du territoire, permettant aux autorités compétentes de mieux gérer le potentiel archéologique national, et la « globalisation des crédits », c'est-à-dire la création d'un fonds commun auquel cotiseraient l'ensemble des aménageurs et qui assurerait le financement de l'archéologie de sauvetage comme de la recherche. Or le gouvernement n'a pu retenir cette dernière mesure, la plus ardemment souhaitée, et le ministre de la culture a fait connaître un train de mesures découlant d'un arbitrage interministériel, qui soulève actuellement une nouvelle poussée de contestation.

Si crise de l'archéologie il y a, c'est d'abord une crise de croissance : voici vingt ans, et malgré un appareil législatif et réglementaire peu différent de l'actuel, la destruction des sites archéologiques lors des grands travaux était courante, et leur sauvetage l'exception. D'ailleurs, sur un territoire où les archéologues professionnels spécialisés dans la recherche métropolitaine étaient fort rares, la prévention – c'est-à-dire la prospection préalable aux travaux, permettant de fouiller à l'avance les sites touchés – n'existait pas. Depuis 1981, le budget de l'archéologie géré par le ministère de la culture a été multiplié par dix. Et les résultats, quoi qu'on puisse en dire, sont extraordinaires : la majorité des acquis de l'archéologie depuis dix ans résulte du sauvetage. On n'a jamais tant publié, et jamais on n'a tant fait connaître l'archéologie au grand public. L'Année de l'archéologie en est la preuve.

Mais les problèmes existent, nul ne le nie. Quels sont les points les plus contestés ?

Tout d'abord, la décision de ne pas globaliser les crédits de l'archéologie, c'est-à-dire de séparer le financement de l'archéologie de sauvetage, issu des contributions des aménageurs, de celui de la recherche sur programme, non soumise à l'urgence.

Un grand projet national

Il faudrait une taxe parafiscale ou fiscale. Quelle en serait l'assiette : tous les aménageurs potentiels, c'est-à-dire tous les Français ? Quelle structure interprofessionnelle pour la gérer ? Et, quand même ces difficultés seraient résolues, peut-on ériger en priorité la levée d'une taxe nouvelle, même de très faible taux ? Et, sur un plan moral, comment pourrait-on admettre de faire payer aux aménageurs des recherches qui ne découleraient pas rigoureusement des travaux dont ils sont commanditaires ?

Mais personne aujourd'hui ne pose le vrai problème du financement de la recherche sur programme, celui du rôle des ministères de la recherche et de la technologie, ainsi que de l'éducation nationale, grands absents de l'effort qui est supporté presque uniquement par la culture. N'ont-ils pas des responsabilités plus grandes ?

Ensuite, la décision de supprimer l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), pour la remplacer par une agence de moyens dénommée Association nationale pour les fouilles archéologiques de sauvetage (ANFAS), clairement distincte des autorités administratives. On dit : il s'agit d'une privatisation de l'archéologie. Une association selon la loi de 1901 relève effectivement du droit privé. Mais est-ce possible autrement ? Une association convient parfaitement, si elle est bien gérée, et si ses statuts ont été bien conçus. Les contrats temporaires des archéologues seront transformés en contrats permanents, la masse financière des sauvetages et le fonds de roulement de l'ANFAS le permettront. Un plan de formation rendra possible une progression professionnelle. Une politique adaptée de recrutement pourvoira l'ANFAS de spécialistes divers, dont la rotation sur les chantiers autorisera la libération du temps nécessaire pour l'archivage des données et la publication.

On dit encore que les directeurs des antiquités, et leurs personnels, seront réduits à une fonction strictement administrative. Et pourquoi donc ? Libérés d'une grande partie des charges de gestion courante, ils auront, à côté des charges régaliennes qui leur incombent, à faire les choix scientifiques (qui dirige ? que fouille-t-on ?), à diriger eux-mêmes certains chantiers relevant de leurs compétences, à conserver le contrôle de la qualité scientifique, à imaginer les programmes de recherche et d'animation... Est-ce vraiment une réduction de leurs compétences ? Est-ce un appauvrissement des prérogatives de l'Etat ? De toute manière, si l'on créait un EPA, *a fortiori* un EPIC, comme on le réclame, qui aurait le pouvoir ? Les directeurs des antiquités ou le directeur du nouvel établissement ?

Il faut que les protagonistes du débat se parlent, autrement que lors de mouvements de grève ou par le biais de tracts et de communiqués. Le malaise est profond, chacun est amer à juste titre et, à tort, en rend responsable l'autre. L'explication réciproque ne peut nuire, et clarifiera le débat : d'elle pourra procéder le « grand projet national pour l'archéologie » que l'on réclame.

Un cadre est fixé par l'arbitrage interministériel intervenu récemment. Il ne donne que les grandes lignes, et le canevas est assez large pour que le contenu réponde à la plupart des exigences les plus légitimes. A chacun, au cours de la concertation qu'il faut amorcer, de lui donner un contenu.

Dans l'arbitrage interministériel intervenu, il manque trois volets, qui le rendraient davantage crédible : l'annonce d'un plan de réévaluation de l'archéologie nationale au ministère de la recherche et de la technologie et à celui de l'éducation nationale ; celle d'une négociation avec les ministères de l'agriculture et de l'équipement pour trouver les moyens de parer aux destructions extrêmement graves que constituent les nouvelles techniques d'exploitation agricole, forestière, et les carrières : l'annonce d'un projet clair quant à l'archéologie des collectivités territoriales. Pourquoi ne pas faire de ces trois sujets une priorité de l'année à venir ?

Enfin, ne serait-il pas temps de réfléchir à une philosophie de la recherche archéologique ? Autrement dit, faut-il tout étudier et conserver ou bien faire des choix, et selon quels critères ? L'archéologie « bénévole », d'« amateur », qui a été à l'origine des recherches sur le territoire national, ne pourrait-elle pas, à la faveur de cette réflexion, trouver l'occasion d'un renouveau ?

► **Michel Colardelle est conservateur en chef du patrimoine et membre du Conseil supérieur de la recherche archéologique.**

TRAIT LIBRE



Proche-Orient

Avant qu'il ne soit trop tard

par Lance Blackstone, Janicki Cingoli, Marie-Claire Mendès France et Maurice Stroun

A l'allure où les événements se dessinent au Proche-Orient depuis bientôt deux mois, on peut craindre à tout moment la guerre, et nul ne peut en prédire les conséquences et les effets.

Même si pendant quarante ans les Palestiniens ont refusé de parler avec Israël, ce n'est pas une raison pour que le gouvernement israélien refuse de parler à l'OLP, représentant désigné du peuple palestinien : il faut appliquer les résolutions 242 et 338 des Nations unies.

Aux pas en avant faits par Yasser Arafat, le gouvernement Shamir n'a pas su faire en réponse le moindre geste, même symbolique, qui aurait pu témoigner de sa bonne volonté. A nos appels, les responsables israéliens sont restés sourds ; Itzhak Shamir, obstiné dans son rêve du « Grand Israël ».

Dans un monde arabe de plus en plus soumis aux fanatismes religieux et à la régression politique, les Palestiniens ballottés entre leurs frères de circonstance, découragés, enragés, n'ont plus que la haine et le désespoir pour perspective. Le soutien de Yasser Arafat à l'entreprise de Saddam Hussein risque de mettre un terme à toute possibilité de dialogue.

En 1967, dès la fin de la guerre de six jours, Pierre Mendès France envoyait un émissaire au général Dayan, lui, le vainqueur, pour lui suggérer de se rendre au Caire, afin de rendre à l'Egypte le Sinaï contre la paix. On sait ce qu'il advint et ce geste fut fait par Anouar El Sadate dix ans plus tard. Nous étions à Jérusalem lorsque le grand oiseau de paix se posa. Après l'incrédulité, ce fut la joie en Israël : la paix devait se faire avec l'ancien ennemi.

En 1976, Pierre Mendès France, à leur demande, a permis que se rencontrent des colombes israéliennes telles Lowa Eliav et le général Peled avec Islam Sartaoui, représentant de l'OLP.

Violence accumulée

En 1982, lors de l'invasion du Liban, Pierre Mendès France, Nahum Goldmann et Philippe Klutznik ont lancé un appel déclarant notamment : *« La paix ne se conclut pas entre amis, mais entre ennemis qui ont lutté et ont souffert. Notre sens de l'histoire juive et les impératifs de l'heure nous conduisent à affirmer que le temps est venu pour la reconnaissance réciproque d'Israël et du peuple palestinien. Il faut mettre fin aux débats stériles dans lesquels le monde arabe conteste l'existence d'Israël et les juifs contestent le droit des Palestiniens à l'indépendance. La véritable question n'est pas de savoir si les Palestiniens ont ce droit, mais comment le réaliser tout en garantissant la sécurité d'Israël ainsi que la stabilité dans la région... »*

Depuis, la violence et la haine n'ont fait que s'accumuler. Des provocations d'extrémistes des deux bords, d'une part au mur des Lamentations, d'autre part au mont du Temple, entraînant une horrible tuerie, risquent de se répéter. Aujourd'hui, il n'est pas pensable de faire un amalgame entre la situation au Koweït et le problème israélo-palestinien.

Si les Israéliens et les Palestiniens s'obstinent dans leur choix suicidaire, ils se verront dans l'obligation d'accepter une paix qui leur sera imposée. Un tel règlement ne pourra être que dangereux et fragile.

C'est à eux seuls, au moment du plus grand danger, de faire preuve de courage et d'imagination pour enfin oser dialoguer. C'est à eux seuls qu'il appartient de négocier, quitte à faire entériner leurs accords par une conférence internationale. Oui, il y a urgence à tout recommencer.

► **Marie-Claire Mendès France est présidente du comité français du Centre international pour la paix au Proche-Orient ; Maurice Stroun préside le comité suisse ; Janicki Cingoli dirige le centre italien et Lance Blackstone représente le centre britannique.**

COURRIER

Les mots nouveaux

La France vient de célébrer sur le site même d'Armainvilliers le centième anniversaire du premier vol motorisé d'un plus lourd que l'air. La victoire de Clément Ader concerne l'histoire de l'aviation. Elle intéresse aussi – curieusement – le génie même de notre langue.

En effet, Ader (...) se trouva confronté à un problème d'appellation, comme tout inventeur. Il aurait pu rechercher une des ces combinaisons plus ou moins heureuses, plus ou moins correctes, de racines ou de mots grecs et latins pour fabriquer de toutes pièces un néologisme savant. De fait, après lui, ne manqueront pas les distingués philologues, grands fabricants d'aéroplanes, d'aéroscaphes et divers aéronefs, que la langue parlée a rejetés en raison de leur longueur, de leur complication et de la difficulté qu'il y a à prononcer la fausse diphtongue initiale « ae » dans un mot un peu long.

Clément Ader n'avait pas cette ambition. Il se borna à prendre le mot oiseau, *avis* en latin, et à y ajouter une désinence aisément prononçable, pour former le mot avion, dont la simplicité, les références étymologiques discrètes, la bonne sonorité et la brièveté ont assuré le succès.

Peut-on tirer une leçon de cet exemple ? Ne serait-il pas sage de confier désormais aux novateurs, aux inventeurs, le soin de former des mots nouveaux, dont le succès garantit mieux que les oukases académiques ou les arbitrages pseudo-scientifiques la promotion et la vitalité de notre langue, menacée par cette forme récente de barbarisme que sont les anglicismes techniques et médiatiques.

ALAIN VIVIEN
Député de Seine-et-Marne

Une brochure du « Monde diplomatique »

Les masques du racisme

MANIÈRE DE VOIR
n° 9, Les masques du racisme « le Monde diplomatique », oct. 1990, 98 p., 38 F.

DEPUIS dix ans en France, l'horizon du débat intellectuel et politique a changé de couleur, et nous pourrions avoir le sentiment, lorsque nous y portons le regard, que le soir descend. Il n'est pas totalement paradoxal que cet assombrissement coïncide avec le succès électoral de la gauche.

Ce succès a, d'une certaine manière, libéré ou stimulé la pensée de droite et d'extrême droite, comme en témoigne le succès du Club de l'Horloge. Devant les compromis qu'entraînait la gestion du pouvoir, beaucoup d'intellectuels se sont donné la facilité de l'apolitisme, sans toujours mesurer ce que ce retrait apportait d'eau au moulin de l'antiparlementarisme et de ses dérivés en tous genres. L'effondrement progressif, puis accéléré, des pays de l'Est a marqué la décennie et atteint toutes les références de la gauche : de ce point de vue, l'histoire n'est pas finie, c'est le moins qu'on puisse dire, et elle va si vite que ceux-là mêmes qui, à gauche, ont toujours (ou depuis longtemps) dénoncé l'idéologie et la pratique communistes ont quelque mal, il faut l'avouer, à faire comme si cette histoire-là ne les affectait pas tout de même un peu.

La brochure que *le Monde diplomatique* consacre aux *Masques du racisme* et qui rassemble, à côté de quelques articles un peu plus anciens, bon nombre de contributions inédites ou de moins de deux ans, a pour premier mérite de restituer le climat général dans lequel on a dû prendre soudain conscience, en France, que la question du racisme était bel et bien posée et qu'elle l'était, d'entrée, par les termes mêmes avec lesquels on prétendait la congédier en évoquant, par exemple, le *problème* de l'immigration.

La dérive des mots

La dérive des mots témoigne de celle des idées et certaines expressions trop facilement admises sont encore plus redoutablement ambiguës que le *« détail »* de M. Le Pen. Ainsi la logique du ghetto peut-elle se satisfaire des appels à respecter le « droit à la différence », de la distinction entre immigrés et « Français de souche » et de l'utilisation abusive du terme « communauté ».

Les mots ne sont pas seuls en cause. Ils se développent sur le terrain de la xénophobie et de l'exclusion : banlieues ghettos, cités à l'abandon, chômage, échec scolaire.

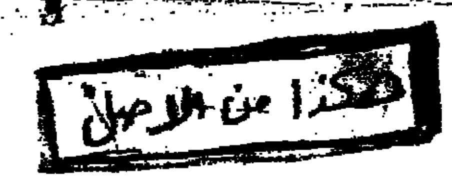
Le problème du racisme, chez nous, est indissociable d'une coupure entre riches et pauvres, qui s'approfondit et que l'économisme ambiant n'est pas loin de revendiquer. On ne peut s'empêcher de penser à ce que serait demain notre société si l'emportaient ceux pour qui l'essentiel est d'avoir toujours moins d'Etat. Aux Etats-Unis, l'évolution qui avait favorisé la constitution d'une bourgeoisie noire s'est ralentie depuis 1978 et un enfant sur trois de moins de six ans, à Washington, vit au-dessous du seuil officiel de pauvreté.

La priorité nationale

C'est la grande force de ce numéro 9 de la série *Manière de voir* que de diversifier les exemples en nous confrontant d'une part à l'histoire du III[e] Reich (si présent, encore, dans notre univers intellectuel), d'autre part à la configuration démultipliée des racismes du monde : les vieux spectres de l'Europe du Nord, les nationalismes déchaînés des pays de l'Est au sortir du déficit démocratique, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, les territoires occupés. La liste n'est pas exhaustive, loin de là. Comme le dit Christian de Brie, *« le racisme n'est l'apanage d'aucune société et... aucune n'est définitivement prémunie »*.

Le lecteur de ce remarquable dossier pourra, pour ce qui concerne la France, en tirer des conclusions contrastées, tour à tour sensible à l'incontestable montée des périls (M. Le Pen, qui, parti de zéro il y a moins de dix ans, réunit quatre millions trois cent soixante-quinze mille voix en avril 1988) ou aux initiatives qui, ici et là, témoignent de l'irréversible intégration de Français de droit qui entendent bien le devenir de fait – dans la chanson, l'édition, le cinéma ou les affaires. Mais il en retiendra avant tout la conviction qui ne cesse de s'exprimer au fil de ces cent pages denses et riches : que la question de la pauvreté et de l'intégration est la première des priorités nationales, qu'en cette matière on ne gouverne pas en suivant ce que l'on croit être l'opinion, et que toute concession, même formelle, aux dérives racistes, mêmes indirectes, est un péché contre l'esprit et une insulte à l'avenir.

MARC AUGÉ
Président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales



Les masques du racisme

D

LIBAN : le meurtre du dirigeant maronite Dany Chamoun et de sa famille

Une nouvelle ère de terreur et de règlements de comptes ?

Un coup très dur porté aux efforts en cours pour une réconciliation nationale au Liban : l'assassinat, dimanche 21 octobre à l'aube, de Dany Chamoun, cinquante-six ans, de sa femme – d'origine allemande – Ingrid, trente-neuf ans, et de ses deux fils Tarek, sept ans, et Julian, cinq ans, a plongé une nouvelle fois les Libanais dans la stupeur et les chrétiens du Metn, ancien fief du général Michel Aoun, dans la panique.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Fils de l'ancien président Camille Chamoun, grande figure maronite du Liban, Dany Chamoun était le chef de file politique du mouvement de soutien au général Aoun. Sa disparition et celle de sa famille font craindre à beaucoup une nouvelle ère de terreur et de règlements de comptes sanglants.

C'est à 6 h 25 que quatre hommes portant des treillis de l'armée libanaise – ce qui au Liban ne veut rien dire, tant il est aisé de s'en procurer, – arrivés à bord de deux voitures civiles, se sont présentés au bas de l'immeuble, non gardé, où vivait Dany Chamoun à Baabda, depuis qu'il avait dû quitter Achrafieh sous contrôle de la milice chrétienne des Forces libanaises. Sous la menace, deux d'entre eux, selon des témoins, se sont fait ouvrir la porte de l'immeuble par le concierge, obligeant celui-ci à les conduire à l'appartement, situé au cinquième étage, de Dany Chamoun. Rassurée par la voix du concierge, une des employées de la maison a ouvert la porte.

Un enfant fauché dans son lit

Les deux hommes, qui ont opéré à visage découvert, ont alors appelé Dany Chamoun qui, sorti de sa chambre en peignoir, a été immédiatement abattu dans le salon de sept balles au visage et à la poitrine. Quelques secondes plus tard, sa femme a été tuée à son tour à quelques mètres. L'aîné de ses fils, accouru en hurlant le nom de son père, a été assassiné de plusieurs balles en pleine tête dans le couloir de sa chambre, alors que le plus petit, qui pleurait, a été froidement fauché dans son lit. Seule a été épargnée la petite fille du couple, Tamara, neuf mois, que les deux employées enfermées dans la salle de bains avaient réussi à cacher.

Leur crime accompli, les deux hommes sont redescendus tranquillement avant de disparaître dans la nature. Selon les témoins, qui affirment n'avoir rien entendu, les deux tueurs auraient employé des silencieux. Une quarantaine de douilles de 7 millimètres ont été retrouvées sur la moquette ensanglantée de l'appartement, ainsi qu'un chargeur vide et un appareil de liaison radio semblable à ceux utilisés par l'armée et la gendarmerie libanaises. Confirmant ce fait, le commandement de l'armée a d'ailleurs accusé les assassins de *« tenter de discréditer l'armée au moment où elle est engagée dans la grande œuvre de réunifier le Liban »*.

Selon ses proches, Dany Chamoun se sentait menacé, et des visites nocturnes de gens tournant autour de l'immeuble et s'enquérant de l'endroit exact où il habitait l'avaient suffisamment inquiété pour qu'il prenne contact avec le premier ministre, M. Sélim Hoss, et le président de l'Assemblée, M. Hussein Husseini, pour leur demander une protection. Celle-ci lui avait été promise, et sa femme assurait même samedi à des voisins : *« Maintenant, ça va, nous avons des garanties. »* Jeudi dernier, Dany Chamoun avait aussi reçu M. Elie Hobeika, qui dirige une milice chrétienne pro-syrienne rentrée dans le Metn dans la foulée de l'armée syrienne, pour discuter avec lui des mesures susceptibles de rassurer la population du Metn.

Depuis la reddition du général Aoun, samedi 13 octobre, à propos de laquelle Dany Chamoun s'était déclaré *« très surpris »*, précisant qu'il n'avait pas été consulté, le Nouveau Front libanais (NFL), qu'il présidait depuis sa création en mars 1990 en soutien au général Aoun, avait fait des ouvertures en direction du gouvernement de M. Sélim Hoss, affirmant notamment que *« l'armée sous le commandement du général Emile Lahoud est la seule légale, après que le général Aoun eut donné ses ordres à ce sujet »*.

On indique de bonne source que le NFL s'apprêtait à publier un communiqué d'appui à l'armée libanaise et que Dany Chamoun avait écrit en fin de semaine à M. Hoss pour le remercier de ses bons offices dans le rétablissement de l'ordre dans le Metn, où l'armée libanaise s'est déployée, se promettant en outre de le voir dès que possible. La participation de Dany Chamoun comme représentant du courant qui avait soutenu le général Aoun à un gouvernement d'union nationale était d'ailleurs envisagée par certains dans les milieux officiels.

Son assassinat a suscité une vague de condamnations dans la classe politique libanaise, où le président Hraoui, en visite à Damas, a affirmé qu'il *« relevait de la sécurité de l'Etat »*. Dénonçant avec *« virulence »* ce crime, M. Hraoui a toutefois appelé les Libanais à la *« retenue »* et à *« renoncer à la politique de revanche et de vengeance »*. M. Hoss, qui s'était rendu très tôt dimanche au domicile de la victime, a pour sa part *« vivement dénoncé cette action barbare qui n'a pu être commise que par les ennemis de l'entente et de la légalité »*. Indiquant que, *« au cours des derniers jours, Dany était en contact avec nous »* et qu' *« il a fait preuve de beaucoup d'ouverture et de responsabilité »*, M. Hoss a estimé : *« Il a pu être la victime de cette position responsable. »*

La réaction la plus violente est toutefois venue du ministre et chef druze, Walid Joumblatt, ami de Dany Chamoun, qui était originaire du village de Deir-al-Qamar dans le Chouf. Mettant en cause *« les services »* de l'ambassadeur du Liban à Paris, M. Johnny Abdo, *« allié au docteur »* (M. Samir Geagea, chef des Forces libanaises), M. Joumblatt a déclaré, en référence à l'accord de Taëf : *« Drôle d'accord, un accord qui débute par le terrorisme et l'élimination des opposants politiques. »*

« Et demain, a ajouté M. Joumblatt, *la presse sera mise au pas. Et demain viendra le tour de plusieurs autres. Et demain la deuxième République et l'accord de Taëf fleuriront avec le sang de Dany Chamoun et de sa famille, ainsi qu'avec le sang d'autres personnes. »* Le secrétaire général du NFL, M. Gebrane Tueni, a pour sa part estimé que *« ce crime visait à décapiter le leadership libanais, et chrétien en particulier »*. M. Tueni nous avait précisé samedi, en se réjouissant que tous aient tenu parole, que, tout en se sachant menacés, les dirigeants du NFL avaient fait le serment de ne pas quitter le Liban.

Tous les hommes politiques libanais soulignent en tout cas que cet assassinat vise avant tout le processus de réconciliation nationale et les perspectives de paix qui pourraient s'offrir au Liban.

Des gardes du corps désarmés

Ce crime pose toutefois nombre de questions, la première d'entre elles étant de savoir pourquoi le gouvernement, qui assure avec l'armée syrienne depuis l'éviction du général Aoun la sécurité dans cette région, n'avait pas de lui-même protégé un homme qui avait pris fait et cause pour le général déchu, au risque même de diviser le Parti national libéral, créé en 1958 par son père, et dont il avait hérité en 1985. Cela est d'autant plus incompréhensible que, au dire de ses proches, et bien que cela semble au Liban quelque peu étrange, ses gardes du corps s'étaient vu interdire de porter des armes.

L'autorisation, toujours selon ses proches, leur avait de nouveau été donnée samedi, mais reste qu'aucun d'entre eux n'était présent à son domicile ou au bas de l'immeuble dimanche matin.

Comme trop souvent au Liban, les commanditaires de ce crime resteront sans doute dans l'ombre et on ne saura peut-être jamais avec certitude qui a assassiné Dany Chamoun et sa famille. Sa disparition porte en tout cas un coup sévère au courant populaire qui avait soutenu le général Aoun et va accroître l'amertume et le désarroi des *« orphelins du général »* à un moment où la « légalité » cherchait, notamment en coopération avec Dany Chamoun, à les intégrer dans le nouveau jeu politique.

Une véritable panique, encore aggravée par le fait que l'armée syrienne a poursuivi ses incursions dans bon nombre d'immeubles de cette région de Baabda, s'est emparée dimanche de tous ceux qui, de près ou de loin, s'étaient manifestés auprès du général. Certaines familles faisaient carrément leurs valises, considérant cet acte comme un *« message »* à tous les opposants potentiels, alors que d'autres envisageaient de vivre dans une clandestinité plus ou moins sévère.

Dany Chamoun et sa famille ont-ils donc payé leur soutien au général Aoun ou, au contraire, le réalisme politique qui faisait se rapprocher le leader chrétien de la légalité ? Dany Chamoun était-il devenu pour le camp chrétien rallié aux accords de Taëf, et en particulier, comme le suggère M. Walid Joumblatt, pour la milice chrétienne de M. Samir Geagea, un concurrent gênant pour le leadership des chrétiens, maronites en particulier ?

Nombreuses hypothèses

Si la similitude de ce crime avec celui d'Edhen, perpétré en 1978 par un commando du parti Kataeb conduit par M. Geagea contre Tony Frangié, fils de l'ancien président Soleiman Frangié, chef des chrétiens maronites du nord du Liban et sa famille, est frappante, tout le monde a aussi relevé la volonté manifeste d'impliquer les FL à un moment où celles-ci tentent de se refaire une meilleure image politique.

Cet assassinat a-t-il un rapport avec les contacts qu'entretenait plus ou moins ouvertement Dany Chamoun avec Israël ? Du règlement de comptes politique au sein de la communauté chrétienne à un message d'avertissement à cette même communauté, du règlement de comptes syro-israélien à une attaque contre la nouvelle *« pax syriana »* dans le pays chrétien, toutes les hypothèses sont envisageables et nul ne s'aventure trop à trancher.

Quoi qu'il en soit, Dany Chamoun est la quatrième personnalité maronite assassinée au Liban après Tony Frangié en 1978, Bechir Gemayel, président élu, en 1982, et René Moawad, neuvième président du Liban, en 1989. Les obsèques de Dany Chamoun et de sa famille, qui avaient aussi la nationalité française, auront lieu mercredi à Deir-al-Kamar, son village du Chouf.

FRANÇOISE CHIPAUX

Un homme ouvert à tous les dialogues

On a trop dit de Dany Chamoun qu'il n'était que l'ombre falote de son père. Ce n'était effectivement pas simple d'être le fils de Camille Chamoun.

L'homme avait de la prestance, avec, malgré ses cinquante-six ans, son allure de sportif élégant et nonchalant. Il avait aussi du caractère et de l'ambition. Pas de cette ambition débridée commune à tant de gens qu'il côtoyait au Liban ; non, celle, enrobée de retenue, qui sied à un *« jolly good fellow »* de ces universités britanniques où il avait fait ses études d'ingénieur. Du courage, politique et physique, également. Et de la chaleur humaine, toutes qualités qui lui avaient valu d'être l'ami aussi bien du roi Hussein de Jordanie que de Walid Joumblatt, pourtant vieil ennemi politique de sa famille.

C'est devant lui que se sont ouvertes les portes du Chouf plus que devant la dépouille mortelle de son père, Camille Chamoun, pour que celui-ci soit enterré dans son Deir-el-Kamar natal. C'est grâce à lui, surtout, et à ses relations avec Walid Joumblatt – dont il avait sauvé la vie –, qu'a pu être sauvegardé un reste de coexistence druzo-chrétienne dans cette portion de la Montagne libanaise.

Maronite en diable comme son père, il était ouvert à tous les dialogues avec l'islam. Ce n'est pas une mince coïncidence que ces révélations faites au lendemain de sa mort, comme celles apportées après l'assassinat, en 1988, de Rachid Karamé, président du Conseil musulman sunnite. On avait appris à l'époque que Rachid Karamé portait sur lui le texte d'un accord qu'il allait signer avec Camille Chamoun, pour mettre un terme, sur le fond, aux conflits islamo-chrétiens au Liban. *« Dany était en contact avec nous et avait fait preuve d'ouverture et de sens des responsabilités »*, vient de souligner le premier ministre Selim Hoss, qui aurait reçu de lui une lettre laissant augurer que Dany Chamoun s'apprêtait à rallier l'entente nationale.

L'alliance israélienne

De sa politique, on gardera une page de sa dernière prise de position : celle du seul leader ayant un passé, donc quelque chose à perdre, qui ait soutenu le général Aoun jusqu'au bout. Ce n'était peut-être pas clairvoyant, c'était généreux et d'un nationalisme sincère, car Dany Chamoun n'avait rien à y gagner, le bénéfice (hypothétique) étant entièrement pour l'intéressé. C'est allié aux Syriens qu'il força la main de ses partenaires phalangistes pour donner l'assaut au camp palestinien de Tall-Zaatar en 1976, mais il préféra toujours l'alliance israélienne à la syrienne, et fut l'un des rares leaders libanais à avoir laissé publier sa photo en 1983 avec le premier ministre israélien Itzhak Shamir. Même dans le contexte de l'époque, il y fallait quelque audace...

Avec les Forces libanaises (milice chrétienne), dont il fut longtemps le partenaire, ses relations furent tumultueuses. Il chercha en effet constamment à ne pas se laisser phagocyter, lui *et sa milice des « Noumours »*. Devant sa résistance opiniâtre, Béchir Gemayel, en juillet 1980, finit par lui donner l'assaut, au prix d'un massacre (cent à deux cents morts, le bilan ne fut jamais vraiment clair), dans les piscines du complexe balnéaire de Saframarine. A la suite de quoi, Dany Chamoun s'exila à *Paris durant trois années*. A l'époque, sa famille avait été épargnée. Cette fois-ci, elle ne l'a pas été.

« Allez, petit, viens jouer au tennis. » C'était il y a deux semaines à peine, sur le court du Yarze Country Club. Interrompant un douloureux plaidoyer en faveur du général Aoun, avant qu'il ne reproche à ce dernier d'avoir laissé ses alliés en plan, Dany Chamoun donnait, avec son fils Tarek, sept ans, assassiné en même temps que lui, l'image d'une paire de complices heureux de vivre.

LUCIEN GEORGE

« C'est une chance de réconciliation qu'on a voulu assassiner »

déclare M. Roland Dumas

« Le massacre perpétré de sang-froid de Dany Chamoun et de sa famille suscite l'indignation et l'horreur », a déclaré, dimanche 21 octobre à Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas. Il a précisé que *« toute la lumière »* devait être faite *« sur les responsabilités de cet acte abominable commis dans une zone qui, depuis le 13 octobre, était placée sous le contrôle des autorités civiles et militaires libanaises et de l'armée syrienne »*.

M. Dumas a par ailleurs affirmé que *« Dany Chamoun avait ouvert une perspective de réconciliation au Liban »*, et que *« c'est cette chance que l'on a voulu assassiner »*. La France, a encore déclaré le ministre, *« condamne les actes meurtriers d'où qu'ils viennent, dénonce les assassins quels qu'ils soient »*. *« La restauration de l'Etat libanais ne saurait se faire dans un climat de répression, de haine et de peur ; tous les Libanais aspirent à retrouver la paix dans l'unité et la pleine souveraineté de leur pays, l'action de la France n'a pas d'autre but »*, a-t-il ajouté.

M. Dumas a indiqué que le gouvernement français sera représenté aux obsèques de Dany Chamoun, *« qui avait la nationalité française »*, et de sa famille. *Le ministre a enfin* rappelé que la France, *« qui a saisi dès la semaine dernière le secrétaire général des Nations unies, reste en contact avec les autorités libanaises, les Etats de la région et les membres du Conseil de sécurité »* sur la question libanaise.

D'autre part, M. Raymond Eddé, ancien candidat à la présidence de la République libanaise, a déploré dimanche l'assassinat *« abominable »* à Beyrouth de Dany Chamoun, qui, selon lui, a pour objectif *« de décimer l'une après l'autre toutes les figures chrétiennes maronites afin que la population se sente soudain sans symbole, sans leader. Ceci pour que la déprime dans le camp chrétien s'en suive et que la Syrie puisse ainsi traiter le Liban comme toutes les régions syriennes »*. *« Ce que je déplore dans cet assassinat abominable*, a-t-il ajouté, *c'est ce qu'il y a derrière, car il n'y avait pas de justification particulière, puisque* [Dany Chamoun] *n'avait pas eu les mains mouillées dans les récentes confrontations sanglantes. »* M. Eddé a enfin rappelé que *« Dany Chamoun avait fait des efforts importants, récemment avec Walid Joumblatt, le leader druze, pour réconcilier et réunifier ce qui est la colonne vertébrale du pays : la montagne du Liban »*.

A Tunis, l'OLP a *« condamné »* l'assassinat de Dany Chamoun et a exprimé ses vifs regrets devant les massacres commis dans le secteur de Beyrouth-Est après la reddition des forces du général Michel Aoun. L'OLP a relevé, dans ce contexte, le *« silence étrange »* des Etats-Unis devant ces massacres, *« ce qui est de nature à susciter des doutes quant à leur rôle dans les arrangements actuellement en cours au Liban »*.

A Jérusalem, les autorités israéliennes ont fait part de leur *« profonde émotion »* devant les *« actes barbares commis au Liban en secteur contrôlé par les troupes syriennes »*.

A Paris, une manifestation réunissant quelques milliers de personnes a eu lieu samedi soir, entre la place Victor-Hugo et l'Ecole militaire, pour protester contre *« l'occupation syrienne du Liban »* et *« les massacres perpétrés par l'armée syrienne »*, la semaine dernière, lors de la chute du réduit chrétien de Beyrouth. – *(AFP.)*

□ **M. Le Pen : *« La France a failli. »*** – Devant des militants du Front national, réunis dimanche 21 octobre à Mende (Lozère), M. Jean-Marie Le Pen a déclaré : *« La France a failli, dans le temps présent, à la protection des minorités chrétiennes, mission qu'elle exerçait depuis des siècles. »*

La discrétion de « l'Humanité »

Dans son numéro du lundi 22 octobre, l'*Humanité* ne consacre que douze lignes, dans un entrefilet, en bas de sa page 7, à l'assassinat de Dany Chamoun et de sa famille. Sous le titre *« Un proche d'Aoun assassiné »* le quotidien du PCF écrit notamment : *« Dimanche matin, dans la capitale libanaise, un fidèle du général Aoun, Dany Chamoun, a été assassiné ainsi que sa femme et ses deux fils (...). Fils de Camille Chamoun – longtemps chef de la communauté maronite – la victime présidait depuis 1985 le Parti national libanais et, depuis 1990, le nouveau Front libanais créé de toutes pièces pour soutenir Aoun »*, général que *l'Humanité* qualifie de *« putschiste »*.

[Dans le peu de place consacré par le quotidien du PCF au quadruple meurtre de Beyrouth il n'est même pas fait mention de l'âge des « deux fils » de Dany Chamoun : cinq ans et sept ans.]

Les précédents assassinats de personnalités

Le meurtre du dirigeant chrétien Dany Chamoun et de sa famille dimanche 21 octobre à Beyrouth est le dernier en date d'une longue liste d'assassinats politiques commis depuis le début de la guerre civile au Liban en 1975.

Voici la liste des principaux hommes politiques assassinés ces dernières années au Liban :

– **16 mars 1977 :** le chef druze Kamal Joumblatt, soixante ans, est tué dans une embuscade près de chez lui dans les montagnes du Chouf, au sud-est de Beyrouth. Socialiste rêvant d'un Liban laïc et démocratique, Kamal Joumblatt avait créé la milice du Parti socialiste progressiste (PSP) druze et le Mouvement nationaliste libanais, coalition de partis de gauche. Des villageois druzes vengèrent sa mort en massacrant plus de 140 chrétiens. Kamal Joumblatt était considéré comme l'un des principaux opposants à l'intervention syrienne au Liban, qui a commencé en 1976.

– ***13 juin 1978 :*** Tony Frangié, député et ancien ministre des télécommunications, est tué à trente-six ans avec son épouse, leur fille et plus de 30 de leurs partisans par des miliciens chrétiens, menés par Samir Geagea, l'actuel chef des *Forces libanaises, qui attaquent sa* résidence d'été à Ehden, dans le nord du Liban.

Chrétien maronite, Tony Frangié était le fils de l'ancien président Soleiman Frangié. Ce dernier a accusé Bechir Gemayel, chef de la milice des Forces libanaises, d'avoir commandité le massacre.

– **14 septembre 1982 :** le président élu, Bechir Gemayel, trente-quatre ans, et 20 de ses partisans sont tués par une bombe lors d'une réunion du Parti phalangiste à Beyrouth-Est, neuf jours avant sa prestation de serment. Deux jours plus tard, les miliciens chrétiens massacrent des centaines de Palestiniens aux camps de réfugiés de Sabra et de Chatila.

– ***1er juin 1987 :*** le premier ministre Rachid Karamé, soixante-cinq ans, meurt dans l'explosion d'un hélicoptère de l'armée libanaise en route pour Beyrouth, dans lequel une bombe avait été placée. Musulman sunnite modéré et chef depuis 1984 du gouvernement dit « de la dernière chance », Rachid Karamé avait présenté sa démission en mai *1987, mais elle avait été refusée* par le président Amine Gemayel.

Selim Hoss le remplace comme premier ministre. Des chrétiens extrémistes accusent la Syrie, mais Damas et ses alliés musulmans libanais rejettent la responsabilité de l'attentat sur les Forces libanaises et accusent l'armée d'avoir protégé le meurtrier.

– ***16 mai 1989 : le grand mufti***, Cheikh Hassan Khaled, chef de la communauté sunnite du Liban, est tué à l'âge de soixante-huit ans par une voiture piégée qui explose au passage de son véhicule à Beyrouth-Ouest (musulman). L'explosion fait 22 morts et 80 blessés.

– **22 novembre 1989 :** le nouveau président René Moawad, soixante-huit ans, est tué avec 16 autres personnes le jour de la fête nationale libanaise par une bombe explosant au passage de son véhicule à Beyrouth-Ouest. Soutenu par la Syrie, René Moawad avait été élu le 5 novembre 1989 à la présidence, qui était vacante depuis plus d'un an. Son élection était le résultat d'un accord arabe visant à mettre fin à la guerre civile au Liban.

La Syrie montre du doigt le général chrétien Michel Aoun, qui avait qualifié le nouveau président de marionnette de Damas. Michel Aoun dénonce lui aussi ce crime.

Par ailleurs, une dizaine d'autres personnalités politiques ont été tuées depuis le début de la guerre, notamment deux autres membres éminents de la communauté sunnite : le cheikh Sobhi Saleh, président du Conseil islamique, par balles le 7 octobre 1986, et le cheikh Ahmed Assaf, directeur du Centre islamique, proche des dirigeants traditionnels sunnites, tué de la même manière le 26 avril 1982.

En outre, le chef spirituel de la communauté chiite au Liban, l'imam Moussa Sadr, est porté disparu depuis le 30 août 1978, à l'issue d'un voyage en Libye. – *(Reuter, AFP.)*



LA CRISE DU GOLFE

Au terme de sa visite à Bagdad

M. Edward Heath pourrait ramener au moins une cinquantaine d'otages britanniques

M. Edward Heath, l'ancien premier ministre conservateur, qui a été reçu dimanche 21 octobre à Bagdad par M. Saddam Hussein, devrait ramener mardi 23 octobre à Londres un « certain nombre » d'otages britanniques, une cinquantaine ou plus. Mme Thatcher a réaffirmé pour sa part samedi, lors d'un entretien avec l'émissaire spécial du président soviétique, M. Primakov, que l'Irak devait quitter le Koweït et qu'il n'était pas question de lui faire la moindre concession.

LONDRES

de notre correspondant

« Ted » a donc apparemment gagné son pari. Déclenchant la fureur silencieuse de Mme Thatcher, il s'est lancé tout seul dans cette opération, et semble sur le point de réussir à faire rapatrier entre cinquante et cent de ses compatriotes. L'ambassade britannique à Bagdad a dressé une liste de 53 otages âgés ou malades que M. Heath a transmise à M. Saddam Hussein. Il a également plaidé en faveur des passagers d'un vol de British Airways, pris dans la nasse parce qu'ils faisaient escale au Koweït au moment de l'invasion.

L'ancien premier ministre a en fait demandé la libération de tous les otages britanniques. Il reste actuellement 1 350 sujets de Sa Majesté en Irak et au Koweït. 300 d'entre eux sont répartis entre trente sites industriels ou stratégiques pour servir de *« boucliers humains »*. 600 se cachent encore au Koweït et 450 demeurant habituellement en Irak sont privés de visa de sortie. M. Heath a particulièrement insisté sur le sort des plus jeunes, des plus vieux et des malades. Il a reçu une réponse positive mais non chiffrée du dirigeant irakien, lequel n'a assorti sa promesse d'aucune condition.

« Mission humanitaire »

M. Heath estime n'avoir cédé en rien sur les principes et s'en être tenu au cadre, qu'il avait lui-même fixé, d'une *« mission humanitaire »*. Il n'avait pas mandat pour négocier mais continue de penser qu'il faut laisser à M. Saddam Hussein un moyen de se retirer du Koweït sans perdre totalement la face. L'ancien premier ministre connaît bien le dossier et considère que des rectifications mineures de frontière entre l'Irak et le Koweït ne sont pas à rejeter d'un revers de main. Il n'approuve donc pas la position de Mme Thatcher selon laquelle *« il n'y a rien à négocier »* avec Bagdad.

L'ancien premier ministre a été très bien traité par M. Saddam Hussein. Il a été reçu dimanche au palais présidentiel pendant environ trois heures, après avoir été transféré de son hôtel dans une villa réservée aux hôtes officiels. Sa visite a été abondamment couverte par les médias locaux, totalement aux ordres.

M. Heath a appelé dimanche par téléphone M. Richard Branson, président de la compagnie privée Virgin Atlantic. Ce dernier a mis à sa disposition un Boeing 747, qui est prêt à décoller pour venir chercher à Amman les otages libérés par Bagdad. Downing Street et le Foreign Office maintiennent un profil bas, attendant les résultats et évitant les déclarations susceptibles de faire tout capoter.

DOMINIQUE DHOMBRES



Principaux opposants au régime iranien

Les Moudjahidines du peuple démentent avoir reçu l'ordre de quitter l'Irak

Dans un communiqué rendu public à Washington, les Moudjahidines du peuple, principale organisation armée opposée au régime de Téhéran, ont démenti *« catégoriquement »*, lundi 22 octobre, les *« allégations »* selon lesquelles certains de leurs membres ont été expulsés d'Irak à la demande de l'Iran. Le communiqué ajoute que les informations rapportées par un responsable américain dimanche reposaient sur des *« mensonges »* diffusés par l'agence officielle iranienne, Irna, sur les instructions du président Khamenei.

Quelques heures plus tôt, un officiel américain, qui avait requis l'anonymat, avait affirmé que des membres des Moudjahidins du peuple avaient commencé de quitter l'Irak pour plusieurs pays européens, dont la France, sur ordre des autorités de Bagdad, agissant à la demande de Téhéran. Selon ce responsable américain, les nouvelles relations entre Bagdad et Téhéran font qu' *« une organisation telle que celle des Moudjahidins n'est plus la bienvenue »* en Irak. – *(AP.)*

Le développement du dispositif français

Quatre nouveaux cargos sont affrétés par le ministère de la défense

Le ministère de la défense a décidé, dans le cadre de l'opération Daguet, d'affréter quatre navires civils de commerce. Il s'agit du *Montlhéry* du groupe CNN, du *CGM-Tchekhov* de la Compagnie générale maritime, du *Cap-Afrique* de Delom SA et de *l'Atlas* (groupe UIM, CNN).

Ces cargos capables d'embarquer du matériel roulant chargeront des engins militaires et devraient appareiller de Toulon pour Yanbu, port saoudien de la mer Rouge, dans les tout prochains jours. Deux de ces navires, le *Montlhéry* et le *CGM-Tchekhov*, avaient déjà été affrétés fin septembre-début octobre au moment du lancement de l'opération « Daguet ».

A l'époque, le chef d'état-major des armées, le général Schmitt, avait adressé au ministère de la mer, aux armateurs et aux personnels *« ses plus vifs éloges pour leur dévouement exemplaire et l'esprit de coopération sans faille »*.

Un bateau irakien a ignoré les tirs de semonce d'un navire américain

Un cargo irakien a ignoré les tirs de semonce d'un escorteur américain dans le Golfe, dimanche 21 octobre, et poursuivi sa route vers le Yémen, ont annoncé des responsables militaires américains à Dahran.

Selon ces sources, le cargo *Al-Bahr Al-Arabi*, jaugeant 7 000 tonneaux, avait été abordé samedi par la marine américaine et son commandant avait accepté de faire demi-tour vers l'Irak ou d'être escorté jusqu'à un port. Mais après le départ de l'équipe d'inspection, le cargo a poursuivi sa route vers le sud, en direction du port yéménite d'Aden, suivi par l'escorteur américain *O'Brien* et la frégate italienne *Libeccio*. Malgré des coups de semonce américains, *« le commandant irakien a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention d'obéir et de retourner vers l'Irak »*, a dit un porte-parole américain à Dahran, ajoutant que deux bateaux irakiens avaient déjà auparavant ignoré des tirs de semonce.

En revanche le gouvernement chypriote a ordonné la saisie d'un pétrolier battant pavillon du Honduras, chargé de 1 800 tonnes de pétrole irakien, qui avait mouillé dans le port de Larnaka, au sud-est de Chypre, le 23 septembre dernier, a-t-on appris à Nicosie dimanche. Le *Fiona* transportait 1 900 tonnes de pétrole irakien du port turc de Dortyol vers Jounieh, le port libanais sous contrôle de la milice chrétienne. – *(AFP.)*

Les troupes de Bagdad ont saisi des missiles Hawk au Koweït

Le *Washington Post*, repris par l'*International Herald Tribune* du lundi 22 octobre, croit savoir que les Irakiens ont commencé à apprendre à se servir des missiles anti-aériens Hawk de conception américaine, que les troupes de Bagdad ont saisis lors de leur invasion du Koweït. Il s'agirait de quatre ou cinq sites de Hawk, chacun comprenant six lanceurs, soit au total cent cinquante missiles Hawk capables de détruire, à 40 kilomètres de portée, des avions à basse et moyenne altitude.

Il y a une semaine, des reconnaissances américaines de guerre électronique au Moyen-Orient ont détecté les premiers signes d'une activité de ces Hawk en défense autour de Bagdad.

De l'avis des experts cités par le quotidien américain, cet arsenal pourrait constituer une gêne considérable pour les raids d'avions américains et alliés depuis l'Arabie saoudite.

Dans la région, un autre pays possède des missiles Hawk. La Jordanie, en effet, en a acquis. Mais, selon M. Reginald Bartholomew, sous-secrétaire d'Etat américain, le gouvernement jordanien aurait donné l'assurance qu'il n'a jamais instruit de militaires irakiens sur ce type de matériels. Aux Etats-Unis cependant, on n'exclut pas que d'anciens officiers jordaniens, spécialistes de Hawk et aujourd'hui à la retraite, ou des prisonniers koweïtis aient participé à leur formation.

Manifestation pacifiste à Paris

« Le cri qui monte : non à la guerre ! », titre *l'Humanité* du lundi 22 octobre, pour évoquer, à la « une » et sur quatre pages, les manifestations pacifistes qui se sont déroulées, samedi 20 octobre, à Paris et en province. Dans la capitale, les opposants à l'intervention occidentale et à la présence française dans le Golfe (huit mille personnes selon la police ; trente mille, selon les organisateurs) s'étaient donné rendez-vous, de la place de la République aux Invalides, à l'appel d'un collectif de soixante-quinze personnes et de nombreuses organisations de la mouvance communiste (PCF, CGT, Mouvement de la Paix, Appel des cent, Union des femmes française, etc.), ainsi que les Verts, le MRAP et les formations trotskistes (LCR, LO, PCI), l'Alternative rouge et verte, les anarchistes, les maoïstes et les objecteurs de conscience.

Au terme de la manifestation, M. Maxime Gremetz, responsable du secteur international au PCF, s'est félicité de *« cette puissante manifestation unitaire qui doit servir de tremplin à d'autres initiatives »*. *« On fait la guerre, mais c'est pour le pétrole, pas pour la justice ni pour le droit »*, a déclaré Me Yves Dechezelles, militant anticolonialiste, signataire de l'appel à manifester. Pour Me Denis Langlois, autre signataire, *« une partie importante de la population a pu s'affirmer et montrer qu'il n'y a pas consensus pour une logique de guerre, mais une majorité pour la paix. »*

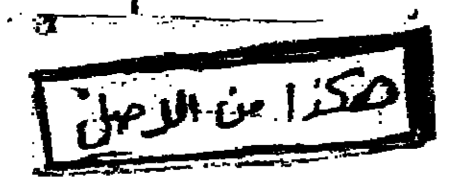
Défilés de protestation aux Etats-Unis et au Japon

Des milliers de personnes sont descendues samedi 20 octobre dans les rues de plusieurs villes des Etats-Unis pour protester contre la présence militaire américaine dans le Golfe. Des manifestations ont notamment eu lieu à New York, Washington, Atlanta, Boston, San Francisco, Chicago et Los Angeles, à l'appel de syndicats, d'associations d'anciens combattants et d'organisations religieuses.

Environ quinze mille personnes, selon les organisateurs, ont défilé à Broadway, à New York, en scandant *« non, nous n'irons pas, nous ne nous battrons pas pour Texaco »*, l'une des principales compagnies pétrolières américaines.

A Tokyo, plus de vingt-trois mille personnes ont protesté dimanche contre l'éventuel envoi de troupes japonaises dans le Golfe, en formant une chaîne humaine qui a presque totalement entouré une base américaine située dans la banlieue. Les manifestants criaient *« déchirez la loi »*, allusion au texte qui prévoit la possibilité d'envoyer les troupes japonaises à l'étranger. – *(AFP, AP.)*

□ **Troupes japonaises à l'étranger : mise en garde chinoise.** – Pékin a appelé Tokyo, samedi 20 octobre, à *« agir prudemment »* quant à un éventuel envoi de troupes à l'étranger, selon l'agence Chine nouvelle, qui cite un représentant du ministère chinois des affaires étrangères. Ce dernier a ajouté que cette éventualité suscite *« l'anxiété dans les pays asiatiques »*. – *(AFP.)*



LA CRISE DU GOLFE

Les Français ne veulent pas rejouer « le Désert des Tartares »

Le dispositif « Daguet » est plus mobile. La 6e DLB, notamment, devrait se rapprocher de la Cité-du-Roi-Khaled, s'éloignant ainsi un peu plus de la frontière koweïtienne

Le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, a rencontré samedi 20 octobre à Paris M. Jean-Pierre Chevènement. Lors d'une conférence de presse commune, M. Cheney a noté que les effets économiques de l'embargo commençaient à se faire sentir en Irak. L'embargo pourrait dans l'avenir « avoir un impact significatif sur la capacité de M. Saddam Hussein à maintenir sa machine de guerre déployée au Koweït », a-t-il dit. D'autre part, le chef d'état-major des armées américaines, le général Colin Powell, devrait être reçu cette semaine par son homologue français, le général Maurice Schmitt.

RYAD

de notre envoyé spécial

« *Au sein de l'ensemble des forces qui participent à la défense du nord de l'Arabie saoudite* (sur le grand axe Koweït Ville-Cité-du-Roi-Khaled-Ryad), *le dispositif français « Daguet »* (1) *est et doit rester d'une grande mobilité. Sa situation précise à un moment donné dans l'espace que les Saoudiens nous ont confiée ne peut être interprétée comme une avancée ou un recul. Si on le déplace, c'est qu'il faut nous familiariser avec tous les terrains* », nous a déclaré, dimanche 21 octobre, à l'ambassade de France à Ryad, le général Maurice Schmitt.

Arrivé la veille dans la capitale saoudienne, le chef d'état-major des armées a pris connaissance sur place des « interprétations » faites en France dans les médias du glissement vers le sud de la 6e division légère blindée (région d'Hafar-al-Batin, 300 kilomètres au nord de Dahran).

Dans le courant de cette semaine, vraisemblablement, la 6e DLB devrait, en effet, se rapprocher de la Cité-du-Roi-Khaled, prenant ainsi un peu plus de recul par rapport à la frontière koweïtienne au-delà de laquelle se trouvent massées dans ce secteur, en première ligne, plusieurs divisions d'infanterie irakiennes, et, en deuxième ligne, des divisions blindées. Une nouvelle division d'infanterie forte de 13 000 hommes avait, il y a peu, pris position face au dispositif « Daguet » (*le Monde* du 20 octobre).

Le PC et les troupes du « patron » de la 6e DLB, le général Mouscardès, étaient-ils trop proches de la frontière koweïtienne alors que certaines forces arabes n'occupaient pas encore leur créneau en première ligne ? « *Il n'y a pas de retrait du dispositif français* », insiste le général Schmitt en trouvant curieux le fait que l'on puisse s'étonner qu'une division appartenant à la Force d'action rapide (FAR), dont la caractéristique est la légèreté et la mobilité, soit au diapason de sa vocation en ne se figeant pas dans le sol.

Un réflexe de survie

Le général Schmitt écarte également l'interprétation selon laquelle les Français préféreraient s'éloigner, dans le même temps, des positions syriennes qui se trouvent sur leur flanc droit. « *Nous avons de bonnes liaisons avec les Syriens comme avec les Egyptiens et avec les Saoudiens bien sûr,* affirme-t-il. *La même menace pèse sur nous et cela fédère.* »

De son côté, le général de corps d'armée Michel Roquejeoffre, commandant interarmées de l'opération « Daguet », rappelle que les Français, qui ont reçu des Saoudiens un espace à gérer au nord du pays, ont bien l'intention de le faire en jouant de leurs atouts face à la menace irakienne. « *Contrairement à certains de nos partenaires, nous ne sommes pas conçus pour nous enterrer et attendre. Ici, ce n'est pas pour nous* le Désert des Tartares. *Nous ne sommes pas comme Drago* (2) *dans des casemates, immobiles, l'œil fixé sur la ligne d'horizon. Nos hélicoptères décollent, nos chars sortent, nos hommes patrouillent. Bouger dans ce cadre du désert est un réflexe de survie.* »

A quand la relève ?

Réflexe de survie mais également hygiène physique et mentale pour des hommes soumis à rude épreuve. Même si la température est tombée à 37 degrés le jour (avec un différentiel de plus de 20 degrés avec la nuit), les conditions climatiques restent particulièrement dures, notamment dans le désert où la poussière de sable ocre est reine.

La loi islamique en vigueur ne simplifie pas, d'autre part, la vie pour ceux qui appartiennent au *PC de Ryad ou qui se trouvent sur* la base aérienne d'Al Yufuf (200 kilomètres d'Amman). Quant à ceux qui sont positionnés dans le désert, l'entraînement intensif est un palliatif à la difficulté de trouver des distractions. « *On durera !* », affirme le général Schmitt, quand on évoque devant lui les risques d'usure des hommes et du matériel si la crise perdure.

Au PC d'Arenas (6e DLB dans le désert) ou sur la base d'Al Yufuf, le professionnalisme des troupes françaises présentes donne du crédit aux propos du chef d'état-major. Mais la question de la relève se posera si une issue n'est pas trouvée à la crise actuelle. Une question que les risques de tension en d'autres points du globe (Afrique ou ailleurs) rend complexe pour une armée française dont les composantes professionnelles ne sont pas légion...

« *La France pourra relever ses troupes. Dans combien de temps ? Quatre mois ? Six mois ? Je ne sais pas : ce n'est pas à mon niveau que cela se décide* », précise le général Roquejeoffre. Il confirme, comme tous les cadres et hommes du rang français rencontrés à Ryad, dans le désert ou sur la base d'Al Yufuf, où se trouvent Jaguar et Mirage, que ce qui se passe ici est d'un type nouveau.

Les difficultés classiques d'une projection longue distance outre-mer sont augmentées de toutes les menaces du combat sur un théâtre d'opérations du type Centre Europe (accumulation d'armement, guerre électronique, chimique, etc.). A cela s'ajoute la découverte d'un pays immense et mystérieux pour lequel une connaissance livresque et des références anciennes ne suffisent pas.

Compte tenu de la mosaïque des forces en présence côté saoudien, de la dispersion des troupes françaises – « *cela pose un problème plus financier qu'opérationnel* », note le général Schmitt, – des impératifs de coordination entre alliés, de l'indispensable bonne liaison avec les autorités saoudiennes très soucieuses du respect de leur souveraineté, sans compter les contraintes d'entraînement face à un adversaire potentiel, le soldat français version Golfe 1990 se doit d'être à la fois un solide guerrier, un habile diplomate et un fin psychologue.

« *C'est vrai qu'en venant ici nous avions en tête nos références de l'Afrique ou du Liban. En fait, rapidement, j'ai laissé tomber le référentiel que je m'étais forgé après plus de trente ans de service,* explique le général Roquejeoffre. *Il faut aborder ce pays avec un esprit neuf, savoir faire preuve de modestie. C'est la seule façon d'apprendre et de forger un nouveau référentiel qui soit efficace.* »

PIERRE SERVENT

(1) Avant le renforcement qui devrait intervenir dans les semaines prochaines et qui consistera en l'envoi, dans un premier temps, de nouveaux hélicoptères anti-chars et de chars légers à roues supplémentaires, le dispositif « Daguet » compte aujourd'hui plus de 5 200 hommes.

(2) Il s'agit du héros du livre le Désert des Tartares, écrit en 1940 par Dino Buzzati.

PROCHE-ORIENT

Jérusalem dans l'engrenage des violences

Suite de la première page

MM. Benvenisti et Nusseibé voyaient juste : la situation ne cesse de se dégrader à Jérusalem. La haine et l'intolérance entre communautés y croissent au rythme, accéléré, des attentats et des affrontements. Depuis plusieurs mois – peut-être un an – le cycle de la violence et de la contre-violence s'y installe chaque jour un peu plus solidement, fonctionnant avec une automaticité terrible, sans qu'aucune perspective politique ne paraisse susceptible d'enrayer cette mécanique qui rappelle celle de Belfast.

Militant islamiste

La police avait prévenu : les événements du lundi 8 octobre – vingt et un Palestiniens tués sur l'Esplanade des mosquées, troisième lieu saint de l'islam – susciteraient des actes de vengeance. Ces jours derniers, des tracts du mouvement islamiste Hamas appelaient les Palestiniens des territoires occupés à *« tuer des juifs »*. Pas *« des colons ou des soldats israéliens »*, comme souvent le disaient les communiqués nationalistes, mais *« des juifs »* – évolution sémantique témoignant du dérapage évoqué par MM. Benvenisti et Nusseibé.

Un peu avant 7 heures, dimanche 21 octobre, un Palestinien de dix-neuf ans, originaire de la région de Bethléem, en Cisjordanie, s'est rué dans les ruelles aux noms bibliques de Baka-ancien quartier arabe, – à Jérusalem-Ouest, et, en dix minutes, a tué trois passants à coups de poignard. A la bouche, un seul cri : *« Allah U Akbar »* (Dieu est grand). La première victime a été une jeune fille de dix-huit ans qui sortait tout juste de chez elle. Après l'avoir frappée mortellement, le Palestinien a blessé un enfant de treize ans, Avikam – petit-fils du grand poète Abba Kovner, qui fut un des chefs de la révolte du ghetto de Vilnius contre les nazis. Un coup fatal a ensuite été porté à un troisième Israélien, un fleuriste.

Un policier, résident d'un immeuble voisin, est alors descendu dans la rue. Il a tiré un coup de semonce en l'air, puis touché le Palestinien aux jambes avant d'être à son tour mortellement blessé dans un corps à corps avec son agresseur. Celui-ci était arrêté quelques secondes plus tard par la foule, porteur d'une dague à la lame de 40 centimètres de long. Se présentant comme un militant islamiste, il a indiqué aux policiers avoir agi de sa propre initiative *« pour venger les morts de l'Esplanade des mosquées »*. Cela n'a pas empêché deux revendications, venant de l'étranger, au nom de Force-17, une milice dépendant du Fatah de Yasser Arafat, et du Djihad islamique.

Immédiatement, la police a dépêché quelque deux mille hommes dans les quartiers mixtes de la ville. Il s'agissait d'interdire la répétition des violences qui éclatèrent en août : un passant palestinien, un père de famille de Bethléem, avait été battu à mort par la foule descendue dans la rue à l'annonce de l'assassinat de deux jeunes Israéliens. Le déploiement policier n'a pas empêché certaines scènes, isolées, devenues familières à Jérusalem : des travailleurs palestiniens occupés sur les chantiers de la zone industrielle proche de Baka – là même où l'agresseur était employé – ont été malmenés. Des voitures de Cisjordanie ont été bombardées à coups pierres, au cri de *« Mort aux Arabes »*. Des journalistes ont été pris à partie, cependant qu'une femme hurlait : *« Ce n'est pas une vingtaine mais des centaines d'Arabes qu'il aurait fallu tuer au Mont du temple »*. A la nuit tombée, trois Israéliens, militants du parti d'extrême droite Kach, ont blessé un Palestinien à coups de couteau.

La peur d'autres « bains de sang »

Mesure exceptionnelle et qui témoigne du climat de peur installé dans la ville : pour éviter tout affrontement inter-communautaire, la police a décidé d'interdire l'accès à Jérusalem, au moins lundi, à tous les Palestiniens des territoires occupés.

Plusieurs membres du gouvernement ont appelé à l'instauration de la peine de mort. Certains ont réclamé une modification des consignes de tir dans la police qui obligent à des coups de semonce avant d'ouvrir le feu sur un agresseur. Le ministre de la police, M. Ronnie Milo (Likoud), a assuré que le Conseil de sécurité de l'ONU, en condamnant Israël, et uniquement Israël, dans l'affaire du Mont du Temple, avait encouragé des meurtres comme celui de dimanche. Porte-parole d'une partie de la gauche, le député Deddy Zucker (Ratz) a observé : *« Jérusalem est en pleine tourmente (...), le niveau de désespoir et de frustration accumulé de part et d'autre est tel que cela ne peut conduire qu'à de nouveaux bains de sang. »*

ALAIN FRACHON

ASIE

MALAISIE : troisième mandat pour M. Mahathir

Le premier ministre a obtenu une majorité des deux tiers aux élections législatives

Au pouvoir depuis 1981, le premier ministre, M. Mahathir, a remporté une troisième victoire électorale le week-end dernier. Le Front national, la coalition qu'il dirige, comptera au moins 127 députés sur les 180 du Parlement.

M. Mahathir voulait conserver la majorité des trois quarts dont disposait la coalition gouvernementale à la chambre basse de Kuala-Lumpur. Il devra se contenter de celle des deux tiers, ce qui est l'essentiel et représente un net succès compte tenu de l'âpreté de la campagne électorale et de la poussée du fondamentalisme musulman au Kelantan. Dans cet Etat septentrional, fief du prince Razaleigh Hamzah, chef du Semangat 46 et dirigeant de la coalition d'opposition, cette dernière a remporté les 13 sièges parlementaires fédéraux et les 39 sièges de l'assemblée de l'Etat, auparavant contrôlée par le Front national. Le Parti Islam (PAS, fondamentaliste) a remporté à lui seul 24 de ces sièges régionaux. Il a obtenu en outre 6 des 13 sièges de députés fédéraux du Kelantan.

Un autre Etat est désormais contrôlé par l'opposition, le Sabah (Est). La majorité revient au parti chrétien Bersatu Sabah (PBS), passé à l'opposition la semaine dernière. Deux ministres ont été battus, le ministre de la défense, M. Ahmad Rithaudeen, dans le Kelantan, et le ministre des sciences, de la technologie et de l'environnement, M. Stephen Yong, dans l'Etat de Sarawak (Est). M. Mahathir a été réélu triomphalement dans son fief de Kubang-Pasu (Etat de Kedah), et le chef de l'opposition, M. Razaleigh, a été élu député du Kelantan.

L'élection avait été précédée d'une campagne très vive sur les questions raciales et religieuses. Il s'agissait du huitième scrutin trente-trois ans après l'indépendance. Les huit millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour élire les 180 membres du Parlement fédéral, ainsi que les 351 députés régionaux de 11 des 13 Etats de la Fédération de Malaisie. Un siège au Parlement fédéral n'avait pas encore été attribué, lundi 22 octobre, en milieu de journée. – *(AFP, Reuter.)*

CORÉE : malgré le développement de relations commerciales

La Chine ne semble pas prête à reconnaître le régime de Séoul

Pékin a annoncé, la semaine dernière, l'envoi de deux délégations de haut niveau à Pyongyang pour participer aux cérémonies du quarantième anniversaire de l'entrée des troupes chinoises dans la guerre de Corée, qui débutent mercredi 24 octobre.

PÉKIN

de notre correspondant

Survenant le 24 octobre, jour même où la deuxième série d'entretiens inter-coréens s'achevait dans la capitale Nord-coréenne, l'annonce des visites de délégations chinoises en Corée du nord est destinée à manifester le soutien mesuré mais obligé de la Chine à Pyongyang. Les délégations, dirigées par MM. Li Tieying, membre du bureau politique du PC, et Peng Chong, vice-président du Parlement, suivent celle menée par M. Song Ping, important responsable conservateur, qui a pris part au début du mois aux cérémonies d'anniversaire de la fondation du Parti des travailleurs, le PC de Pyongyang.

La Chine souhaite s'insérer dans le processus de détente en Asie du Nord-Est. Pour des raisons surtout économiques, elle se rapproche de la Corée du Sud. Pékin et Séoul devraient prochainement échanger des représentations commerciale et consulaire, rendues nécessaires par le volume croissant de leurs échanges et la présence de bureaux de liaisons commerciales au niveau provincial dans chacun des deux pays. La Corée du sud constitue pour Pékin une solution de rechange intéressante sur le plan des ressources financières, les deux pays étant, de plus, liés par une même méfiance à l'égard du Japon.

D'un autre côté, Pékin reste extrêmement prudent dans la manière de présenter la chose à son allié nord-coréen. Les Chinois ont certes infligé une rebuffade calculée au maréchal Kim Il-sung lorsque celui-ci a formulé, durant sa visite secrète à Shenyang (l'ex-Moukden) à la mi-septembre, des exigences jugées excessives à Pékin. Le « Grand Leader » souhaitait demander à M. Deng Xiaoping en personne de réduire la publicité dont le régime du Sud pouvait bénéficier aux Jeux asiatiques de Pékin. Il n'a été reçu que par le chef en titre du PC, M. Jiang Zemin, qui ne semble lui avoir fait aucune concession.

Le problème de Taïwan

Mais Pékin semble condamné pour le moment à présenter son influence modératrice comme un soutien indéfectible aux *« efforts inlassables »* de son allié, ainsi que l'a redit le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, aux Nations unies le 28 septembre. M. Qian s'est toutefois réjoui des conversations inter-coréennes au niveau des premiers ministres en plaçant les deux Etats sur un plan d'égalité : *« Nous souhaitons que le Nord et le Sud de la Corée y voient un point de départ pour réduire davantage, par le dialogue, l'antagonisme et l'incompréhension dans le but de parvenir à une réunification pacifique du pays »*.

Contrairement à Moscou, il serait surprenant que Pékin aille très vite dans la reconnaissance de Séoul. En premier lieu, l'hypothèse de la *« reconnaissance croisée »* du Nord et du Sud par leurs partenaires réciproques, pose un problème particulier à la Chine : celui de Taïwan, qui entretient des relations pleines et entières avec Séoul, et pourrait être tentée de jouer du précédent pour sortir de son propre isolement diplomatique.

De plus, la guerre de Corée, qui a fait près d'un million de morts chinois, reste un souvenir cuisant pour la génération de la Longue marche, sur laquelle repose l'alliance avec le Nord. En outre, le « Grand Leader » a été le premier dirigeant dans le monde à féliciter bruyamment M. Deng d'avoir écrasé la *« rébellion contre-révolutionnaire »* de 1989 à Pékin. Quelqu'encombrante que soit cette amitié avec un régime déconsidéré et économiquement ruineux, trop de choses devraient être remises en cause pour que Pékin y renonce à court terme. En revanche, il ne fait aucun doute que la Chine verrait d'un très mauvais œil M. Kim junior, fils de son père, monter sur le trône communiste coréen.

FRANCIS DERON

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : une offre de M. Najibullah rejetée.** – Le gouvernement des moudjahidin basé à Peshawar (Pakistan) a annoncé, dimanche 21 octobre, avoir refusé une offre de partager le pouvoir avec le président Najibullah. Cette proposition lui a été faite lors d'une rencontre en Inde fin août, en marge d'une visite officielle du président afghan à New-Delhi. C'est la première fois que le gouvernement basé à Peshawar reconnaît avoir eu un contact avec les autorités de Kaboul. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : meurtre d'un parent de Mᵉ Mecili.** – Le meurtre, dans des circonstances mystérieuses, d'un parent de Mᵉ Ali Mecili, tué, le 15 octobre, par balle dans un bar de la périphérie d'Alger, pourrait avoir un lien avec l'assassinat de l'avocat franco-algérien dans le hall de son immeuble à Paris, en avril 1987, a indiqué, dimanche 21 octobre, M. Hocine Aït-Ahmed, chef du Front des forces socialistes (FFS), et auteur d'un livre paru en France sur son assassinat. Il a annoncé que son mouvement chercha à *« faire toute la lumière »* sur ce meurtre . et a exprimé ses craintes que l'enquête officielle *« soit étouffée ou traîne en longeur »*. – *(AFP.)*

□ **BÉNIN : référendum constitutionnel à la mi-décembre.** – Le référendum sur le projet de constitution, qui prévoit un régime présidentiel, aura lieu à la mi-décembre, vient-on d'apprendre à Cotonou. Initialement prévu en août, ce référendum a déjà été reporté à deux reprises. - *(AFP.)*

□ **BIRMANIE : des bonzes ignorent un ultimatum de la junte.** – Des bonzes ont refusé l'ultimatum des autorités qui leur donnaient jusqu'à dimanche 21 octobre, à minuit, pour dissoudre des sectes *« illégales »* et cesser leur *« boycottage religieux »* des militaires. Le mouvement de protestation, déclenché par la mort de deux bonzes et de deux étudiants, touche les principales villes du pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BRÉSIL : Amnesty International reconnaît s'être trompé.** – Le secrétaire général d'Amnesty International, M. Ian Martin, a adressé le 18 octobre une lettre au président brésilien, M. Fernando Collor, dans laquelle il lui présente ses excuses et reconnaît que l'organisation s'est trompée en affirmant, sans preuves suffisantes, que des milliers d'enfants brésiliens étaient tués chaque année par la police et les escadrons de la mort. – *(AP, Reuter.)*

□ **CAMBODGE : contacts directs entre Phnom-Penh et Pékin.** – Le régime de Phnom-Penh et la Chine, principal soutien des Khmers rouges, ont eu des premiers contacts en septembre, a-t-on indiqué, lundi 22 octobre, de sources officielles dans la capitale cambodgienne. Ces contacts, qualifiés d'*« assez timides »*, ont eu lieu entre le vice-ministre cambodgien des affaires étrangères, M. Sok An, et des officiels chinois à Djakarta, puis à Bangkok *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : Amnesty International dénonce des emprisonnements sans jugement.** – Amnesty International vient de dénoncer, dans un communiqué, l'emprisonnement sans jugement, depuis plus d'un an, de douze opposants dont un ancien ministre de l'Information, le général François Bozize. Selon l'organisation humanitaire, ces douze personnes – dont certaines auraient été battues en prison – sont détenues dans des prisons militaires.

□ **CHINE : le président de l'Assemblée à Londres en novembre.** – M. Wan Li, président de l'Assemblée populaire nationale, se rendra en Grande-Bretagne en novembre et y rencontrera Mᵐᵉ Thatcher, a-t-on appris, lundi 22 octobre, de source officielle à Pékin. M. Wan Li sera la plus importante personnalité chinoise reçue en Occident depuis le massacre de Pékin en juin 1989. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU SUD : libération du pasteur Moon Ik-hwaan.** – Condamné en octobre 1989 à dix ans de détention pour s'être rendu en Corée du Nord, le pasteur protestant Moon Ik-hwan, âgé de soixante-douze ans, a été libéré, samedi 20 octobre. Il souffre de problèmes cardiaques et d'une affection thyroïdienne. – *(AFP.)*

□ **GABON : contestations électorales.** – Le MORENA des Bûcherons, le parti d'opposition du Père Paul Mba Abessolé, a annoncé, dimanche 21 octobre, dans un communiqué, qu'il *« refusait »* les élections législatives qui avaient lieu ce même jour, *« quels qu'en soient les résultats »*. Il affirme avoir constaté de nombreux vices de forme dans le déroulement du scrutin. – *(AFP.)*

□ **GUATEMALA : la candidature à la présidence du général Rios Montt rejetée.** – La Cour constitutionnelle du Guatemala a rejeté la candidature à l'élection présidentielle du 11 novembre du général Rios Montt, ancien dictateur du pays. Membre de la secte chrétienne fondamentaliste l'Eglise du Verbe, basée aux Etats-Unis, le général, qui partait favori avec 30 % des intentions de vote, a appelé à la *« résistance pacifique »* contre cette décision. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le Sénat décide de bloquer la moitié de l'aide militaire au Salvador

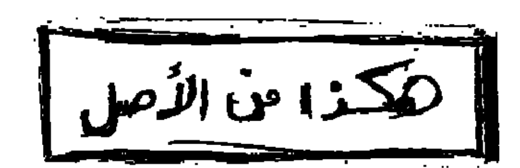
Le Sénat américain a décidé de geler la moitié des 85 millions de dollars de l'aide militaire accordée au Salvador, dans le but d'obliger le gouvernement salvadorien et la guérilla du Front Farabundo-Marti de libération nationale à discuter d'un cessez-le-feu. Cette décision a été bien accueillie au Salvador, y compris par le gouvernement de M. Alfredo Cristiani. Ce dernier a déclaré, samedi 20 octobre, qu'il voyait là un *« soutien »* au processus de paix. L'évêque auxiliaire de San-Salvador, Mgr Gregorio Rosa, a eu une réaction également favorable. L'amendement du Sénat prévoit de débloquer la somme gelée au cas où la guérilla refuserait de négocier, et si c'était le gouvernement qui adoptait cette position, de supprimer l'ensemble de l'aide.

D'autre part, des négociateurs de la Chambre des représentants et du Sénat, à Washington, sont tombés d'accord vendredi 19 octobre sur la poursuite de l'aide secrète américaine aux rebelles angolais, cambodgiens et afghans.

S'agissant de l'Angola, les négociateurs ont accepté la fourniture d'environ 60 millions de dollars d'aide militaire à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée au régime communiste de Luanda). La moitié de cette aide pourra cependant être suspendue si des élections libres sont organisées dans ce pays, avec la participation de l'UNITA comme parti politique.

Pour le Cambodge, l'aide d'environ 13 millions de dollars par an à la résistance non communiste en lutte contre le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh prendra fin au début de l'année prochaine et sera transformée en aide humanitaire.

Enfin, l'aide aux moudjahidins afghans sera diminuée et sera versée en deux fois, à six mois d'intervalle. Elle pourra être interrompue au milieu de l'année si Moscou et Washington décident de suspendre leur aide aux parties qu'ils soutiennent. – *(AFP.)*



هكذا من الاصل

EUROPE

URSS : les opposants se regroupent

Naissance du mouvement Russie démocratique

Une nouvelle force politique est née en URSS. A l'issue de quarante-huit heures de débats, le plus souvent confus et contradictoires, quelque deux mille délégués, représentant une cinquantaine de partis et groupes de l'opposition libérale russe, ont en effet décidé, dimanche 21 octobre, de « coaliser » leurs organisations au sein d'un mouvement baptisé Russie démocratique.

MOSCOU

de notre correspondant

L'avenir de ce mouvement est encore loin d'être assuré, car s'il s'agit là de la plus ample tentative jamais lancée de regroupement de l'opposition démocratique, ses bases semblent encore très fragiles. Ce congrès constitutif n'est ainsi pas même parvenu à élire une direction, qui ne devrait être mise en place que dans un mois. Quant au programme de cette coalition, il est à peu près aussi inexistant que celui du PCUS – le parti auquel elle entend offrir une alternative.

Convoqué en large part sur proposition de l'historien et député Iouri Afanassiev, qui a bénéficié là d'un actif soutien de l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*, ce congrès constitutif n'en est pas moins, pour trois raisons, un événement politique d'importance.

La première est qu'il vient confirmer l'extraordinaire rapidité avec laquelle se meuble le nouvel échiquier soviétique. Toutes les semaines, de nouvelles organisations apparaissent, se regroupent et s'affirment, d'abord localement, puis de proche en proche, régionalement et, éventuellement, nationalement. Toutes sans exception redécouvrent la politique, c'est-à-dire tant l'évolution des grands courants européens que l'art de la liberté et le jeu des partis. C'est l'enfance de la démocratie, et si l'adolescence qui s'amorce déjà a, très logiquement, bien des aspects immatures, il reste qu'après soixante-dix ans « de décervelage », les choses vont beaucoup plus vite qu'on aurait pu le croire.

Soutien à Eltsine

A l'heure de l'effondrement du Parti communiste, c'est en soi une donnée capitale, et ce congrès vient, en deuxième lieu, confirmer une autre tendance lourde – l'échec des tentatives de regroupements politiques pan-soviétiques. Puisant dans l'histoire et leur universalisme naturel, certains courants – la social-démocratie essentiellement – ont voulu se reconstituer dans l'ensemble de l'union, mais ces tentatives ont tourné court.

A l'heure où le PCUS lui-même éclate en partis républicains tantôt plus conservateurs, tantôt plus réformateurs que le centre, mais toujours de plus en plus autonomes, l'opposition ne peut plus calquer ses structures sur celles de l'actuelle Union. Dans les Républiques, les différents partis sont donc en train d'apparaître au sein des fronts indépendantistes et, après avoir longtemps vécu sur l'idée qu'elle exprimait, dans l'opposition, la Fédération, la Russie en vient maintenant à affirmer politiquement son identité en regroupant des organisations qui ne se pensaient pas au départ comme spécifiquement russes.

En admettant que cette coalition de la Russie démocratique tienne assez pour s'imposer, elle devrait à son tour éclater un jour en partis aux contours plus nets. Pour les mois à venir, troisième raison de l'importance de l'événement, c'est cependant un mouvement de soutien à M. Eltsine, le président de la Fédération de Russie, qui vient de voir le jour.

Les résolutions adoptées dimanche soir se prononcent ainsi en faveur d'une élection *« aussi tôt que possible »* de M. Eltsine au suffrage universel ; de la défense du Parlement, de la présidence et du plan de réforme économique russes contre toute tentative de la présidence et du Parlement soviétiques de les affaiblir ; d'une « *sécession de la Russie* » en cas d'atteinte à sa « *souveraineté* » par les autorités de l'URSS et de la démission, enfin, du gouvernement de M. Ryjkov.

Les délégués ont également souhaité que le 7 novembre, jour anniversaire de la révolution d'Octobre, soit transformé en « Journée de réconciliation nationale et de souvenir des victimes de la terreur communiste ». Plusieurs villes et régions ont déjà, à travers toute l'URSS, adopté des résolutions de ce type.

BERNARD GUETTA

En Ukraine

Retour d'exil du patriarche Mstislav

Le patriarche Mstislav de l'Eglise orthodoxe autocéphale d'Ukraine, a fait samedi 20 octobre, un retour triomphal à Kiev, après quarante-trois ans d'exil, où il a été accueilli par des milliers de fidèles et des élus de l'opposition. Agé de quatre-vingt-douze ans, le patriarche, qui vivait dans le New-Jersey, a été élu en juin dernier lors d'un synode de cette Eglise, récemment sortie de clandestinité. Fondée au XVII[e] siècle, assujettie au patriarcat de Moscou dès 1686, elle avait retrouvé son indépendance en 1921 avant d'être réprimée sous Staline. Député à la Diète polonaise avant la guerre, emprisonné par les nazis puis réfugié au Canada, le patriarche n'avait pas obtenu jusqu'à ce jour de visa pour l'URSS. *« Nous sommes revenus à l'Ukraine indépendante »*, a-t-il dit à sa descente d'avion. Il s'est aussitôt rendu à la cathédrale Sainte-Sophie de Kiev – transformée en musée – pour y célébrer une messe. – *(AFP, Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : l'IRA revendique l'assassinat d'un protestant.** – L'IRA a revendiqué, dimanche 21 octobre, l'assassinat d'un protestant tué par balles, samedi 20 octobre, à Strabane, au nord-ouest de la province. La victime était un ancien membre du Régiment de défense de l'Ulster (UDR). – *(AFP, AP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : Prague veut liquider le commandement militaire du pacte de Varsovie.** – Le président Vaclav Havel a annoncé, dimanche 21 octobre, qu'il proposerait la *« liquidation du commandement militaire »* du pacte de Varsovie d'ici six mois, lors du sommet de l'organisation les 3 et 4 novembre prochains à Budapest. – *(AFP.)*

Esclaves oubliés

Suite de la première page

Les maîtres jouissent de surcroît, avec la bénédiction du Coran, d'un droit de cuissage sur leurs esclaves. Qu'ils reconnaissent l'enfant né de tels rapports, et celui-ci passe du côté des maîtres. Dans le cas contraire, il devient l'esclave de son père.

Bilal n'a pas non plus de vrai passé. Sa mère ignorait tout des origines de sa famille. Ses aïeux venaient-ils des bords du fleuve Sénégal, de Guinée ou d'ailleurs? Etaient-ils Mandingues, Soninkés, Toucouleurs? Furent-ils achetés ou volés? Qui se souviendrait de ces poussières de vies balayées par les sables après des années d'obscure captivité?

Au cœur du désert, écrasé de soleil et fouetté par les vents, le campement est un monde clos qui n'a guère changé depuis des siècles. Un monde où le mode de vie repose encore sur cette *«pièce»* essentielle du dispositif ethnique, social et économique : l'esclave. Ici, l'existence est fruste pour tous, mais c'est au captif qu'incombent les travaux domestiques et pastoraux. *«Le Maure et sa femme ne travaillent pas»*, constatait Bilal. Un voyage à travers les campements paraît confirmer ce jugement : à l'ombre des tentes, les *bidanes* passent la journée à somnoler, palabrer et boire le thé. Tous ceux, jeunes et vieux, qui s'affairent aux menues tâches et aux corvées sont des Noirs.

Enfant, Bilal a joué avec les gosses du campement, y compris ceux des maîtres. Mais une enfance d'esclave est éphémère. Il n'a pas tardé à recevoir son bâton de berger et à partir chaque matin, dès l'aube, avec les moutons et les chameaux à la recherche d'un peu de verdure. A demi-nu et sans chaussures.

La mort des troupeaux

Daher, le propriétaire de Bilal, était un *« maître méchant »*; qui battait ses captifs pour un oui pour un non, qui les nourrissait mal, qui leur donnait rarement du repos. *«Il y a des Maures qui aiment bien leurs esclaves, certains même qui les traitent comme leurs enfants. Mais il y en a qui les traitent comme des chiens»*, raconte l'adolescent, qui ajoute : *«Certains ne sont pas d'accord avec cette violence. Ils disent : cela fait fuir les esclaves et sans eux nous serons pauvres. Mais les maîtres comme Daher ne les écoutent pas.»*

La hantise de Bilal et des autres bergers était de perdre un animal : *« Si tu perds une chèvre ou un mouton, tu passes la nuit dans le désert à les chercher. Il y a des hyènes, des serpents, et on se blesse les pieds jusqu'au sang. Si un animal meurt de maladie, le maître peut comprendre, mais s'il est perdu on est battu. Pour plusieurs perdus, on peut même faire jaguar.»*

«Faire jaguar», une expression mêlée de terreur qui revient souvent dans la conversation, cela consiste à suspendre le fautif à une branche, la tête en bas, après lui avoir passé un bâton sous les genoux, puis à le frapper en s'acharnant sur la plante des pieds. Bilal, qui affirme avoir subi cette torture, parle longuement des châtiments nombreux et variés infligés aux esclaves.

Ces brutalités engendrent chez les jeunes esclaves une obsession de la fuite, d'autant plus forte que la rumeur d'un monde où les anciens esclaves sont libres parvient malgré tout au fin fond du désert. Bilal n'a jamais entendu dire que l'esclavage était interdit, mais il savait qu'un esclave peut se libérer. Très tôt, sa mère lui a soufflé : quand tu seras grand, il faudra fuir comme ton père. D'ailleurs, alors qu'il n'a pas dix ans, elle donnera l'exemple. *«Elle s'est enfuie sans prévenir*, se souvient Bilal. *Elle a dû faire une bêtise et prendre peur.»* Après son départ, l'enfant vivra avec d'autres esclaves.

Nouvelle abolition

Dans les années 70 et 80, la sécheresse prolongée qui touche tout le Sahel va bouleverser la vie du campement. En quelques années les troupeaux sont décimés; des dizaines d'esclaves s'échappent ou sont libérés; les maîtres appauvris se partagent ceux qui restent. Daher lui-même doit travailler!

Des années plus tard, la perte d'un mouton va précipiter Bilal dans la fuite. Tout à coup, l'accumulation des brutalités, l'attrait de la liberté et le souvenir de sa mère l'emportent sur les pièges du désert, la peur d'un monde inconnu et la hantise d'être rattrapé (*«si tu pars, je t'égorgerai comme un mouton»*, a menacé Daher). L'enfant court, et dans sa course éperdue il va rencontrer *«le goudron»*, cette route qui coupe le désert comme une ligne de chance, et qui le sauve. Peu importe alors qu'il prenne à gauche ou à droite : sur l'asphalte, les Maures lancés à sa poursuite perdront sa trace.

Quelques heures plus tard, Bilal parvient dans un *«campement»* comme il n'en a jamais vu : un village, avec maisons, magasins et voitures. Un boutiquier maure l'héberge. Un préfet compréhensif facilite son départ pour la capitale.

Dans un premier temps, Bilal vivra chez un policier de Nouakchott, *«gentil comme un père»*. Mais celui-ci est muté et confie l'enfant à un confrère. *«Chez celui-là je travaillais jusqu'à mourir! Il refusait que j'aille à l'école avec ses enfants, il disait : ce n'est pas bon pour toi! Sa femme me battait.»* Bilal est retombé en esclavage, mais on est en ville. Il claque la porte et rejoint une troupe d'enfants des rues. Recueilli par une organisation charitable, il sera placé dans un foyer et scolarisé.

Aujourd'hui, Bilal paraît épanoui et libéré. Reste qu'à la fin de l'entretien, il aura cette remarque qui en dit long sur l'enracinement psychologique de l'esclavage : *«On a le droit d'avoir des esclaves si les esclaves le veulent bien, mais on n'a pas le droit de les traiter comme des chiens.»*

Dans l'immensité du désert des Maures, ces nomades farouchement libres, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants restent privés de liberté. Sans doute les *abd* soumis comme Bilal à une sujétion totale (sans droits, sans égards, sans salaire) sont-ils désormais une minorité. Mais ils n'ont pas disparu. Dix ans après la *«dernière»* proclamation d'abolition, l'esclavage est loin d'être *«une pratique du passé»* en République islamique de Mauritanie. Et s'il subsiste, sous une forme atténuée, chez les ethnies négro-africaines peuls et soninkés, il est d'abord le fait des Maures.

Depuis longtemps proscrit par la communauté des nations (notamment par l'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme) et officiellement aboli à trois reprises par Nouakchott, l'esclavage a *«continué à bénéficier en fait d'une large tolérance de la part des autorités coloniales puis mauritaniennes jusqu'à présent»*, remarque le sociologue Abdel Wedoud Ould Cheikh. Pendant près d'un siècle, les velléités abolitionnistes n'ont pas manqué, mais la panoplie juridique a peu servi.

Certes, les ventes d'esclaves sont terminées depuis des années, du moins sur la place publique, et les enlèvements d'enfants ne sont plus si fréquents. Quant aux vieux esclaves dont parle Saint-Exupéry dans *Terre des hommes*, ceux qui ne valent même plus leur nourriture, il est rare de nos jours qu'ils soient purement et simplement condamnés par leurs maîtres à cette *«liberté démesurée»* : aller mourir de faim, sagement allongés à l'écart des tentes.

Depuis une vingtaine d'années, la sécheresse a entraîné la mutation sans précédent d'une société dont les bases reposaient sur l'esclavage. A mesure que les troupeaux étaient décimés, le mouvement de sédentarisation s'est amplifié. En deux décennies la proportion nomades/sédentaires, qui était de deux tiers/un tiers pour l'ensemble du pays, s'est inversée. La population de Nouakchott a décuplé. Elle dépasse aujourd'hui 500 000 habitants; plus du quart de la population mauritanienne!

A la tête du client

Le malheur des Maures a profité à leurs esclaves. Parce qu'il est moins facile de pratiquer l'esclavage en ville et parce que les maîtres ruinés n'ont plus les moyens d'entretenir leurs captifs (certains se font même entretenir par eux), beaucoup, bon gré mal gré, vont les *«libérer»*. Les uns se retrouveront sur le marché du travail; d'autres iront chercher fortune au Sénégal; d'autres encore, à l'occasion de la guerre contre le Front Polisario, s'enrôleront dans l'armée. Tous, par un biais ou un autre, entameront un processus d'émancipation d'autant plus irréversible qu'il coïncide avec l'émergence d'une économie moderne.

Reste que ces bouleversements, outre qu'ils ne devaient pas grand-chose à la volonté politique, étaient insuffisants en eux-mêmes pour résoudre le problème. La persistance esclavagiste était même à ce point évidente qu'en juillet 1980 le gouvernement du colonel Haidallah sentit la nécessité de proclamer une nouvelle *«abolition définitive»* de l'esclavage dans tout le pays.

Pourquoi cet aveu, aussi inattendu qu'embarrassant, et qu'en est-il dix ans après? Le décret d'abolition apparaît surtout comme une parade ponctuelle à la pression des évènements. A l'époque, deux dangers menaçaient. A l'extérieur, la communauté internationale s'exaspérait de la pérennité d'une pratique universellement condamnée; or la Mauritanie, pauvre parmi les pauvres, a toujours dépendu de l'aide étrangère. A l'intérieur, le mouvement «El Hor» (Liberté), fondé par des affranchis pour promouvoir une véritable émancipation, gagnait du terrain. En 1980, la vente publique d'une esclave sur le marché d'Atar avait suscité des manifestations.

Le décret d'abolition a permis aux autorités de faire baisser la pression sur les deux fronts. Mais ses résultats restent très en-deçà des espoirs suscités. En 1984, une mission de l'ONU constatait l'absence de mesures spécifiques en faveur des esclaves. Quant aux organisations spécialisées, comme la Société anti-esclavagiste de Londres, elles considèrent que les estimations faites au début de la décennie, *«100 000 esclaves complets plus 300 000 semi-esclaves et ex-esclaves»*, restent d'actualité.

Il n'est pas facile d'aborder la question avec les autorités; *a fortiori* dans un contexte rendu explosif par les affrontements ethniques d'avril 89, qui ont mis la Mauritanie et le Sénégal au bord de la guerre. On parle d'*«histoires d'un autre âge»*, de *«phantasmes blanc-noir et arabe-africain»*, de propagande extrémiste. Au mieux, on admet de simples *«séquelles»* d'une pratique révolue. On souligne, en revanche, les progrès faits par les affranchis en matière de développement rural et de promotion administrative; on invite à rencontrer les rares *haratines* promus à des postes de responsabilité, à commencer par un ou deux ministres, symboles du changement pour les uns, simples alibis pour les autres. Mais de mesures anti-esclavagistes, concrètes et spécifiques, point!

«C'est encore souvent à la tête du client, remarquait en privé un fonctionnaire maure. *«Tel brigadier ramènera l'esclave échappé chez son maître, tel autre dira à ce dernier : l'esclavage, c'est fini. L'administration n'a jamais été claire ni courageuse en la matière.»*

Il nous faut des martyrs

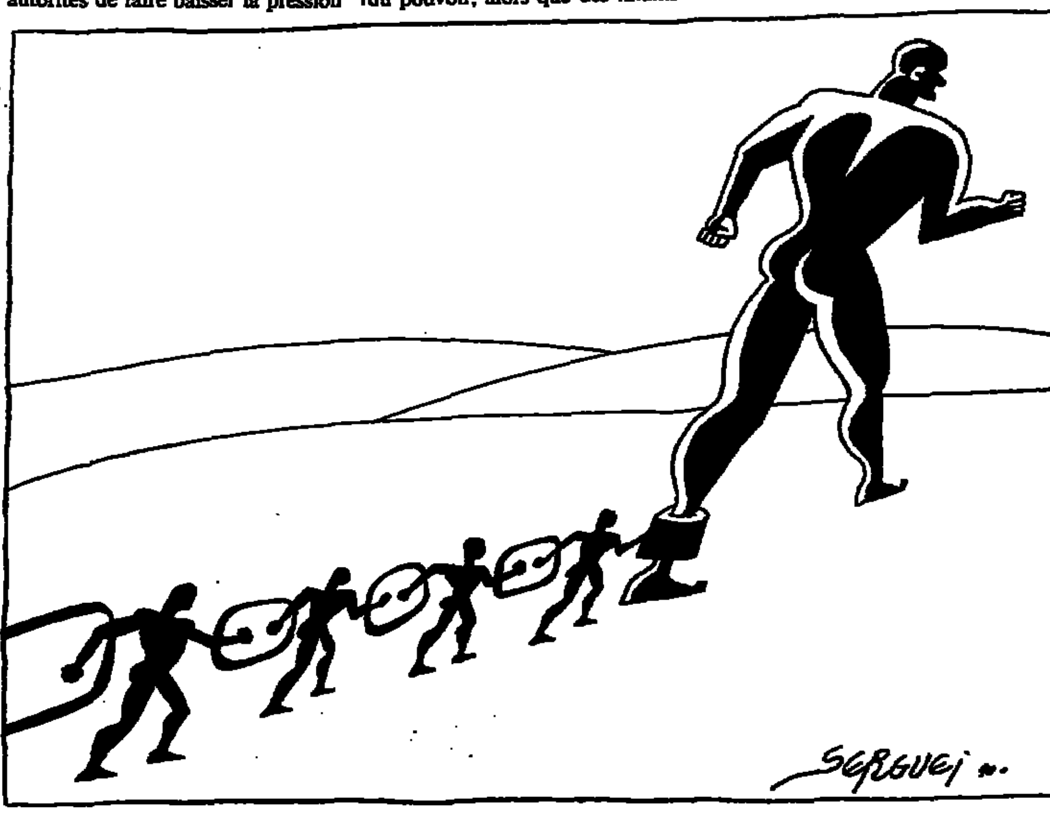
Comment en serait-il autrement, au-delà de la rhétorique, alors que la caste esclavagiste garde le monopole du pouvoir, alors que des imams et des cadis (les juges musulmans) invoquent le Coran pour perpétuer l'esclavage et, du même coup, pour récuser les grands textes condamnant sa pratique, alors qu'à de rares exceptions près les organisations internationales, paralysées par la mauvaise volonté des Etats, en sont réduites à débattre en vase clos?

L'inaction politique freine les prises de conscience et conforte des pesanteurs sociales considérables. Au-delà des mots et des apparences, les traditions, comportements, habitudes et tabous liés à l'esclavage (notamment en matière de mariage et d'enterrement) ont la vie dure. D'autant plus que, par la force des choses, la culture des maîtres est depuis longtemps celle des esclaves.

On comprend alors pourquoi des milliers de jeunes *haratines* instruits n'arrivent pas à délivrer leurs parents de l'obscur consentement de la servitude; pourquoi dans les campagnes les maîtres récupèrent si facilement les réformes à leur profit, quand ils ne font pas de même avec leurs affranchis par le biais d'un servage à peine différent de l'esclavage; ou encore pourquoi les *haratines* se retrouvent aux côtés de leurs maîtres, face à leurs *«frères de race»*, dans les conflits opposant Maures blancs et Négro-Africains. Et en cas d'élection beaucoup voteront *«naturellement»* pour leurs anciens maîtres...

«Aujourd'hui, beaucoup d'affranchis sont économiquement indépendants. Mais, socialement et psychologiquement, ils restent dans la catégorie des esclaves», constatait Fatouma, une jeune *haratine* dont les parents, malgré toutes ses exhortations, répugnent à rompre avec leur maître. Elle faisait ainsi écho à Bilal, pour qui, *«même quand il est libre, un esclave reste un esclave»*.

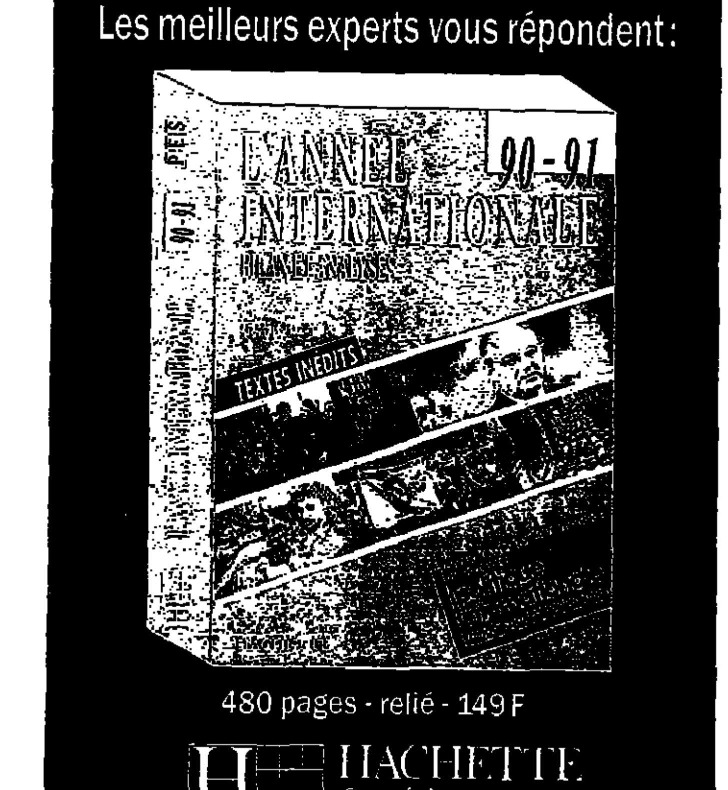
Cet état d'esprit, plus répandu qu'on ne l'imagine chez les esclaves, traduit chez leurs maîtres une certitude absolue. Cela, Elie l'illustre parfaitement. Maure blanc de la plus basse caste, hospitalier et chaleureux, mais pauvre comme Job, Elie est depuis longtemps incapable de subvenir aux besoins de *«ses»* esclaves, qui vivent à leur guise loin de lui. Il n'en est pas moins convaincu, lui aussi, que *«l'esclave reste un esclave»*. *«Ce n'est pas une question de temps»*, c'est dans l'ordre des choses. *«Même s'il devient président, mon esclave reste mon esclave. Lui sait bien qu'il m'appartient, et moi aussi.»*



D'un côté, malgré toutes les difficultés, les mentalités et les situations continuent à évoluer. Animées par une volonté d'émancipation, les nouvelles générations de *haratines* rejettent les formes de sujétion traditionnelles. Certains militent pour un éveil politique, affirment leur négritude et forgent des liens avec le monde noir. D'aucuns rêvent même d'en découdre : *«Il nous faut des martyrs, et un jour nous en aurons»*, nous disait une militante dont le mari est en prison.

De l'autre côté, tout paraît bloqué. Arc-boutés sur le passé et murés dans d'orgueilleuses certitudes, les *bidanes* entendent préserver l'ordre maure contre vents et marées. Pourtant, sans même parler ici de morale, ni le temps ni le nombre ne sont de leur côté. Les autorités ont beau cacher les résultats des derniers recensements, le verdict de la croissance démographique – sinon déjà celui de l'Histoire – est clair : face aux esclaves et aux affranchis, les maîtres sont, chaque jour un peu plus, une minorité.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX



Un pavé dans la mare

«François! François!» La troupe de petits pouilleux a quitté le carrefour et se précipite vers la 4 x 4 bleu marine. Tous parlent en même temps. Derrière son volant, François écoute en souriant.

Ahmed est de nouveau en prison pour vol à la tire; Boxeur et Abdul, après avoir piqué un sac à main au marché, se sont défoncés à la *«guinze»* (diluant); Momo s'est fait draguer par un coopérant étranger; Boubacar roule vers le sud pour tenter, une fois de plus, de retrouver sa mère; Dakar, qui s'est fait tabasser par une bande rivale, tremble de fièvre près de la voiture.

Tous les jours, François Lefort, un Français de quarante-quatre ans, prêtre et médecin, prend le pouls du microcosme des enfants des rues de Nouakchott. Et demande, au besoin, un coup de main. Hier, il a repéré trois enfants endormis dans un dépotoir. Il faut les retrouver, leur remettre des vêtements chauds, leur dire où il habite pour qu'ils puissent passer la nuit à l'abri et parler de leurs besoins.

Les gamins retournent au carrefour; un bon coin pour les combines et larcins dont ils vivent. Deux restent : l'un veut se confier sans témoins; l'autre a besoin de soins. François Lefort les ramène dans la grande maison qu'il occupe dans un quartier populaire. Là où la porte de fer est ébranlée nuit et jour par les enfants qui veulent *«voir François»*, pour tout et n'importe quoi. Parce qu'il s'intéresse à eux sans les exploiter; parce qu'il leur offre le respect et l'amitié dans un monde hostile. Sans rien imposer; et surtout pas sa foi catholique en cette terre islamique.

Détresse et injustices

Mieux encore : depuis peu, avec le soutien des autorités mauritaniennes, François Lefort a ouvert des foyers de type familial où les enfants, avec l'aide d'un animateur et d'une cuisinière, se prennent en main, étudient et préparent leur réinsertion sociale. L'expérience, qui a pour principe le refus de l'enfermement (ici, l'enfant vient et peut partir librement), a déjà permis de sauver des dizaines de gamins livrés à la rue depuis plusieurs années.

Cet univers, cette expérience, François Lefort et Carmen Bader, journaliste à RFI et spécialiste de l'Afrique, invitent à les découvrir dans un témoignage riche et émouvant qui paraît ces jours-ci : *Mauritanie : la vie réconciliée*.

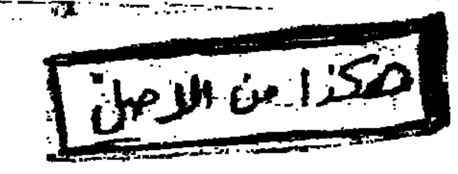
Dans ce roman-vérité que rien, hormis la modification de quelques noms, ne distingue de la réalité, les «héros», El Hor, Bêtise, Sans-Pitié, Goliath et autres, sont des adolescents de toutes les couleurs et de tous les malheurs. Rejetés par leurs familles et par la société, ils constituent la cour des miracles adolescente et délinquante des trottoirs de Nouakchott.

Des marchés de la capitale jusqu'aux rives du fleuve Sénégal, c'est la vie de ces enfants, faite de détresse et d'injustices accumulées, mais aussi d'espoir et de solidarité, qui nous est présentée. Avec, en toile de fond, les mœurs et les problèmes de la société mauritanienne.

Le récit est dur. Parce que les auteurs témoignent à travers les yeux et les sentiments des enfants; parce que, disent-ils, *«le silence peut être criminel»*, parce qu'un tel ouvrage a valeur universelle. Dans un monde qui compte des millions d'enfants des rues, mais où les prises de conscience et les moyens mis en œuvre pour traiter le problème restent dérisoires, jeter ce genre de pavé dans la mare, c'est déjà un grand bienfait.

R.-P. P.

► ***Mauritanie : la vie réconciliée***, de François Lefort et Carmen Bader, Ed. Fayard (Collection « Les enfants du fleuve »), 230 pages, 95F.



POLITIQUE

M. Michel Rocard au-delà du Golfe

Comme le dit un proche de M. Michel Rocard, *« la crise du Golfe écrase tout »* sur la scène politique française. La crise pèse sur les comportements des acteurs politiques et sociaux. Elle modifie les relations entre les deux pôles de l'exécutif. Le président définit les grandes orientations de la France, tandis que le premier ministre assume les retombées « domestiques » de la tension internationale. La répartition des tâches s'exerce, donc, très exactement de la façon prévue par la Constitution de la Vᵉ République, ce qui entraîne une affirmation encore plus nette de la prééminence du chef de l'Etat.

C'est pourquoi, vue de Matignon, l'une des conséquences de la crise aura été, au moins avant la publication du dernier sondage BVA-*Paris-Match* (*le Monde* du 19 octobre), une amélioration des rapports avec l'Elysée. Cette nouvelle donne, consacrée par l'écart de popularité entre le président de la République et le premier ministre dans les sondages d'opinion, avantageait le président et assurait, par contrecoup, une certaine tranquillité au premier ministre, au moins de ce point de vue-là.

Les conseillers de M. Rocard n'ont donc aucune raison de se réjouir de la baisse brutale enregistrée par le président dans le sondage BVA, surtout si cette indication devait annoncer un affaiblissement durable de M. Mitterrand. Pour eux, M. Rocard a tout intérêt à conserver dans les sondages un écart avec son supérieur hiérarchique... à condition de rester dans des limites raisonnables : si une trop belle santé du premier ministre dans l'opinion complique les relations avec l'Elysée, il ne faut pas, à l'inverse, que la cote du premier ministre s'effondre, car sa popularité est sa meilleur *« protection »*. A Matignon, on n'oublie jamais que M. Rocard reste un oiseau sur la branche.

Une « plaine sèche »

Il ne s'agit donc pas, pour lui, de baisser la garde, bien au contraire. Le premier ministre, selon l'expression de l'un de ses proches, a désormais *« un devoir d'efficacité plus grande »* sur le terrain de la politique économique et sociale. De ce point de vue, l'adoption de la première partie du projet de budget sans recours à la procédure contraignante du 49-3 tombe particulièrement bien. Toujours selon cette analyse, M. Rocard doit maintenant se montrer imaginatif pour redonner du souffle à sa politique, assurer la réussite de ses *« grands chantiers »* : il s'y emploie en mouillant sa chemise, par exemple pour défendre sa politique de la ville, après les incidents de Vaulx-en-Velin, ou pour expliquer à quoi sert la contribution sociale généralisée (CSG) et vaincre les réticences déclenchées par sa réforme, notamment chez certains partenaires sociaux.

Encore que, pour la première fois depuis 1988, la rentrée, à l'Hôtel Matignon, ne soit pas dominée par les craintes sociales, mais par les inquiétudes économiques.

Même si, selon l'expression d'un conseiller, le paysage social reste celui d'*« une plaine sèche à la merci d'une étincelle »*, ce front-là est étonnamment calme, à l'exception des agriculteurs – cas explosif mais tout à fait particulier – et, dans une certaine mesure, de l'éducation nationale, où les lycées commencent à s'agiter.

Les premières conséquences des augmentations de pouvoir d'achat enregistrées, notamment grâce au début d'application de la réforme de la grille dans le secteur public, fournissent, selon Matignon, l'une des explications de ce phénomène. Surtout, la crise du Golfe, par la gravité de l'enjeu, contribue à modérer des revendications qui semblent momentanément secondaires, y compris pour les principaux intéressés. Mais, si l'incertitude se prolongeait, « l'effet Golfe » pourrait s'atténuer, ce qui relancerait la pression sociale.

Sur le terrain économique, en revanche, les longues semaines de « ni guerre ni paix » ont déjà fait des dégâts. Les chefs d'entreprises ne parient plus sur l'avenir. Ils sont redevenus attentistes. A Matignon, on craint très fort une *« cassure de la reprise de la croissance »*. Une poussée du chômage serait alors, d'ici quelques mois, à redouter. Or les conseillers de M. Rocard ont bien conscience que l'action d'un gouvernement est toujours, pour une large part, mesurée à l'aune des résultats qu'il aura obtenus pour améliorer la situation de l'emploi. Et les élections législatives sont prévues, sauf accident, pour 1993, sans que l'on puisse affirmer avec certitude que la politique menée parviendra d'ici là à mobiliser l'électorat de gauche, notamment populaire.

Avant que n'éclate la crise du Golfe, M. Rocard était déjà lancé dans une sorte de steeple-chase. Le parcours est le même, mais tous les obstacles sont maintenant surélevés. Les risques de trébucher ou de mordre la poussière sont plus grands, mais si M. Rocard en vient à bout, la performance n'en sera que plus méritante. S'il surmonte les conséquences domestiques de la crise du Golfe, au côté de M. Mitterrand – ou si l'on préfère, dans sa foulée, – sa légitimité pour la candidature présidentielle serait, cette fois, mieux assurée.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Devant ses amis du club Priorités aujourd'hui

M. Mermaz qualifie l'action du premier ministre de « politique des petits pas »

C'est pure coïncidence si, après s'être démarqué de ses amis mauroyistes et jospinistes lors de l'élection du président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le 10 octobre, M. Louis Mermaz s'est distingué de nouveau, samedi 20 octobre, en organisant le premier colloque de son club Priorités aujourd'hui. Le ministre de l'agriculture prétend que, *« pour rassembler, il faut aussi des divisions »*. Il a souligné que son association, créée en juin dernier, est destinée à accueillir *« tous les militants du PS »* (certains amis de M. Jean-Pierre Chevènement participaient au colloque) et à mettre *« de l'huile dans les rouages du parti. »*

« Si nous ne voulons pas ossifier le parti par nos pratiques de clan, a déclaré M. Mermaz, *nous devons mettre fin à notre guerre civile froide et renoncer à nos schismes. »* Le maire de Vienne ne s'en cache pas : Priorités aujourd'hui est, aussi, une chance de ne pas se retrouver lui-même *« broyé par la machine »*. De là à voir dans ce nouveau *« laboratoire d'idées »* le signe annonciateur d'un futur courant, *« c'est comme si vous m'aviez demandé, il y a trois mois, ma politique agricole »*, a-t-il affirmé.

Sur ce chapitre, M. Mermaz a été amené à réagir face aux militants venus des régions agricoles. *« Toutes les grandes décisions en faveur des agriculteurs ont été prises par la gauche »*, a-t-il soutenu, en citant *« l'Office des céréales en 1936, l'Office de la viande à la Libération, le statut du fermage, les lois sociales en faveur des femmes d'agriculteurs »*. *« Même si les agriculteurs ne votent pas à gauche,* a-t-il observé, *tous bénéficient de ces mesures. »*

Le nouveau ministre a surtout voulu s'en tenir au thème de son colloque, prévu de longue date : « Automne 90 : enjeux économiques, priorités sociales ». Il a situé l'action des socialistes dans le nouveau contexte international. *« Aujourd'hui nos repères ont disparu,* a-t-il déclaré. *Le temps des certitudes est révolu en matière de politique étrangère. »* Sur le plan intérieur, a-t-il expliqué, *« après huit ans d'exercice du pouvoir, nous sommes aujourd'hui à la recherche d'un second souffle »*. D'où la nécessité de *« définir un nouveau programme pour le parti »*. *« Mais, cette fois,* a souligné M. Mermaz, *nous serons jugés sur nos actes. »*

Reprenant certaines observations formulées par les participants au colloque, dont celles de MM. Henri Guillaume, président de l'ANVAR (Agence de valorisation de la recherche) et de René Teulade, président de la Mutualité française, M. Mermaz a fixé les priorités en matière de politique sociale : la lutte contre le chômage et le financement de la Sécurité sociale. *« La contribution sociale de solidarité sera une bonne réforme si nous tenons nos promesses,* a-t-il dit, *s'il y a réellement substitution de charges pour les assurés. »* Quant au revenu minimum d'insertion, à ses yeux, *« ce n'est pas du socialisme, c'est pour parer au plus pressé »*.

Fidèle à son engagement de ne pas diviser, M. Mermaz n'a pas voulu forcer le trait, mais, en qualifiant l'action du gouvernement de M. Michel Rocard de *« politique des petits pas »*, il a laissé clairement entendre à quel point l'héritage de M. François Mitterand est, à ses yeux, la seule chance du PS.

BÉATRICE JEROME

□ **M. Bérégovoy félicite le PCF et M. Barre.** – M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a exprimé, dimanche 21 octobre, au cours de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, sa *satisfaction d'avoir vu les députés* communistes, d'un côté, M. Raymond Barre, de l'autre, permettre l'adoption de la première partie du projet de loi de finances le 20 octobre à l'Assemblée nationale. *« Je n'ai jamais tiré un trait sur le Parti communiste »*, a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il se *« félicite »* de la décision du PCF. Quant à M. Barre, c'est *« un homme de bon sens »*, a-t-il dit, et *« un esprit ouvert »*.

Une élection municipale partielle

MAYENNE : Saint-Berthevin (1ᵉʳ tour).

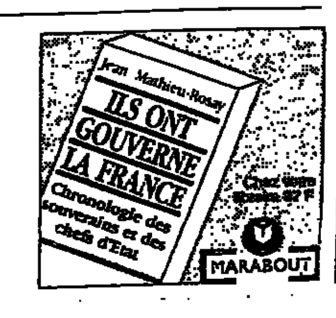
Inscr., 4 554; vot., 3 204; abst., 29,64 %; suffr. expr., 3 106; liste majorité présidentielle, 1 212 voix (39,02 %); liste des dissidents conduite par M. Trocherie, 937 (30,17 %); liste conduite par M. Perrin (RPR), 819 (26,37 %); liste du parti communiste, 138 (4,44 %).

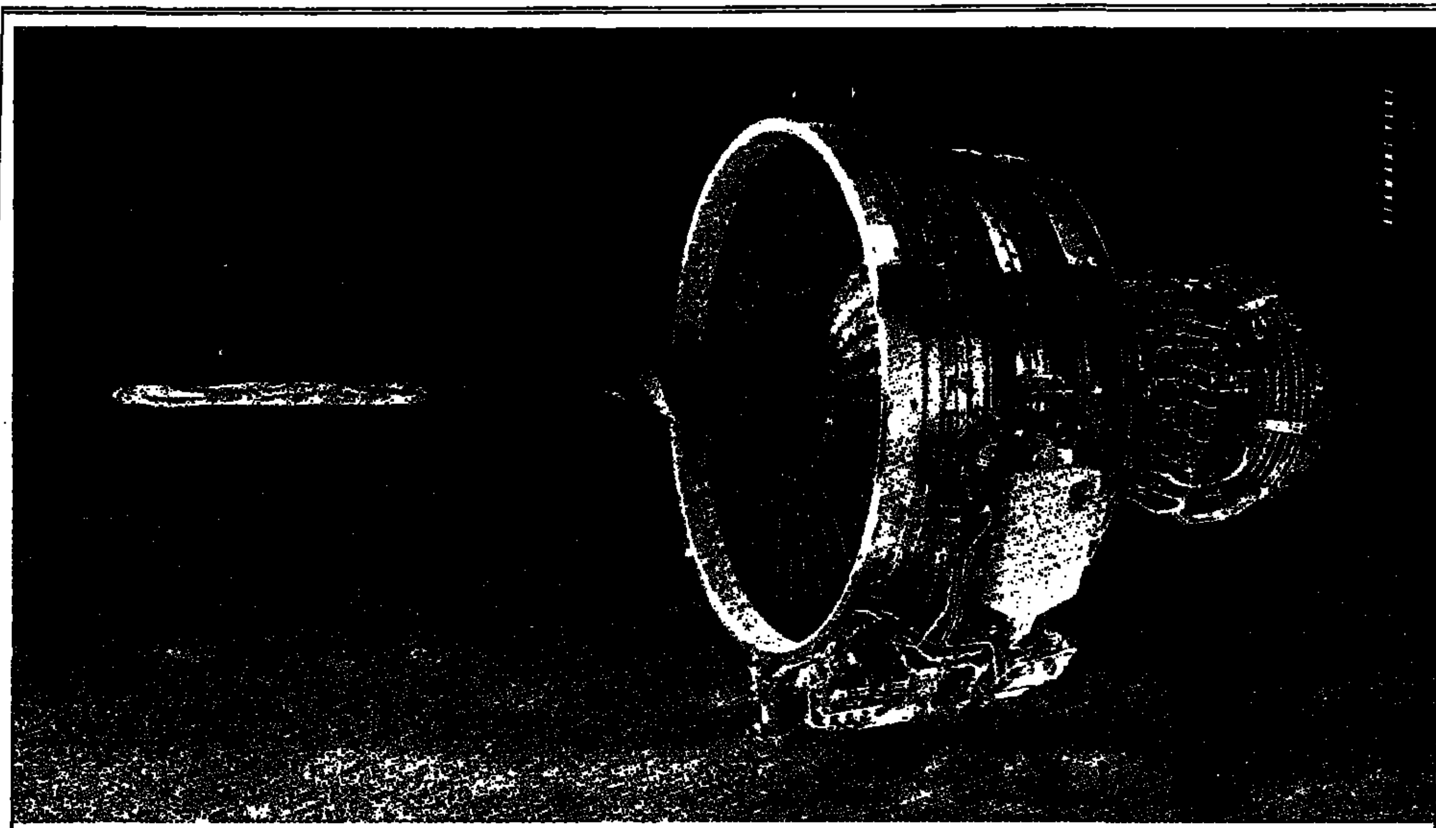
[Cette élection partielle avait été rendue nécessaire par la démission en cascade de membres du conseil. C'est la désignation par le maire centriste, M. Bernard Le Godais, en poste depuis 1965, de son dauphin, M. Jean-Jacques Perrin, un jeune conseiller, qui avait provoqué la crise. D'abord dans le camp du maire (vingt-trois centristes et divers droite) avec le retrait, notamment, du premier adjoint et, ensuite, dans les rangs de l'opposition : les six élus de la « majorité présidentielle » ne laissant pas passer la possibilité de retourner aux urnes dans ce climat de discorde.

Les « dissidents » qui s'étaient rasemblés derrière M. Clément Trocherie, conseiller général RPR, qui fut adjoint au maire, ont pris l'avantage au premier tour sur la liste officielle au sein de laquelle le maire sortant figurait en septième position.

Le 12 mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 467; vot., 3 328; abst., 25,49 %; suffr. expr., 3129. Liste de M. Le Godais (centriste), 1 702 voix (54,39 %), 23 élus; liste majorité présidentielle, 1 427 (45,60 %), 6 élus. (Corresp.)]







Réunis en convention nationale à Saint-Malo

Les centristes tentent d'oublier leurs rivalités pour privilégier le débat d'idées

Le CDS a réuni sa convention nationale, du 19 au 21 octobre à Saint-Malo. Les centristes ont montré qu'ils pouvaient mener un débat d'idées – institutions, Europe, décentralisation – en oubliant les rivalités personnelles. Mais cette rencontre a permis à de vieux clivages de réapparaître.

SAINT-MALO

de notre envoyé spécial

Au terme de trois journées de convention nationale, dimanche 21 octobre à Saint-Malo, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot avaient le sourire aux lèvres et exprimaient ainsi la satisfaction de ceux qui reviennent de loin. Pour eux, le « pari » de Saint-Malo était gagné. « *Ainsi,* concluait dimanche le président du CDS, *nous avons accompli une réflexion difficile et complexe en refusant le confort du mensonge simplificateur et médiatique.* » Le second se flattait de « *cette méthode de Saint-Malo, qui n'a pas eu grand chose à voir avec la méthode socialiste de Rennes* ». « *On n'a pas eu le temps de critiquer les socialistes,* ironisait-il, *mais encore moins de temps pour dire du mal de nos amis, et pas du tout pour dire du mal de nous-mêmes.* »

La veille, l'un des derniers révérends du MRP glorieux, grand témoin de cette convention, M. Pierre-Henri Teitgen, quatre-vingt-six ans, fort de soixante ans « *de batailles pour la démocratie humaniste* », leur avait apporté l'onction paternelle : « *Je suis stupéfait de voir ce que vous êtes capables de faire. Pas la moindre question politicienne. Aucun parti politique en France ne serait capable de faire cela.* » Se contentant, lui, de faire acte de présence, M. Jean Lecanuet affichait en revanche, en privé, un réel désabusement : « *Tout cela tient à la fois de l'Académie, de l'Institut et du patronage.* »

L'avenir sans doute se chargera de dire qui a raison : les centristes enthousiastes, persuadés, comme M. Barrot, « *qu'un centrisme nouveau est arrivé* »; les candides, prêts à toutes les conversions; ceux qui sont fatigués d'entendre perpétuellement les mêmes antiennes; et ceux enfin qui, tel M. Lecanuet, estiment qu'un centriste qui se respecte ne péchera jamais ni en pensée ni en parole, mais toujours par omission... d'action.

En tout cas, cette convention centriste a surpris. Par sa méthode, qui a livré les avantages mais aussi les limites de l'exercice démocratique au sein d'une formation politique. Réclamer les débats d'idées est une chose, les organiser en est une autre. Mettre sept cents personnes dans une salle, donner le même temps de parole aux militants comme à l'ancien ministre, solliciter la discipline parlementaire de l'amendement sur les textes d'orientation, ce n'était pas commode. Les centristes y sont parvenus, confortant le célèbre mot de Churchill selon lequel la démocratie est le pire des systèmes, à l'exclusion de tous les autres.

Cette convention a également surpris par les consignes passées dès le départ : aborder le débat d'idées plutôt que naviguer au gré des petits vents de la politique politicienne. Cela fut respecté, y compris dans les couloirs. La presse, friande de petites phrases, n'y trouva peut-être pas sa pitance ordinaire, mais les militants n'ont pas regretté le déplacement.

Enfin, cette convention s'est distinguée par la diversité et la qualité des intervenants. Chacun eut droit à la parole et beaucoup dirent des choses intelligentes. Preuve que les partis de conviction peuvent encore surnager. Voilà pour la forme.

Le retour des vieux clivages

S'il faut espérer que la méthode fasse des émules, reste évidemment à s'interroger sur le fond, à se demander ce que ce genre de convention peut régler. Nul n'a été dupe : singulièrement ébranlés ces dernières semaines, MM. Méhaignerie et ses proches avaient un besoin urgent de procéder ainsi à un lâcher de vapeur de la cocotte centriste. Sur l'Europe, les institutions, la démocratie locale, le développement social, les grandes orientations retenues devraient normalement constituer à l'avenir la trame de l'étoffe centriste, dans l'espoir qu'elle serve à la confection du pardessus de toute l'opposition. M. Méhaignerie entend de la sorte démontrer que ce sont les centristes qui ont les meilleures idées puisées aux sources du « *personnalisme social* », et que les autres plagient. Bref, selon le vieux précepte d'Edgar Faure, que ce ne sont pas les centristes qui bougent, mais les libéraux et les socialistes qui changent. Cette résolution réclamera sans doute beaucoup de persévérance car, au lendemain de Saint-Malo, on retiendra surtout que, trente-deux ans après l'établissement de la Vᵉ République, quatorze ans après la réunion du Centre démocrate et du Centre démocratie et progrès (CDP), les vieux clivages, de vraies lignes de partage demeurent, expliquant tout naturellement le malaise actuel.

Les convictions européennes fortes et partagées peuvent servir de paravent mais, sur les problèmes de société et l'économie, une majorité de ce parti se nourrit de conservatisme. Autre exemple encore plus évident : les institutions. Le fossé est net entre ceux qui ont parfaitement intégré celles de la Vᵉ République et ceux qui rêvent d'une VIᵉ République plus présidentialiste, masquant en fait la nostalgie de la IVᵉ et de cette « troisième force » qui, jadis, fit la prospérité du MRP.

Le débat, samedi, sur la nécessité finalement admise de privilégier les régions au sein d'un Etat à vocation fédéraliste au détriment des départements, celui du lendemain sur l'urgence de recoller au-dessus de l'étiquette du centre celle, plus engagée et confessionnelle, de « chrétien démocrate » ont parfaitement matérialisé ces deux lignes.

La percée de M. Bosson

Cette convention aura été finalement un paradoxe. Les dirigeants du CDS voulaient faire la démonstration qu'ils avaient un parti soudé sur l'essentiel. Ils n'ont fait que mettre en lumière les dangers qui, aujourd'hui, les guettent.

Le risque majeur est que ce parti se brise sur les grands écueils électoraux à venir, ramenant les centristes à une situation comparable à celle de la période 1969-1973, où vivaient en mauvais voisinage le Centre démocrate de M. Lecanuet, le CDP de MM. Jacques Duhamel et Joseph Fontanet, puis le Mouvement réformateur de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

A moins, ce qui serait pire, que, par une espèce d'atavisme d'indécision et d'inefficacité, le centre ne se transforme en un douillet club de pensée. A quoi sert, comme les centristes le prétendent, de disposer sur le marché politique des meilleures denrées si le CDS se révèle toujours incapable de vendre sa marchandise et d'interpeller le chaland ? Ce parti a un problème de direction et de communication. A Saint-Malo, la perception de ce double déficit était dans toutes les têtes.

Pour sauver son parti, empêcher son inexorable vieillissement et son affaiblissement, préserver, malgré les différences, sa cohésion, M. Méhaignerie n'a plus beaucoup le choix. Il lui faut, à tous les niveaux, s'imposer, dût-il forcer sa nature. Sa présidence sera remise en jeu l'an prochain. Chacun a compris dimanche que, « *décidé à écrire une nouvelle page du centre* », il sera candidat à sa propre succession. Matignon reste également pour lui un objectif.

Mais un candidat plus jeune, plus entreprenant, plus « communiquant » est déjà en train de fourbir ses armes : M. Bernard Bosson, qui bénéficie du soutien logistique, discret mais efficace, de l'important groupe centriste du Sénat. Fils de sénateur, ne déplaisant pas à M. Giscard d'Estaing, ancien ministre des affaires européennes, il dispose de l'une des meilleures cartes de visite qui soient dans cette famille centriste. Lorsqu'en 1982 M. Méhaignerie avait pris en mains ce parti, le Sénat lui avait été fort utile. L'histoire centriste pourrait bien se répéter.

DANIEL CARTON

Engagements et souhaits

Voici les principaux engagements adoptés par les centristes au cours de la convention de Saint-Malo :

● **Europe :** « *L'objectif est une fédération des Etats d'Europe régie par le principe de subsidiarité qui permette le respect de l'identité française, des identités culturelles nationales et régionales.* » Le CDS propose la mise en circulation, dès 1993, de la monnaie unique de l'écu et la création, l'année suivante, d'une Banque centrale européenne. Concernant les institutions, le CDS préconise que le futur exécutif européen soit partagé « *entre la Commission investie et responsable devant le Parlement et un Conseil européen qui détermine les grandes orientations* ». Les centristes sont favorables à des pouvoirs accrus pour l'Assemblée européenne et proposent que les divers conseils des ministres « *deviennent progressivement la deuxième Chambre des Etats* ».

En matière de défense, ils souhaitent « *une défense européenne indépendante dans le cadre d'une alliance atlantique rénovée* ». Pour cela, ils demandent la création d'un conseil des ministres de la défense et d'un conseil des ministres de la sécurité composés des ministres des affaires étrangères et de la défense ainsi que la fusion du traité de l'UEO dans le traité de Rome. Ils sont favorables également à la création d'un haut comité d'études stratégiques chargé de proposer une stratégie pour la future fédération européenne. Dans l'immédiat, ils demandent la disparition du programme Hadès et proposent « *le stationnement de troupes françaises en Allemagne et de troupes allemandes en France* ».

● **Démocratie et institutions :** se refusant à reposer le principe du régime présidentiel, les centristes ont opté « *pour une voie plus pragmatique* ». Ils préconisent des améliorations au fonctionnement des institutions : limite de l'usage du 49-3, imposition du vote personnel des parlementaires, réglementation accrue du cumul de certaines fonctions et indépendance du pouvoir judiciaire. En matière de moralisation politique, ils proposent la fiscalisation de toutes les indemnisations des élus, la déclaration obligatoire du patrimoine et le contrôle obligatoire des marchés publics. Concernant la décentralisation, ils ont posé le principe de la prépondérance des régions sur les départements. Dans l'immédiat, ils préconisent que les régions deviennent « *seuls partenaires des entreprises pour la formation professionnelle* » et « *un apprentissage industriel allant de l'ouvrier à l'ingénieur* ».

● **Développement social :** le CDS a émis le souhait « *d'une gestion de la Sécurité sociale régionalisée avec des administrateurs responsables, l'établissement d'une retraite proportionnelle par points permettant de choisir le moment de son départ à la retraite, de l'instauration d'un élément de retraite par capitalisation pour la famille et de la définition des conditions de formation pour permettre à la personne restée près de ses enfants de retrouver un emploi après les avoir élevés* ».

Un front contre le Front

Hormis deux voix contre et vingt-quatre abstentions, les délégués CDS de la convention de Saint-Malo ont adopté, dimanche 21 octobre, une résolution condamnant toute alliance avec le Front national.

Constatant « *qu'aucune des réponses apportées par les leaders du Front national ne constitue de solution cohérente et réaliste aux difficultés de la société française qu'il exploite avec démagogie et irresponsabilité, que l'extrême-droite prône, sur le plan européen comme sur le plan international, un nationalisme frileux porteur d'instabilité* », le CDS « *condamne toutes les alliances européennes nationales ou locales, tous les accords électoraux de gestion, de désistement ou de retrait avec l'extrême-droite. Il demande que tout membre du CDS qui se mettrait en contradiction avec ce principe s'exclurait lui-même du mouvement. Il rappelle à ses partenaires de l'opposition que l'article 7 des statuts de l'Union pour la France s'impose à tous ses membres, quels que soient les situations ou les scrutins* ».

Les assises du Grand Orient de France

« Il y a la laïcité, c'est tout ! »

Un an après la querelle du foulard islamique, le Grand Orient de France, principale obédience maçonnique française, a organisé, pour la première fois depuis dix ans, samedi 20 et dimanche 21 octobre, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris, des Assises internationales de la laïcité qui étaient l'occasion pour les participants de réaffirmer la modernité de la démarche laïque, de mettre en évidence la menace qui pèserait sur elle en France comme dans le monde, et de repousser enfin toute remise en cause trop conséquente de cette laïcité. « *Il y a la laïcité, c'est tout !* », a ainsi résumé un des orateurs.

« *Cette fin de siècle s'accompagne de tant de mutations qu'elle interdit l'immobilisme. Il n'y a plus de systèmes de valeurs, tous ont éclaté, mais la laïcité, elle, est créatrice de sens.* » En concluant ainsi les Assises internationales de la laïcité, M. Jean-Robert Ragache, grand maître du Grand Orient de France, s'est efforcé de répondre par l'affirmative à une question lancinante : la laïcité, après un siècle de bons et loyaux services, a-t-elle encore un avenir ? De nombreux intervenants se sont succédé, au cours de ces deux journées, pour tenter de démontrer la pertinence de la conception laïque de la société. « *La laïcité est la matrice du combat pour les droits de l'homme*, a résumé M. Patrick Kessel, conseiller de l'obédience maçonnique. *Elle ne se limite pas à la question scolaire, elle est porteuse de principes de valeurs qui concernent également le monde du travail, la liberté de recherche scientifique ou de création artistique, ainsi que le fonctionnement des institutions. Simplement, la laïcité n'est pas pourvoyeuse de sens, car ce n'est pas une idéologie ; elle permet à chacun, par l'émancipation, de se forger son propre jugement.* »

« Dans l'œil du cyclone »

Les laïques ont cependant admis qu'au cours de ces dernières années ils s'étaient sans doute cantonnés dans le confort moral que procure l'instauration du principe laïque dans la Constitution. Après une décennie de paresse intellectuelle et de discrétion, l'heure serait pourtant à nouveau à l'offensive. Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! Des signes nombreux – affaire Scorsese, affaire Rushdie, affaire du foulard islamique – témoigneraient de la nouvelle vigueur des intégrismes. Les prises de position du clergé catholique à propos de la pilule abortive, son hostilité à la prophylaxie, mais aussi les revendications à propos du congé scolaire consacré à la catéchèse, traduiraient également la volonté du religieux de réinvestir la sphère publique. « *Nous sommes dans l'oeil du cyclone*, a averti M. Kessel. *C'est la remise en cause de la loi de 1905 qui est en jeu. On nous menace d'un nouveau concordat.* »

Selon M. Kessel, de nombreux indicateurs témoignent en outre que la laïcité n'est pas seulement un problème franco-français. Mᵐᵉ Anne-Marie Lizin, député européen, secrétaire d'Etat chargé des questions européennes dans le gouvernement belge, a attiré l'attention de l'assistance sur les évolutions récentes de l'Europe de l'Est. Ce faisant, elle a invité le camp laïque à battre sa coulpe. « *Ceux qui ont senti l'effritement du communisme, ce n'est pas nous, c'est le Vatican. Il est logique que ce soit lui à présent qui en tire maintenant un certain nombre de bénéfices*, a ajouté un autre orateur, Mᵐᵉ Catherine Kintzler. Mᵐᵉ Lizin a également redouté « *un effet boomerang* » dans ce retour du religieux et de son aspect néo-clérical en Europe de l'Est. Elle a ainsi souligné le risque de « *régression de la laïcité vers le plus petit dénominateur commun* » que comporte la construction européenne. Le secrétaire d'Etat belge a rappelé, à ce propos, que la question de l'avortement avait été l'un des dossiers les plus délicats de l'unification allemande. Ce renouveau clérical a donc été présenté comme un obstacle majeur à une évolution trop marquée de la démarche laïque.

Le grand maître du Grand Orient a tracé lui-même les limites de l'autocritique : « *Laïcité nouvelle, laïcité ouverte, voire concordataire. Il faut définir ce que cela recouvre et se garder de toute dérive dans un consensus informe.* » Mᵐᵉ Kintzler a comparé la laïcité ouverte aux « *défilés de groupes de pression* ». Au nom d'un sacro-saint « pluralisme », M. Clément Durant, ancien président du Comité national d'action laïque (CNAL), a été plus catégorique : « *La laïcité n'est pas à rénover, il n'y a pas de laïcité moderne, il y a la laïcité, c'est tout !* » Ainsi – allusion à l'attitude de la Ligue de l'enseignement – il serait malvenu de s'ouvrir aux Eglises à l'heure où celles-ci recouleraient et se refermeraient sur elles-mêmes. « *La liberté de conscience ne se divise pas, elle ne se négocie pas* », a ajouté M. Kessel.

Tirant les leçons de ces assises, M. Ragache s'est adressé aux responsables politiques, associatifs et syndicaux, en leur demandant de prendre leurs responsabilités. Il a annoncé également l'ouverture d'un débat en prélude au bicentenaire de la République de 1792 au sein des loges. Il a annoncé que les francs-maçons privilégieront deux axes de recherche : les institutions et les libertés publiques d'une part, l'éducation et la formation d'autre part.

GILLES PARIS

La préparation du 27ᵉ congrès du PCF

M. Marchais ne veut pas « faire l'impasse » sur les cadres et les techniciens

M. Marchais a participé, samedi 20 octobre, aux Rencontres de Fontenay organisées sur le thème des nouvelles technologies dans la santé et des mutations dans l'entreprise. Il a souligné « *la nécessité de ne pas faire l'impasse sur des catégories grandissantes de travailleurs qui pourraient et devraient être parmi les plus conscientes des changements à opérer* ». Il a invité son parti à « *franchir une étape décisive dans la progression de* (son) *activité chez les techniciens, les cadres et les chercheurs* ». *L'Humanité* du lundi 22 octobre publie, d'autre part, dans la tribune de discussion préparatoire au 27ᵉ congrès, un point de vue très critique sur le projet de résolution du comité central, sous la plume de M. Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil, qui écrit notamment : « *Le projet de résolution confirme l'accélération de notre déficit théorique qui s'est aggravé depuis le formidable mouvement social de mai 1968 dont nous avons ignoré la signification. (...) Il confirme notre difficulté à produire des idées neuves qui permettent de revivifier l'idée communiste. (...) Mais le plus éclairant est peut-être notre inertie dans le domaine international. (...) La direction du parti a ignoré les peuples des pays de l'Est et a lu la réalité de ces Etats au travers de ses relations exclusives avec leurs dirigeants et leurs porte-voix. Trompés, dit Georges Marchais. Peut-être. Consentants, sûrement. (...) On ne peut pas être aujourd'hui plus sévère avec Mikhaïl Gorbatchev et Petre Roman que nous ne l'avons pas été avec Brejnev et Ceausescu. (...) La direction du parti et sa section de politique extérieure n'ont pas été à la hauteur. (...) Il faut reprendre l'initiative. Cela passe par une analyse sans faiblesse de nos insuffisances. C'est à ce prix que peut se reconstruire l'unité du parti, non pas une unité de façade consensuelle qui dissimule mal le nombre de camarades qui quittent le parti sur la pointe des pieds.* »

CORRESPONDANCE

La manifestation de Clichy-sous-Bois

Après la publication, dans le Monde *du 10 octobre, d'un reportage sur une manifestation organisée à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), M. Gérard Deschamps, fils de l'ancien maire de la ville, nous écrit :*

Votre article me signale comme coupable de menaces à main armée (avec un fusil à pompe) et laisse entendre que toutes les plaintes pour violences enregistrées dans la dernière période pourraient m'être attribuées. Le seul fait d'avoir été entendu ferait-il de moi un coupable ?

Le procureur a prononcé la fin de la garde à vue, qui n'a duré que le temps des auditions, quand il lui est apparu que les déclarations des plaignants ne cadraient en rien : pas plus dans la description physique de leur agresseur que dans les concordances d'emploi du temps.

J'ajoute n'avoir menacé qui que ce soit et encore moins avec un fusil à pompe. D'ailleurs, devant plusieurs centaines de Clichois et les forces de l'ordre présentes, je me suis interposé lors d'une des plus récentes séances du conseil municipal pour empêcher que le chef du cabinet de M. Chapuis ne soit molesté.

La violence à Clichy-sous-Bois, aujourd'hui, c'est offrir un argument à l'équipe ultraminoritaire et je ne veux pas leur faire ce cadeau. Salir mon nom actuellement ne vise qu'à discréditer mon père, le seul rempart crédible contre le Front national.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

Colère lycéenne et inquiétudes politiques

Tandis que le ministre de l'intérieur prend des mesures pour la sécurité dans les établissements de la région parisienne, des manifestations de lycéens ont lieu cette semaine à Paris

Débuts de coordinations lycéennes, manifestations prévues à Paris les 22 et 24 octobre, mobilisation des pouvoirs publics et notamment du ministre de l'intérieur : les problèmes, liés, des banlieues et du système scolaire constituent les ingrédients d'une crise d'identité des lycées.

Le mouvement étudiant de l'automne 1986 avait démarré à l'université de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis). Loin des ors fatigués de la Sorbonne. Dans un paysage à l'image des banlieues environnantes : béton gris, terrains vagues, maigres transports et cités HLM. Et dans un contexte politique et social déprimé : galère des adolescents en rupture d'école, parents au chômage, ghettos immigrés, effondrement des vieux réseaux de solidarité de la banlieue rouge communiste et poussée du sentiment d'insécurité attisé par le Front national.

Le mécontentement qui se développe depuis une quinzaine de jours dans les lycées de la banlieue parisienne, de façon sporadique et encore hésitante, s'inscrit dans le même paysage et le même climat. Il aura suffi, début octobre, d'une agression sexuelle contre une élève de Saint-Ouen pour que l'insatisfaction et la violence latentes s'expriment au grand jour, et pour que les difficultés quotidiennes et banales mobilisent les lycéens.

Paris est à la remorque des banlieues. Le mouvement des lycéens est né, en effet, à Montreuil et à Bondy, au Raincy et à Argenteuil : là où les conditions de vie sont les plus pénibles dans les cités comme au lycée, où les difficultés s'accumulent dans ces immenses cités scolaires construites à la hâte dans les années 60, qui accueillent souvent jusqu'à deux milles élèves. Les lycéens les plus actifs aujourd'hui ne se recrutent pas dans les filières les plus prestigieuses du lycée, aux débouchés multiples et assurés.

60% des jeunes entrent au lycée

Les lycéens parisiens sont nombreux à la FIDL (Fédération indépendante démocratique lycéenne), proche de SOS-Racisme, mais il sont pratiquement absents des cortèges désordonnés qui surgissent ça et là depuis quinze jours. On y trouve, en revanche, beaucoup de jeunes beurs et d'élèves de lycées professionnels qui, jusque-là, ne faisaient guère entendre leur voix, et davantage d'élèves des sections techniques G ou F que d'élèves de première S ou de terminale C.

Ces lycéens d'un type nouveau, qui parlent verlan et qui aiment le rap, qui n'ont pas pu avoir accès aux filières d'excellence et qui savent, dès l'entrée en seconde, que leur horizon scolaire et professionnel est strictement limité, sont représentatifs de la mutation profonde qui affecte aujourd'hui les lycées. La démocratisation des études secondaires, le pari lancé par le gouvernement d'amener 80% d'une classe d'âge au niveau du bac en l'an 2000 sont à ce prix : comme dans les collèges depuis la fin des années 70, entre aujourd'hui en classes de seconde des lycées une masse de jeunes qui jusque-là n'y avaient pas accès. Les lycées ont accueilli, à la dernière rentrée, quelque soixante mille élèves supplémentaires, et pour la première fois le pourcentage d'une génération entrant au lycée a dépassé cette année la barre des 60 %.

Au-delà des éruptions de violence physique qui ont servi de détonateur, sont apparus d'autres motifs d'insatisfaction : le délabrement des locaux, les conditions d'étude et de vie dans un lycée où les élèves passent souvent huit heures par jour, où ils n'ont pas le moindre espace, hormis la cour, par tous les temps, pour se réunir, travailler, attendre, où un seul surveillant, enfin, s'épuise à arpenter deux bâtiments de quatre étages séparés par une cour. Des pions, des sous, des classes moins chargées : leurs revendications ne vont guère au delà. La réforme prochaine des études au lycée et du baccalauréat, sur laquelle, il est vrai, le ministre de l'éducation nationale observe une grande prudence, n'est jamais évoquée.

M. Joxe en première ligne

Les relations avec les profs, souvent réduites en dehors des heures de cours, ne font pas non plus partie des débats. Le mouvement des lycéens, un tantinet corporatif, est purement quantitatif. Les enseignants, du coup, sont mal à l'aise. Enseignants et lycéens s'étaient retrouvés, en 1986, dans la critique du projet Monory sur les lycées. Aujourd'hui, ils ne sont plus sur la même longueur d'onde.

Personne ne s'aventure encore à souligner l'analogie entre les prémices de 1986 et l'atmosphère délétère qui prévaut aujourd'hui. Mais, à l'évidence, tout le monde y pense. Surtout après l'éruption de violence, il y a deux semaines, dans les cités de Vaulx-en-Velin (Rhône). Comme pour conjurer le sort, la mobilisation des pouvoirs publics est presque plus impressionnante que celle des lycéens.

Ainsi, dimanche 21 octobre, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, présidait une réunion de travail consacrée à *« la violence chez les jeunes en milieu scolaire et extra-scolaire »*, à laquelle participaient le directeur général de la police nationale, le préfet de la région Ile-de-France, le préfet de police de Paris, les préfets des sept départements de la région parisienne, ainsi que les principaux responsables des polices urbaines et un membre du cabinet du ministre de l'éducation nationale. A l'issue de cette réunion, M. Joxe a décidé de faire nommer immédiatement, auprès de chaque directeur des polices urbaines des sept départements de la région, un officier de paix *« chargé de réfléchir aux problèmes des rapports entre la police et la jeunesse »*.

Le premier ministre, de son côté, devait présider, lundi 22 octobre à Marly-le-Roi, un comité interministériel destiné à réfléchir à toutes les mesures susceptibles d'améliorer les conditions de vie des jeunes, qui devrait mobiliser une vingtaine de ministres concernés. Et l'on notera que les voix du premier ministre comme du ministre de l'intérieur couvrent largement celle du ministre de l'éducation nationale. M. Jospin semble d'autant plus prudent depuis deux semaines que l'échec politique qu'il a subi lors de l'élection du président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale a redonné des ailes à ses concurrents au sein du Parti socialiste.

Du côté des lycéens également, on tente de s'organiser, comme en témoignent les deux coordinations qui se dessinent depuis quelques jours. D'un côté, la FIDL appelait à une manifestation lundi 22 octobre de la place Saint-Michel au ministère de l'éducation nationale. Les principaux responsables de la FIDL sont également proches de la mouvance socialiste animée par M. Julien Dray. Ce qui glisse quelques cactus supplémentaires sous les pas du ministre de l'éducation. La seconde coordination, qui appelle à une autre manifestation mercredi 24 octobre de Denfert-Rochereau à l'Assemblée nationale, est, elle, principalement animée par de jeunes militants communistes. Pour les lycéens et les pouvoirs publics, la semaine qui vient permettra de prendre la mesure réelle du mécontentement.

GÉRARD COURTOIS et CHRISTINE GARIN

Crise de recrutement et prochaine réforme des lycées

Les enseignants manifestent à froid

A l'appel de six syndicats, plusieurs milliers d'enseignants ont participé samedi 20 octobre à Paris à une manifestation d'avertissement avant la discussion parlementaire sur le budget de l'éducation nationale.

Commencer une manifestation d'enseignants place de la Sorbonne : rien là que de très logique, même si ce parcours change agréablement de l'habituel trajet République-Bastille-Nation. La terminer rue du Bac, c'était tout un symbole pour des professeurs dont les banderoles proclamaient : *« 80 % au bac, oui. Mais pas au rabais »* ou encore : *« Non au bac-assignat »*. Le symbole toutefois n'a pas suffi à créer une ambiance, ni à mobiliser les grandes foules.

« Les manifestations, cela ne sert à rien quand c'est en dehors des moments chauds ». Ce commentaire désabusé d'une enseignante parisienne résumait bien l'ambiance qui régnait samedi après-midi tout au long du défilé qui conduisit quelque six à sept mille enseignants de la Sorbonne aux abords du ministère de l'éducation nationale.

« Aussi longtemps que nécessaire »

Prévue de longue date par six syndicats de la Fédération de l'éducation nationale, le SNES (enseignants du second degré), le SNEP (éducation physique), le SNE-Sup (supérieur), le SNETAP (enseignement agricole), le SNCS (chercheurs) et le SNPDEN (écoles normales), il est vrai que cette manifestation intervenait à froid, privée d'enjeux immédiats puisque la discussion du projet de budget de l'éducation ne s'ouvrira à l'Assemblée nationale que dans trois semaines et que les projets de réforme du lycée – qui inquiètent tant le SNES – ne devraient pas être rendus publics avant la fin novembre.

Faute de cheval de bataille immédiat, les troupes enseignantes venues des principales régions de France se sont donc offert une longue balade aux allures familiales, avec échanges de nouvelles et souvenirs de vacances. On agitait mollement des pancartes dénonçant la suppression de la physique-chimie en sixième et cinquième. Ou l'on brandissait avec humour cette citation d'Abraham Lincoln : *« Si l'enseignement vous coûte trop cher, essayez l'ignorance »*. Bref, faute de slogans musclés, les enseignants ont passé l'après-midi à papoter dans les rangs.

Il fallut, en bout de course, toute l'énergie de Mme Monique Vuaillat, secrétaire général du SNES, pour redonner quelque tonus à ce cortège languissant : *« Cette manifestation est le bon départ d'une action qui durera aussi longtemps que nécessaire »*, pour obtenir des postes, des crédits et la revalorisation de la profession, devait-elle lancer en guise d'avertissement. *« Il faut prendre des mesures sans précédent pour recruter des enseignants plus nombreux et de plus en plus qualifiés »*. Aux craintes anciennes sur la crise de recrutement, s'ajoute désormais l'inquiétude liée au projet de réforme des lycées que prépare, à la demande de M. Jospin, le Conseil national des programmes (CNP). Mme Vuaillat se tailla donc un franc succès en dénonçant la volonté prêtée au CNP de *« déstructurer les enseignements »*, de remettre en cause *« la valeur sociale des diplômes »* et d'organiser les cursus du lycée comme *« un libre-service, ce qui a produit des catastrophes culturelles dans d'autres pays »*.

G. C.

Réunies en états généraux à Paris

Les infirmières créent une union professionnelle

Les états généraux des infirmiers et infirmières, qui se sont tenus samedi 20 octobre à Paris, ont abouti à la création d'une union professionnelle de type syndical. Deux ans après leur mouvement, les infirmières ne semblent cependant pas prêtes à se remobiliser.

Démotivation, contraintes de service, défiance, manque d'information, c'est probablement l'ensemble de ces raisons qui explique la faible participation des infirmières aux états généraux organisés par près de vingt associations et de syndicats professionnels (*le Monde* du 20 octobre). Elles n'étaient guère plus de 350 à occuper les rangs clairsemés de la grande salle de la maison de la Mutualité. La décision de créer l'Union professionnelle infirmière, qui se veut représentative de l'ensemble de la profession, a toutefois été prise à la quasi-unanimité des présents.

« La profession est en perdition. Maintenant, tout le monde baisse les bras et les infirmières n'ont plus envie de se battre, elles préfèrent quitter le navire, se désole Jacqueline, cinquante-huit ans, infirmière surveillante-chef au centre hospitalier de Versailles. *On jongle avec les effectifs, on bouleverse les week-ends et les horaires, ce qui finit de décourager les soignants. »*

« Je gagne, en fin de carrière, moins de 10 000 francs par mois, auxquels il convient d'ajouter une prime semestrielle de 3 500 à 4 000 francs, déclare Jean, infirmier-anesthésiste à l'hôpital Beaujon (Clichy). *Dans mon service, il manque actuellement cinq infirmières spécialisées et les acquis d'après 1988 n'ont pas changé grand-chose. Il faudrait qu'on trouve un moyen d'action plus puissant que de descendre dans la rue. »*

Parmi les propositions étudiées lors des états généraux figurent l'augmentation des effectifs en fonction d'une véritable étude des charges de travail, une revalorisation des salaires, une réactualisation de la formation infirmière et de l'appareil de formation et une véritable représentation des infirmières au sein des organes décisionnels. L'ensemble de ces propositions devrait être présenté prochainement par l'Union à M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé.

L'avant-projet de réforme hospitalière est une des premières cibles de l'Union. Il fait, selon les organisateurs des états généraux, la part belle aux médecins en renforçant notamment le rôle de la commission médicale d'établissement, et cantonne les infirmières dans un rôle consultatif au sein du collège infirmier et du comité technique d'établissement. L'Union appelle d'ores et déjà à un rassemblement de la profession devant l'Assemblée nationale à l'occasion du futur débat du projet de loi.

MARTINE LARONCHE

Selon un arrêt du Conseil d'Etat

Les conditions d'utilisation de la pilule abortive sont satisfaisantes

Un arrêt du Conseil d'Etat, rendu le 17 octobre, devrait – du moins pour un temps – mettre un terme à la polémique sur la pilule abortive, le RU 486. Il s'agissait pour le Conseil d'Etat de se prononcer sur une requête, présentée par l'Association pour l'objection de conscience à toute participation à l'avortement (AOCPA) et l'Association des médecins pour le respect de la vie, visant à annuler l'arrêté du 22 novembre 1988 par lequel le ministre de la santé avait inscrit le RU 486 à la section II des tableaux des substances vénéneuses. Cet arrêt, qui conclut au rejet de la requête, constate que rien dans la procédure qui a été suivie par les services du ministère de la santé ne permet de remettre en cause l'utilisation de ce produit.

Les conclusions formulées par le commissaire du gouvernement, M. Bernard Stirn, sont sans équivoque. Tout d'abord, M. Stirn indique que l'autorisation de mise sur le marché du RU 486 (Mifégyne) délivrée par le ministre de la santé est tout ce qu'il y a de plus valable. Il précise par ailleurs que *« le dossier montre que le risque que, malgré l'administration de la Mifégyne, une naissance arrive à terme et que l'enfant soit handicapé est limité, d'autant qu'une visite de contrôle à l'issue de laquelle une IVG peut être pratiquée par une autre méthode est prévue huit à dix jours après l'administration du produit »*.

M. Stirn ajoute que le ministre de la santé n'a pas méconnu les dispositions du Code de la santé publique qui interdisent toute propagande en faveur de l'IVG *« en prévoyant que les médecins doivent avertir les femmes utilisant la Mifégyne qu'en cas d'échec de ce traitement il existe des risques de malformation du fœtus si elles décident néanmoins de mener leur grossesse à terme »*.

La décision du Conseil d'Etat, conforme aux conclusions de M. Stirn, intervient alors que de nombreuses associations hostiles à l'avortement tentent par tous les moyens de faire interdire le RU 486. En particulier, le 6 juin dernier, un groupe de députés parmi lesquels le nouveau ministre délégué à la santé, M. Bruno Durieux, avaient cosigné une proposition de résolution *« tendant à la création d'une commission d'enquête sur les procédés nouveaux permettant l'avortement et les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour en autoriser et en contrôler l'utilisation »*.

F. N.

« L'Europe des Douze a vocation pour traiter des questions de sécurité européenne »

affirme M. Rocard à l'Institut des hautes études de défense nationale

Devant les stagiaires civils et militaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) à Paris, le premier ministre, M. Michel Rocard, a prononcé, lundi matin 22 octobre, un vigoureux plaidoyer en faveur d'une Communauté économique européenne (CEE) qui, au travers de son union politique, prendrait en charge sa propre sécurité.

« Communauté économique et politique, a notamment expliqué M. Rocard, *l'Europe des Douze a vocation pour traiter des questions de sécurité européenne, cela d'autant plus que les neuf pays membres de l'Union de l'Europe occidentale en sont membres (...). L'Europe de la sécurité s'affirmera en établissant des contacts, voire des passerelles, avec ses principaux partenaires : pour ce qui est des Etats-Unis, le lieu de cette concertation existe déjà, il s'agit de l'OTAN. Pour ce qui est des pays d'Europe orientale et centrale, il reste à inventer (...). Comment cela peut-il se faire? En tout cas, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est une première réponse (...). Le président de la République a nommé le point d'aboutissement du processus général de restructuration de l'Europe : une confédération européenne »*.

Une coopération nucléaire avec la Grande-Bretagne

Le premier ministre s'est ensuite attaché à définir la place de la France dans le nouvel ordre international. S'agissant du nucléaire, il a souhaité qu' *« une coopération puisse naître dans le domaine nucléaire entre la France et la Grande-Bretagne. L'évidence d'un tel lien entre nos deux pays aurait une portée considérable. Il serait risqué de laisser s'installer en Europe le sentiment que les armes nucléaires sont à ranger au magasin des accessoires »*. Puis, à propos des crises régionales qui prolifèrent, il a indiqué : *« La perspective de crises multiples appelant notre intervention simultanée en plusieurs endroits nous amène à réfléchir à la manière dont se complètent les appelés et les forces professionnelles. Peut-être faudra-t-il augmenter le nombre de celles-ci ? La question mérite d'être posée »*.

Enfin, le premier ministre a évoqué *« le rôle déterminant du renseignement »* dans les crises. *« Une politique du renseignement permet tout à la fois*, a-t-il expliqué, *de s'assurer du respect des accords de désarmement, de favoriser la fluidité de l'information et d'éviter la surprise d'une crise ou d'un conflit. La France, contrairement à ses amis anglo-saxons, a une tradition de réticence vis-à-vis du renseignement qu'elle ne qualifie pas à leur exemple* « d'intelligence ». *Certes, des efforts ont été entrepris (...). La crise du Golfe nous permet de mesurer le travail qui reste à accomplir. Or nous devons être capables de proposer des initiatives européennes dans ce domaine : une politique européenne du renseignement sera nécessaire avant même que naisse une défense européenne structurée »*, a-t-il conclu.

SOCIÉTÉ

Un avant-projet de réforme du code de procédure pénale

Polémique autour des « privilèges » des « personnes protégées »

L'impunité dont ont bénéficié récemment certains élus, hauts fonctionnaires et policiers soupçonnés de divers délits, a conduit le ministère de la justice à se pencher sur les textes qui confèrent *« un privilège »* aux *« personnes protégées »*. Alors que le nouveau garde des sceaux était à peine entré à la chancellerie, les collaborateurs de son prédécesseur ont fait savoir qu'un *« avant-projet de loi, relatif aux règles de poursuites applicables à certaines personnes en raison de leur qualité »* avait été rédigé. Selon les auteurs du projet, il s'agit de *« garantir la sérénité de la justice lorsque l'intérêt public est en cause et non pas de protéger les intérêts particuliers de telle ou telle personne investie de fonctions publiques ou électives »*. Mais, pour beaucoup de magistrats, les nouveaux textes, s'ils étaient votés, ne feraient que renforcer les pouvoirs du parquet et, donc, de l'exécutif, en diminuant les facultés d'appréciation des juges.



Un maire, un préfet, un magistrat ou un officier de police judiciaire ne sont pas tout à fait des justiciables comme les autres. En cas de poursuites, leur qualité les place dans une situation délicate, car ils risquent de ne pas être jugés avec toute l'impartialité nécessaire, dans la région où ils exercent leurs fonctions. Ainsi, par exemple, un préfet ou un magistrat peut-il être interrogé sans aucun *a priori* par des policiers sur lesquels il a exercé une autorité ? Le législateur a donc prévu que la Cour de cassation soit saisie *« sans délai »* par le procureur de la République du lieu, dès qu'une personne entrant dans cette catégorie de justiciable *« est susceptible d'être inculpée »*, afin qu'elle désigne une autre juridiction.

Un ton brutal

Cette procédure, apparemment claire, a pourtant donné lieu à des difficultés d'interprétation. Dans de nombreux cas, des procureurs ont saisi la Cour suprême plusieurs jours, plusieurs mois, voire plusieurs années après que le nom d'une « personne protégée » est apparu dans le dossier. Ces retards ont généralement entraîné l'annulation de tous les actes d'instruction réalisés pendant la période litigieuse, puisque, aux yeux de la loi, le magistrat qui les avait ordonnés était incompétent. Dès lors, la notion de « personne protégée » prenait une connotation qui n'avait pas été voulue par le législateur, car, dans la plupart des cas d'annulation, toute nouvelle poursuite devenait impossible.

Juges et procureurs se rejettent la faute. Si ces derniers invoquent des difficultés d'interprétation des textes, à la Cour de cassation on s'étonne que des membres du parquet puissent encore se faire surprendre par une jurisprudence qui n'a pas varié depuis les années 60 et que le moindre étudiant en droit récite par cœur. Mais la polémique a pris un ton brutal lorsqu'un magistrat de la chancellerie a présenté le projet de réforme à l'AFP en déclarant qu'il s'agissait *« d'empêcher désormais la Cour de cassation d'étouffer les affaires sensibles »*. Ulcérés, des magistrats de la Cour de cassation rétorquent, en se demandant si les requêtes trop tardives, effectuées par certains procureurs, sont vraiment accidentelles...

« L'avant-projet de réforme conserve à la Cour de cassation son rôle éminent dans la maîtrise de l'orientation des procédures », déclarait M. Henri Nallet, en s'indignant du propos maladroit mettant en cause les juges suprêmes. Cette affirmation du ministre de la justice suffira-t-elle à ramener la sérénité ? Ce n'est pas certain, car, à la Cour de cassation, plusieurs magistrats considèrent que le projet de réforme favorise, une fois de plus, les initiatives du parquet. Ainsi, la requête en désignation de juridiction ne deviendrait nécessaire qu'à partir du moment où le procureur de la République *« envisage de poursuivre »* ou si le juge d'instruction *« envisage d'inculper »*. Dans l'attente de cette perspective d'inculpation, le parquet pourrait ordonner toute enquête ou toute mesure nécessaire, sans craindre la sanction de la Cour de cassation, qui n'aurait plus le pouvoir d'apprécier si la personne est *« susceptible d'être inculpée »*.

Pour une bonne administration

En outre, la requête ne serait exigée que si les infractions reprochées aux « personnes protégées » ont été commises *« dans l'exercice de leurs fonctions »*. Dans les autres cas, les règles du droit commun s'appliqueraient et c'est le parquet, encore une fois, qui apprécierait les risques de partialité qui se présenteraient dans sa juridiction. Il userait alors, s'il le souhaite, de la faculté de demander à la Cour de cassation la désignation d'une autre juridiction *« pour une bonne administration de la justice »*.

Cependant, d'autres propositions contenues dans le projet de réforme ne nourrissent pas la polémique. Ainsi, la procédure serait étendue à d'autres catégories de justiciables, comme les présidents de conseils régionaux ou généraux, ainsi qu'aux magistrats des cours administratives d'appel et des chambres régionales des comptes. Une initiative est même accueillie avec satisfaction : celle qui consisterait à ne plus demander la désignation d'une autre juridiction quand il s'agit de délits de presse, comme la diffamation. Les juges suprêmes ne sont donc pas opposés à toute réforme et notamment M. Christian Le Gunehec, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui constate toutefois que les textes et la jurisprudence actuels auraient pu être conservés, en ajoutant aussitôt : *« Il suffisait que les magistrats appliquent la loi. »*

MAURICE PEYROT

Le financement du comité de soutien de M. Carignon

La sœur du maire et ses « fréquentations »

GRENOBLE

de notre correspondant

M. Alain Carignon se fâche. Dans un communiqué publié vendredi 19 octobre, le maire de Grenoble, en congé du RPR, s'indigne des agissements de *« trois ou quatre personnes à Grenoble, de milieux différents, mais mues par une haine calculée* [qui] *tentent de m'atteindre depuis plusieurs années, mélangeant rumeurs, allégations et multipliant les envois de photocopies de tous ordres, émanant parfois de services publics dont ce n'est pas le rôle »*. Ce communiqué fait suite à la publication par *l'Express* d'un article sur la découverte par les services fiscaux d'un circuit dit de « cavalerie » entre plusieurs sociétés, qui utilisa, pendant deux ans, le compte du comité de soutien de M. Carignon.

Ce compte, alimenté par des fonds privés, régulièrement créditeur de 200 000 à 300 000 F, était utilisé à des *« fins politiques »*, selon M. Carignon. Il fut géré de 1974 à 1987 par sa sœur, Mme Marie-Joe Carignon, à l'époque secrétaire particulière du maire. Mme Carignon devait, entre 1985 et octobre 1987, utiliser ces fonds à des fins personnelles pour aider la société Scherman – une SARL dont elle était la gérante, – propriétaire de plusieurs magasins de vêtements à Grenoble et dans le Sud-Est. Le compte du comité de soutien servit aussi à faire transiter des chèques et de l'argent liquide à la demande de l'ami de Mlle Marie-Joe Carignon, M. Roger Charpenne.

L'enquête de police menée à la suite du dépôt de bilan de la société en 1989 devait révéler des manipulations frauduleuses effectuées à partir du compte du comité de soutien et que M. Carignon qualifie de *« vols »*. Aussitôt après avoir pris connaissance de ces faits, en octobre 1987, grâce à un rapport des PTT, le maire mit fin aux fonctions qu'exerçait sa sœur auprès de lui.

250 000 F auraient ainsi été sortis du compte du comité. Les enquêteurs estiment que les sommes dérobées seraient beaucoup plus importantes. Aucune information n'a été ouverte par le parquet de Grenoble sur cette affaire. Toutefois, l'examen de deux comptes CCP que possédait à Lyon et à Marseille Mme Brigitte Hilaire, une employée de M. Charpenne, gérante de plusieurs de ses sociétés, ferait apparaître des entrées et des sorties de fonds de plusieurs centaines de milliers de francs.

Une sanction « suffisante »

En 1987, M. Carignon refusa que l'auteur du vol et, selon le maire de Grenoble, le principal inspirateur de ces faits délictueux, M. Charpenne, réalimente le compte du comité de soutien : *« Je ne voulais pas que des sociétés taxis nous remboursent avec de l'argent escroqué à d'autres et dont la provenance aurait été incertaine. »*

Pourquoi M. Carignon, qui déclare n'avoir *« ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement, été mêlé ou informé de ces faits »*, n'a-t-il pas, à la suite de l'escroquerie dont il fut la victime, porté plainte ? *« J'ai pensé que la sanction qui consistait à éloigner ma sœur de mon cabinet et à mettre fin à ses fonctions, alors que les faits reprochés n'avaient pas de rapport avec sa vie professionnelle, suffisait »*, répond le maire. Dans son communiqué, il déclare : *« Je ne peux pas être tenu pour responsable des actes de tous les membres de ma famille, et a fortiori de ceux de leurs fréquentations. »*

CLAUDE FRANCILLON

SCIENCES

Salades de tomates... spatiales

Les tomates mutantes seraient-elles parmi nous ? Leurs tiges et leurs graines, modifiées par des radiations cosmiques, vont-elles mettre en péril l'espèce humaine comme dans les plus mauvais dessins animés japonais ? Ce scénario, digne d'un H. G. Wells en manque d'une *Guerre des mondes*, pourrait avoir un semblant de réalité si l'on en croit les avertissements de la NASA.

L'ennemi serait déjà dans la place et le danger concentré dans des graines de tomates récupérées en orbite. L'histoire remonte à 1984 lorsque l'agence spatiale américaine, soucieuse d'étudier les effets des rayonnements cosmiques sur la matière, envoya autour de la Terre un satellite, Long Duration Exposure Facility, porteur de millions de graines de solanacées

Ces semences de tomates, qui devaient être exposées aux radiations cosmiques pendant une dizaine de mois, ne purent être « récoltées » que dans le courant de l'année dernière en raison des déboires de la navette spatiale. Bien que trop longtemps « mûries dans l'espace », elles ont quand même été distribuées dans tous les Etats-Unis à des millions d'étudiants en application d'un vaste programme associant cinquante-huit mille professeurs. Le pépin, pour ainsi dire, c'est que des chercheurs de l'université de l'Oklahoma estiment aujourd'hui que les tomates descendant de ces graines pourraient être toxiques à la deuxième ou à la troisième génération. L'alerte a été donnée, et les studieux bénéficiaires de cette étonnante moisson invités à rendre leurs dangereuses semences spatiales.

Une leçon que les astronautes, champions des vols de longue durée, devront méditer. Si l'affaire se confirme !

J.-F. A.

Me Serge Klarsfeld met en cause M. Georges Kiejman à propos du dossier Bousquet

Me Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF), a réagi très vigoureusement, dimanche 21 octobre, contre l'analyse du parquet général de Paris selon laquelle les faits de crimes contre l'humanité dont est accusé M. René Bousquet, qui fut secrétaire général à la police d'avril 1942 à décembre 1943, relèveraient de la seule Haute Cour de justice créée à la Libération (*le Monde* daté 21 et 22 octobre). *« Ce revirement*, estime Me Klarsfeld, *ne s'explique sur le fond que par une volonté politique au sommet de ne pas voir jugée l'action antijuive du gouvernement de Vichy, de sa police et de son administration »*.

Selon Me Klarsfeld, cette *« brusque volte-face »* du parquet général, *« qui prend ses instructions à la chancellerie dans une pareille affaire, s'explique dans la chronologie par le changement intervenu le 2 octobre à la tête du ministère de la justice »*. *« Un fils de déporté juif*, poursuit Me Klarsfeld, *était ministre de la justice quand le chef de la Gestapo de Lyon a été ramené en France pour y être jugé* (NDLR : M. Robert Badinter). *Un fils de déporté juif a été nommé ministre délégué à la justice pour assurer l'impunité du chef de la police de Vichy* (NDLR : M. Georges Kiejman). *Si l'Association des fils et filles des déportés juifs de France se trompe, elle qui, dans son argumentation à l'égard du personnel politique de Vichy, explique toujours qu'il était possible par la démission de ne pas participer à des actions déshonorantes, elle souhaiterait que M. Kiejman démissionne pour que son nom ne soit pas mêlé à l'enterrement du dossier Bousquet. »*

« Mon engagement au sein du gouvernement est un engagement général qui va bien au-delà de ma condition de fils de déporté, lui répond M. Kiejman dans une déclaration au quotidien *Libération*. *J'estime donc (...) que malgré toute mon estime pour Serge Klarsfeld, je n'ai pas de leçon à recevoir de lui. » « Sur un plan technique*, observe encore le ministre délégué à la justice, *il peut sembler souhaitable que ce soit cette Haute Cour ou son équivalent qui juge aujourd'hui Bousquet. Si l'on dépasse le problème technique, il faut également prendre conscience que, au-delà de la nécessaire lutte contre l'oubli, il peut paraître important de préserver la paix civile. Il y a d'autres moyens qu'un procès pour dénoncer la lâcheté du régime de Vichy. »*

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devait examiner lundi 22 octobre la suite à donner à la procédure judiciaire engagée contre M. René Bousquet.

COMMUNICATION

Le débat sur le sort de la chaîne privée

Une association de téléspectateurs demande le retrait de l'autorisation de la Cinq

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel devait entendre, lundi 22 octobre, MM. Jean-Luc Lagardère, Daniel Filipacchi, Robert Hersant, Silvio Berlusconi ainsi que les représentants des autres actionnnaires de la Cinq. A la suite de cette audition publique, le CSA décidera s'il autorise la recomposition du capital de la chaîne de M. Hersant sous la houlette d'Hachette, une décision attendue avant la fin de la semaine.

Le sort de la Cinq continue de susciter un débat parmi les professionnels de l'audiovisuel et la classe politique. Au micro du Club de la presse d'Europe 1, M. Jack Lang, se défendant de vouloir peser sur le choix du CSA, a réaffirmé dimanche que le système audiovisuel était *« assez malade de déséquilibre entre chaînes commerciales et chaînes publiques, malade d'insuffisance de ressources et de non-respect des engagements pris par les uns et par les autres »*.

Par ailleurs, l'association de téléspectateurs « Les pieds dans le PAF » a choisi le jour de l'audition publique des actionnaires de la Cinq pour demander officiellement le retrait de l'autorisation de la chaîne. Les quatre associations de téléspectateurs avaient été reçues, à leur demande, par le CSA la semaine dernière. Seule « Média, télévision et téléspectateurs » (MTT), fondée par l'Union nationale des associations familiales et la Ligue de l'enseignement, avait alors soutenu la candidature d'Hachette au contrôle de la Cinq. « Les pieds dans le PAF », pour sa part, n'avait pas caché son souhait de voir la SEPT ou Euromusiques occuper le cinquième réseau.

« Une référence pour des jeunes de banlieue »

L'association fait aujourd'hui directement pression sur le CSA en lui adressant, par l'intermédiaire de Mᵉ Dominique Tricaud, une requête en bonne et due forme, démarche juridique prévue par la loi sur la communication. Estimant que les téléspectateurs sont les premiers intéressés par le sort de la Cinq, cette requête affirme que cette dernière a failli à tous ses engagements et que le Conseil se doit de lui supprimer son autorisation.

La démonstration n'est guère difficile : il suffit de comparer les engagements de M. Hersant en février 1987 et la longue série de manquements stigmatisés depuis trois ans par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) puis par le CSA. Américanisation des programmes, invasion de la grille par des fictions médiocres, dépassements publicitaires, diffusion aux heures de grande écoute de films interdits aux mineurs, absence totale d'émissions consacrées à la science, à l'éducation et à la formation : le bilan est lourd pour une télévision qui, comme le soulignent les animateurs des « Pieds dans le PAF », est *« une chaîne de référence des jeunes de banlieue »*.

Selon l'association des téléspectateurs, l'indulgence manifestée par les instances de régulation dans leurs bilans successifs n'est plus de mise dès lors que le réseau de la Cinq couvre 80 % du territoire.

« Les pieds dans le PAF » veut donc contraindre le CSA à remettre en jeu les fréquences attribuées à la chaîne au lieu d'opérer une simple recomposition de capital. Aux *« sages »* qui prétendent ne pas en avoir les moyens juridiques, l'association oppose le texte de la loi : *« L'autorisation peut être retirée sans mise en demeure préalable en cas de modifications substantielles des données au vu desquelles l'autorisation avait été délivrée, notamment des changements intervenus dans la composition du capital »* .

J.-F. L.

La SEPT toujours en quête de fréquences

La disparition de la Cinq ne saurait faire le bonheur de la SEPT : le président de cette dernière, M. Jérôme Clément, estime peu réaliste l'hypothèse, évoquée par M. Jack Lang, de voir la chaîne culturelle occuper les fréquences hertziennes de la Cinq, au cas où le CSA retirerait son autorisation d'émettre à la chaîne de M. Hersant. Dans le quotidien *les Echos* du 22 octobre, M. Clément explique qu'avec *« 120 personnes et un budget de 500 millions de francs »*, sa chaîne ne peut *« pas évidemment reprendre un réseau hertzien aussi important que celui de la Cinq »*.

Pourtant, la SEPT est plus que jamais en quête de moyens de diffusion qui lui permettraient de toucher le public français au-delà des abonnés au câble (un demi-million en fin d'année) et de la réception directe par satellite (tout juste balbutiante). Bref, la SEPT veut une « façade » hertzienne plus large que son « squatt » du samedi sur FR 3. Or, Canal J, la chaîne payante pour enfants qui doit débuter sa diffusion hertzienne le 8 décembre, s'est vu attribuer par le CSA un réseau hertzien multivilles, dont elle n'occupera pas les soirées. En prenant, chaque soir, la suite de Canal J, la SEPT pourrait toucher rapidement huit millions de foyers.

Jouer à armes égales

Huit millions de foyers, c'est-à-dire plus que les sept millions de foyers allemands abonnés au câble. Or la SEPT doit se transformer d'ici un an en chaîne franco-allemande. Le traité qui prévoit cette transformation, signé la veille de l'unification allemande, est explicite : *« Le programme sera diffusé par le satellite de radiodiffusion TDF. Les Etats contractants s'efforcent en outre, en fournissant des moyens complémentaires de diffusion, de parvenir à une capacité de réception aussi équilibrée que possible. »*

Et le procès-verbal qui l'accompagne précise que *« le gouvernement français veillera, dans la mesure de ses possibilités, à mettre à disposition des moyens de diffusion complémentaires pour la chaîne aussi longtemps que nécessaire pour que la capacité effective de réception par les foyers en France ne reste pas nettement inférieure à la capacité de réception de cette chaîne par les foyers allemands »* .

Engagé par ce traité, le gouvernement dépend du CSA pour s'y conformer. Le réseau de Canal J, même limité aux soirées, permettrait à la SEPT de jouer à armes égales avec son partenaire allemand mis en place par les chaînes publiques ARD et ZDF.

M. C. I.

En regroupant les centres de Toulouse et Bordeaux

FR 3 réforme son outil de production

L'appareil de production de FR 3 à Toulouse et à Bordeaux sera prochainement fondu en un pôle unique Grand Sud-Ouest. Annoncée vendredi 19 octobre en présence de Mᵐᵉ Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, cette décision donne le coup d'envoi d'une restructuration de l'outil industriel de FR 3, sans cesse différée jusqu'ici.

A Toulouse comme à Bordeaux, Mᵐᵉ Catherine Tasca s'est voulue, vendredi 19 octobre, rassurante. *« Un programme de télévision fort a besoin d'un appareil de production fort. »* Pas question donc, pour FR 3, de renoncer à cette activité.

Mais le ministre délégué à la communication s'est également montrée déterminée : l'outil industriel régional doit être restructuré. Ses coûts réels doivent être impérativement identifiés, au moyen d'une comptabilité analytique et d'une gestion séparées dont la mise en place n'a que trop tardé. Les unités de production, nombreuses et dispersées, doivent être regroupées pour tendre à un équilibre économique auquel les pouvoirs publics n'entendent pas renoncer.

La création d'une unité inter-régionale de production (UIP) Grand Sud-Ouest, regroupant les moyens techniques actuels de FR 3 à Toulouse et à Bordeaux, constitue donc la première étape d'un regroupement de l'outil industriel de la troisième chaîne en cinq ou six grands pôles. Les trois grands centres de production lourde de Lille, Lyon et Marseille demeureront, mais ceux de Strasbourg et de Nancy fusionneront en un pôle Grand Est. Les cars « vidéo mobile » de Dijon et Limoges seront désarmés, Rennes – isolée et bien équipée – échappant pour l'instant à cette refonte.

« Cette politique, a expliqué Mᵐᵉ Dominique Alduy, directrice générale de FR 3, aux cadres de FR 3-Aquitaine, *correspond à un projet à long terme. Le regroupement des petites unités doit assurer leur viabilité économique et leur permettre d'affronter victorieusement la concurrence nationale et européenne. On est plus fort à deux qu'à un! »* Une vraie révolution pour un secteur employant environ six cents des trois mille quatre cents salariés de la société et produisant cent quatre-vingt et deux cents heures de fiction par an ainsi que des magazines comme *Thalassa, Montagne, Faut pas rêver* ou *Hors sujet* de Philippe Alfonsi.

Bien accueilli à Toulouse, le message conjoint du ministre et de la directrice générale de FR 3, a cependant eu plus de mal à passer à Bordeaux où Mᵐᵉ Alduy a pris soin de souligner que *« rien ne se fera sans l'adhésion des personnels et des états-majors »*. Si les directions régionales s'inquiètent des conséquences pratiques de ces regroupements, nombre de salariés et certains représentants syndicaux redoutent les conséquences pour l'emploi de la séparation des activités de production lourde (la fiction) avec celles de reportage et d'actualité.

« Le redéploiement des moyens de production de FR 3 ne s'accompagnera pas forcément d'une diminution de leurs effectifs », confiait en privé Mᵐᵉ Tasca. Une analyse partagée par la direction de la chaîne où l'on se voulait optimiste . *« FR 3 n'est pas la SFP »*, soulignait ainsi Mᵐᵉ Michèle Vallon, directrice déléguée à la production de la chaîne, en rappelant que les besoins en région sont réels et que les stations régionales, FR 3-Aquitaine en tête, ont su développer une véritable politique de coproduction européenne.

PIERRE-ANGEL GAY

Le retour des revendications salariales

Débrayage à Toulouse, arrêt de travail à Bordeaux. Les journalistes ont accueilli Mᵐᵉ Catherine Tasca, vendredi 19 octobre, par deux mouvements de grève d'une journée, mais suivis à 100 %. Deux mouvements qui ont mis en lumière le mécontentement existant dans les bureaux d'information régionale (BRI) de FR 3, les syndicats exigeant l'ouverture de négociations sur les conditions de travail, la politique d'embauche et la formation.

Mais ce sont une nouvelle fois les disparités salariales qui ont servi de catalyseur, la direction ayant intégré pendant l'été à Paris une cinquantaine de pigistes et de « contrats à durée déterminée » (CDD) avec des émoluments souvent supérieurs à ceux de journalistes ou de cadres ayant plusieurs années d'ancienneté en région.

La directrice générale de FR 3 s'est engagée à étudier cas par cas la situation des rédactions régionales. Sera-ce suffisant pour éviter une nouvelle crise ? Une crise que l'on croyait apaisée depuis la signature, au début de l'année, d'un plan de trois ans pour la résorption des disparités salariales au sein de l'audiovisuel public.

CULTURE

MUSIQUES

Gilberto Gil l'éveilleur

De retour d'Angola, le chanteur et musicien brésilien est en concert au Zénith

On le dirait muni de petites antennes paraboliques, promptes à capter ce qui passe à portée d'oreille, d'œil ou de peau. Gilberto Gil trie à chaque instant le bon du mauvais, le fin du grossier. Avec une élégance naturelle indéniable, le musicien brésilien s'intéresse au monde.

Si la France est sa seconde patrie, l'Afrique est sa reine. Avant de donner son premier concert au Zénith, le lundi 22 octobre, Gilberto Gil partait, heureux, renouer ses liens avec l'Angola, pays nègre et lusophone pas encore sorti de la guerre. Deux concerts à Luanda, axés sur l'environnement. *« J'y étais allé en 1967, invité par l'Itamarati* [le ministère des affaires étrangères brésilien]. *A l'époque, les militaires portugais patrouillaient dans les rues, car la rébellion y pointait tout juste le nez. Aujourd'hui, l'Angola doit se reconstruire en préservant ses ressources naturelles. »*

De passage à Paris avant son périple africain, Gilberto Gil rencontrait pour la première fois les Cap-Verdiens du groupe Finaçon (en première partie au Zénith). Ils étaient émus : *« Tous les enfants de notre pays connaissent vos chansons par cœur »*. Mais Gilberto n'a jamais mis les pieds sur l'archipel. Il promet d'y aller. Et eux de venir au Brésil.

La vraie rencontre du musicien bahianais avec l'Afrique se produit en 1977, au Nigéria, *« au FESPAC* [Festival panafricain d'art et de culture] *qui avait rassemblé quarante mille Noirs de toutes les nations ! »*. Il y a là Stevie Wonder, Fela (qui boycotte, mais reste). Des lumières, des modèles. Gilberto Gil ouvre les yeux et sur la conscience nègre et sur la musique africaine. De là naîtra l'album *Refavela* (Pathé Marconi). *« C'est un moment-clé. »* Comme ce jour de 1950 où, venu de l'intérieur de l'Etat de Bahia, il entra à l'école de musique à Salvador pour y apprendre l'accordéon. Comme ce soir de 1979, où le public de Montreux le consacra star internationale.

Aujourd'hui, l'esprit de la world-music a aussi frappé au pays de tous les saints. Avec ses *« missionnaires aux pieds nus »* (David Byrne) et ses *« chasseurs de safari »* (Paul Simon). Des musiques descendues des Caraïbes à la fin des années 70, les Brésiliens firent un joyeux melting-pot. *« Le cas du Brésil est un peu compliqué. Les Noirs y ont adopté les valeurs des Blancs, et les Blancs celles des Noirs. »* Peu à peu les stars africaines traversent l'Atlantique.

Un disque en préparation

Les Nigérians Fela et King Sunny Addé – qui fait un tabac au Festival de jazz de Rio en 1986, – les Antillais de Kassav', le Camerounais Manu Dibango, le Malien Salif Keita, dont la musique nourrit la chorégraphie moderne des danseurs paulistes de Chorus Line, le Sénégalais Youssou N'Dour, viennent rappeler à ce peuple métis d'où il vient. Le rap des Noirs américains frappe à son tour. Autant d'influences que Gilberto le faiseur de rock-funk-samba capte avec une joyeuse gourmandise.

Gilberto Gil aime Paris aussi pour ce qu'il recèle de ferments de lutte, *« SOS-Racisme, les Africains qui y sont venus pour faire vivre leur musique »*. Il a dans l'idée depuis longtemps de célébrer chez lui à Bahia le 2 décembre, jour national de la samba, par une grande rencontre multi-musicale, avec Salif Keita, Jimmy Cliff, Djavan, Ray Lema, Cheb Khaled et quelques autres. *« La négritude est une discussion nécessaire. »* Il l'avait entamée dans *Refavela*. Elle s'est poursuivie au fil des albums, jusqu'à *O eterna mu dança* (WEA) l'année passée.

Gil, qui a beaucoup tourné en France cet été, prépare un disque. Avec de nouvelles compositions *« où compteront beaucoup les jeux de mots, trilingues »* et un inédit du grand compositeur-accordéoniste Luiz Gonzaga, mort l'année dernière à Recife.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Gilberto Gil et Finaçon au Zénith le 22 octobre à 20 heures. Location 3 FNAC.

CINÉMA

Une tendresse poignante

« Moi, la comtesse », de Peter Popziatev

Dans les bandes, la tradition veut que chacun soit doté d'un surnom. Celui de Sybilla est « la comtesse ». Sa bande est sa famille. Il semble que sa vraie famille se réduise à un père du genre lamentable. Elle est jeune, jolie, pas bégueule, a envie de *« grandes choses »* et, comme son existence s'enlise dans une médiocrité sans issue, elle touche à la drogue et à la petite délinquance. De camp de redressement en cure de désintoxication, elle s'enroule dans la spirale de l'échec.

L'histoire se passe en Bulgarie parce que le réalisateur de *Moi, la comtesse*, Peter Popziatev, est bulgare. Rien ne serait différent si elle se passait ailleurs. Les sociétés capitalistes et socialistes sont aussi cruelles l'une que l'autre aux pauvres.

Ici, il y a en plus ce désespoir poétique, presque métaphysique, propre à l'Europe centrale. Une sorte de douceur funèbre, de tendresse poignante. Peter Popziatev filme en noir et blanc avec de rares échappées aux couleurs d'automne.

Pourtant, Sybilla ne cultive pas la détresse. Elle cherche sincèrement à s'en sortir, en dépit de la négligence, de l'indifférence générales. Elle est forte de sa jeunesse, d'un furieux désir de vivre. Mais elle tourne en rond dans un monde suicidaire. En quête d'évasion, elle finit par fuir un mariage calamiteux. Elle court, téléphone, il n'y a personne au bout du fil. Elle repart. Dans la campagne une porte se ferme. On peut comprendre que c'est celle d'un cimetière ou, au contraire, qu'elle s'ouvre sur la liberté.

On peut comprendre ce que l'on veut : Svatlana Yantcheva, la « comtesse » est si vivante, si émouvante, le film – primé dans nombre de festivals – si beau, si fort qu'il échappe à la complaisance du malheur.

COLETTE GODARD

La belle étoile

« Etoile cachée », de Ritwik Ghatak

Ecoutez la triste histoire de Nita, la brave jeune femme obligée de prendre en charge sa famille, dans le besoin et la décadence morale. Père faible perdu dans ses souvenirs de poètes anglais, mère acariâtre, frère feignant, sœur futile et traîtresse : la pauvre fille a fort à faire. Pour eux, elle abandonne ses études, renonce à son fiancé, laisse sa jeunesse à un travail abrutissant et ses poumons à la tuberculose qui l'emportera. *Etoile cachée* est donc, chansons comprises, un mélo, genre auquel le cinéma indien s'adonne avec délectation et prolixité.

Mais c'est beaucoup plus : un vibrant pamphlet et une merveille de beauté visuelle. Quatrième des huit films tournés entre 1952 et 1974 par Ritwik Ghatak, réalisateur à peine connu en France, *Etoile cachée*, réalisé en 1960 mais jamais distribué en France – où, seul parmi les Indiens, Satyajit Ray a obtenu une relative célébrité – est une enchanteresse découverte. Dans un noir et blanc aux mille nuances, d'une luminosité dont on avait perdu le souvenir, avec une liberté de filmer éblouissante, Ghatak entrelace la trajectoire de ses multiples personnages.

Des parcours divergents d'un fleuve, d'un train tonitruant, il sait faire, sans affectation, le symbole de l'écartèlement de son pays entre tradition et époque moderne. D'une boucle de sandale qui se casse, il sait rendre universelle la tragédie de son héroïne. Et rares sont les metteurs en scène capables, comme lui, de se mettre avec simplicité au service de l'Histoire et des personnages, d'inventer les cadrages et éclairages les plus originaux quand la situation l'exige . Virtuose, Ritwik Ghatak harmonise symbolisme hindou et critique sociale contemporaine, orchestre sa mélodie indienne (plus précisément, bengalie) dans la tonalité du meilleur cinéma néo-réaliste européen. Et compose, tout bonnement, un grand film.

JEAN-MICHEL FRODON

DANSE

William Forsythe et les sortilèges

Suite de la première page

Les lumières mériteraient à elles seules une exégèse : doucereuses ou brutales, jamais là où on les attend. Forsythe – qui en est l'auteur ainsi que des costumes – oblige à scruter la pénombre pour y déceler de mystérieuses forces mouvantes, qui exécutent les figures les plus pures, les plus belles : art de la frustration oblige.

Deux types de personnages se mêlent : d'une part, les « ballerines » (des deux sexes) en collant chair et corolle autour de la taille, sorte d'ironique variation sur le tutu. Ces « ballerines », au port de bras très *Lac des cygnes*, gardent un vocabulaire dans l'ensemble académique – pirouettes, entrechats, grands jetés, déboulés – moins sauvagement écartelé et violenté qu'ailleurs chez Forsythe. D'autre part, dans les costumes les plus farfelus, des clochards à la Beckett – mais les corps enterrés ne sont-ils pas déjà celui de *Oh ! les beaux jours*, – des monstres sortis de chez Jérôme Bosch, de Dada ou des surréalistes, tel cet homme-oiseau au bec de trois mètres, ou cet autre aux serres de rapace.

Que signifie ce contrepoint qui ancre dans l'histoire et dans la tradition ce spectacle ultra-moderne ? La beauté de la danse classique face aux hideurs du monde actuel ? L'ordre face au chaos ? Nostalgie ou dérision ? Bienvenue à ce que vous croyez voir... La seconde partie est sans doute la plus fantasmagorique, qui s'ouvre sur une créature hallucinante, possédant l'arrière-train d'un homme, le visage et les bras d'un autre, et saisie de convulsions pathétiques.

Il y a aussi des silhouettes découpées à la Dubuffet qui s'abattent brusquement sur le sol, des épées (phalliques ?) qui volent, des rochers qui roulent, des gens extravagants acomplissent des choses extravagantes.

Des corps en apesanteur

Mais les images sont tellement éclatées dans l'espace qu'il est absolument impossible de tout voir. Nouvelle frustration, avivée à l'entracte par des gens qui vous parlent de « la femme masochiste », de « l'unijambiste », qui vous ont échappés, vous regardiez ailleurs.

La troisième partie ? D'une désespérance déchirante. Un champ de nouveaux dessins blancs découpés, évoquant un cimetière sous une lune vénéneuse.

Des corps en apesanteur, effectuant d'abord au sol des mouvements improbables, – car on ne s'aperçoit pas tout de suite qu'ils sont suspendus aux cintres par des cordes – puis montant, descendant, si seuls, si tristes, avec des ralentis qui font penser à Bob Wilson. Tel Siegfried devant le dragon, un danseur défie, épée à la main, une « chose » terrifiante qui s'avère être une serre de rapace agrandie dans des proportions gigantesques.

Dans cette dernière partie, Forsythe pousse à la limite du supportable – les cris de quelques spectateurs en témoignent – l'art d'occulter les visions aussitôt aperçues.

Anonymat héroïque

Si ce final laisse un peu sur sa faim, c'est qu'il reprend des thèmes déjà déclinés – les ballerines, les têtes coupées – et qu'on attend de Forsythe un mouton à seize pattes. Pourtant, quelle inquiétante étrangeté, encore, dans ces pas de deux trop beaux pour être vrais et ces moments de cauchemar. Quelle tendresse dans cette image finale d'une danseuse qui prend par la main un pauvre monstre et l'emmène à petits pas...

Moins stupéfiant peut-être que *Slingerland*, plus semblable à ce que nous connaissions déjà de Forsythe, *Limb's Theorem* ne fascine pas moins par l'insolite splendeur du découpage et du montage de la chorégraphie, des éclairages.

Ici, Forsythe introduit une notion de risque, de péril, par la présence sur scène d'immenses objets, plaques rectangulaires ou satellites, dont la giration menace à tout instant les danseurs. La fantaisie des costumes brouille notre perception des corps, la frénésie alterne avec le détachement, l'humour avec le tragique.

On n'a encore rien dit des musiques ; celles de Gavin Bryars (*Slingerland* parties 1 et 3) plaintive, planante, dispensant à la fois des fragrances de Phil Glass et de *la Nuit transfigurée* de Schönberg, et celles de Thom Willems (*Slingerland*, parties 2 et 4, et l'intégrale de *Limb's Theorem*) toujours sidérante dans son exploration poétique de l'univers électronique.

Et les danseurs du Ballet de Francfort ? Acceptant avec héroïsme le quasi-anonymat où les plongent la pénombre et l'absence de « rôles » distinctifs, à la fois comédiens et danseurs – ils sont tous à citer, – ils sont quarante Stradivarius entre les mains de leur méphistophélique Paganini.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Châtelet, 20 h 30, jusqu'au 30 octobre. *Slingerland*, les 27,28,29,30. *Limb's Thorem* les 23, et 24. tél. : 40-28-28-40.

Un final de légende

John Cale, au Festival des Inrockuptibles

Le troisième Festival des Inrockuptibles a atterri en douceur samedi soir 20 octobre à la Cigale. Les enjeux de carrière étaient réservés aux deux premières soirées, pour la clôture on donnait dans les chemins de traverses.

Les Sneetches sont un quatuor californien qui se souvient avec émotion d'une époque qu'ils ne connaissent que comme mythe : le temps d'un refrain, ils se prennent pour les Beatles ou les Turtles, ils n'ont pas d'autre ambition que ce petit déguisement, et du coup pas de prétentions, ce qui est assez reposant.

The Monochrome Set s'est reformé à la demande de ses fans japonais. Pour les autres, ceux à qui l'existence du groupe avait échappé du temps de sa très fugace gloire (le début des années 80), c'est l'occasion d'un cours de rattrapage donné par des dilettantes (les membres du groupe retourneront à leurs activités dès la fin de la tournée) qui pratiquent un pop pourri d'influences et de citations sauvé par le brio du groupe et (chose rarissime pendant le festival) son humour.

Quant à John Cale, légende vivante en vertu de son curriculum vitae (Velvet Underground, album solos vénéneux au moment où le venin n'était pas l'excipient QSP du rock qui pense...), il n'avait qu'à paraître pour conquérir. Seul, au piano ou à la guitare, il a chanté son folk aristocratique et sombre, quelque part entre ses origines galloises, sa jeunesse new-yorkaise et sa vie d'intellectuel transcontinental. La salle lui a fait un triomphe.

T. S.

□ **Acquittement des musiciens du groupe 2 Live Crew.** – Les trois membres du groupe de rap américain 2 Live Crew poursuivis pour obscénité ont été acquittés samedi 20 octobre par un jury de Fort-Lauderdale (Floride). Les rappers avaient été inculpés après avoir joué sur scène des titres de leur album *As Nasty As They Wanna Be* qu'un magistrat fédéral de Fort Lauderdale avait jugé obscènes. Lors d'un autre procès, le propriétaire d'un magasin de disques de Fort-Lauderdale a été condamné pour avoir vendu *As Nasty...*, et le shérif de Broward-County a annoncé son intention de poursuivre 2 Live Crew si le groupe interprétait à nouveau le disque incriminé.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CULTURE

PATRIMOINE

Grand Louvre : la truelle et les ciseaux

Le ministre de la culture annonce la création d'un Centre de la mode au pied du musée du Louvre. Pendant ce temps-là, les travaux de rénovation continuent

Les mannequins ne défileront plus dans la cour Carrée du Louvre. Jack Lang devait annoncer lundi 22 octobre, au cours d'une conférence de presse, la création, *« dans un lieu à la mesure d'une profession qui porte si haut et si loin, à travers le monde, la renommée de notre pays, d'une scène incomparable pour la haute couture et le prêt-à-porter »*.

Cet espace qui aura pour cadre *« le plus beau musée du monde »* sera enfoui au pied de l'arc de triomphe du Carrousel. Il s'étendra sur 7 500 m², au détriment du centre commercial initialement prévu, et comportera quatre grandes salles pour les défilés et les manifestations liés à la mode. Son financement est privé. C'est ainsi qu'achève de se mettre en place le puzzle des équipements qui accompagneront le musée remis à neuf.

La deuxième tranche des travaux va, en effet, bon train. Au Louvre, les facades de la cour Napoléon sont voilées, des échafaudages grimpent le long des murs, les toitures sont coiffées d'un chapeau de zinc. Il s'agit de restaurer la statuaire Second Empire qui orne cette partie du palais. La tâche est difficile. Lefuel, l'architecte de Napoléon III, n'a pas lésiné sur la décoration. Tout le vocabulaire de la sculpture y est passé : frises, macarons, cartouches, médaillons, gargouilles, acrotères, hauts et bas-reliefs. Les symboles et les allégories exubérantes y côtoient les effigies des grands hommes. Voltaire voisine avec saint Bernard et une locomotive partage un fronton avec un aigle héraldique. Hélas, ce méli-mélo artistique est dans un état effroyable.

Comme il fallait faire vite et à peu de frais, on a utilisé, à l'époque, une pierre venant de l'Ile-de-France, de qualité moyenne, tendre, facile à travailler mais friable. En un peu plus de un siècle, les vents d'ouest, l'humidité et la pollution sont venus à bout de bien des groupes. Les plus exposés sont, bien sûr, les plus atteints. *Voltaire*, malencontreusement placé sous une gouttière, a perdu tout son coté gauche, *l'Industrie* et *l'Agriculture* de Barye sont aujourd'hui des blocs informes où l'on distingue mal les humains des animaux. Il faudra entièrement resculpter quatorze des quelque quatre-vingts grands hommes. Heureusement, l'iconographie originale de ces pièces a été conservée.

Doubler les espaces d'exposition

A ceux qui sont moins atteints, on se contentera de refaçonner la tête ou le bras manquant. En dehors de ces remises en état, il faut ausculter les pierres, les laver – à la vapeur, – consolider, purger et colmater les blocs – à l'aide de mortier ou de résines, – retravailler, ici un feuillage, là, remodeler un chapiteau. Près de 400 professionnels s'activent sur ce chantier à l'ancienne où l'on utilise largement des instruments plus que centenaires. Les matériaux sont amenés grâce à un pont transbordeur et à un chemin de roulement, équipé d'une voie ferrée, à 7 mètres au-dessus du sol. Ils sont incorporés bruts dans la facade avant d'être sculptés.

Mais ces facades ne sont qu'un trompe-l'oeil, un décor. Derrière, il n'y a plus rien. Les toits, comme les planchers, ont disparu. Le long des murs, les différentes nuances de papiers peints permettent de repérer les étages détruits et les bureaux naguère occupés par les fonctionnaires des finances. Seuls quelques éléments – les salons d'apparat, rouge et or, les deux escaliers monumentaux – ont été sauvegardés. Le bureau du ministre survivra sous la forme d'un café. Les hommes de Bouyghes commencent à couler le béton des nouvelles charpentes. Au fond des trois cours, des excavatrices creusent le sol. A terme, elles seront couvertes.

En 1993, pour le deuxième centenaire de la naissance du musée, la transformation de toute l'aile Napoléon devra être achevée. Les conservateurs pourront y étendre leurs collections. Car on oublie, en effet, que la construction de la pyramide et de ses sous-sols n'est que la partie la plus spectaculaire de l'opération Grand Louvre.

« Découvrir la ville »

L'aménagement de cette entrée monumentale et de l'espace d'accueil n'a, pour le moment, pas changé grand-chose au musée proprement dit. Tout au plus quelques salles nouvelles ont-elles été ouvertes pour y présenter la peinture française, jusqu'au dix-septième siècle. Or le projet présidentiel doit doubler les espaces d'exposition, qui passeront de 30 000 à 60 000 m².

Trois architectes travaillent à transformer l'ancien ministère des finances en espace muséal : Ieoh Ming Peï, Michel Macary et Jean-Michel Wilmotte. Le premier s'est réservé l'aménagement des salles de peinture qui seront, au dernier étage, dotées d'un éclairage zénithal sophistiqué. C'est dans cette zone que la galerie des gigantesques Rubens trouvera sa nouvelle place, non sans mal, vu la taille des 24 tableaux.

L'architecte sino-américain s'occupera également de l'aménagement de la cour, dite Khorsabad, où seront logées les antiquités orientales, et ses monumentaux taureaux ailés assyriens, avec, en sous-sol, les collections d'art islamique, jamais exposées, et dont la fragilité requiert un traitement particulier. Michel Macary s'occupe des deux autres cours, rebaptisées Puget et Marly, puisqu'elles abriteront les sculptures françaises des dix-septième et dix-huitième siècles, dont le *Milon de Crotone* et les fameux chevaux naguère exposés au débouché des Champs-Elysées, sont les plus belles œuvres. A Jean-Michel Wilmotte, la tâche délicate d'aménager le niveau dévolu aux objets d'art, où les menus bibelots doivent coexister avec les meubles, la vaisselle, l'orfèvrerie et les suites de tapisseries. La visite de cette section s'achèvera dans la cour Carrée, dont Italo Rota aménage les galeries, ouvertes dès 1992 et dédiées à la peinture française. Les conservateurs sont, bien sûr, étroitement associés à tous ces travaux.

Le redéploiement complet des collections sera achevé au début de 1996. Mais l'ambition de Jean Lebrat, président de l'établissement public, est triple : *« Permettre une meilleure visite et un meilleur accès aux œuvres, ce sont les objectifs que se sont fixés les conservateurs*, explique-t-il. *Le nombre des pièces exposées au Louvre n'augmentera que de 20 % alors que la surface d'exposition va doubler. Nous nous attachons à soigner la mise en scène de ces collections, à regrouper des pièces selon des critères sémantiques ou esthétiques. Ensuite, nous voulons que les visiteurs puissent découvrir la ville qui les environne grâce à des vues ménagées le long du circuit. Du Louvre, on peut contempler les plus beaux monuments de Paris. Enfin, nous devons souligner l'histoire de ce palais, dont la construction s'est échelonnée au cours de sept siècles. A ses deux extrémités, l'archéologie nous a facilité la tâche. »*

On connaît en effet, à l'est, sous la cour Carrée, les vestiges du château médiéval, aujourd'hui mis en scène et intégré à la visite. A l'ouest, du coté du Carrousel, les chercheurs viennent de mettre à jour une double rangée de maçonnerie, longue de 180 mètres et haute de 7 mètres : l'ancien fossé des fortifications, creusé sous le règne de Charles V et que l'on croyait disparu. Après avoir été embarrassés, les architectes ont trouvé une solution pour l'intégrer aux constructions souterraines de cette zone. Cet espace, cerné d'impressionnantes murailles, servira de vestibule aux visiteurs sortant du parking, comme à ceux qui fréquenteront le futur centre de la mode.

Entre les deux bras du palais, sous l'arc de triomphe du Carrousel, on ne peut plus caser une allumette. Les architectes ont réussi à loger, outre le centre de la mode, un parking de six cents places et une gare pour quatre-vingts autocars, les réserves du Musée des arts décoratifs, un amphithéâtre pour l'Ecole du Louvre, le laboratoire du musée et des espaces commerciaux. Avec un chausse-pied, Jean Lebrat aimerait encore y glisser un parking de trois cents places pour les membres du Conseil d'Etat, histoire de dégager la place du Palais-Royal. Car il s'agit aussi d'aménager les abords du Palais. Le Grand Louvre se trouve au centre d'un projet urbain qui s'étend jusqu'à la place de la Concorde. Et l'établissement public a été chargé d'une mission pour étudier la remise en état du jardin des Tuileries.

Ce malheureux parc, abandonné depuis des lustres, aux arbres malades, au sol quasi stérile, dépotoir d'une statuaire refusée par tout le monde, a été achevé l'an passé par la construction, sur son périmètre, d'une série de pavillons pour célébrer le bicentenaire de la Révolution. Il est enfin envahi, plusieurs fois l'an, par des forains qui profitent du laxisme des pouvoirs publics pour y déployer train fantôme, grande roue et manège, en face du pavillon de Marsan.

Les Tuileries jusqu'à la Seine ?

Le ministère de la culture a décidé de remettre en état cet espace qui est de moins en moins vert. Un budget (100 millions de francs étalés sur deux ans) lui est affecté. Peï a été chargé de réfléchir à la partie qui va du Carrousel au calamiteux souterrain de l'avenue du Général-Lemonnier (qu'il est chargé, s'il le peut, de retaper). En outre, depuis l'été, huit projets sont sous les yeux du président de la République. Visiblement, pas un seul ne lui convient. Deux ou trois choses sont à peu près certaines : le jardin sera d'un seul tenant, du Louvre à la Concorde. Les structures de Le Nôtre (bassins, rampes, terrasses) seront conservées.

Il paraît également difficile de sacrifier la zone boisée. Mais le parc des Tuileries doit-il s'étendre jusqu'à la Seine comme le rêvent les plus ambitieux ? Il faudrait, dans ce cas, enterrer la voie de circulation qui longe les quais entre la Concorde et le pont Royal. L'atelier d'urbanisme de la ville de Paris (APUR) a accepté d'étudier cette possibilité, dont le coût ne serait pas inférieur à 500 millions de francs. Reste enfin à reconstruire la passerelle de Solferino, « provisoire » depuis près de trente ans.

Cette deuxième tranche de travaux est chiffrée à plus de 3 milliards de francs (l'addition de la première tranche s'était élevée à 2 milliards de francs). A cela, il faut ajouter les différents financements privés (parking et zones commerçantes), qui dépassent à eux deux le milliard de francs. Ainsi, après avoir été le plus grand chantier de restauration de monuments historiques du monde, le plus grand terrain de fouille d'archéologie urbaine de la planète, le Louvre sera le plus grand musée de l'univers et le plus beau. Espérons que, en dépit de ce déluge de superlatifs inquiétants, il restera accessible aux modestes amateurs d'art et ne sera pas réservé aux cohortes toujours plus nombreuses qui le visitent au pas de charge (quatre millions de touristes l'an passé).

EMMANUEL DE ROUX

L'espace du luxe et de la mode

Au-delà de la Pyramide, vers le Carrousel, les visiteurs peuvent s'engager aujourd'hui dans une amorce de passage bordé de boutiques. Celui-ci, d'une élégante sobriété – il a été dessiné par Peï, – doit se développer en direction du parking, enterré lui aussi. Sa surface devait couvrir (sur deux niveaux) 16 000 m². Le caractère des commerces avait été défini avec précision : pas de galeries d'art ancien ou moderne, pas d'antiquaires. Le label « Louvre » ne peut servir, même de loin, à couvrir une marchandise « artistique ».

C'est la SARI, puissant groupe financier, qui pilote l'opération aujourd'hui modifiée par la volonté ministérielle. En effet, 7 500 m² seront attribués au Centre de la mode, dont quatre salles (1 500, 1 200, 700 et 500 places) modulables. Gérard Granval est chargé de sa décoration. Il restera donc 9 000 m² pour la partie commerciale proprement dite, vitrine des industries de luxe françaises, dont 4 000 m² de services (cafétérias, restaurants...). L'investissement approche le milliard de francs. *« La création du Centre de la mode a accru nos coûts d'investissements*, reconnaît Jean Barbieri, directeur général de la SARI-construction. *Mais il existe une synergie entre cet espace et les espaces voisins : les salons vont décliner le thème de la mode et du luxe que l'on retrouvera, sous une autre forme, un peu plus loin. »*

La découverte du fossé de Charles V a compliqué la tâche des architectes et du promoteur. Mais les fouilles archéologiques ont permis la découverte, dans les caves d'une maison détruite dès le quatorzième siècle, d'un décor de plafond, peint sur plâtre et qui devait couvrir près de 400 m². Les archéologues tentent de reconstituer le puzzle de ce travail, pratiquement inconnu en France.

E. de R.

FOOTBALL : le championnat de deuxième division

A Bastia, la Corse donne l'exemple

Après son match nul à Ajaccio (1-1), samedi 20 octobre, à l'occasion d'un derby corse très disputé, le Sporting club de Bastia occupe toujours la tête du groupe A du championnat de France de football de deuxième division. L'équipe bastiaise est en bonne voie pour accéder à la première division en fin de saison, un an après avoir failli disparaître.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Il est des embouteillages nocturnes qui réjouissent même les bergers corses. Samedi 20 octobre, vers minuit, ceux qui opèrent au cœur de l'île, sur les flancs du col de Vizzavona, ont été réveillés par un interminable défilé. Sur la route qui mène d'Ajaccio à Bastia, les crissements de pneus résonnaient dans la montagne et les phares jaunes éclairaient les forêts de châtaigniers. Les supporters de l'équipe de Bastia s'en revenaient d'une de ces rencontres de football qui font chanter les jeunes et causer les vieux : un derby entre Bastia l'industrielle et Ajaccio la bourgeoise, une réunion familiale où l'on échange souvent les poignées de mains, parfois les coups, mais toujours le fromage et le vin.

Près de deux mille supporters étaient « montés », en voiture, en car ou en train. Ils sont repartis heureux. Le match nul qui a sanctionné ce derby (1-1) a sauvé l'honneur des uns et contenté les autres. Surtout, il a permis au club bastiais de rester en tête du groupe A de deuxième division et de continuer à rêver de la première division, quatre ans après l'avoir quittée en 1986. Plus que d'un simple retour au premier plan, c'est d'un véritable miracle qu'il s'agit. Car, l'an dernier à la même époque, le « Sporting », comme on l'appelle de Bonifacio au cap Corse, semblait condamné à sombrer (*le Monde* du 16 septembre 1989), emporté par un déficit de 5 millions de francs et une mauvaise réputation souvent justifiée.

Après une période faste, marquée par une finale de Coupe d'Europe de l'UEFA en 1978 contre le PSV Eindhoven (Pays-Bas) et une victoire en Coupe de France contre Saint-Etienne en 1981, le club avait progressivement décliné. De 1981 à 1989, il a tout connu : l'anonymat en première division, la descente en deuxième, des promesses jamais tenues, des dirigeants véreux, de nombreuses affaires, un déficit jamais résorbé.

A l'origine du renouveau actuel, une équipe de dirigeants en charge du club depuis octobre 1989. A sa tête, un industriel âgé de quarante-huit ans, M. Jean-François Filippi, également maire (UDF) de la petite commune de Luciana, dans la banlieue bastiaise. Il dirige un groupe prospère réunissant vingt-cinq entreprises de différents secteurs, dont l'hôtellerie et les transports.

Un « comité des sages »

En s'installant aux commandes du club, il a mis en place un système qui repose sur quatre partenaires. Les trois premiers – la mairie, le département et la région – versent chacun une subvention de 1,5 million de francs. Le quatrième, un groupe d'une vingtaine de chefs d'entreprise rassemblés autour de M. Filippi, donne 2 millions de francs. Ajoutées aux recettes habituelles (entrées au stade, publicité...), ces aides diverses ont permis au club de tabler cette saison sur un budget de 19,5 millions de francs.

Mais la principale nouveauté réside surtout dans l'instauration d'un contrôle très strict par une sorte de « comité des sages », composé de personnalités extérieures au club et réputées pour leur intégrité : le directeur d'une agence bancaire locale, le président de la cour d'appel, un ancien inspecteur des impôts. A l'heure où le football français s'enlise dans diverses affaires, le « Sporting » se serait-il acheté une conduite ? *« Vous êtes ici sur l'île des paradoxes »*, sourit M. Jean-François Filippi. Quant à M. Emile Zuccarelli, maire de la ville, il se veut optimiste et prudent : *« Rien ne permet de certifier que tout filera toujours droit mais ce montage semble solide. »*

Un capitaine nationaliste

Bastia a trop longtemps été affublé d'une image de marque désastreuse – sur le terrain et en dehors – pour ne pas apprécier le changement actuel. Cette évolution vaut également pour les mentalités. C'est ainsi qu'au plus fort de la crise des années 1988 et 1989 le groupe de joueurs était scindé en divers clans. *« Il y avait les Corses d'un côté, les continentaux de l'autre, et enfin les joueurs de couleur, parfois victimes d'insultes racistes »*, se souvient un journaliste local, qui ajoute : *« Les Corses faisaient bien comprendre qu'ils étaient les rois dans ce club. »*

Cette tentative de mettre sur pied une équipe à dominante corse, orchestrée par des joueurs qui ne cachaient pas leurs opinions nationalistes, a abouti à un échec. De l'avis général, les mentalités ont aujourd'hui évolué. Le bouillant arrière latéral Pierre Bianconi, ardent militant indépendantiste, est devenu capitaine et se doit de montrer l'exemple. *« Si demain j'aligne une équipe sans aucun Corse, il n'y aura pas de réaction. Bastia a changé »*, certifie M. Filippi.

Il en est de même pour le public du stade Furiani (près de quatre mille spectateurs en moyenne, trois fois plus qu'en 1989), jadis réputé violent et impulsif, expert dans l'art de lancer de gros pétards utilisés par les agriculteurs pour faire sauter des arbres ou des rochers. *« Tout le monde est désormais fouillé par les CRS avant d'arriver sur les gradins. On ne pensait pas que cela se passerait si bien »*, reconnaît le président bastiais.

Mais le symbole le plus spectaculaire de ce renouveau reste le stade Furiani. Certes, ce monument historique du sport insulaire ne s'est pas mué en enceinte ultramoderne. Ses quatre tribunes, plantées entre mer et montagne au cœur de la zone industrielle du sud de la ville, sont toujours aussi minuscules, ornées de fils de fer barbelés et maquillées de graffitis nationalistes. Quant aux huit pylônes rouillés qui supportent les projecteurs, ils se dressent encore comme de gigantesques potences autour d'une terrain exigu.

Mais en d'autres endroits, Furiani a connu des transformations inimaginables il y a encore quelques mois. La tribune officielle est désormais équipée de cent soixante sièges attribués par lots de six à des sociétés soucieuses d'inviter leurs clients. Ces « loges », cédées pour 50 000 francs par an, ont rapporté 700 000 francs au club cette saison. Quelques marches plus haut, en surplomb de ces sièges orange dignes des salles de cinéma les plus confortables, un bar propose du champagne et des petits fours à volonté. Et les dirigeants rappellent que les trois hôtesses ont été « Miss Corse ».

« Il faut gérer ce club comme une entreprise. » Le credo de Jean-François Filippi semble donc réussir au SCB, qui pourrait ainsi retrouver l'élite. Reste à savoir si cette bonne volonté suffira en cas de montée en première division : pour espérer figurer plus d'un an à l'échelon supérieur, il faudrait au bas mot tripler le budget actuel. *« Les collectivités locales n'augmenteront pas leur aide indéfiniment »*, annonce d'ores et déjà M. Zuccarelli, qui assure préférer un *« club bien géré en deuxième division »* à un *« mauvais club en crise en première division »*. Et le maire bastiais de conclure : *« Bastia est une ville pauvre. Le foot coûte actuellement 37,50 F par an et par habitant. On ne pourra pas aller beaucoup plus loin. Je ne suis pas prêt à jouer l'argent des petites vieilles sur le tapis vert du ballon rond. »*

Cette prudence des collectivités locales, échaudées par les expériences passées, n'inquiète pas les dirigeants. Jean-François Filippi se dit persuadé de trouver l'argent nécessaire à un budget de 50 millions de francs. Des contacts sont déjà noués avec un sponsor susceptible d'apporter 6 ou 7 millions de francs. De plus, en cas de montée en première division, les industriels de la région seraient sollicités. *« Je connais du monde »*, assure M. Filippi.

Le seul véritable obstacle à un retour en première division serait en fait la vétusté du stade Furiani. Alors que le projet de construction d'une enceinte neuve paraît battre de l'aile, la rénovation du stade fétiche est envisagée. Une tribune de cinq mille à huit mille places abritant diverses installations (vestiaires, locaux administratifs...) pourrait être construite. Bastia perdrait quelques bouts de béton imprégnés d'histoire mais entrerait définitivement dans une ère nouvelle.

PHILIPPE BROUSSARD

Les joueurs abandonnés de Toulon

En dépit de l'absence de leur manager Rolland Courbis, inculpé de « recel, faux et usage de faux en écritures commerciales et abus de confiance » et incarcéré depuis le 12 octobre (*le Monde* du 16 octobre), les joueurs de football du Sporting Club de Toulon-Var (SCTV) tentent de garder un semblant de moral – ils ont remporté, samedi 21 octobre, le match qui les opposait à Nantes (3-1) – dans un club menacé de dépôt de bilan. Assidus à l'entraînement, ils commencent néanmoins à regarder vers d'autres équipes.

TOULON

de notre envoyé spécial

Les rires ne résonnent plus dans les tribunes du stade de Bon Rencontre. Une dizaine d'enfants, venus assister à l'entraînement du mercredi, tapent bien dans un ballon derrière les gradins, mais leurs cris choquent dans ces murs où, depuis quelques jours, on a perdu l'habitude d'élever la voix. Sous la pluie, comme la veille, comme le lendemain, les joueurs préparent le match de samedi soir contre Nantes.

Alors pendant deux heures, ils oublient presque tout : la suspicion généralisée, les policiers de la brigade financière, la prison de Luynes où se trouvent aujourd'hui Rolland Courbis et Eric Goiran, manager et directeur administratif du club, le déficit de 71 millions de francs que la mairie refuse de combler, les rumeurs de dépôt de bilan et les salaires qui ne sont plus payés. Delio Onnis, l'entraîneur, essaie donc d'y croire : *« Les premiers jours, c'était impossible de travailler avec eux. Quand on connaît l'amitié qui liait les gars à Rolland, on s'étonne presque qu'ils aient tenu le coup. Et puis on ne savait même pas si on allait jouer contre Nantes. Là, ça va un petit peu mieux. »*

Un capital joueur

Un tout petit peu mieux, car passée la douche, les soucis reprennent. Gérard Bernardet, le capitaine du Sporting Club de Toulon-Var, a cessé de sourire. Sa voix s'est faite monocorde : *« Ce qui est terrible, c'est qu'on se sent complètement abandonnés. Personne de la mairie n'est venu nous voir. Du jour au lendemain, on s'est retrouvé, seuls, livrés à nous-mêmes. Il n'y avait plus qu'Onnis. »* Depuis, ils ont reçu la visite des représentants de leur syndicat, l'Union nationale des footballeurs professionnels, qui leur ont rappelé leurs droits. *« Ils doivent écrire au club et si dans les trente jours ils n'ont pas été payés, les joueurs peuvent demander à la ligue la liberté d'aller signer ailleurs »*, explique René Charrier, vice-président de l'UNFP.

Pas très encourageant, naturellement. Pas plus que les propos de Franck Passi : *« Tous, on fait le maximum sur le terrain parce que c'est notre métier, mais on n'espère qu'une chose, pouvoir se tirer à temps. »* Venu de Toulouse au début de la saison *« par attrait sportif, parce qu'ici, il y avait vraiment un truc à faire »*, il ne sait plus aujourd'hui ce qu'il fera dans deux mois.

D'autant que M. Bernard Cantié, le « mandataire de gestion » qui propose aujourd'hui de *« reprendre le club mais pas son déficit »* et attend du maire de Toulon, M. François Trucy, qu'il infléchisse sa position actuelle, ne cache pas son intention de se séparer de certains joueurs. *« Il ne faut pas se raconter d'histoires. Personne ne va mettre de l'argent dans le club car il est sûr de le perdre. Déjà jouer à pile ou face en temps normal, c'est difficile, mais là c'est faire face à tous les coups. Ce qu'il nous reste, c'est un capital joueur. Il faudra l'entamer. »* Et le jeune homme d'affaires parisien d'avancer les noms d'Antoine Kombouaré et Milos Bursac, dont plusieurs clubs se seraient portés acquéreurs.

Les autres évoquent le chômage, qui depuis quelques années, a gagné la profession. Puis tentent de l'oublier en rêvant de victoires, comme celle obtenue samedi 21 octobre face à Nantes (3-1). Convaincus, dans les mots sinon dans les têtes, comme le dit Delio Onnis, qu' *« avec les résultats, tout finira bien par s'arranger »*.

NATHANIEL HERZBERG

AUTOMOBILISME : Grand Prix du Japon

Le couronnement contesté d'Ayrton Senna

Le grand prix de formule 1 de Suzuka (Japon), gagné par le Brésilien Nelson Piquet (Benetton-Ford), a permis à Ayrton Senna (McLaren-Honda) de remporter, dimanche 21 octobre, son second titre de champion du monde. Cette victoire est intervenue quelques centaines de mètres après le départ, à la suite d'un accrochage entre la McLaren du Brésilien et la Ferrari du Français Alain Prost. La sortie de piste des deux véhicules a brisé les espoirs du coureur français, alors que la saison compte encore un Grand Prix.

L'affaire a été vite réglée. Trop vite même aux yeux des courageux qui avaient choisi d'écourter leur nuit pour assister, devant le petit écran, au nouveau duel des frères ennemis de la formule 1. Le regard encore vague, ils surveillaient ce départ, tellement semblable dans sa préparation aux courses antérieures. La voiture rouge et blanche devant le « cheval cabré », ultime répétition d'une scène maintes fois jouée.

Auteur du meilleur temps lors de la deuxième séance d'essais officiels, le Brésilien Ayrton Senna bénéficie, pour la cinquante et unième fois de sa carrière, de la première place sur la grille de départ. Derrière lui, Alain Prost occupe la deuxième position, prêt pour la grande explication de 310 kilomètres. Mais pour une fois, cette place de leader au départ ne satisfait pas Senna. Selon lui, elle se situe du mauvais côté de la piste. A droite, là où elle est « la plus sale », et non pas à gauche, où se trouve la trajectoire habituelle des monoplaces pour attaquer le premier virage.

Huit secondes en piste

Et justement, à cet emplacement dont rêve Senna se trouve la voiture de Prost. Le pilote brésilien a bien essayé de convaincre les organisateurs de la course de changer la disposition de la grille de départ. En vain. La colère a rendu le pilote brésilien très nerveux sous son casque. *« Il est quand même incroyable que ce soit celui qui se montre le plus rapide qui soit pénalisé »*, explique-t-il avant le départ.

Tour de chauffe, alignement des voitures, drapeaux verts des officiels, et enfin ce feu qui en devenant vert libère pilotes et chevaux. Le spectacle ne dure que quelques secondes. Parti en tête, le pilote français s'apprête à négocier la première courbe. Senna tente de glisser sa monoplace entre la Ferrari et le bord de la piste, dans cet entonnoir qui se referme rapidement. Mais cette manœuvre risquée fait que la roue avant gauche de sa McLaren touche la roue arrière droite du bolide qui le précède. Le choc propulse les deux monoplaces sur le terre-plein de sable.

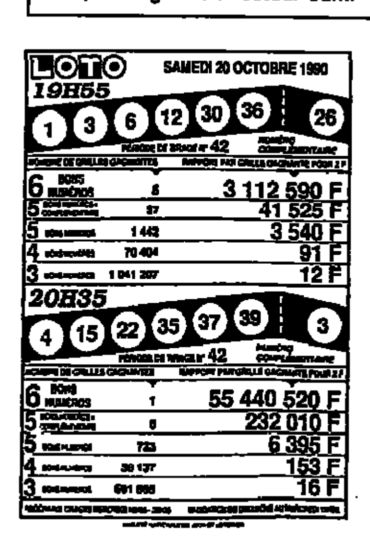
Les pilotes peuvent abandonner leurs engins définitivement immobilisés. La course est pour eux terminée, et comme les commissaires laissent la compétition se poursuivre, ils figurent parmi les premiers abandons de ce Grand Prix. Au terme de huit secondes de conduite, Alain Prost sait qu'il n'a plus aucune chance de conserver son titre de champion du monde. Qu'importent les résultats du prochain Grand Prix d'Adélaïde (Australie) dans quinze jours, Ayrton Senna possède plus de points que lui au classement des pilotes.

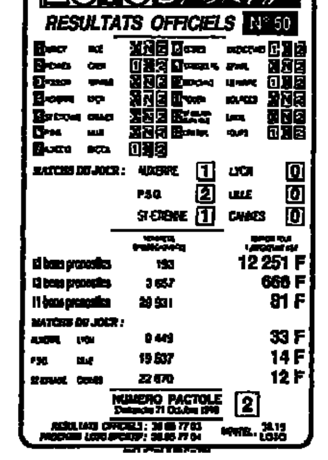
« J'étais en tête, il est arrivé derrière moi, assure le pilote français, *je ne peux pas dire comment cela s'est passé. Il a montré son vrai visage, c'est cela le plus dur. Senna est prêt à prendre des risques énormes pour gagner le championnat. Je ne veux pas rivaliser sur ce terrain avec lui. La F1 est devenue une véritable jungle. »* La polémique est lancée. Le nouveau champion du monde explique qu'il n'est pas responsable : *« Prost m'a fermé la porte, c'est un accident de course comme un autre et je ne me sens vraiment pas responsable. »*

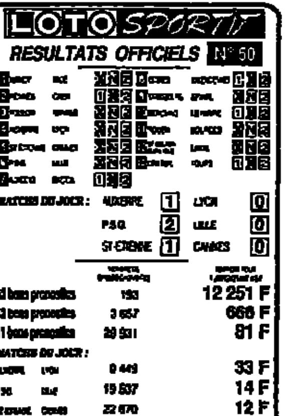
Les Grands Prix du Japon se suivent et se ressemblent. Sur cette même piste de Suzuka, le titre 1989, remporté par Alain Prost, s'est joué dans des conditions presque semblables. Ayrton Senna, qui avait heurté Alain Prost, alors son coéquipier chez McLaren, dans une chicane à quelques tours de la fin, avait été disqualifié, perdant ainsi toute chance de contester le titre. Cet accrochage avait marqué le sommet d'une inimitié entre les deux pilotes qui dominent la compétition. La poignée de main échangée, le mois dernier, après le Grand Prix d'Italie à Monza, n'a été qu'un court intermède dans les relations mouvementées entre les deux vedettes.

Pour M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), *« la fin du championnat du monde, une fois de plus, a été entachée, détruite par la faute d'un pilote »*. Le président a ajouté qu'il *« est malheureux que pour un titre on gâche un spectacle devant un milliard de téléspectateurs »*. Et oui, après ce duel interrompu faute de combattants, comment avoir le courage de lutter contre le sommeil pour savoir laquelle des deux Benetton-Ford va gagner une course amputée ?

SERGE BOLLOCH







Les résultats

AUTOMOBILISME

Grand Prix du Japon

1. Nelson Piquet (Bré., Benetton-Ford), les 310,527 km en 1 h 34 min 36 s ; 2. Roberto Moreno (Bré., Benetton-Ford), à 7 s ; 3. Aguri Suzuki (Jap., Larrousse-Lamborghini), à 22 s ; 4. Riccardo Patrese (Ital., Williams-Renault), à 36 s ; 5. Thierry Boutsen (Bel., Williams-Renault), à 46 s.

Championnat du monde des pilotes (après quinze épreuves). – 1. Ayrton Senna, 78 pts ; 2. Alain Prost, 69 ; 3. Gerhard Berger, 40 ; 4. Nelson Piquet, 35 ; 5. Thierry Boutsen, 32.

CYCLISME

Tour de Lombardie

Le coureur français Gilles Delion a remporté, samedi 20 octobre à Monza (Italie), le Tour de Lombardie. Professionnel depuis deux ans, ce Savoyard de vingt-quatre ans signe ainsi sa première victoire dans une classique après s'être classé premier jeune (et quinzième) du dernier Tour de France.

FOOTBALL

Championnat de France

Première division
(treizième journée)

*Sochaux b. Marseille	2-1
*Auxerre b. Lyon	1-0
*Rennes et Caen	1-1
*Paris SG b. Lille	2-0
*Toulon b. Nantes	3-1
*Nancy b. Nice	2-1
*Saint-Etienne b. Cannes	1-0
*Monaco b. Toulouse	2-1
*Brest b. Bordeaux	4-0

Classement. – 1. Marseille, 20 pts ; 2. Auxerre, 19 ; 3. Monaco, 17 ; 4. Brest, 15 ; 5. Metz, Paris SG et Caen, 14 ; 8 . Montpellier, Lille, Nantes, Bordeaux et Lyon, 13 ; 13. Toulouse et Nancy, 11 ; 15. Toulon, Nice, Cannes et Sochaux, 10 ; 19 . Saint-Etienne et Rennes 9.

Deuxième division
(treizième journée)

GROUPE A

*Dunkerque b. Dijon	2-0
*Ajaccio et Bastia	1-1
*Louhans-Cuiseaux et Chaumont	2-2
*Istres et Valenciennes	0-0
*Avignon et Alès	1-1
*Martigues b. Mulhouse	2-1
*Annecy et Gueugnon	0-0
Nîmes b. *Rodez	3-1
*Strasbourg b. Epinal	2-1

Classement. – 1. Bastia, 19 pts ; 2. Istres, 18 ; 3. Valenciennes 17 ; 4. Nîmes et Alès 16.

GROUPE B

*Angers b. Reims	4-1
*Le Mans et Orléans	1-1
*Saint-Seurin b. Laval	2-1
*Beauvais et Le Havre	1-1
*Niort et Red Star	0-0
*Rouen b. Bourges	6-1
*Créteil et Tours	2-2
*Lens b. Guingamp	6-2
*La Roche-sur-Yon et Saint-Quentin	2-2

Classement. – 1. Red Star et Le Havre, 19 pts ; 3. Angers, 17 ; 4. Beauvais et Guingamp, 15.

TENNIS

Tournoi de la Communauté européenne

Le Yougoslave Goran Ivanisevic a remporté, dimanche 21 octobre à Anvers (Belgique), le tournoi de tennis sur invitation de la Communauté européenne, doté de 1,1 million de dollars. Il a battu Henri Leconte (6-2, 7-6, 4-6, 4-6, 6-1), qui avait triomphé en demi-finale du Suédois Stefan Edberg.

Tournoi de Lyon

Le Suisse Marc Rosset a battu le Suédois Mats Wilander (6-3, 6-2) dimanche 21 octobre, lors de la finale du Tournoi de Lyon, comptant pour l'ATP Tour et doté de 500 000 dollars.

AGENDA

LUNDI 22 OCTOBRE

CINÉMAS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : le Septième Sceau (1956, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; Premiers pas dans la mafia (1990, v.o. s.t.f.), d'Andrew Bergman, 17 h 30 ; la Flûte enchantée (1974, v.o. s.t.f.), d'Ingmar

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LES FILMS NOUVEAUX

ETOILE CACHÉE. Film indien de Ritwik Ghatak, v.o. : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MOI, LA COMTESSE. Film bulgare de Peter Popzlatev, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TAXI BLUES. Film franco-soviétique de Pavel Lounguine, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TOTAL RECALL. (*) Film américain de Paul Verhœven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DÉTOUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FULL CONTACT (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUNG TA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SEX & PERESTROIKA (*) (Fr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE SIXIÈME DOIGT (Fr.-ivoirien) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

L'ALPAGE. Théâtre de la Main d'or-Belle de mai (48-05-67-89) (dim., lun.), 21 h (17).

LA BONNE AME DU SET-CHOUAN (en langue allemande). Centre Pompidou (42-74-42-19), 18 h 30, ven. (17).

CHAMBRE 108. Poche Montparnasse (45-48-92-97), (dim. soir, lun.) 21 h ; 15 h, dim. (17).

LES FEMMES DES GENS. Café de la Gare (42-78-52-51), (dim. lun.) 21 h 30 (17).

LES LABRENES. Malakoff-Théâtre 71 (46-55-43-45) (dim. soir, lun. mar.) 20 h 30 ; 18 h ; dim. (17).

MEUF ! MEUF ! MEUF ! Sunset (40-26-46-60). (dim., lun., mar.,) 20 h ; (17).

PEPI DE. Au bec fin (42-96-29-35) 19 h ; (17).

PHEDRE. Saint-Denis-Théâtre Gérard Philipe (42-43-17-17) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 17 h ; dim. (17).

PLATONOV. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; 15 h ; dim. (17).

LES ÉMIGRÉS. TBM Centre Gérard Philipe, Champigny-sur-Marne (48-80-90-90) 21 h ; (ven., sam., mar.) 14 h (jeu., lun.) 16 h, dim. (18).

LES CLOWNS DE LENINGRAD. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir. lun.) 20 h 30 ; ven., sam., mar. ;17 h, dim. (19).

LES TROIS MOUSQUETAIRES. Th. Alexandre-Dumas, Saint-Germain-en-Laye (30-87-07-07) 11 h et 20 h 30, ven. ; 19 h, sam. ; 20 h 30, lun. ; 15 h 30, dim. (19).

LE CAFÉ. Comédie-Française (40-15-00-15) 20 h 30, sam., dim., mar. (20).

PREMIÈRES ARMES. Comédie Caumartin (47-42-43-41) (dim. soir, mar.) 21 h ; 15 h 30, dim.(22).

ROGER-PIERRE ET JEAN-MARC THIBAULT. Olympia (47-42-25-49) 20 h 30, lun., mar. (22).

FOLITUDE. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 18 h 30 (23).

KRAPP'S LAST TAPE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) 20 h 30, mar. (23).

LEILA ET LE CONTEUR. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir. lun.) 20 h 30 ; 16 h, dim. (23).

LETTRE D'UNE INCONNUE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 18 h 30 (23).

PLAIT DIT ALLAIS. Sentier des Halles (42-36-37-27) (23).

AKTÈON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Dans la nuit : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : 20 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (45-89-22-46). La Fausse Suivante : 20 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Spécial Sunscènes 90 : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Théâtre rouge. Oh! Elle est ma-gni-fi-que : Andy Warhol : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Pêche miraculeuse des 153 poissons en alternance : 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Vers d'exil : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Journal et il était une fois à la gare Un mois de la Pologne à Paris : 20 h 30.

OLYMPIA (47-42-25-49). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Vol nuptial des mouches mâles sous les lustres : 20 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). La Farce enfantine de la tête du dragon : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Pour en finir avec le XXe siècle : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) (48-80-90-90). Les Emigrés : 14 h.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). L'Avare : 20 h 30.

ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (34-14-31-10). Fin de partie Festival théâtral du Val-d'Oise : 21 h.

ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Fin de partie Festival théâtral du Val-d'Oise : 21 h.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). Les Trois Mousquetaires : 20 h 30.

SAINT-OUEN L'AUMONE (ABBAYE DE MAUBUISSON) (34-12-85-89). Macbeth Festival théâtral du Val-d'Oise : 21 h.



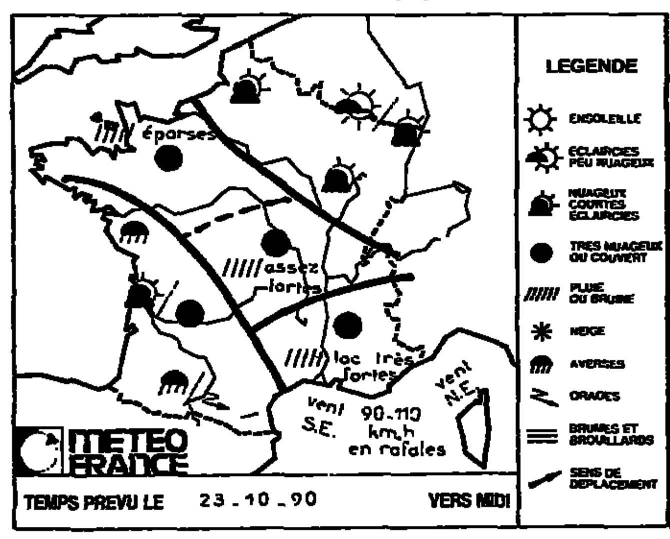


AGENDA

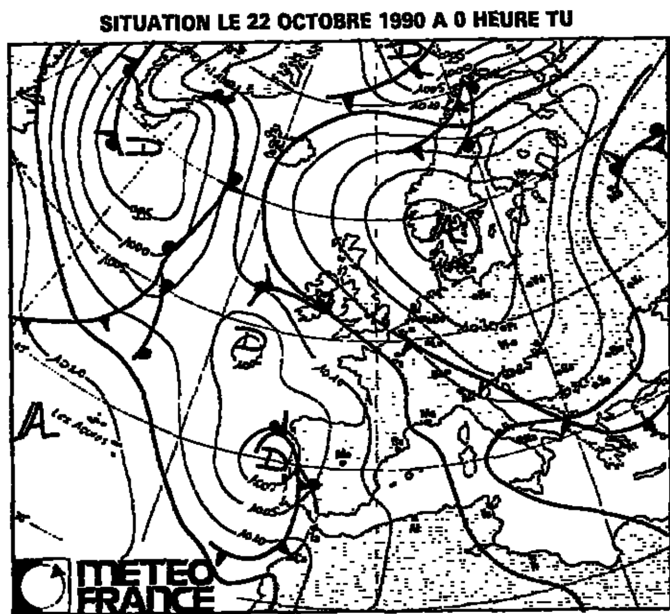
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 23 octobre 1990

Fortes pluies, orages et vents très forts sur le sud-ouest et le sud-est du pays.



SITUATION LE 22 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Mercredi 24 octobre : nuages et pluie sur l'Ouest et le Sud.

Sur les départements méditerranéens, le sud du Massif central, le sud des *Alpes, la journée sera bien nuageuse et* il y aura des pluies et des ondées. C'est en Corse que les averses seront les plus fortes et elles s'accompagneront d'orages. Sur les côtes, le vent d'est soufflera encore fort. Il faiblira en fin de journée surtout sur le golfe du Lion.

Sur la Bretagne, le Cotentin, la Vendée et les Charentes, après une matinée grise et faiblement pluvieuse, les éclaircies reviendront l'après-midi, mais on *risquera encore l'averse*.

Sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, temps très nuageux à couvert avec faibles pluies tout au long de la journée.

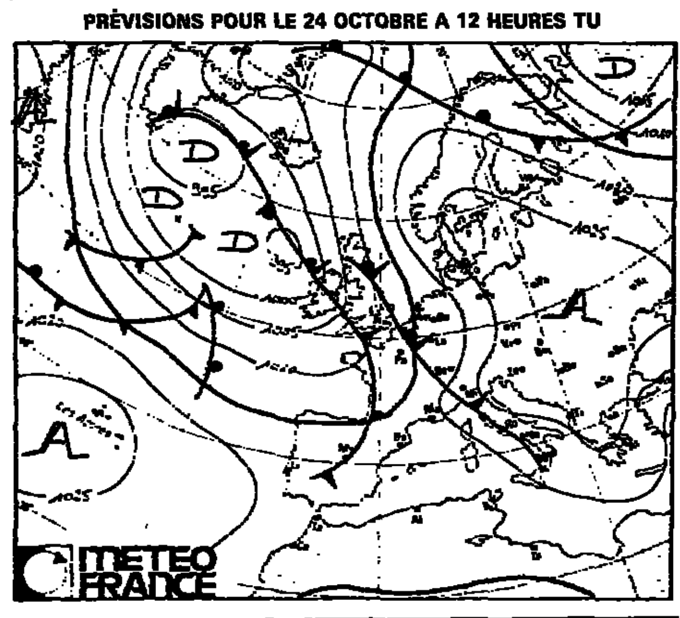
Sur la Normandie, le Nord, le Bassin parisien, le Centre et le nord du Massif central, après des éclaircies matinales le ciel se couvrira l'après-midi avec des pluies éparses.

Ce sont les régions les plus à l'est, *Ardennes, Champagne, Lorraine,* Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, qui seront les plus favorisées : quelques brumes matinales puis temps bien ensoleillé.

Les températures minimales seront de 1 à 3 degrés sur Champagne-Ardennes, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Elles seront de 3 à 6 degrés du nord et de la Normandie au val de Loire, au Massif central et aux *Alpes. Il fera 8 à 10 degrés de la Bretagne aux Pyrénées*, 10 à 12 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, il fera 12 à 13 degrés sur le Nord-Est, 14 à 16 degrés ailleurs et même 17 à 19 degrés sur le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 24 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-10-90 à 6 heures TU et le 22-10-90 à 6 heures TU — le 22-10-90

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	22	12	D
BIARRITZ	14	14	C
BORDEAUX	14	12	C
BOURGES	15	[illegible]	D
BREST	15	[illegible]	N
CAEN	16	10	B
CHERBOURG	15	12	C
CLERMONT-FER.	[illegible]	[illegible]	-
DIJON	17	[illegible]	D
GRENOBLE-ST-M-H	22	12	C
LILLE	13	[illegible]	N
LIMOGES	17	11	N
LYON	20	12	N
MARSEILLE-MAR.	21	13	N
NANCY	15	5	D
NANTES	15	11	N
NICE	22	15	N
PARIS-MONTS.	15	9	D
PAU	14	15	N
PERPIGNAN	21	14	C
RENNES	15	10	N
ST-ETIENNE	21	5	N
STRASBOURG	14	2	D
TOURS	16	10	N
TOULOUSE	20	15	C
POINTE-A-PITRE	31	24	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	27	17	N
AMSTERDAM	11	4	D
ATHENES	26	19	N
BANGKOK	34	[illegible]	N
BARCELONE	23	16	N
BELGRADE	18	0	D
BERLIN	11	1	D
BRUXELLES	12	5	D
LE CAIRE	29	20	N
COPENHAGUE	8	-	D
DAKAR	-	-	-
DELHI	27	18	D
DJERBA	26	17	N
GENEVE	16	11	C
HONGKONG	25	23	N
ISTANBUL	24	12	A
JERUSALEM	25	17	D
LISBONNE	16	13	O
LONDRES	15	10	C
LOS ANGELES	30	13	D
LUXEMBOURG	12	1	D
MADRID	16	10	P
MARRAKECH	27	14	N
MEXICO	26	12	B
MILAN	23	11	C
MONTREAL	17	0	C
MOSCOU	[illegible]	-1	D
NAIROBI	26	16	C
NEW-YORK	19	4	C
OSLO	5	-1	D
PALMA-DE-MAJ.	22	13	N
PEKIN	21	13	D
RIO-DE-JANEIRO	25	21	C
ROME	22	15	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	6	-4	D
SYDNEY	24	11	C
TOKYO	22	14	D
TUNIS	23	15	D
VARSOVIE	5	-2	D
VENISE	20	10	C
VIENNE	11	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 22 octobre

TF 1

20.35 **Téléfilm : Le prix du silence.** De Jacques Ertaud.
22.20 **Magazine : Chocs.** Présenté par Stéphane Paoli.
23.15 **Magazine : Va y avoir du sport.**
0.10 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **L'heure de vérité.** Présenté par François-Henri de Virieu. Invité : Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense.
21.55 **Magazine : Carnets de route.** Présenté par Christine Ockrent. L'Union soviétique : l'agonie d'un empire.
22.55 **24 heures sur l'A 2.**
23.10 **Journal et Météo.**
23.15 **Feuilleton : Pavillons lointains.** De Peter Duffell (1er épisode).
0.15 **Série : Les brigades du Tigre.**

FR 3

20.40 **Cinéma : Leonor.** ■■ *Film franco-italo-espagnol de Juan Bunuel* (1975).
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Océaniques.** *Poussières de guerre, de Frédéric Laffont et* Christophe de Ponfilly. 1. Le chant des armes. A 23.30, Documentaire : L'atelier de Robert Motherwell. De Benoît Jacquot.
0.30 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 ***Cinéma : L'ensorceleuse.*** ■ Film américain de Janet Greek (1988).
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Yeelen.** ■■■ Film malien de Souleymane Cissé (1987).
23.50 ***Cinéma : Le choix du destin.*** ■■ Film néerlandais de Paul Verhoeven (1977).
1.45 **Cinéma : Cadet Rousselle.** □ Film français d'André Hunebelle (1954).

LA 5

20.40 **Téléfilm : Trois indésirables.** De Clay Borris.
22.20 **Série : Jack Killian, l'homme au micro.**
23.30 **Magazine : Aparté.** Présenté par Pierre-Luc Séguillon.
0.00 **Journal de minuit.**

M6

20.35 **Cinéma : Rive droite, rive gauche.** ■ Film français de Philippe Labro (1984).
22.25 **Série : Brigade de nuit.**
23.15 ▶ ***Magazine : Vénus.*** De Quentin Raspail et Patrick Drujon.
23.45 **Six minutes d'informations.**
23.50 **Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler.

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Henri Dutilleux, le mystère de l'instant.** De Brigitte Carreau et François Ribadeau (1).
20.50 **Spectacle : La veillée.**
21.00 **Cinéma : Céline et Julie vont en bateau.** ■■■ Film français de Jacques Rivette (1974).
0.00 **Claude Berri rencontre Ernst Beyeler (2).**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Bohuslav Martinu, la musique, la vie... 1. Le regard.
20.30 **Le grand débat.** L'Université pour quoi faire ?
21.30 **Dramatique.** Frottements, de Marie-Hélène Clément.
22.40 ***La radio dans les yeux.***
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : Motet à cinq voix et basse continue (extrait) ; Opella nova pour voix et instruments (extrait) ; Venus Kranzlein pour instruments seuls (extrait), par l'ensemble vocal Sagittarius, dir. : Michel Laplénie, et l'ensemble instrumental La Fenice, dir. : Jean Tubéry.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Concerto pour piano et orchestre n° 25 en ut majeur K 503, de Mozart ; Symphonie alpestre op. 84, de R. Strauss ; Summer Evening pour orchestre, de Delius ; Manon Lescaut, extrait, de Puccini.

Mardi 23 octobre

TF 1

16.40 **Club Dorothée.**
16.55 **Jeu : Une famille en or.**
17.25 **Sport : Football.** Coupe d'Europe de l'UEFA : Magdebourg-Bordeaux, en direct de Magdebourg (Allemagne).
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Cinéma : Opération tonnerre.** ■ Film britannique de Terence Young (1965).
22.55 **Magazine : Ciel, mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne.
0.50 **Journal, Météo et Bourse.**
1.10 **TF1 nuit.**

A 2

14.35 **Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.** Le chien jaune.
16.00 **Feuilleton : Des grives aux loups** (dernier épisode).
17.00 **Magazine : Giga.**
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot.
18.00 **Magazine : Eve raconte.** Gabrielle Chanel (7e partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
18.50 **Divertissement : Drôles de têtes.**
19.05 **Série : Mac Gyver.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.40 **Cinéma : A la poursuite du diamant vert.** ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1984).
22.25 **Cinéma : *C'est la faute à Rio.*** □ Film américain de Stanley Donen (1983).
0.05 **24 heures sur l'A 2.**
0.20 **Journal et Météo.**

FR 3

14.05 **Magazine : Mille Bravo** (rediff.).
15.05 **Feuilleton : L'or et le papier** (24e épisode).
15.50 **Variétés : Bons baisers de Francofolies.**
16.05 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.30 **Allô Bibizz.**
17.45 **Série : La famille Fontaine.**
18.15 **Magazine : C'est *pas juste.***
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.35 **Téléfilm : Une table pour six.** De Gérard Vergez, avec Sabine Haudepin.
22.05 **Journal et Météo.**
22.30 **Télévision régionale.**
23.10 **Traverses.** Grand reporter (rediff.).
0.05 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

15.15 **Magazine : Mon zénith à moi** (rediff.).
16.15 **Cinéma : Ratboy.** ■■ Film américain de Sondra Locke (1986).
17.55 **Dontact.** Présenté par Jérôme Bonaldi.
18.00 **Cabou cadin.**

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.50 **Top 50.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Eddy Mitchell.
20.30 **Cinéma : Wall street.** ■ Film américain d'Oliver Stone (1987).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Téléfilm : Une femme parfaite.** De Charlotte Brandstrom (v.o.).
0.00 **Cinéma : Cinglée.** ■ Film américain de Martin Ritt (1987) (v.o.).

LA 5

14.35 **Série : L'enquêteur.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.25 ***Dessins animés.***
18.30 **Série : Happy days.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Télé-contact.**
19.45 **Journal.**
20.30 ***Drôles d'histoires.***
20.40 **Cinéma : Comme un boomerang.** □ Film français de José Giovanni (1976).
22.20 **Magazine : Goool.**
23.20 ***Série : Le voyageur.***
23.50 **Magazine : Ciné Cinq.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

15.30 **Variétés : Bleu, blanc, clip.** Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 **Série : Magnum.**
17.35 **Variétés : Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.00 **Série : Campus show.**
18.25 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Les rescapés de l'Alaska.**
22.15 **Téléfilm : Juin 44, opération Cobra.** De Marwin Chomsky.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Magazine : Ciné 6.**
0.20 **Musique : Boulevard rock' and hard.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

15.30 **Cours d'italien** (2).
16.00 **Documentaire : Clairière à Paris.** De Jean-Claude Dussaux et Catherine Plantrou.
16.45 **Court métrage : Le tour d'essai.** De Franz Winzentsen.
17.00 **Téléfilm : Ao0t.** *De Jorge Silva Melo.*
18.30 **Magazine : Dynamo.**
19.00 **Musiques de l'Afrique noire** (1. Musiques de Guinée). D'Yves Billon et *Robert Minangoy.*
20.00 **Documentaire : Le canal.** De Peter Van Den Reek.
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 ▶ **Téléfilm : Trois amours.** De Lars Molin (1re partie).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** *Bohuslav Martinu, la musique, la vie... 2. Le* mouvement.
20.30 **Archipel science.** A quoi sert l'Académie des sciences ?
21.30 **Paroles de Nobel, *propos de grands* académiciens.** Avec Louis de Broglie, Louis Neel et Jacques Monod.
22.40 ***Les nuits magnétiques.*** Les promeneurs solitaires.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **E Musique : Coda.** Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

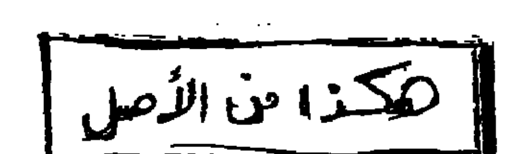
20.00 **Haiku.**
20.30 **Concert** (en direct de l'auditorium 106) : œuvres de Schubert, par le Chœur de Radio-France, dir. Marcus Creed, Alain Planes, piano, François de Orador, piano.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Entretiens avec Brian Ferneyhough.

Audience TV du 21 octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55.7	7/7 17,2	Pub 13,1	Act. région. 11,2	Suivez... 2,8	Enfer devoir 8,4	Pub 2,6
19 h 45	61,6	7/7 19,2	Maguy 20,9	19-20 Info 9,5	Ça cartoon 4,8	Journal 4,7	Fam. Ramdam 2,3
20 h 16	70,2	Journal 25,8	Journal 19,5	Benny Hill 10,2	Ça cartoon 4,3	Journal 5,4	Madame... 4,4
20 h 55	68,4	La chèvre 29,3	Le gorille 16,3	Gainsbourg 6,6	Cinglée 3,6	Hold-up 10,3	Causes... 4,2
22 h 08	62,7	La chèvre 27,9	Le gorille 13,5	Le divan 4,9	Cinglée 3,6	Hold-up 10,4	Causes... 3,8
22 h 44	35,9	Fous du stade 12,9	Œil coulisses 2,2	Soir 3 3,7	Equipe... 1,1	Pub 3,6	Emmanuelle 13,0



AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Pont-l'Evêque (Calvados).

M. et Mme Jean Pelvilain-Castelain,
ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-enfants,
Neveux et nièces,
M. Gabriel Jarrige,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René CASTELAIN,
née Georgette Botermier,
« Hostellerie l'Aigle d'or »,

survenu le 20 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 24 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Michel de Pont-l'Evêque.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hostellerie l'Aigle d'or,
14130 Pont-l'Evêque.

– Mme Claude Chanut,
son épouse,
Anne Chanut et Pierre Vincent,
Odile Chanut et Hervé Krüger,
Xavier, Laure et François Chanut,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHANUT,
inspecteur d'académie,
directeur des services départementaux de l'éducation nationale,
département de l'Essonne,
commandant de réserve,
commandeur des Palmes académiques,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu brutalement à Paris, le samedi 13 octobre 1990, à l'âge de cinquante-six ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

Les obsèques auront lieu ultérieurement en l'église de Végennes (Corrèze).

Lycée Rabelais,
9, rue Francis-de-Crosset,
75018 Paris.

– L'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de l'Essonne (ADPEP 91)
a le regret de faire part du décès de son président,

M. Jean CHANUT,
inspecteur d'académie,
commandeur des Palmes académiques,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu, à Paris, le samedi 13 octobre 1990, dans sa cinquante-sixième année.

– Mme René Charbonneau,
née Putz,
Ses enfants,
Ses frères
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

René CHARBONNEAU,
journaliste et écrivain,
Saint-Cyr, promotion Joffre,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
vice-président de l'Académie des sciences d'outre-mer,
président honoraire de l'ADELF,

survenu le 19 octobre 1990, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du Val-de-Grâce (Paris), le mardi 23 octobre, à 16 h 30.

Les obsèques auront lieu en l'église de Yenne (Savoie).

13, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

– Claudine,
Anne-Claire
Et Olivier Gaston,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur mère, le

docteur Jacqueline GASTON,
née Le Pape,

survenu le 14 octobre 1990, à l'âge de cinquante-neuf ans.

62 *ter*, avenue de Saint-Cloud,
78000 Versailles.

– Mme Roger Hammond,
née Jeannine Torchet,
William Hammond,
Constance Hammond-Ben Ari
et Ezechiel Ben Ari,
Yasmina et Tamara Ben Ari,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Roger HAMMOND,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 11 octobre 1990.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

48, avenue Pasteur,
23110 Evaux-les-Bains.

[Ancien élève de l'Institut de chimie de Paris et expert-comptable diplômé, M. Hammond a fait la plus grande partie de sa carrière au ministère de l'éducation nationale. Il fut notamment chef de bureau de la comptabilité. Sous-directeur à la direction des enseignements techniques en 1958, il rejoignit en 1960 la direction de l'enseignement pour prendre en charge l'organisation des programmes scolaires. Il fut chef du service des enseignements généraux de 1964 à 1970, puis chef du service des affaires administratives communes.]

– M. et Mme Bernard Hanon,
Et leurs enfants, Blaise et Luc,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Anne HANON,

survenu le mercredi 17 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 22 octobre, dans la plus stricte intimité.

– M. Rafic Hariri
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Houssam HARIRI,

survenu le 19 octobre 1990, à Boston, dans sa dix-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, place d'Iéna,
75016 Paris.

– Françoise Jaubert et Michel Patenaude,
sa fille et son gendre,
Caroline et Dominique Roulet,
ses petits-enfants,
Jérémie Manguin,
son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice JAUBERT,
née Marthe Poidloué,
cantatrice sous le nom de
Marthe Bréga,
médaille de la Résistance,

survenu le 15 octobre 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera dite ultérieurement à la mémoire de Marthe et Maurice Jaubert.

Cet avis tient lieu de faire-part.

194, rue du Château-des-Rentiers,
75013 Paris.

– Le vice-président,
Le conseil d'administration
Et le personnel de la Compagnie La Hénin,
ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 16 octobre 1990, de

M. Renaud de LA GENIÈRE,
président du conseil d'administration.

21, rue de la Ville-l'Evêque,
75008 Paris.

– **Mme Pierre SOULÉ-SUSBIELLES,**
née Marie-Louise Long,

décédée à Hongkong le 21 juin dernier, dans sa quatre-vingt-onzième année,

repose, depuis le 22 octobre, auprès de son mari et de ses parents dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

Le consul général de France, à Hongkong.

– Mme Roland Truffaut,
Ses parents
Et amis,
font part du décès de

Roland TRUFFAUT,

survenu le 15 octobre 1990, à Vaux-le-Pénil, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 18 octobre 1990, en l'église de La Rochette.

Mme Roland Truffaut,
8, rue Gustave-Courbet,
La Rochette 77000 Melun.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 22 octobre 1980, disparaissait le

docteur Henri BOUJENAH.

C'était un humaniste, un médecin dévoué, un époux et un père affectueux.

Son modèle reste intact en nos mémoires.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Herz Maurice KONOPNY,

ceux qui l'ont connu et aimé se réuniront au cimetière parisien de Bagneux, porte principale, le dimanche 28 octobre 1990, à 10 heures.

De la part des familles Konopny et Regensberg.

– Dans ce septième anniversaire

Firmin RESNIK,

toutes mes pensées.

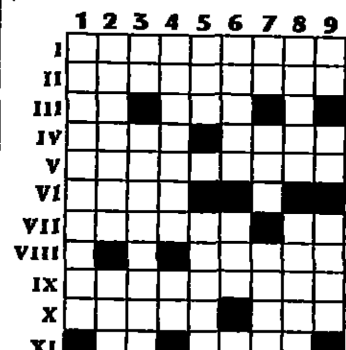
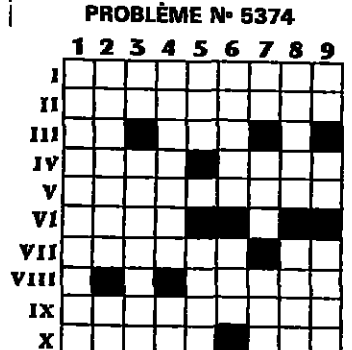
– Il y a huit ans mourait

Elisabeth WEINER.

Ceux qui l'aimaient se souviennent.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5374

HORIZONTALEMENT

I. La femme qui en prend n'est évidemment plus une fillette. – II. Qui ont donc payé trop cher. – III. Utile quand on craint les piqûres. Devient très coulant. – IV. Autrefois c'était maintenant. Ne se met plus au lit. – V. Où l'on pouvait voir des vapeurs. – VI. Institua une garde. – VII. Un établissement souvent à la hauteur. Certain est mal fichu. – VIII. Comme le mauvais œil. – IX. Est plus court que le mot de cinq lettres – X. Capitale. Entre pas à pas. – XI. Son jour est férié. Où il n'y a aucune différence.

VERTICALEMENT

1. Qui ne manquent pas d'estomac. – 2. Plantée par celui qui veut créer des liens. Grince parfois. – 3. Note. Un renversement pathologique. – 4. Un grand plateau. Participe. – 5. Pas indifférent. Bon pour le service. – 6. Vide... poches. Est toujours un peu piquant quand il est bon. – 7. Article. A l'origine de la guerre du Biafra. Fit des projets chimériques. – 8. Sortie de balles. Trop tôt pour celui qui veut se découvrir. – 9. Préposition. Bande d'étoffe. En France.

Solution du problème n° 5373

Horizontalement

I. Paperassier. Pot. – II. Epatante. Téorbe. – III. Rênes. Errance. – IV. Fun. Aarau. Cru. – V. Ereinté. Ctésias. – VI. Ce. Strophe. Est. – VII. Tell. Etiers. Eau. – VIII. Hep ! Ys. Assis. – IX. Ota. Septique. Té. – X. Ness. Néon. Tri. – XI. Nestor. Limer. As. – XII. Aa. Anet. Uélé. – XIII. Sa. Régatier. Ors. – XIV. Tif. Ver. Et. Agée. – XV. Elite. Déréglées.

Verticalement

1. Perfectionniste. – 2. Apeurée. Tee. Ail. – 3. Panne. Lhassa. Fi ! – 4. Eté. Isle. Star. – 5. Rasent. PS. Eve. – 6. An. Atre. Enragé. – 7. Stéréotype. Nard. – 8. Sera. Pistolet. – 9. Ruche. Initier. – 10. Eta. Ter. Eté. – 11. Renne. Sauteur. – 12. Oc. Se. Serre. Al. – 13. Précises. Loge. – 14. Ob. Ratait. Aérée. – 15. Têtus. Usées. Ses.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

MARDI 23 OCTOBRE

Au Musée d'Orsay : « Peintures du début du vingtième siècle », 13 heures, vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 15, RER Défense, sortie L (Tourisme culturel).

« La mosquée, histoire de l'islam », 14 h 30, à l'entrée, place du Puits-de-l'Ermite (P.-Y. Jaslet).

« La demeure parisienne au dix-huitième siècle », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais sud », 14 h 30, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-Visites).

« Trésors méconnus des Halles », 14 h 30, place Sainte-Opportune (Paris historique).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Chemins inconnus et jardins secrets de la Butte Montmartre », 14 h 30, métro Blanche (C.-A. Messer).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à Marie-Antoinette », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (D. Bouchard).

« L'église Saint-Laurent et l'évocation de l'hôpital Saint-Lazare », 15 heures, 68, boulevard Magenta.

« Le quartier dit « chinois » du treizième arrondissement », 15 heures, sortie du métro Porte-de-Choisy, côté pair boulevard Masséna (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 14 heures et 15 heures : « Médecine tibétaine, une médecine en exil », film de Y. Gallichon ; 16 heures : « Tibet : médecine et astrologie », avec J. Mathieson, A. Minkowski et P. Cornu. Entrée libre (Espace Kronenbourg Aventure).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Les châteaux de Frédéric II et Louis II » (Paris et son histoire).

6, rue Ferrus, 18 heures : « La fin de l'URSS », par H. Carrère d'Encausse (Institut français des relations internationales).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Initiation à l'astronomie » (entrée gratuite).

Galerie Colbert (auditorium), 2, rue Vivienne, 12 h 30 : « La peinture comme mirage : le Titien » ; 19 heures : « La tragédie au pouvoir : David », par F. Barbe (hors cadre).

LETTRES

A l'Académie française

Charles de Gaulle écrivain

Ecrivain, indiscutable écrivain, Charles de Gaulle n'avait peut-être pas besoin de la reconnaissance d'une Académie, dont il fut l'ombrageux protecteur. Mais la consécration de son génie littéraire, en cette saison où il eût fêté son centième anniversaire, a été difficilement concevable ailleurs que sous la Coupole, où, mercredi 17 octobre, tour à tour, ont été évoqués le poète précoce (Michel Droit), l'orateur (Maurice Schumann), le styliste (Bertrand Poirot-Delpech) et où, finalement, le secrétaire perpétuel Maurice Druon a révélé le secret du liant qui permit à de Gaulle de sublimer un ensemble exceptionnel d'aptitudes et de vertus : *« une maîtrise totale de la langue française »*, et d'ajouter qu'il en fit *« son arme et son charme »*. Sans attendre, d'ailleurs, la poussée des circonstances, *« habité des sentiments de prédestination (...) de bonne heure, il écrivait comme il vécut, sous l'œil de la postérité »*.

« La promesse de l'action »

Il avait quinze ans lorsqu'il écrivait une saynète, *Une mauvaise rencontre*, qu'on fera monter à la télévision... en 1980 ; dix-huit ans lorsqu'il signa Charles de Lugalle, un poème d'une impeccable versification *« qu'aurait sans doute assez bien composé un Vigny du même âge »*. La même année, un récit d'anticipation, *Campagnes d'Allemagne*, semble prémonitoire car le général en chef français s'y nomme tout simplement le général de Gaulle.

C'est en quelque sorte l'éveil d'une double vocation, d'un homme qui avant d'être un homme d'épée, rêve d'être un homme de lettres, et que l'événement conciliera. Car l'appel du 18 juin est un *« discours qui pèse plus lourd que les faits »*, le coup d'envoi, pourrait-on dire, d'un *« style oratoire qui ne fut jamais que la promesse alors de l'action »*.

Le style, toujours tendu vers l'efficacité qui ne se paie pas de mots, se sert sans lésiner de l'impératif et du futur, et fixe toute sa vigueur rétrospective en fonction de la date où maints discours seront prononcés. Dans le principe, celui du 25 mars 1959 sur l'unification des deux Allemagnes.

Si pourtant les paroles ne s'envolent plus, les écrits sont davantage assurés de durer. Ce n'est pas seulement pour fixer les traces de l'Histoire que Charles de Gaulle entreprend, dès février 1946, la rédaction des *Mémoires de guerre*. Son ambition est plus grande : *« Je fais en fait une œuvre »*, écrit-il à Louis Terrenoire. Alain Decaux en relate peu à peu la genèse. Le premier tome sera terminé en février 1954 ; 1956 verra l'achèvement du deuxième et 1959 celui du troisième. En attendant un *« autre divorce avec le peuple français »*, une autre retraite pour que Charles de Gaulle souhaite reprendre son œuvre mémorialiste et mette en chantier les *Mémoires d'espoir*, dont Alain Decaux rappelle la première phrase : *« La phrase vient du fond des âges. Et le fuit. »* Et la dernière : *« Mais comment n'aurais-je pas appris que ce qui est salutaire à la nation ne va pas sans blâme dans l'opinion ni sans perte d'élections ? »* Toujours l'adéquation rigoureuse du mot à la circonstance.

D'où vient alors la puissance incantatoire de ce style directement issu à l'origine du discours latin, dont il a le nombre, la précision, la concession, ou au besoin l'ampleur. Une fois passées au crible les recettes et formules de cette cuisine littéraire, Bertrand Poirot-Delpech s'arrête à la caractéristique la plus facile à observer : *« Ce rythme ternaire qui fait que tout dans la prose gaullienne aille par trois »*, ces triades qui contribuent à accentuer la musicalité de la phrase dont elle doit être redevable à ses modèles, Barrès, Mauriac, Bernanos et également au cas improvisé de Péguy. Et de s'apercevoir que *« ces éventuelles redondances jouent un rôle eurythmique d'apaisement »*.

Dans quelle partie de l'œuvre de Charles de Gaulle ? Partout, y compris dans les douze tomes de *Lettres, notes et carnets* où se livre l'écrivain au jour le jour, qui sont à regarder comme un manuel du comportement de l'homme d'Etat...

Où, après le ton épique de l'improvisation du 25 août 1944, à l'Hôtel de Ville, *« Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé, mais Paris libéré ! »*, on trouve aussi le ton intime de lettres familiales ou le style impératif d'une note au général Eisenhower.

JEAN-MARIE DUNOYER

Ecrivain et militante socialiste

Colette Audry est morte

Colette Audry, écrivain, scénariste, ancien membre du bureau politique du parti socialiste, est morte samedi 20 octobre à l'hopital d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans.

La vie militante et intellectuelle de Colette Audry balaie près d'un siècle, les combats de l'antifascisme, du syndicalisme enseignant, de l'aide à la révolution espagnole et du Front populaire à la Résistance, au neutralisme, à l'anticolonialisme, pour aboutir à l'unité de la gauche, au féminisme et, toujours, à la laïcité.

Née le 6 juillet 1906 à Orange (Vaucluse), fille d'un préfet, petite-nièce de Gaston Doumergue (président de la République de 1924 à 1931, président du conseil en 1934), Colette Audry avait, avec la crise économique, découvert le marxisme. En 1931, elle s'apprête à rejoindre le Parti communiste, quand elle lit, par hasard, *Ma vie*, de Trotsky, et décide prudemment de surseoir à son adhésion.

Agrégée des lettres, enseignante à Rouen, ses amis s'appellent Paul Nizan, Simone de Beauvoir, Jean-Paul Sartre.

Elle mène alors, dira-t-elle, *« une vie heureuse »*, mais le lien avec le mouvement ouvrier lui manque : elle adhère en 1932 à la CGTU, plus précisément à la Fédération unitaire de l'enseignement, et participe, à partir de 1934, au Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. En 1935, elle fait le saut de l'engagement politique : elle adhère, non pas à la SFIO, tiendra-t-elle toujours à préciser, mais au courant qu'y anime Marceau Pivert, la gauche révolutionnaire.

Son engagement principal, ce sera la guerre d'Espagne, au côté de la révolution espagnole, contre la politique de non-intervention de Léon Blum. Elle fonde le Comité d'aide à l'Espagne, livre des armes, assure la publication en France du journal du POUM. Elle subit la défaite en Espagne, l'échec du Front populaire, l'effondrement du courant pivertiste. Quand la guerre éclate, Colette Audry vient de se marier et attend un enfant. De réseau en réseau, elle rejoint finalement la Résistance à travers le Front national, animé par les communistes.

A la Libération, elle ne reprend pas immédiatement d'activité politique. Elle écrit des livres et des pièces de théâtre, rédige des scénarios, notamment celui de *la Bataille du rail*, de René Clément. Elle recevra le prix Médicis, en 1962, pour *Derrière la baignoire*.

En 1955, elle adhère à la Nouvelle Gauche, *« à cause du neutralisme »*, dira-t-elle. Débute alors le processus qui mène à l'Union de la gauche socialiste, puis, en 1960, au PSU. En même temps, elle participe aux côtés de Simone de Beauvoir et de Sartre à la revue *les Temps modernes*.

Le début des années 60 marque une nouvelle étape dans son militantisme : *« tardivement »*, dira-t-elle, Colette Audry devient féministe. Elle fonde, avec Marie-Thérèse Eyquem, le Mouvement démocratique féminin, lance aux éditions Denoël-Gonthier la collection « Femmes » et publie en France *la femme mystifiée*, de Betty Friedan.

Au PSU, elle est d'abord proche de Gilles Martinet et du courant « moderniste », mais son souci unitaire l'amène à se rapprocher de M. Jean Poperen. C'est avec lui qu'elle quitte le PSU en 1967, avec lui qu'elle rejoint le nouveau Parti socialiste en 1969. De 1971 à 1979, elle siège au comité directeur. Elle préside, ensuite, l'Institut socialiste d'étude et de recherche, en même temps qu'elle anime *Synthèse-Flash*, le bulletin de M. Poperen, où elle a rédigé, jusqu'à son hospitalisation, une vigoureuse « Chronique de la laïcité ».

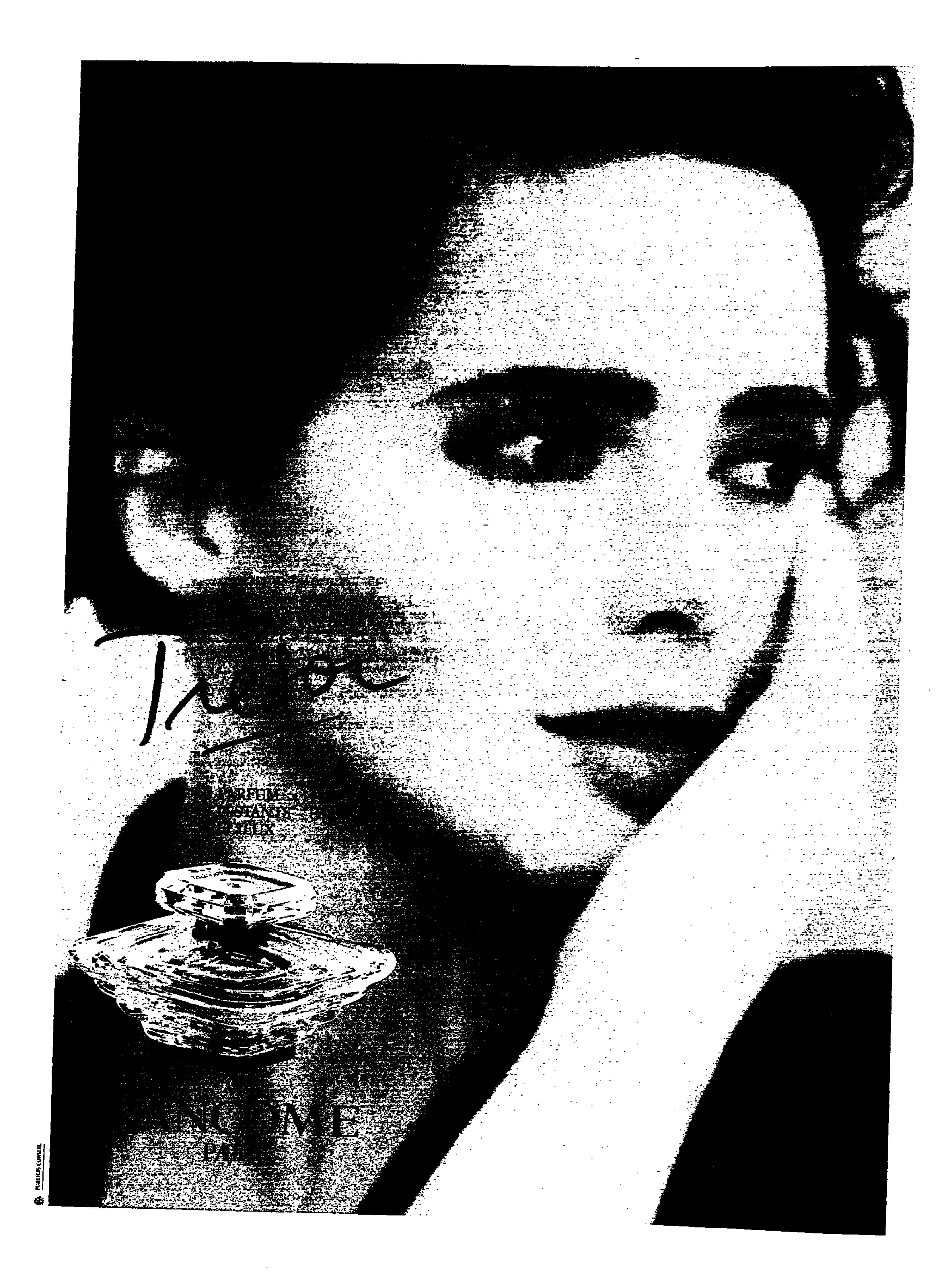
JACQUES KERGOAT

[En dehors de ses ouvrages politiques (*Léon Blum ou la politique du juste* – réédité chez Denoël, 1970 – *les Militants et leurs morales*, Flammarion, 1976), les livres de Colette Audry relèvent davantage du genre autobiographique ou de la réflexion morale que de la création proprement romanesque. Outre un premier recueil de nouvelles, *On joue perdant*, publié par Albert Camus dans sa collection « Espoir », chez Gallimard, en 1946, il faut citer, chez le même éditeur, *Derrière la baignoire*, évocation de son amour pour sa chienne, qui obtint le prix Médicis en 1962 (repris en Folio) ; un récit de science-fiction sur le thème du double, *l'Autre planète* (1972) ; si *l'Héritage* (1984) doit plus à la fiction, *la Statue* (1983) et *Françoise l'ascendante* (1986) sont des récits nés directement des souvenirs de l'écrivain. Colette Audry fut également scénariste et dialoguiste de films – *la Bataille du rail* de René Clément en 1945 ; *les Malheurs de Sophie* et *Olivia* réalisés par sa sœur Jacqueline Audry... Auteur d'une pièce politique, *Soledad* (1956) et d'un essai sur la pensée philosophique de Jean-Paul Sartre, *Sartre ou la réalité humaine* (Seghers, 1966), Colette Audry travaillait à un livre sur le couple Sartre-Beauvoir. – P. K.]

□ ***M. Jacques Fauvet, président du prix Aujourd'hui.*** – M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale Informatique et Libertés et ancien directeur du *Monde*, a été nommé président du prix Aujourd'hui. Créé en 1962 par un groupe de journalistes politiques, ce prix est destiné à récompenser un ouvrage historique ou politique portant sur la période contemporaine. M. Fauvet remplace M. Roger Giron, décédé. Mme Christine Clerc et M. Albert du Roy font également leur entrée dans le jury.

□ **Paris : une Expo-Bible à la mairie du sixième arrondissement.** – Jusqu'au 28 octobre, a lieu à la mairie du sixième arrondissement une exposition consacrée à la Bible, organisée par les communautés catholique, protestante et orthodoxe du sixième arrondissement. Elle présente des tableaux, des livres et des manuscrits fournis exceptionnellement par la bibliothèque Mazarine, l'Alliance biblique et la Société d'histoire du protestantisme. Un accueil spécial est réservé aux groupes scolaires.

Sur le thème Bible et modernité, une conférence-débat aura lieu, jeudi 25 octobre à 20 h 30, à l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne (17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris), avec la participation de Colette Kessler (Amitié judéo-chrétienne de France), du Père Trublet, jésuite du Centre Sèvres, et Jean Baubérot, président de l'Ecole des hautes études en sciences religieuses.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

BILLET

La tentation du contrôle

M. Bérégovoy a de la suite dans les idées. Le contrôle des prix de l'essence n'est pas levé depuis un mois que déjà il réattaque : *« Le libéralisme sauvage dans un secteur comme le pétrole, ça ne marche pas »*, a-t-il déclaré le 21 octobre à « Sept sur sept » sur TF 1, *« il faut mettre de l'ordre dans ce marché-là »*.

Et d'admonester les compagnies pétrolières soupçonnées de ne pas répercuter les baisses des cours du baril aussi vite que les hausses. *« Le prix de l'essence se met de nouveau à baisser à la pompe, peut-être pas aussi vite que je le souhaiterais. C'est pourquoi je demande aux compagnies pétrolières de baisser leurs prix dans les jours qui viennent »*, a dit le ministre des finances, précisant que le prix du super devrait redescendre à 5,88 francs dans la semaine, contre plus de 6 francs actuellement.

Pourquoi 5,88 francs ? Parce que, si le blocage des prix a été officiellement aboli, le ministre, *lui*, n'a pas abandonné la « formule » qui, du 8 août au 15 septembre, a permis de calculer administrativement les prix de l'essence en répercutant avec une semaine de décalage l'évolution des cours sur le marché international. Or, sur ces marchés, les cours ont la semaine dernière perdu 7 dollars, soit 17 %, passant de 40 à 33 dollars par baril.

Et les compagnies, qui revendiquaient le droit de répercuter immédiatement les hausses, ne se sont pas comme d'habitude précipitées pour suivre la baisse. A leur décharge le fait que les marges en France restent en moyenne inférieures de près de moitié à ce qu'elles sont partout ailleurs en Europe : 27 centimes par litre le 1er octobre, contre 45 centimes en moyenne dans la CEE. Grâce aux grandes surfaces qui tiennent dans l'Hexagone plus du tiers du marché, cas unique au monde, la France garde en effet le privilège d'avoir les prix hors taxe de loin les plus bas de l'Europe des Douze, même si la hausse depuis le mois de juillet a été plus vive qu'ailleurs.

M. Bérégovoy le sait bien, qui a libéré les prix de l'essence en 1985, afin de permettre justement à la concurrence des grandes surfaces de s'exercer pleinement. Il ne peut pas ignorer non plus que le contrôle dans une telle situation n'est pas une panacée au contraire : les prix n'ont jamais augmenté aussi vite qu'entre la mi-août et la mi-septembre et se sont au contraire calmés depuis la levée du blocage.

V. M.

Lire également dans notre supplément « Champs économiques » page 25, « Pétrole : une certaine normalisation ».

Selon des projections pour 1991

Une augmentation du chômage pourrait compromettre de nouveau l'équilibre de l'UNEDIC

Revenu à un quasi-équilibre, le régime d'assurance-chômage reste financièrement vulnérable. Des projections pour 1991 et 1992 montrent que l'UNEDIC pourrait renouer avec le déficit si la situation de l'emploi se détériorait, même faiblement, à la suite de la crise du Golfe. Selon les scénarios établis, la menace d'une aggravation du chômage, que l'on croyait définitivement écartée, peut réapparaître.

Après avoir connu jusqu'à 12 milliards de déficit, ce qui l'avait obligé à emprunter et à réviser plusieurs fois à la baisse ses règles d'indemnisation, l'UNEDIC semblait se sortir d'affaire. Malgré ses dettes, sa situation financière s'améliorait. Grâce à la conjonction d'une baisse du chômage et d'un mouvement encore plus important de création d'emplois et d'augmentations salariales, les cotisations lui rapportaient des moyens supplémentaires. Pour 1990, l'excédent des recettes par rapport aux dépenses devrait être de 4,4 milliards de francs et la situation financière, à la fin du mois de décembre, devrait être positive de (+ 1,2 milliard, contre encore – 3,2 milliards à la fin 1989).

Mais la crise du Golfe, le ralentissement de l'activité économique et donc la baisse du rythme des créations d'emplois pourraient interrompre ce retour dans un cycle vertueux. Des projections, réalisées par le service statistique de l'institution paritaire chargée de gérer le régime d'assurance-chômage, montrent que la situation n'est pas acquise. Dans l'une des hypothèses, malheureusement plausible, le retour du déficit menace toujours. Le système est en effet très sensible aux variations, d'autant que 50 000 chômeurs de plus coûtent 590 millions de francs alors qu'un volume équivalent de salariés supplémentaires ne produit que 130 millions en rentrées de cotisations. Quant au chômage lui même, qui diminuait trop lentement, il pourrait à nouveau s'aggraver.

Différents scénarios

Selon un premier scénario, considéré comme le plus favorable, la croissance du produit intérieur brut revient de 3,7 % en 1989 et de 2,8 % en 1988, à 2,6 % en 1991. Dans ce cas, les effectifs salariés s'accroîtraient de 1,3 % au cours de l'année prochaine, soit de 180 000 emplois supplémentaires, contre 257 000 espérés pour 1990 et 414 700 obtenus en 1989. Le nombre des chômeurs, lui, ne reculerait plus que de 10 000, à comparer aux 55 000 de moins – déjà trop peu que la croissance aura permis chacune de ces deux dernières années. Les conséquences seraient immédiates sur les finances de l'UNEDIC. Celles-ci reviendraient à un excédent de 2,8 milliards en 1991 et à une situation financière de 4 milliards en fin d'année.

Dans la seconde version, pas trop alarmiste, il a été imaginé que le produit intérieur brut s'essoufflerait, avec un petit + 1,8 %, dont les effets sont à la fois immédiats et persistants. Les effectifs n'augmenteraient plus que de 0,4 %, représentant 55 000 emplois supplémentaires. Cela provoquerait aussitôt une reprise du chômage avec 70 000 demandeurs de plus, qui viendraient donc s'ajouter aux 2,5 millions que la relance de l'économie n'a pas permis de résorber. Financièrement, l'excédent annuel serait ramené à 1,7 milliard, pour 86,9 milliards de recettes, et la situation en fin d'année s'établirait à 2,9 milliards. Si la même tendance se poursuivait en 1992, les ennuis reviendraient puisque l'UNEDIC afficherait alors un déficit des recettes par rapport aux dépenses de 0,2 milliard.

Bien sûr, on peut espérer que ces simulations ne se réaliseront pas mécaniquement. Elles prouvent cependant deux choses. La première est que l'équilibre financier retrouvé par l'UNEDIC est structurellement précaire puisque deux années d'augmentation du chômage peuvent le mettre à mal, comme si les maux passés pouvaient resurgir à tout moment. La remontée réussie pendant la dernière phase de croissance peut vite être compromise.

La seconde est que la menace du chômage est plus que jamais présente et proche, ce que certains croyaient pouvoir oublier un peu trop rapidement. La France est toujours vulnérable, de ce point de vue. Non seulement la reprise n'était pas parvenue à faire baisser le chiffre significativement mais un ralentissement de l'activité peut réactiver ce « cancer » et nous ramener à la case départ. De la crise.

ALAIN LEBAUBE

RATP, taxis, EDF-GDF, convoyeurs de fonds

Plusieurs grèves vont affecter les transports

Les transports restent assurément le secteur où l'impact des appels syndicaux à la mobilisation – la *« capacité de nuisance »* des syndicats, diront certains – est la plus forte. Les usagers, en région parisienne plus particulièrement, en feront une nouvelle fois l'expérience cette semaine.

Mardi 23 octobre, la CGT lance à la RATP un appel à une grève de protestation contre un projet destiné à remplacer l'actuel comité d'entreprise unique par un *« comité de régie central »* et dix *« comités départementaux économiques de direction »* (*le Monde* du 16 octobre).

Majoritaire, la CGT dénonce une opération montée contre elle. Par ailleurs, plusieurs syndicats – CGT, SAT (Autonomes), CFTC, cadres FO – manifesteront le même jour en fin de matinée devant le siège de la RATP, les conducteurs autonomes invitant le personnel à des débrayages entre 10 heures et 14 heures. Selon la direction, deux trains sur trois sont prévus tant pour le réseau RER que pour celui du métro, mais le trafic des autobus, fortement perturbé la semaine dernière, devrait cette fois être épargné.

Mardi également, les chauffeurs de taxis parisiens CGT et CFDT cesseront le travail pour obtenir une revalorisation de 1 franc par course afin de compenser la hausse des prix du carburant.

Quant aux convoyeurs de fonds, dont la grève, entamée il y a deux semaines, entrave la circulation de la monnaie et l'approvisionnement des distributeurs de billets *(lire page 42)*, ils poursuivent leur mouvement après avoir séquestré vingt-quatre heures, vendredi et samedi, plusieurs représentants des employeurs. Un certain apaisement est néanmoins intervenu et, sous l'égide de M. Pierre Joubert, médiateur nommé par le gouvernement, le cours normal des négociations a pu reprendre. Plusieurs réunions sont prévues jusqu'à jeudi pour tenter de parvenir à un accord sur les revendications des grévistes : une prime de risque de 1 700 francs et un nouveau statut.

Mobilisation contre la CSG

A EDF-GDF, la CGT et FO protesteront mercredi contre *« la dégradation du service public »* et la réorganisation des services de production, mais la direction de l'entreprise ne prévoit pas de délestages.

Alors que la réforme du conseil d'administration de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) qui assure la gestion des cent quatre vingt deux mille agents bute toujours sur des divergences inter-syndicales, le règlement du conflit de la caisse primaire d'Evry (Essonne) n'achoppe plus que sur le paiement des jours de grève. Le gouvernement propose qu'un tiers des retenues sur salaire soit immédiatement restitué et qu'un deuxième tiers le soit progressivement à mesure que les quelque deux millions de dossiers de remboursement actuellement en souffrance seront écoulés. Une issue pourrait être trouvée assez rapidement.

Enfin, la CGT organisera une série de manifestations jeudi 25 octobre contre la contribution sociale généralisée.

J.- M. N.

Malgré l'attrait des placements boursiers

L'épargne des Français reste insuffisante

Les Français ont épargné l'année dernière 12,3 % de leur revenu disponible (1). Ce taux, globalement stabilisé depuis 1985, est beaucoup plus faible qu'il y a quinze ou vingt ans, lorsqu'il approchait les 20 % : 18,7 % en 1970, 20,2 % en 1975, 17,6 % en 1980. L'épargne des ménages se révèle chaque année insuffisante pour financer les besoins des entreprises et ceux de l'Etat, la meilleure preuve étant le déficit presque chronique de la balance des paiements courants du pays.

La baisse du taux d'épargne n'est pas propre à la France. L'INSEE rappelle, dans une étude qui vient d'être publiée (2), que le même phénomène se retrouve dans presque tous les pays industrialisés. Jusqu'en 1975, c'est-à-dire jusqu'au premier choc pétrolier, l'épargne des ménages progresse partout sauf en Italie, où elle baisse à partir de niveaux d'ailleurs très élevés, proches de 30 % du revenu disponible.

C'est à partir de 1975 que l'épargne commence à diminuer, à des rythmes très variables selon les pays. Elle le fait très lentement en Allemagne de l'Ouest – à peine 3 points en vingt ans, – mais de façon spectaculaire en France : de presque 8 points en quinze ans.

Comment expliquer une telle évolution, peu satisfaisante pour le pays ? L'INSEE met bien en évidence le fait que le taux d'épargne dépend principalement du revenu réel et de la hausse des prix. De 1970 à 1980, l'épargne est élevée parce que l'inflation est forte : les ménages, en économisant davantage, cherchent à se prémunir contre la hausse des prix. Ce comportement est tout à fait conforme, souligne l'étude de l'INSEE, à la théorie dite de l'encaisse réelle, qui veut que l'épargnant cherche à maintenir constant le niveau de son patrimoine en termes réels. Plus l'inflation est forte et plus l'effort d'épargne doit être important.

Si les hausses de prix sont ralenties, le taux d'épargne peut diminuer : la valeur réelle du patrimoine n'en souffrira pas. A partir de 1980, l'inflation va progressivement perdre beaucoup de terrain un peu partout dans le monde, passant de plus de 13 % l'an à moins de 4 % (3), soit sous le coup de politiques monétaires et parfois budgétaires plus strictes, soit sous l'effet aussi de la stabilisation puis de la baisse des prix pétroliers.

Stagnation du revenu disponible des ménages

Mais un autre phénomène, que l'INSEE estime plus important encore, va renforcer la tendance à la baisse du taux d'épargne : le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages n'augmente plus que très lentement, voire stagne. En France, il diminue couramment en 1980 puis de nouveau deux années de suite en 1983 et 1984.

L'année dernière, sur 4 160 milliards de francs de revenu disponible, les ménages français ont consacré 3 648 milliards de francs à leur consommation et seulement 511,7 milliards de francs à l'épargne, soit 12,3 %. Encore l'ont-ils fait sous des formes très diverses et de plus en plus changeantes avec le temps.

En 1989, 7,8 % de leur revenu disponible sont allés au logement, 2,7 % ont servi à accroître leurs liquidités, 6,2 % ont été placés en actions, en obligations, en Sicav ou en assurances (4). Depuis quinze ou vingt ans, l'épargne allant au logement a baissé par rapport au revenu disponible, passant de 10 % en 1970 à 7,8 % en 1989. Il en a été de même pour les liquidités (moyens de règlement), passées de 9,1 % à 2,7 %. En revanche, les placements en actions et en obligations ont fait un bond spectaculaire, passant de 1,2 % à 6,2 %.

Ces évolutions s'expliquent assez bien, comme elles rendent assez bien compte de la baisse du taux d'épargne global, les progrès importants des placements ne pouvant compenser à eux seuls la désaffection pour les liquidités et la perte de vitesse de l'immobilier.

C'est pour se loger que les Français mettent le plus d'argent de côté, consacrant à l'investissement immobilier les trois quarts de leur taux d'épargne. Le net ralentissement du pouvoir d'achat et du niveau de vie, qui ne progresse que de 0,8 % entre 1978 et 1985 (5), s'ajoutant à la forte hausse des coûts du crédit, a contribué à freiner très sensiblement ce facteur d'épargne. Aussi bien pour les logements aidés, dont le nombre de mises en chantier passe de 180 000 en 1980 à 132 000 sept ans plus tard, que pour les logements du secteur libre, qui passent de 220 000 à 137 000 en 1985, recommençant tout de même à augmenter depuis cette date.

Dans le secteur social, la baisse des aides de l'Etat oblige les candidats à augmenter leur apport personnel et donc à emprunter davantage. Le résultat ne s'est pas fait attendre. On achète moins.

Cherté du crédit et désengagement de l'Etat

L'épargne liquide baisse, elle, moins fortement, non pas à cause du ralentissement des progrès du pouvoir d'achat, mais bel et bien parce que les placements financiers ont un rendement positif depuis dix ans, ce qui n'était pas le cas avant 1980. Le changement est particulièrement net pour les obligations, dont la concurrence est accablante pour les liquidités.

Les placements sont en définitive, depuis dix ans, le seul facteur d'accroissement de l'épargne, passant de 3,8 % du revenu disponible en 1980 à 6,2 % l'année dernière. On aurait tort de croire que ce succès explique le recul de l'épargne accumulée pour le logement : celui-ci prend fin et se stabilise à partir de 1985, qui est précisément l'année où les placements financiers font le bond le plus remarquable. De même que le krach boursier de l'automne 1987 n'a eu aucun effet positif sur l'investissement immobilier. Le logement, en fait, a des problèmes spécifiques qui tiennent, on l'a dit, à la cherté du crédit mais aussi à un certain désengagement de l'Etat.

En revanche, c'est bien la progression des rendements financiers qui a séduit les épargnants français : en termes réels, les obligations ont rapporté 5 % en 1985 alors que leur rendement avait été nul entre 1974 et 1980, voire carrément négatif certaines années comme en 1974 (– 3 %). Encore l'INSEE ne prend-il pas en compte dans ses calculs les plus-values boursières– très importantes en 1985 et en1986 – ni les déductions fiscales dont bénéficient certains placements, les actions et obligations notamment. Ce que l'INSEE ne dit pas, c'est que la vertu, qui est récompensée, est aussi à l'origine de déceptions.

La récompense de la vertu aura été la remarquable désinflation obtenue en France depuis huit ans, grâce à l'extrême sagesse de l'évolution des revenus salariaux. La déception aura été la baisse de l'épargne, même si celle-ci semble maintenant stoppée, son insuffisance expliquant les taux d'intérêt trop élevés que nous connaissons depuis des années. Le problème est maintenant de savoir si les revers que subissent actuellement les marchés boursiers auront au moins pour contrepartie une amélioration de l'investissement dans le logement. La réponse risque fort d'être de nouveau négative.

ALAIN VERNHOLES

Taux d'épargne dans différents pays

35 %, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 0

1970 1972 1974 1976 1978 1980 1982 1984 1986 1988

JAPON* — ITALIE — FRANCE — ALLEMAGNE* — ROYAUME-UNI — ÉTATS-UNIS*

Les niveaux des taux d'épargne ne sont pas exactement comparables d'un pays à l'autre en raison des différences de concept

**Taux nets : amortissement du capital déduit*

Depuis 1975, les taux d'épargne ont fléchi dans les principaux pays industrialisés. Mais depuis 1987, cette baisse semble s'être stabilisée. Au Japon et en RFA, la courbe retrouve un niveau proche de celui qu'elle avait en 1970. En France, le recul de l'investissement immobilier a diminué de manière appréciable le taux d'épargne global. En revanche, les placements financiers (sicav, assurance-vie...) occupent aujourd'hui une part croissante dans le revenu disponible des ménages.

(1) Le revenu disponible des ménages est le revenu après paiement des impôts et des cotisations sociales.

(2) Voir *INSEE Première*, « Épargne des ménages, montée des placements », numéro 105, octobre 1990. Etude de M. Philippe L'Hardy.

(3) Cas des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France.

(4) Dans ce total de 16,7 % du revenu disponible, il faut soustraire les emprunts (6,2 %) et ajouter divers postes, notamment l'investissement des entrepreneurs individuels (1,2 %). On retrouve ainsi le taux d'épargne de 12,3 %.

(5) Entre 1970 et 1973 le niveau de vie augmente de 3,9 % par an et de 2,8 % par an entre 1973 et 1978.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un rapport de la Commission sur l'UEM

Bruxelles plaide en faveur de l'adoption rapide d'une monnaie unique en Europe

La Commission européenne a publié, vendredi 19 octobre, un rapport qui analyse l'ensemble des retombées économiques de l'adoption d'une monnaie unique en Europe. Le texte, rédigé sous la direction de M. Michael Emerson, responsable de l'évaluation économique des politiques communautaires, se prononce pour une entrée en vigueur rapide de l'UEM (union économique et monétaire) et se veut l'équivalent du rapport Cecchini de 1988 sur le grand marché intérieur.

Fervent plaidoyer en faveur de l'UEM, le rapport présenté vendredi par le vice-président de la Commission, M. Henning Christophersen, conclut que *« la préparation d'un passage rapide à la troisième étape serait donc une démarche prudente »*. Peu soucieux de ménager les susceptibilités nationales, il engage davantage de pays à s'accrocher à l'« ancre » du deutschemark. Cette semaine, la Communauté semble avoir atteint un consensus autour de l'année 1994 pour le lancement de la deuxième étape de l'UEM, celle où un système européen de banques centrales sera mis en place. L'année d'entrée en vigueur de la phase ultime, la troisième, reste inconnue mais en tout cas fort éloignée.

Certaines des conséquences de l'UEM que le rapport appelle *« gains statiques »* sont clairement définies. Le plus direct est la suppression de tous les frais de transaction inhérents à l'utilisation de plusieurs devises au sein d'un marché unifié. Selon les auteurs du rapport, cette suppression équivaudrait à une économie représentant 0,5 % du produit national des douze membres de la Communauté. Pour certaines petites économies actuellement très ouvertes aux transactions internationales, ce gain serait encore plus grand, de l'ordre de 1 %.

Les gains *« dynamiques »* de l'UEM ne sont en revanche pas aussi faciles à mettre en lumière. Les opposants de l'union économique et monétaire avec adoption d'une monnaie unique, Grande-Bretagne en tête, font valoir que la perte de souveraineté occasionnée serait trop importante, en particulier parce que les Etats perdraient la gestion du taux de change comme instrument de leur politique monétaire. Or, rétorquent les auteurs du rapport, il ne faut pas oublier que, grâce aux variations des prix et des salaires, les modifications de taux de change réels, c'est-à-dire de compétitivité, seraient toujours envisageables.

Opposition de la Grande-Bretagne

C'est pourquoi les régions les plus défavorisées de l'Europe ne pâtiraient pas forcément de l'UEM : la faiblesse de leurs coûts de production pourrait attirer davantage d'investissements étrangers. Au total, les gains *« dynamiques »* interviendraient sous deux formes : ceux découlant d'une productivité accrue et ceux induits par l'atténuation des incertitudes liées en particulier à l'évolution des taux de change. Ce deuxième type de gain pourrait, à lui seul, provoquer à très long terme un surplus de revenu de 5 % pour la Communauté.

Le rapport fait également valoir que, lorsqu'une banque centrale européenne indépendante aura été mise en place, les pays membres de la Communauté pourront plus facilement maintenir des politiques non inflationnistes, profitant des pressions des pays les plus sages en matière de prix. Les performances réalisées dans ce domaine par la France, le Danemark et l'Irlande au cours des années 80 sont prises en exemple.

Partant de l'hypothèse que tous les pays sont d'accord pour mener le processus de l'UEM à son terme – le consensus n'est pas encore atteint sur ce sujet notamment en raison de l'opposition de la Grande-Bretagne, – les membres de la Commission rappellent que le succès de la première phase de l'UEM est décisif pour que les autres étapes puissent s'enclencher. La première étape, dont l'entrée en vigueur au 1er juillet 1990 est passée pratiquement inaperçue du grand public, porte sur le renforcement de la surveillance multilatérale des instruments de politique monétaire. De cette étape, selon le rapport, doit naître une plus grande convergence des politiques sans laquelle il sera impossible d'aller de l'avant.

Il serait illusoire de croire que tous les pays pourront, les uns aussi facilement que les autres, participer à l'UEM. C'est pourquoi trois catégories d'Etats ont été distinguées. L'Allemagne, la France, la Belgique, le Luxembourg, le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas auront très peu de difficultés à participer à l'UEM. L'Italie, l'Espagne, et le Royaume-Uni, devront procéder à des ajustements. La Grèce et le Portugal ont pour leur part de très importants progrès à réaliser avant d'être à même de s'intégrer à l'UEM.

F. L.

Malgré les efforts du gouvernement pour refroidir l'économie

La Suisse connaît une inflation de 6,1 %

Avec une hausse annuelle de 6,1 % de l'indice des prix à la consommation en septembre, l'inflation demeure le principal « sujet d'inquiétude » de la Banque nationale suisse (BNS). Aussi n'est-il pas question de baisser la garde et d'assouplir la politique monétaire restrictive de l'institut d'émission. C'est ce qu'a réaffirmé jeudi 18 octobre, lors d'une conférence de presse à Genève, M. Markus Lusser, président de la direction générale de la BNS.

BERNE

de notre correspondant

En augmentation de 0,5 % en septembre, l'inflation a presque doublé en rythme annuel passant de 3,4 % à 6,1 % en douze mois. Comme ailleurs, cette hausse s'explique par la flambée des coûts pétroliers, même si cette évolution a en partie été atténuée par le raffermissement du franc suisse. Par rapport à 1989, la monnaie helvétique a gagné 17 % face au dollar et 8 % face aux monnaies européennes, alors qu'elle n'a guère varié face à la livre sterling. Le rôle de monnaie-refuge retrouvé par le franc suisse a encore été accentué par la crise du Golfe et l'apparition de signes de récession aux Etats-Unis.

Grâce au raffermissement de la monnaie helvétique, la BNS a vu s'élargir sa marge de manœuvre et elle entend bien la préserver. D'où le maintien d'une politique monétaire restrictive avec des taux d'intérêt élevés, dont la BNS croit percevoir les premiers résultats. Selon les responsables de l'institut d'émission, si les prix pétroliers se stabilisent, l'inflation *« devrait avoir atteint, voire dépassé son point culminant »*.

Avec un taux de chômage d'à peine 0,5 %, l'économie helvétique n'est pas encore sortie de la surchauffe mais la croissance commence à marquer le pas. Déjà perceptible au troisième trimestre, cette tendance devrait se préciser au cours des prochains mois. Plutôt que de s'en plaindre, M. Lusser s'en félicite, jugeant que pour l'instant la Suisse se trouve à l'abri de la récession. *« Un tel ralentissement*, a-t-il expliqué, *est nécessaire si nous voulons provoquer une détente dans l'utilisation, aujourd'hui excessive, des capacités de production et sur le marché du travail. Seule, cette détente pourra modérer les poussées inflationnistes. »*

« Faire des sacrifices »

Malgré les perspectives de fléchissement de la conjoncture, les responsables de la BNS prévoient une inflation encore légèrement supérieure à 4 % en 1991, avec un baril de pétrole à 30 dollars. Après de nouvelles hausses des loyers annoncées pour novembre, ils redoutent aussi une accélération de la spirale salaires-prix, à moins que chacun n'accepte de *« faire des sacrifices »*, les entreprises en réduisant leurs bénéfices et les salariés en modérant leurs revendications.

Si tout le monde s'accorde sur la nécessité de combattre l'inflation, les avis divergent sur les moyens à mettre en œuvre. Ainsi, banquiers et locataires viennent-ils de s'affronter à propos de la quatrième hausse en quelques mois des taux hypothécaires. Sensible aux récriminations populaires, le gouvernement fédéral avait alors proposé de soumettre, pour une courte durée, les taux hypothécaires à une surveillance conjoncturelle, ce qui aurait permis de surseoir temporairement à la quatrième hausse annoncée par les banques. Mais la majorité « bourgeoise » du Parlement n'en a pas voulu, qui a désavoué l'un de ses représentants au gouvernement, M. Jean-Pascal Delamuraz, ministre radical de l'économie.

Se prononçant finalement pour un compromis bien dans la tradition helvétique, les deux Chambres fédérales ont accepté une *« surveillance concurrentielle »* moins contraignante qui interdira simplement les ententes bancaires sur les taux d'intérêt. Ce vote n'a sans doute pas contribué à redorer le blason des banques helvétiques dans l'opinion, fournissant de nouveaux arguments, comme l'a noté le quotidien *24 Heures* de Lausanne, *« à ceux qui prétendent que les banques commandent dans ce pays »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Calvet maintient ses positions face aux importations japonaises

« Je refuse de faire un document qui risque d'être rendu public trois jours après et de faciliter un peu plus la tâche des remarquables tacticiens que sont les Japonais » : M. Jacques Calvet, le président de Peugeot SA, a confirmé, dimanche 21 octobre au « Grand Jury RTL-*le Monde* », son refus d'élaborer un « plan » par écrit détaillant la position des constructeurs automobiles européens face aux importations de voitures nippones (*le Monde* daté 21-22 octobre). *« Que chacun fasse son métier ! ce n'est pas moi qui suis président de la Commission européenne ! je ne suis pas chef d'Etat ou de gouvernement d'un des douze pays. Il y a des gens très remarquables pour cela ! Je ne les crois pas suffisamment faibles et fragiles pour qu'ils aient besoin de l'étai, ô combien imparfait, des constructeurs pour arriver à définir une position ! »*, s'est-il exclamé.

« Je suis favorable à la construction de l'Europe, mais je dis que la façon dont on est en train de la construire, c'est-à-dire en la conduisant comme une voiture le plus rapidement possible, les yeux bandés, sans savoir si l'on va tout droit sur la route ou si l'on est en train de se rapprocher d'un précipice, est une erreur fondamentale », a-t-il ajouté notamment ; plaidant pour une *« pause »* et une *« redéfinition »* de l'Europe qui, a-t-il dit aussi, devrait avoir *« une politique industrielle »*.

Le patron de Siemens critique les Japonais

« Les fabricants (japonais) *doivent sentir qu'ils ne peuvent pas nous placer dans une situation de dépendance, que nous fabriquerons nous-mêmes les puces s'ils ne nous les livrent pas à temps et à des prix corrects »*, a estimé le numéro un de Siemens, M. Karlheinz Kaske, dans un entretien donnée au *Welt am Sonntag* du 21 octobre.

Siemens, ajoute M. Kaske, *« dépense chaque année 7 milliards de marks* (environ 23 milliards de francs) *dans la recherche-développement, dont une grande part pour le logiciel qui est ensuite mis dans le silicium. Je ne peux pas dépenser des milliards et ensuite aller voir un Japonais pour lui dire de me faire une puce pour ça.*

Cette déclaration du premier producteur européen de puces électroniques est particulièrement importante, tant ce groupe est régulièrement suspecté de nourrir des sympathies pour les industriels nippons, au même titre d'ailleurs que plusieurs de ses compatriotes. Siemens, qui a conclu au printemps dernier un accord avec l'américain IBM dans les mémoires hyper-puissantes, est présent depuis 1922 dans le capital de Fuji Electric (participation réduite aujourd'hui à 7 %) et les Japonais n'avaient pas caché, lors du rachat du constructeur informatique britannique ICL, qu'ils espéraient resserrer les liens avec l'allemand.

Cette année, Siemens a pris langue avec le producteur franco-italien de microélectronique SGS-Thomson pour un éventuel mariage de leurs activités, mais les négociations seraient – de bonne source – gelées pour deux ans.

F. V.

Les télécoms britanniques s'attaquent au marché américain

Selon le *Financial Times*, la compagnie de télécommunications britannique British Telecom serait sur le point de s'attaquer au marché américain des communications longue distance. Cette entrée se ferait en collaboration avec Mc Caw Cellular Communications, première société américaine de télécommunication mobile, dans laquelle British Telecom détient 20 % des parts.

Ce nouvel opérateur serait ainsi une menace pour le « quasi-cartel » formé par American Telephone and Telegraph (ATT), MCI et US Sprint, qui domine le marché des communications longue distance aux Etats-Unis.

Conjoncture médiocre et dégradation du service

Le trafic marchandises de la SNCF continue de diminuer

Fret SNCF, la division marchandises de la Société nationale, a fort à faire pour rester à flot et réaliser le plan d'entreprise qui prévoit de stabiliser en 1994 le trafic à 52 milliards de tonnes/kilomètre au lieu de 51,6 milliards en 1989. Déjà, la première année d'exécution du plan n'a pas été conforme aux prévisions, comme l'a annoncé, le 19 octobre, M. Alain Poinssot, directeur de Fret SNCF, qui s'attend à un trafic d'un peu plus de 50 milliards de tonnes/kilomètre et à un retour au déficit pour 200 millions de francs environ.

Les causes de cette déconvenue sont multiples. Le ralentissement de la croissance dans le bâtiment et les travaux publics, excellents clients du fer, a joué, mais il faut bien reconnaître que la dégradation de la qualité de service a lassé un certain nombre de chargeurs. Cette dégradation s'explique en grande partie par une pénurie de moyens de traction due à un retard de livraison des locomotives SYBIC fabriquées par GEC-Alsthom et par une insuffisance du nombre des conducteurs. Priorité étant donnée aux trains de voyageurs, on a déploré, en 1990, une moyenne de quarante trains en retard de plus de six heures sur un total de 3 300 trains de marchandises circulant chaque jour.

Dans le domaine du transport combiné, qui consiste à transporter des semi-remorques sur des wagons, la croissance nulle de 1990 laisse mal augurer du quasi-doublement prévu (de 7,4 milliards de tonnes/kilomètre en 1989 à 13 milliards en 1994). Le courant ne passe toujours pas entre la SNCF et les transporteurs routiers. Ceux-ci redoutent toujours que la Société nationale ne cherche à les transformer en simples sous-traitants et ils commercialisent sans enthousiasme un système qui en revanche fait florès dans toute l'Europe du Nord, où il croît au rythme de 10 % par an.

M. Poinssot, qui s'est attelé, depuis trois ans, à la modernisation de Fret SNCF, n'attend pas de miracle de la crise du Golfe. Bien sûr, sur le papier, celle-ci avantage un chemin de fer beaucoup moins gourmand en énergie que le camion, son principal concurrent. Si les prix du pétrole se maintenaient au niveau élevé actuel, la clientèle se tournerait plus volontiers vers la SNCF, qui est décidée à moins augmenter ses tarifs que les routiers. Malheureusement, avant que ce report ne se produise, la crise pétrolière aura ralenti la conjoncture, mis à mal les entreprises et donc diminué le trafic à acheminer.

Réformes à poursuivre

Le congrès de Fret SNCF, réuni le 10 et le 11 octobre à Saint-Malo, a été l'occasion de faire le point sur les réformes à poursuivre pour affronter ces vents contraires. On formera l'an prochain 1 495 conducteurs au lieu de 644 en 1989. On louera des locomotives à l'étranger et on retardera la réforme de matériels anciens au prix d'opérations de maintenance supplémentaires. Au niveau des dépenses, Frêt SNCF continuera à rechercher 10 % d'économies par an, mais par une démarche participative rendue possible par la décentralisation et la gestion par activité mises en place depuis le mois d'avril dernier dans l'ensemble de la SNCF.

Par ailleurs, s'inspirant des expériences américaines, M. Poinssot est déterminé à construire un véritable service « consommateurs » qui, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sera à la disposition de la clientèle pour l'informer, réparer les dommages, et qui proposera des réformes d'organisation pour que les ratés ne se répètent plus.

Jouant de la vitesse (120 kilomètres/heure) de ses trains, Fret SNCF a développé des produits performants (Chronodis, Chronofroid, TransEuroChem) et entend réformer son service de wagons isolés de façon à offrir un jour à sa clientèle un acheminement en moins de vingt-quatre heures à partir de trois cents gares principales sur les mille deux cents qui demeureront en 1994 ouvertes au trafic fret. Objectif : contenir – enfin – le grignotage des parts de marché du ferroviaire par le camion.

ALAIN FAUJAS

M. Pierre Bellon a abandonné son poste d'administrateur délégué des Wagons-Lits

La Compagnie internationale des Wagons-lits et du tourisme (CIWLT) n'a pas achevé la restructuration entamée en juin denier, avec la cession des actions du groupe Bruxelles-Lambert (*le Monde* des 29 septembre et 3 octobre), mais au cours du dernier conseil d'administration, réuni le jeudi 18 octobre, M. Pierre Bellon, président de la Sodexho, devenu minoritaire dans l'actionnariat, a abandonné son poste d'administrateur délégué de la CIWLT, comme il l'avait annoncé au début du mois.

La nouvelle direction va se mettre en place, autour de MM. Jean-Marc Simon, président, venu de la Caisse des dépôts, et Robert Zoladz, administrateur délégué, venu du groupe hôtelier Accor (M. François Boyaux, l'autre administrateur délégué, devant quitter ce poste en 1991). Sans attendre de dénouer les participations croisées tissées avec la Sodexho, la CIWLT va devoir redresser la barre et se donner des priorités. Elle vient en effet d'annoncer que le bénéfice imposable de 1990 sera inférieur à celui de 1989 (qui s'était élevé à 3,09 milliards de francs belges, soit environ 488 millions de francs) malgré un chiffre d'affaires en hausse de 6,7 % au premier semestre (47,9 milliards de francs belges contre 44,9 pour la même période de l'année précédente).

Le « ferroviaire », longtemps source principale de revenus de la Compagnie, est en nette régression et la division « location de voitures » perd de l'argent, notamment en Grande-Bretagne. Par ailleurs, la CIWLT doit supporter les frais financiers liés à la prise de participation dans Sodexho. Heureusement, le secteur tourisme a connu une bonne croissance des bénéfices, de même que l'hôtellerie et, à un moindre degré, la restauration.

G. H.

EN BREF

□ **Nouvelle plainte en diffamation du ministre de l'équipement à propos de la catastrophe d'Habsheim.** – M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, annonce, dans un communiqué, qu'il déposera plainte pour diffamation contre deux pilotes, MM. Roger et Gilles, qui ont participé, le 18 octobre, à l'émission « Envoyé spécial » sur Antenne 2 au cours de laquelle plusieurs membres du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) ont affirmé que les « boîtes noires » de l'Airbus A 320 tombé, le 26 juin 1988, à Habsheim (Haut-Rhin) avaient été truquées pour accabler le pilote et préserver la réputation de l'appareil (*le Monde* du 18 octobre). La justice étudiera, le 12 novembre, une autre plainte du ministre contre deux autres pilotes, MM. Asseline et Jacquet.

□ **Fiat confirme l'éventualité d'un accord avec Chrysler.** – Pour la première fois, M. Giovanni Agnelli, président de Fiat, a confirmé les rumeurs circulant outre-Atlantique sur un éventuel accord entre son groupe et le troisième constructeur américain Chrysler : *« Il y a une possibilité d'accord industriel et commercial avec Chrysler »*, a-t-il reconnu dimanche 21 octobre en marge de la quatorzième rencontre sur la coopération trilatérale (Europe, Amérique du Nord, Japon). Chrysler, a-t-il ajouté, *« a quelques produits qui nous intéressent, en particulier dans le secteur des voitures monovolume »* (du type du modèle Espace de Renault). – *(AFP.)*

□ **Nominations à la Commission supérieure des postes et télécommunications.** – La Commission supérieure du service public des postes et télécommunications, comprenant treize membres, est constituée. Son président est M. Jean-Pierre Fourré, député socialiste de Seine-et-Marne (*le Monde* du 18 octobre). Outre les six députés, quatre sénateurs siégeront à cette commission : MM. Jean Faure (Union centriste, Isère), Gérard Larcher (RPR, Yvelines), Louis Perrein (PS, Val-d'Oise) et Henri Torre (UREI, Ardèche). Les trois personnalités qualifiées seront M. Eugène Delchier, chef de l'inspection générale des PTT, qui a participé au pilotage de la réforme juridique des PTT, Mme Nicole Questiaux et M. Bernard Juber, ancien directeur de cabinet de M. Mexandeau.

□ **Un nouveau président pour la Jeune Chambre économique.** – A l'issue de son 37e congrès, la Jeune Chambre économique a élu, le 21 octobre, M. Marc Grimaldi, trente-six ans, président de l'organisation en remplacement de M. Jean-Philippe Ackermann. M. Grimaldi est licencié en droit et responsable du département marketing et communication de la société Diac, société de crédit du groupe Renault.

□ **La Fédération des travaux publics (FNTP) propose d'individualiser la formation professionnelle des salariés.** – La commission sociale de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) a présenté aux organisations syndicales, jeudi 18 octobre à Paris, une initiative afin de mieux cibler la formation professionnelle des quelque 30 000 salariés de bas niveau de qualification de cette branche qui emploie 260 000 personnes. Il s'agit de proposer à chaque salarié concerné un bilan des compétences réalisé par un cabinet d'experts en vue de lui dispenser une formation professionnelle sur mesure. Cette initiative, qui sera présentée, la semaine prochaine à la FNTP, serait financée par une contribution des 0,3 % de la masse salariale, jusqu'à présent affectée à la résorption des sureffectifs par des départs en pré-retraite.

□ **Baisse des réserves de change de la France.** – A la fin du mois de septembre, les réserves de change de la France s'élevaient à 371 milliards de francs, en baisse de 1,3 milliard de francs par rapport au mois précédent. En un an, c'est-à-dire depuis la fin du mois de septembre 1989, les réserves de change de la France ont diminué de 24,5 milliards de francs.

FINANCES

Selon des révélations de la presse allemande

Erreurs et escroqueries autour de l'union monétaire RFA-RDA

Quelques jours après la révélation d'une gigantesque escroquerie à l'union monétaire portant peut-être sur 500 millions de deutschemarks (1,67 milliard de francs), l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* a mis au jour une autre faille de l'opération de conversion d'ost-marks de RDA en deutschemarks de RFA au 1er juillet dernier qui pourrait, elle, coûter jusqu'à 18 milliards de marks (60,3 milliards de francs) aux contribuables allemands.

Dans le premier cas, il s'agissait d'une entreprise frauduleuse. Des contrats d'exportation soit fictifs, soit antidatés passés par des firmes de RDA avec des entreprises d'Europe de l'Est avaient permis de présenter à la conversion en deutschemarks des roubles convertibles. Quatre personnes ont déjà été arrêtées en liaison avec cette affaire.

Beaucoup plus graves seraient les conséquences d'une *« erreur de construction »* dans les accords entre la RFA et la RDA concernant le change des recettes d'exportation de produits est-allemands vers la zone du COMECON (l'organisation commerciale des pays de l'Est), révélée par *Der Spiegel* dans son édition du lundi 22 octobre. Cette erreur aurait conduit à *« l'accumulation d'énormes avoirs en monnaies d'Europe de l'Est sur les comptes du commerce extérieur de la RDA »*.

Les banques ont commencé à payer les exportateurs de RDA en deutschemarks après le 1er juillet et doivent maintenant essayer de se faire rembourser en devises auprès des importateurs polonais ou soviétiques, sans grandes chances d'y parvenir, selon l'hebdomadaire.

Officiellement, on s'abstient à Bonn de tout commentaire sur ces « spéculations » de la presse. Le commerce extérieur est-allemand en roubles transférables sera soldé à la fin de l'année et il est impossible d'avancer des chiffres à ce jour, et encore moins d'anticiper d'éventuelles difficultés, souligne-t-on au ministère des finances.

S. Gh.

Réouverture progressive de certaines opérations chez Tuffier

La Commission des opérations de Bourse (COB) a annoncé la réouverture progressive des OPCVM (organismes de placements collectifs en valeurs mobilières) gérés par la société de Bourse Tuffier-Ravier-Py (TRP).

Après le dépôt de bilan de cette firme à la mi-juillet, toutes les opérations avaient été bloquées jusqu'à ce qu'un repreneur soit trouvé. Le 4 septembre dernier, le tribunal de commerce de Paris confiait alors la reprise des actifs à Altus Finance Gestion, filiale d'Altus Finance et de Cogespar. Les nouveaux dirigeants se sont attachés aux problèmes concernant la clientèle de TRP.

La solution proposée, avec l'agrément de la COB, devrait permettre de rouvrir avant la fin de l'année les vingt-quatre sicav et fonds communs de placement. Le principe retenu est de recoter ces OPCVM en calculant leurs valeurs liquidatives *« sur la partie des actifs d'ores et déjà reconstituée »*. Les clients en vendant leurs parts pourront donc déjà récupérer une grande partie de leur mise. Ils bénéficieront en plus *« d'un droit à l'indemnisation »* qui sera déterminé lorsque tous les actifs des sicav et FCP seront reconstitués.

Les premiers produits à être renégociés, dès le 1er novembre, seront les FCP Sécurité Plus, concernant deux mille deux cents personnes, Parplus et Cambon Le Havre Epargne, ainsi que les sicav Pactplus et Pact-Arbitrage.

D. G.

Demain dans « le Monde »

Un supplément « Immobilier d'affaires »

Après l'euphorie des deux dernières années, le marché des bureaux et locaux d'activité se calme. Dans un supplément exceptionnel **« Immobilier d'affaires »**, publié demain, *le Monde* analyse les tendances à Paris et en province, s'interroge sur l'évolution des bureaux « lieux de vie », examine la situation à Londres, Berlin et Budapest, présente les professions et les salons de l'immobilier...

Ce supplément sera distribué demain en pile séparée avec le supplément hebdomadaire **« Initiatives »** (dossier central : « L'apprentissage en réanimation »).



Le Conseil d'Administration, réuni le 21 septembre dernier, sous la présidence de Monsieur HORPS, a arrêté les comptes au 30 juin 1990.

FAITS MARQUANTS

L'évènement marquant de l'exercice a été la cession de la participation que SOPAGRI détenait dans Guyomarc'h lors du maintien de cours initié par PARIBAS.

Du côté des investissements, ce début d'exercice se concrétise par une très forte activité et une poursuite rapide de l'internationalisation.

Au 20 septembre 1990, les investissements et engagements de l'année dépassaient 250 MF. A cette même date, 20 % des engagements concernaient des sociétés de droit étranger, particulièrement de la CEE.

LES COMPTES AU 30 JUIN 1990 (en kF)

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	5 639
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (*)	169 560
Résultat avant impôt	175 199
RÉSULTAT NET	139 850
(*) dont plus-value Guyomarc'h	



33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15
Tél. : 43 23 28 07

Schlumberger

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 1990
BÉNÉFICE NET EN AUGMENTATION DE 29 %

Pour le troisième trimestre de 1990, le bénéfice net de 147 millions de dollars est en progression de 29 % par rapport au bénéfice net de 114 millions de dollars pour la même période de l'an dernier. Le bénéfice net par action est de 0,62 dollar, contre 0,48 dollar l'an dernier, soit une hausse de 29 %. Le chiffre d'affaires d'exploitation de 1,32 milliard de dollars a augmenté de 20 % ; il était de 1,11 milliard de dollars en 1989.

Pour les neufs premiers mois de 1990, le bénéfice net est de 421 millions de dollars, soit 1,77 dollar par action ; l'an dernier, il était de 288 millions de dollars, soit 1,22 dollar par action, hors gains exceptionnels de 35 millions de dollars en 1989.

Euan Baird, président-directeur général, a indiqué : « *Grâce à la reprise amorcée pendant le premier trimestre de 1990, l'activité pétrolière n'a cessé de progresser dans le monde. Le chiffre d'affaires des Services pétroliers a augmenté de 21 %, alors que le nombre d'appareils de forage en activité progressait de 8 %. La mise en œuvre de nouveaux services continue à avoir un impact favorable sur les prix.* »

A propos du Moyen-Orient, il a souligné que « *l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août a engendré de multiples incertitudes politiques et économiques dont les répercussions à court terme sur nos activités sont imprévisibles. A plus long terme, l'instabilité politique chronique au Moyen-Orient devrait stimuler la recherche et le développement des champs pétrolifères ailleurs dans le monde* ».



FINACOR

Résultats du premier semestre 1990

Au 30 juin 1990, le chiffre d'affaires consolidé de FINACOR, un des premiers courtiers sur les marchés monétaires et financiers, s'élève à 284,5 millions de francs contre 282,4 au 30 juin 1989.
A cette date, le bénéfice consolidé avant impôt (part du groupe) ressort à 20,2 millions de francs contre 52,3 millions.

Pierre Lasserre, président-directeur général, et Michel Roche, administrateur directeur général, ont commenté ces résultats lors du conseil d'administration réuni le 11 octobre :
« Malgré un environnement marqué par la réduction des courtages et des volumes traités, le groupe affiche sur l'ensemble de ses activités traditionnelles un chiffre d'affaires et une rentabilité stables. Peter s.a.c.b. conserve à Paris sa place de premier agent des marchés interbancaires et Finacor Vendôme maintient à la fois sa part de marché et sa position d'adhérent le plus actif sur le Matif.

Deux secteurs entraînent principalement la baisse des résultats :

* FINACOR ESPAGNE d'une part, dont le développement a commencé en 1989, n'a pas réalisé les objectifs visés ; une profonde réorganisation est en cours, qui devrait porter ses fruits dès le début de 1991.

* FINACOR BOURSE d'autre part, reprise en 1988, qui, bien qu'en progression notable dans un marché lui-même déprimé, n'a pas encore atteint son seuil de rentabilité. Un renforcement des équipes ainsi que l'augmentation à 51 % en septembre dernier de la participation de Batif Banque (Groupe Altus Finance) dans le cadre d'un élargissement de l'activité doivent permettre de dépasser ce seuil au cours du prochain exercice. »

La notice complète et le tableau d'activité sont disponibles auprès de C.I. COMMUNICATION, 52, Champs-Elysées, 75008 Paris.



BNP INTERCONTINENTALE

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1990

Les résultats nets consolidés du Groupe de la BNP INTERCONTINENTALE s'établissent, au 30 juin 1990, à 134,1 millions de francs: ils progressent de 16,3 %. Le bénéfice, part du Groupe, passe de 97,5 à 109,4 millions de francs, et le résultat par action, pour le semestre, de FRF 31,98 à FRF 34,28.

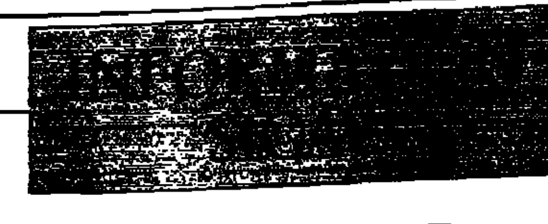
Cette évolution est satisfaisante. Elle provient à parts égales de la BNPI, Maison-Mère, et des participations consolidées, parmi lesquelles la contribution des filiales de Tunisie et du Maroc est déterminante.

Le résultat net au 30 juin de la BNPI, Maison-Mère, atteint 83 millions de francs (+ 12,6 %).

GROUPE



TOUT CE QU'UNE BANQUE PEUT VOUS APPORTER.



SOGEPARGNE

SICAV OBLIGATAIRE MOYEN LONG TERME FRANÇAISE
A DISTRIBUTION ANNUELLE

DIVIDENDE 1989/90 : 33,57 F mis en paiement le 9 octobre 1990 (+ crédit d'impôt de 1,16 F pour les personnes physiques, ou de 1,21 F pour les personnes morales).

RÉINVESTISSEMENT DU COUPON : En exonération de droits d'entrée jusqu'au 8 janvier 1991.

PERFORMANCE AU 28/09/1990 : + 8,90 % par an sur 5 ans, coupon net réinvesti.

OBJECTIFS DE PLACEMENT : Recherche d'un revenu élevé tout en assurant la préservation du capital sur une longue période, à travers un portefeuille principalement investi en obligations françaises.



CONJUGUONS NOS TALENTS.



Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu
75060 Paris Cedex 02

SITUATION DES SICAV AU 28 SEPTEMBRE 1990

	SICAV ACTIONS					SICAV OBLIGATIONS				SICAV TRÉSORERIE
	AGF ACTIONS	AGF INVEST.	AGFIMO	AGF FONCIER	AGF 5000	AGF ECU	AGF INTERF.	AGF OBLIG.	PHENIX PLAC.	AGF SÉCUR.
Orientation	*Actions diversifiées*	*Actions diversifiées*	*Immobilier*	*Immobilier*	*Monory-CEA-PER*	*en écus*	*Valeurs étrangères*	*Long terme-PER*	*Court terme régulière*	*Court terme monétaire*
Nombre d'actions	1 461 039	1 328 829	4 572 780	929 672	5 717 663	126 879	2 464 302	530 731	1 642 461	74 159
Actif net/action (F)	982,55	97,91	577,43	105,50	561,54	997,58	396,46	1 067,48	276,93	10 918,95
Actif net total	1 435 551 988	130 109 048	2 744 404 570	98 087 805	3 210 696 569	126 572 473	977 000 079	566 547 023	454 860 724	809 738 974
Répartition de l'actif en %							*			
Obligations françaises	28,65	14,47	27,86	13,97	26,03	33,08	25,18	39,24	33,54	59,21
Obligations étrangères	0,48	0,60	–	–	–	43,47	24,24	–	2,48	–
Actions françaises	24,19	53,78	58,52	60,00	65,84	–	5,70	8,28	3,94	3,90
Actions étrangères	32,47	23,43	2,16	10,21	0,38	–	0,66	–	–	–
Autres emplois	14,21	7,72	11,46	15,82	7,75	23,45	44,22	52,48	60,04	36,89
Dividende unitaire net	36,47	2,86	27,90	5,22	19,63	72,61	30,54	89,23	Capitalisation	905,38
Avoir fiscal Rég. PP (1)	3,74	0,40	2,55	0,17	3,76	0,41	0,81	1,71		néant
Avoir fiscal Rég. PM (2)	3,78	0,40	2,55	0,13	3,81	0,40	0,81	1,65		néant
Date de paiement	30-4-90	30-4-90	30-4-90	30-4-90	30-4-90	30-4-90	30-4-90	30-4-90		30-4-90
Performance (*) depuis le 1-1-90	-15,94	-24,68	-15,18	-11,51	-18,18	+ 0,51	+ 1,08	+ 4,13	+ 7,29	+ 7,48
Performance (**) Depuis 5 ans ou depuis la date d'ouverture au public	+ 48,79	+ 5,50 (depuis le 15-5-87)	+ 54,63	+ 10,86 (depuis le 16-8-88)	+ 109,16	+ 32,35 (depuis le 1-10-85)	+ 52,72	+ 38,75 (depuis le 6-1-86)	+ 57,10	+ 31,97 (depuis le 15-5-87)

(*) Classement EUROPERFORMANCE au 28-9-90 (dividende net réinvesti)
(**) Dividende net réinvesti

AU 28 SEPTEMBRE 1990, L'ACTIF NET TOTAL DES 10 SICAV DU GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE S'ÉLÈVE A 10,55 MILLIARDS DE FRANCS

– Souscriptions, rachats, renseignements généraux :
Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 PARIS. Tél. : 42-80-68-60.
Au guichet des banques et auprès des sociétés de Bourse.
– Communication des valeurs quotidiennes des titres au 42-44-12-22.

(1) Régime personnes physiques.
(2) Régime personnes morales.



CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Progression des résultats consolidés au premier semestre 1990

Le Conseil d'administration du Crédit Foncier de France, réuni le 17 octobre 1990 sous la présidence de M. Georges BONIN, Gouverneur, a pris connaissance de l'activité et des résultats consolidés pour le premier semestre 1990.

ACTIVITÉ ET DIVERSIFICATION

• Le premier semestre 1990 s'est déroulé dans un contexte conjoncturel et concurrentiel toujours difficile, marqué par un niveau élevé des taux d'intérêts réels, et un ralentissement des mises en chantier de logements.

Néanmoins, le volume des autorisations de prêts nouveaux s'est élevé globalement à 16,4 milliards environ, soit un niveau comparable à la production réalisée au premier semestre 1989.

La production de prêts du secteur concurrentiel a atteint 10,3 milliards contre 8,7 milliards pour le premier semestre 1989, soit une augmentation de 17 %. Ce secteur a bénéficié des très bonnes performances de la nouvelle filiale spécialisée dans les crédits-promoteurs, la Compagnie Foncière de Crédit, issue de la réorganisation, au 1er janvier 1990, des activités "crédits-promoteurs" du groupe. S'y ajoute la production de prêts des filiales espagnole et britannique – la Sociedad Iberica de Credito Inmobiliario et Capital Home Loans Ltd. – supérieure à 600 millions de francs.

S'agissant des prêts du secteur aidé, les accords de prêts nouveaux ont diminué de 25 % d'un semestre à l'autre, du fait notamment des nouvelles conditions réglementaires d'octroi des P.A.P., imposant un apport personnel réel de 10 %.

L'encours des prêts est stable, à 285 milliards, l'érosion du portefeuille des prêts aidés étant compensée par une vive progression des prêts du seul secteur concurrentiel (16 %).

Le financement des opérations à long terme a été assuré par une collecte qui s'est élevée à près de 9 milliards, dont 7,6 milliards sur le seul marché domestique.

• Au-delà de son activité centrale de prêteur, la Société a poursuivi avec détermination son redéploiement dans le champ des métiers immobiliers et financiers. Ainsi, après avoir pris en début d'année une participation de 20 % dans le capital de l'Immobilière Constructions de Paris, elle a participé, avec des investisseurs institutionnels, à l'acquisition de la Compagnie "Entrepôts et Magasins Généraux de Paris". Cette opération s'inscrit dans un objectif de valorisation de l'ensemble des actifs immobiliers acquis, dans le cadre de la création d'une grande société foncière.

Par ailleurs, en liaison avec le groupe Pierre et Vacances et le Crédit Agricole, le groupe Crédit Foncier a participé au capital de la Compagnie Foncière et Immobilière de la Côte d'Azur, structure de développement de programmes immobiliers sur le moyen terme.

La Société a poursuivi ses interventions en Europe. En Allemagne, une filiale commune a été créée au mois de mai avec la Bayerische Vereinsbank.

D'autre part, un protocole de coopération a été signé, le 24 septembre, avec l'un des tout premiers établissements de crédit hypothécaire italiens, l'Istituto Italiano de Credito Fondiario.

En outre, un représentant au Portugal a été récemment chargé de suivre les opérations nouées avec des constructeurs et d'examiner les modalités de nouveaux développements.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

Le produit net bancaire consolidé, représentatif des revenus des activités de prêts, de trésorerie et de titres, s'établit à 2,15 milliards de francs, en baisse limitée de 6,5 %, tandis que, du fait de moindres frais d'émission d'emprunts, le résultat d'exploitation a enregistré une hausse de 11,8 %.

Au total, le résultat consolidé hors impôts s'élève à 844 MF contre 642 MF au premier semestre 1989, compte tenu de l'extension, depuis fin 1989, du périmètre de consolidation aux principales filiales immobilières et aux filiales étrangères.

A périmètre de consolidation inchangé, le résultat consolidé hors impôts augmenterait de 16,4 %.

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

VICES ET VERTUS DES MARCHÉS A TERME

Pétrole : une certaine normalisation

Les transactions au jour le jour sont devenues la règle dans le domaine du brut

HARO sur les *« spéculateurs »*, ces affameurs qui depuis deux mois et demi orchestrent une hausse des prix du pétrole totalement artificielle et, avec le concours des compagnies, mettent les consommateurs en coupe réglée ! Discours connu, entonné depuis l'automne par la plupart des hommes politiques occidentaux. Déjà le Parlement européen a demandé officiellement une enquête sur l'envolée des prix du brut en dénonçant son caractère spéculatif, d'autres initiatives suivront.

Ce discours, il y a bien dix ans qu'on ne l'avait entendu. Curieusement aucun gouvernement, aucun responsable politique ne s'était indigné lorsque les cours, poussés par les même forces *« spéculatives »*, s'étaient effondrés de près de 30 à moins de 10 dollars de décembre 1985 à juillet 1986. Passons...

Au-delà des effets de manches, le problème posé est bien réel tant les similitudes de l'envolée actuelle des prix et de celle de 1979-1980 sont frappantes. Même scénario, mêmes résultats. Comme alors, l'origine du « choc » est une crise politique (révolution iranienne hier, invasion du Koweït aujourd'hui). Elle crée un déficit de pétrole passager - équivalant à 10 % de la consommation mondiale en 1979, à 8 % cet été –, vite comblé pour l'essentiel par des productions de compensation.

Une large cartellisation

Dans les deux cas, les stocks suffisent largement à couvrir le résidu. On ne peut donc pas proprement parler de pénurie. Pourtant les prix doublent. Plus vite encore aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Pourquoi ? Anticipation, répondent les compagnies : le système n'a plus aucune marge de manœuvre et la peur de manquer l'emporte sur les données fondamentales du marché. Spéculation, rétorquent leurs adversaires : l'appât d'un gain facile guide seul le comportement des principaux acteurs du marché.

Débat épineux. Car s'il est vrai que le parallèle existe entre la crise de 1979 et celle de 1990, le marché, lui, a totalement changé depuis lors. Il y a dix ans, l'essentiel des transactions pétrolières s'effectuaient par des contrats à long terme et à prix fixes liant les grandes compagnies aux pays producteurs. Le marché était donc largement cartellisé, et le marché « libre » ou au jour le jour, encore marginal, était effectivement éminemment spéculatif.

Quelques intermédiaires plus ou moins recommandables avaient réussi à se glisser entre les mailles du système et réalisaient des profits colossaux. Une cargaison acquise aux prix officiels – ou en dessous, par le biais de bakchichs à peine dissimulés –, était revendue quelques semaines plus tard sur le marché au jour le jour à des tarifs bien supérieurs, tirant ainsi tous les prix vers le haut. L'affaire était d'autant plus aisée que compagnies et producteurs, tous bénéficiaires de l'envolée, ne s'acharnaient pas à combattre ladite spéculation...

Depuis lors le marché pétrolier s'est totalement désintégré. L'abondance aidant, les prix officiels ont été abandonnés en 1985, et le système fermé liant les compagnies et les producteurs a éclaté. Les transactions *« spot »* ou au jour le jour sont aujourd'hui la règle alors qu'elles étaient l'exception. Tous les contrats sont désormais peu ou prou indexés sur le cours au jour le jour des bruts de référence écoulés en totalité par ce biais : *« brent »* de mer du Nord, *« WTI »* américain et *« dubaï »* des Emirats arabes unis.

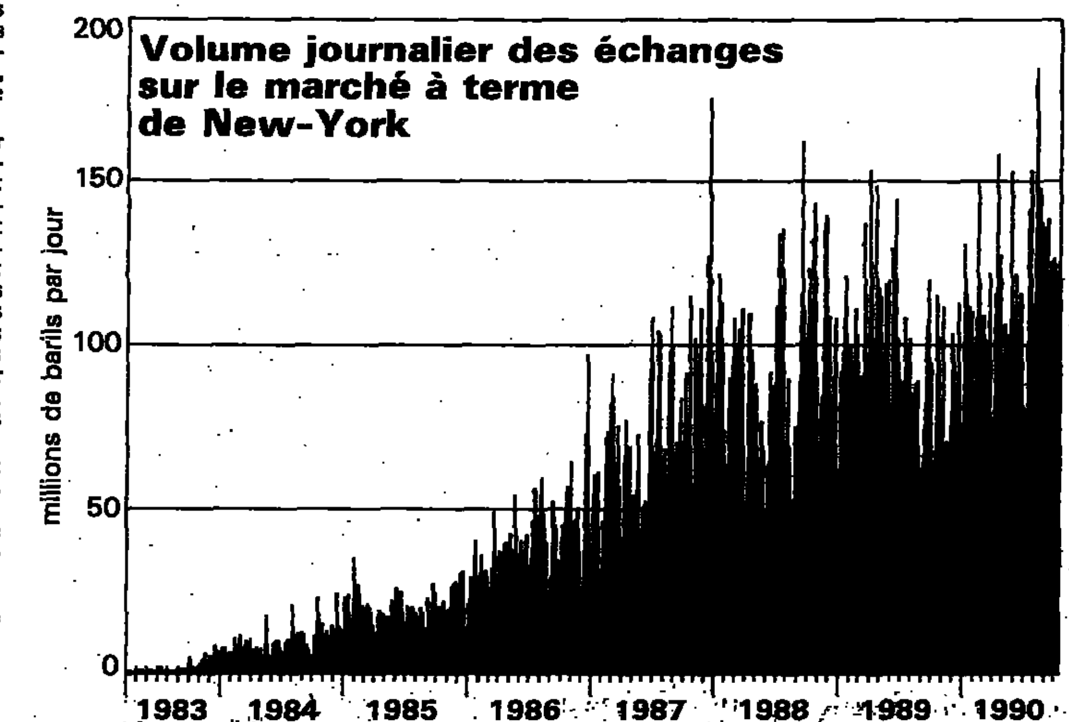
Les petits spéculateurs d'hier sont pour la plupart devenus de grandes compagnies de négoce ayant pignon sur rue. Et des marchés à terme organisés se sont peu à peu substitués aux marchés informels de jadis pour permettre aux opérateurs de se protéger contre des fluctuations de prix. Bref, le marché pétrolier est devenu un marché de matières premières presque comme les autres sur lequel la spéculation est un mal nécessaire, indispensable au bon fonctionnement du système *(lire l'article d'Eric Fottorino, page 27)*.

Toutefois, le fait que le marché pétrolier se soit en quelque sorte normalisé depuis 1979 ne règle pas le problème de savoir si la hausse aujourd'hui est ou non excessive.

Des de marchés à terme très importants, soumis par nature à une spéculation mal informée des réalités pétrolières, aggrave à l'évidence les fluctuations à très court terme des cours. Mais ces sautes d'humeur peuvent-elles influencer la tendance des prix sur plusieurs semaines ?

Cela reste à prouver. *« Les spéculateurs jouent des fluctuations mais ne tiennent jamais longtemps une position »*, explique M. Pierre de la Pomélie, responsable des marchés à terme chez Elf. *« Ils peuvent faire varier brutalement les cours de 1 dollar ou plus en une journée, mais cela n'explique pas le fait que les prix soient passés de 18 à 35 dollars en quelques semaines. »*

Alors qui des marché à terme ou des transactions physiques « fait » vraiment les cours ? La réponse n'est pas évidente, tant le marché pétrolier depuis quelques années s'est compliqué. Aujourd'hui coexistent *grosso modo* deux grands systèmes.



La consommation mondiale est actuellement de 64,7 millions de barils/jour

D'un côté fonctionne le marché physique où s'échangent de vraies cargaisons de pétrole ou de produits pétroliers, soit au jour le jour, soit sur la base de contrats à moyen terme dont les prix sont indexés sur les cours *« spot »* – et non comme on le croit sur les cours du marché à terme. Il représente en volume 53 millions de barils/jour – soit l'équivalent de la consommation mondiale moins celle des pays de l'Est, – et en valeur, aux cours actuels quelque 3 000 milliards de francs par an.

De l'autre côté prospèrent depuis 1985 les marchés « papier » où s'échangent des promesses de vente à un, deux, trois mois, voire plus. Le volume de leurs transactions a grossi au point de représenter aujourd'hui de trois à cinq fois les volumes réellement échangés sur le « physique », soit, selon les périodes, de 170 à 250 millions de barils/jour.

Certains de ces marchés papier sont organisés, comme les marchés à terme, dits *« futures »*, de New-York (Nymex), de Londres (IPE) ou de Singapour (Symex). D'autres ne le sont pas : ce sont les marchés dits *« forward »* dans le jargon pétrolier, dont le plus important est celui du *« Brent cargo »* à Londres.

Dans ce club fermé, seuls une cinquantaine de très gros joueurs (compagnies et *« traders »*) peuvent parier, sans aucun contrôle officiel. Les mises y sont énormes : l'unité de base est une cargaison de cinq cent mille barils, soit aux cours actuels 18,5 millions de dollars... à comparer aux lots de 1 000 barils (37 000 dollars) échangés sur le Nymex de New-York... *« Les marchés à terme organisés, c'est le black jack, les forward, c'est le bonneteau... »*, commente un spécialiste.

En grossissant ces marchés se sont compliqués. Depuis peu se sont créés des marchés d'options, et des marchés dits de gré à gré, lesquels permettent à des sociétés extérieures au secteur pétrolier mais grosses consommatrices de produits (compagnies aériennes ou de transport maritime, par exemple) de se protéger à très long terme.

Complication supplémentaire : ce qui existe pour le brut existe aussi pour les produits pétroliers, les marchés à terme cotant entre autres le *fioul domestique, le fioul lourd*, l'essence sans plomb, etc. Enfin tous ces marchés sont divisés géographiquement entre *grosso modo* quatre grandes zones : le Far East, la Méditerranée, l'Europe du Nord et les Etats-Unis.

Depuis quelques années ce sont les marchés à terme organisés qui dominent, le nombre de leurs intervenants et le volume des échanges ayant beaucoup grossi. On estime *grosso modo* que, sur le Nymex, les compagnies pétrolières – qui n'interviennent, assurent-elles, que pour se couvrir – représentent environ un tiers des transactions.

Un autre tiers est assuré par les *« traders »*, ces intermédiaires mi-négociants, mi-spéculateurs, dont le rôle et les motivations sont plus flous. Surnommés les *« raffineurs de Wall Street »*, ils sont pour la plupart liés à des groupes financiers : Phibro (Salomon Brothers), J. Aron (Morgan Stanley), Bear Sterns, Marc Rich, Vitoil, etc.

Le troisième tiers est tenu par les spéculateurs purs : les « petits », surnommés les *« dentistes de New-York »*, et les autres, moins connus auxquels sont venus se mêler depuis peu bon nombre d'organismes financiers ayant un « risque pétrole », ou voulant se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt (le prix du pétrole et l'inflation sont étroitement liés), voire des monnaies (yen, livre, *etc.*). La très respectable Banque mondiale serait ainsi récemment aussi venue « se couvrir » sur le marché de New-York...

Il est pourtant impossible d'affirmer que les marchés papier, par nature spéculatifs, tirent plus les prix vers le haut que les marchés physiques, où n'interviennent *a priori* que les vrais professionnels. Selon les époques, le marché directeur change. Les marchés à terme certes influencent le physique, mais l'inverse est aussi vrai.

Les cours des différents marchés ne peuvent en effet rester durablement trop éloignés, sous peine de voir les compagnies ou les *« traders »* profiter de l'aubaine, en achetant par exemple du brut réel (on dit *« mouillé »*), pour revendre immédiatement l'équivalent sur le marché à terme, si les prix de ce dernier sont nettement plus avantageux, s'assurant ainsi un gain garanti. Certaines sociétés nommées *« arbitragistes »* se sont d'ailleurs spécialisées dans ce sport.

Les vingt paramètres

« Il y a au moins vingt paramètres qui comptent et jouent ensemble. Il n'y a pas vraiment de prix directeurs. C'est tout le système qui bouge », explique M. Michael Treanor, responsable des approvisionnements de Shell France.

Mais cela bouge depuis deux mois au détriment des consommateurs, lesquels *in fine* supportent seuls la note. On comprend l'inquiétude des gouvernements occidentaux dont l'économie, voire la monnaie sont menacées par les errements de cette matière première pas vraiment comme les autres, ne serait-ce que par la masse des capitaux impliqués.

De là à accuser les seuls *« spéculateurs »*, et à condamner définitivement les marchés à terme, source de tous les maux, il y a un pas. Récemment plusieurs indices font d'ailleurs plutôt pencher dans le sens inverse : d'une part, les envolées les plus spectaculaires ont eu lieu sur les produits qui ne sont pas cotés sur les marchés à terme : naphta, kérosène par exemple. D'autre part, sur le marché du brut les cours les plus élevés ne sont pas ceux du papier à deux ou trois mois mais bien ceux des transactions *« spot »*, au jour le jour, correspondant à des cargaisons bien réelles.

Enfin les résultats du « test » effectué récemment par le gouvernement américain en libérant cinq millions de barils de brut extrait de ses stocks stratégiques tendent à disculper les marchés papier. Vendues aux enchères, ces cargaisons se sont arrachées au prix de 39 dollars par baril pour les meilleurs bruts, soit au-dessus des cours du marché, les autres restant sur le pavé. Or il s'agissait bien là de vrai pétrole, vendu à de vrais opérateurs dans des conditions de mise en concurrence parfaites et étroitement contrôlées...

VÉRONIQUE MAURUS

La spéculation souhaitable

La présence de spéculateurs purs est nécessaire à la liquidité des marchés à terme

par Pierre-Noël Giraud

LES prix des matières premières, énergétiques, minérales et agricoles, sont intrinsèquement instables. Ce sont les caractéristiques technico-économiques de la production et de la consommation ainsi qu'une faible sensibilité aux prix à court terme tant de l'offre que de la demande qui expliquent que ces marchés ne parviennent à corriger les déséquilibres permanents qu'ils connaissent que par d'amples fluctuations des prix.

La seule possibilité de les stabiliser est une régulation de l'offre grâce à des stocks et surtout des capacités « poumons » qui, n'étant que partiellement utilisées en temps normal, peuvent donc faire face rapidement à une reprise de la demande, et s'effacer tout aussi souplement quand elle fléchit. De plus, il est nécessaire qu'existe une sorte de gestion collective de ces stocks et capacités poumons, faute de quoi la charge de la régulation paraîtra rapidement insupportable à certains qui refuseront de s'y prêter seuls.

Ce contrôle oligopolistique permet l'établissement de « prix producteur », affichés soit par une organisation, soit par un leader et que suivent tacitement les autres, prix en général beaucoup plus stables que ceux du « marché libre ». Puisque la régulation de l'offre a un coût, il est normal que ces prix soient en moyenne supérieurs à ceux qui résulteraient d'une configuration plus concurrentielle. Mais l'expérience prouve que les consommateurs s'en plaignent rarement, car pour eux c'est l'instabilité qui a un coût, et ils sont donc prêts à acheter une plus grande stabilité.

Les accords internationaux de produits qui ont fonctionné (l'étain, et plus rarement certains produits tropicaux) n'ont jamais été que l'habillage d'un tel régime, la présence des consommateurs évitant peut-être aux producteurs la tentation, toujours désastreuse à terme, d'en abuser.

Entre 1975 et le début des années 80, la plupart des marchés qui étaient régis par ce système (parmi eux, bien sûr, le pétrole) ont été, pour des raisons diverses, désorganisés.

La question centrale

Ce sont des Bourses avec marchés à terme qui désormais fixent les prix de référence. Ces marchés à terme, qui par nature autorisent la spéculation, amplifient-ils l'instabilité intrinsèque ou, au contraire, contribuent-ils à la réduire ? Telle est la question centrale que leur existence, déjà très ancienne pour certains, a toujours soulevée.

Pour tenter d'y répondre, il est utile d'en rappeler les fonctions et de réfléchir à la signification des prix qu'ils produisent. Les marchés à terme permettent d'abord aux opérateurs sur le physique de se couvrir, au moins partiellement, contre un risque de prix. Le négociant qui a acheté sans avoir encore vendu vendra un contrat à terme pour fixer sa marge.

Le consommateur-transformateur qui vend des produits finis à des prix de catalogue et craint une hausse de ses matières premières achètera des contrats à terme. Le producteur dont les coûts sont fixes et qui craint une baisse vendra à terme une partie au moins de sa production, fixant ainsi une marge minimum. Mais les marchés à terme sont des marchés financiers.

Ainsi, dans presque tous les cas, ces opérateurs ne prendront pas livraison, ou ne livreront pas, le physique correspondant à ces contrat, mais rachèteront ou revendront les contrats avant ou à leur échéance, les gains ou les pertes sur le « papier » compensant partiellement les pertes ou les gains sur leurs opérations physiques régulières.

Les opérateurs sur le physique pourraient certes s'échanger des contrats strictement entre eux, mais cette situation est peu probable : si la majorité d'entre eux s'attendent à une hausse, la demande de contrats issue d'opérations de couverture a toutes les chances d'être supérieure à l'offre.

Les vendeurs potentiels de contrats, donc ceux qui veulent se protéger contre une baisse, ne se couvriront en effet pas tous (en ne se couvrant pas, d'ailleurs, ils spéculent à la hausse). C'est pourquoi l'intervention de spéculateurs purs, qui interviennent uniquement sur le papier en espérant un gain lié à la réalisation de leurs anticipations, est nécessaire à la liquidité des marchés à terme.

Lire la suite page 27

► Directeur de recherche à l'École des mines de Paris.

VICES ET VERTUS

Les stabilisations perdues

Les accords internationaux où les cartels ont été balayés par la dynamique du marché

par Philippe Chalmin

LA crise du Golfe a ravivé les anxiétés des hommes politiques mais aussi des dirigeants économiques face à l'instabilité des marchés internationaux. La volatilité des prix du pétrole apparaît intolérable, étant donné l'importance de ce produit pour l'économie mondiale. Il faut donc stabiliser ou au moins encadrer le marché pétrolier, essayer de retrouver un cadre économique planifiable, un univers prévisible. C'est là un vieux thème du monde des matières premières dont la quête de stabilité, depuis la fin du dix-neuvième siècle, est parsemée de demi-succès et surtout d'échecs.

Le concept est bien ambigu. Derrière l'idée de stabilisation, certains verront des idées de prix minimum garanti, de revalorisation des termes de l'échange, d'autres la recherche d'un équilibre autour d'une tendance à long terme. Il faut de plus distinguer les stabilisations unilatérales, contrôlées par les producteurs, dans le cadre de monopoles, de cartels ou de systèmes de prix producteurs, et les stabilisations multilatérales menées par les producteurs et les consommateurs en général dans le cadre d'un accord international. En 1990, les uns et les autres ont été balayés par la dynamique du marché et ne subsistent qu'un monopole à peu près parfait (le diamant brut), un ou deux systèmes de prix producteurs pour des métaux secondaires (cobalt) et un accord international sur le caoutchouc. Même dans le domaine des produits industriels (sidérurgie, pâte à papier, chimie), le poids des oligopoles ne cesse de diminuer. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé à peu près toutes les méthodes possibles depuis le début du siècle.

Les occasions manquées

Jusque vers le début des années 70, la stabilité des grands paramètres économiques mondiaux semblait aller de soi : monnaies, finances, produits industriels, pétrole... se trouvaient dotés de systèmes de prix stables. De temps en temps, la nécessité d'un réajustement s'imposait au travers d'une crise parfois violente ; mais, une fois celle-ci passée, on s'efforçait de réunir à nouveau des conditions de stabilité.

Les seuls produits pour lesquels cela était impossible, car leur production était variable et incontrôlable, étaient les produits agricoles, dont l'instabilité était légendaire. Pour s'en protéger, à la fin des années 30, la plupart des Etats se dotèrent de systèmes nationaux de stabilisation, mais c'était là entériner leur échec au plan international.

A ce niveau, les premières tentatives eurent lieu dans les années 20, dans un contexte d'effondrement des prix mondiaux. Des producteurs cherchèrent à se réunir afin de gérer l'offre sur le marché : que ce soit pour le sucre, le café où le caoutchouc, leur manque de cohésion aboutit à des échecs. A la suite de la conférence économique de Londres de 1933, on décida d'associer les consommateurs à cette démarche. Mais les premiers véritables accords internationaux de 1933 et 1937 sur le blé et le sucre eurent bien peu d'effets.

Pendant la guerre, les économistes et les politiques rêvèrent de stabilité des marchés, dont l'absence avait provoqué la crise de 1929, la montée des extrémismes et finalement la guerre. Que de projets alors, d'occasions manquées!

A Bretton Woods, Keynes avait imaginé une troisième institution qui aurait stabilisé quelques marchés sensibles en s'appuyant sur les marchés monétaires. A La Havane, on imagina une Organisation du commerce international dont un élément seulement, le GATT, put se développer. A Rome, la FAO faillit devenir l'agence de régulation suprême des marchés mondiaux.

Pourtant, le monde, qui se reconstruit à la fin des années 40, retrouva vite des racines stables, essentiellement parce qu'un pays – les Etats-Unis – accepta d'en supporter quasi seul les charges d'ajustement, que ce soit dans le domaine monétaire, agricole ou énergétique. Le dollar, le pétrole, le blé, mais aussi le cuivre ou l'aluminium, bénéficièrent ainsi d'une vingtaine d'années de prix globalement stables, ce qui impliqua avec la montée de l'inflation dans les années 60, une incontestable détérioration des termes de l'échange des matières premières.

Pour quelques produits, essentiellement tropicaux, on essaya bien de signer des accords internationaux de stabilisation : on déterminait une fourchette optimale et on cherchait à la défendre soit par le biais de quotas, en jouant sur l'offre, soit en faisant intervenir un stock régulateur.

Des tentatives avortées

Le système des quotas montra vite ses limites : il fallait en effet que chacun joue le jeu, accepte de signer l'accord et ne triche pas par la suite. Que ce soit pour le sucre, le cacao, le café ou le blé, les résultats furent médiocres. La méthode du stock, utilisée pour l'étain, fut beaucoup plus efficace, mais elle était adossée à un petit nombre de producteurs agissant à la manière d'un cartel. Les années 70 sonnèrent le glas des stabilités de l'après-guerre. Le système monétaire, les prix producteurs des grands métaux, les marchés agricoles furent emportés les uns après les autres. Un temps, on put croire que, pour nombre de produits, des producteurs décidés pourraient à la fois stabiliser les marchés et profiter des hausses de 1974-1976 pour revaloriser durablement les termes de l'échange en leur faveur. C'était le modèle de l'OPEP, qui fonctionna jusqu'en 1985. Mais, pour toutes les autres matières premières, des phosphates au cuivre, du café au mercure, les tentatives de cartel avortèrent rapidement.

Néanmoins, l'intensité de la crise incita à une démarche internationale : ce fut le Programme intégré des produits de base adopté par la quatrième CNUCED à Nairobi en 1976. Depuis Bretton Woods et La Havane, c'était le premier effort global et cohérent de stabilisation des marchés internationaux.

Il manquait seulement un volet monétaire mais, à l'époque, cela pouvait encore ne pas apparaître trop grave. A Nairobi, on visait des prix «justes et rémunérateurs pour les producteurs, équitables pour les consommateurs, tenant compte de l'inflation mais visant à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande». La méthode choisie pour y parvenir était celle du stock régulateur, financé à la fois par des ressources propres et par un «fonds commun» de stabilisation. Trop ambitieux, le programme intégré échoua dans sa quasi-intégralité. On ne parvint pas à signer d'accords, ou bien il manquait toujours l'un des plus importants producteurs ou consommateurs, ou bien encore, dans les rares cas où un accord fonctionna, il se révéla vite inopérant.

L'ambiguïté même des objectifs était à la base de ces échecs : la notion de «juste prix» ne pouvait être la même pour le producteur (qui avait le modèle OPEP en tête) et pour le consommateur. On pouvait stabiliser (et encore), mais comment garantir des prix? Quelques anciens accords survécurent, un nouveau seulement fut signé pour le caoutchouc, avec les mêmes producteurs que pour l'étain.

Entre-temps, l'instabilité s'était installée dans la vie quotidienne des marchés par le biais des monnaies et de la finance. Le dollar, les taux d'intérêt étaient des « commodités ». On essaya bien de calculer des fourchettes en DTS, mais le cœur n'y était plus. Les derniers accords modèles, le café et l'étain, cédèrent à leur tour. L'OPEP, enfin, dut abandonner son prix de référence.

Une approche globale

Le marché apparaissait comme le seul lieu capable à un moment donné de réconcilier les aspirations et les contradictions des uns et des autres. Le problème est que le résultat en est la permanence de l'instabilité et de la volatilité quotidienne des monnaies, des marchandises et maintenant du pétrole. En soi, étant donné les enjeux, cette dernière n'a rien de choquant. Est-elle pour autant supportable pour les systèmes les plus faibles, pour les économies en développement ou endettées? Est-elle même – pesons le mot – «morale» et peut-on l'endiguer?

De ce qui précède, on peut déduire deux leçons majeures et un peu contradictoires : d'une part, on ne peut stabiliser une partie d'un tout, et une approche globale apparaît nécessaire. D'autre part, les objectifs doivent être limités et réalistes en fonction des contraintes des principaux acteurs. En ce qui concerne les méthodes – quotas, stock régulateur... – elles ont toutes montré leurs limites en période de crise.

A long terme, les seuls systèmes ayant vraiment survécu sont les cartels, dont les membres poursuivent des objectifs politiques communs (pays arabes de l'OPEP, Sud-Est asiatique pour l'étain et le caoutchouc). Mais, une fois ces objectifs disparus, ou bien si d'autres producteurs, attirés par des rentes élevées, apparaissent, le cartel doit évoluer ou disparaître.

En 1990, qu'imaginer alors pour les lendemains du pétrole ? Une solution lourde consisterait en ce «deuxième Bretton Woods» imaginé par certains. On stabiliserait tout : les monnaies et les taux, le pétrole, les matières premières, les systèmes industriels. Grandiose, un peu prématuré, en ces temps de libéralisme dominant, mais pas si impossible que cela ; depuis quelques mois, le «cartel des banques centrales» tient effectivement les marchés monétaires (passera-t-il l'épreuve de la crise du Golfe?).

L'importance du pétrole pourrait amener à la table de négociation les pays les plus récalcitrants. Le lieu même de la négociation – un GATT permanent – est tout trouvé. Mais un tel accord, qui pour être efficace devrait tout couvrir, a-t-il quelque chance de voir le jour? On peut en douter.

Qu'est-ce qu'un prix juste?

Il reste alors l'idée du cartel limité au pétrole et un peu calqué sur le système monétaire actuel. Quelques producteurs, proches les uns des autres, établissent avec l'assentiment de quelques consommateurs des «cours-pivots» des principaux bruts (intégrant de possibles variations de change). Ils gèrent alors leur offre et leurs interventions sur le marché en fonction de ces objectifs, suffisamment raisonnables pour maximiser la demande sans relancer l'offre de manière excessive (20 dollars le baril aujourd'hui peut-être). La concentration actuelle des réserves pétrolières mondiales (entre des mains pour l'instant en guerre) rend un tel scénario plausible.

Longtemps, le pétrole a été un modèle pour les autres marchés de matières premières. Aujourdh'ui, la longue série d'échecs qui a jalonné leur histoire ne peut guère lui être utile. La logique du marché l'a toujours emporté sur les «illogiques» des producteurs et des consommateurs.

Les conférences se sont succédé et n'ont été que *«le vain bruit à l'entrée du silence du vrai conflit»* (R. M. Rilke). Elles n'ont jamais résolu, la question qui se pose aujourd'hui au marché du pétrole, comme l'abbé Galliani la posait au dix-huitième siècle au marché du blé ou saint Thomas d'Aquin au treizième siècle au marché du poivre : qu'est-ce qu'un prix juste?

► **Enseignant au Conservatoire national des arts et métiers.**

هكذا من الأصل

DES MARCHÉS A TERME

Matières premières : le message des prix

Trop de manœuvres spéculatives éloignent le marché de sa fonction

ON raconte sur les bords du lac Michigan une histoire bien sûr fausse mais qui se taille toujours un franc succès dans les travées du Chicago Board of Trade, le plus grand marché à terme des céréales. C'était une année de terrible sécheresse, les cours du blé montaient au ciel et un malheureux spéculateur engagé sur une position à la baisse voyait chaque jour ses économies fondre sous le soleil. N'y tenant plus, il enfila un matin son imperméable, se renversa un seau d'eau sur la tête et fit une entrée fracassante sur le *floor* en hurlant *« il pleut ! »*. Un mouvement de vente se declencha aussitôt et le malicieux spéculateur récupéra sa mise de fonds. L'histoire ne dit pas s'il réalisa des gains sur ce retournement aussi soudain que fantaisiste.

Est-ce leur apparition à la fin du siècle dernier dans les plaines du Midwest qui a donné depuis toujours aux marchés à terme de matières premières une odeur de poudre ? Chicago, Minneapolis, Kansas City, sans oublier le New Orleans Commodity Exchange, le New York Cotton Exchange, les incroyables listes de cotation des porcs vivants, du bétail sur pied (dont les commentateurs locaux n'hésitent pas à dire parfois qu'il s'envole), des boisseaux de blé, des pièces d'argent, des œufs et du sucre dit domestique, des pommes de terre du Maine, du beurre, du contreplaqué, des oignons et du franc belge...

Rapine par ordinateur...

Enracinés dans un certain folklore, les marchés à terme ont pourtant acquis dès leur origine une double légitimité historique et économique. Il y eut d'abord l'époque pionnière, lorsque quatre-vingt-deux marchands de grains lassés par l'anarchie des transactions jetèrent en 1848 les bases d'un vrai marché transparent pour que se rencontrent, dans les meilleures conditions, l'offre et la demande de céréales. D'emblée apparut la notion cardinale de ces nouveaux lieux d'échange : la fixation des prix d'une denrée dans le temps, à un mois, trois mois, six mois. Au lieu de livrer toute leur marchandise d'un coup au risque de provoquer l'effondrement des cours, les producteurs apprirent à échelonner leurs ventes. Les *futures* étaient nés.

De l'autre côté de l'Atlantique, en 1877, l'année de l'invention du téléphone par Alexander Graham Bell (un événement considérable pour le développement des nouveaux marchés), un groupe de courtiers créa sur Lombard Court le London Metal Exchange (LME)qui allait devenir la plus grande Bourse des métaux non ferreux du monde. Jusque-là, le Royaume- Uni n'avait pas eu à souffrir de fluctuations désordonnées des prix des matières premières. Il contrôlait l'essentiel de ses approvisionnements, le cuivre de Zambie, l'étain de Malaisie, les métaux canadiens, sud-africains et nigérians qui entraient à rythme régulier dans le port de Londres.

Mais la révolution industrielle déclencha une « faim de métaux » que les ressources de l'Empire ne pouvaient à elles seules assouvir. La Couronne devint tributaire de cargaisons incontrôlées, en tonnage comme en qualité, aux délais de livraison imprécis. Les prix se mirent à osciller de manière spectaculaire, l'inquiétude gagna les industriels, il fallait retrouver la stabilité perdue. On calcula que l'ouverture du canal de Suez en 1869 avait permis de ramener à trois mois la durée du fret de l'étain malais. Il fallait rigoureusement le même temps à un navire chargé de cuivre chilien quittant Valparaiso pour être en vue de Tower Bridge. C'est pourquoi on adopta l'échéance de trois mois pour tous les contrats. Le cuivre, le plomb, le zinc et l'étain formèrent le quatuor initial du tableau de cotations. Un siècle plus tard suivraient l'argent, l'aluminium et le nickel.

Au fil des ans, les marchés ne perdirent pas leur caractère pittoresque. Les opérateurs aux vestes multicolores du Chicago Board of Trade ou la clochette qui annonce comme un grand personnage la cotation d'un métal sur le ring du LME sont immortalisés dans la mémoire collective du petit monde des matières premières.

Un jeu à somme nulle

S'ils se sont imposés sur la scène financière internationale, les marchés à terme ont donné d'eux l'image sulfureuse de temples de la spéculation, de lieux sophistiqués de la rapine par ordinateur. Une réputation souvent indue mais tenace, acquise à l'occasion de la grande crise du sucre de 1974, ou lors de l'étranglement du marché de l'argent-métal par deux milliardaires texans, les frères Hunt, qui rêvaient d'acquérir *« tout l'argent du monde »*. Sans parler du krach de l'étain, en 1985, qui jeta un certain discrédit sur l'aptitude du LME à garantir la bonne fin des transactions.

Ces Bourses doivent pourtant leur longévité aux multiples services rendus aux économies des pays industrialisés, à des acteurs aussi différents que les producteurs de matières premières, les négociants, les entreprises transformatrices et les spéculateurs, ces derniers formant le rouage indispensable pour assurer aux marchés leur liquidité. Un hommage au vice ? Il s'en faut. Les marchés à terme sont avant tout des institutions permettant aux différents intervenants de se couvrir contre un risque majeur, celui de la fluctuation de prix.

Les professionnels qui achètent ou vendent des matières premières physiques ont pour règle d'or d'arbitrer leurs opérations sur les marchés à terme qu'on peut définir comme des lieux d'échange de *« bouts de papier »*, représentant une marchandise bien déterminée. Sauf exception, elle ne sera pas livrée. Le marché à terme s'entend comme un jeu à somme nulle entre une position physique et une position exactement inverse sur le terme. Un négociant en cacao peut acheter à la Côte-d'Ivoire un certain tonnage de fèves sur une base de 600 livres la tonne, mais ne les vendre à un chocolatier, trois mois plus tard, qu'à 500 livres la tonne. Pour éviter une perte sèche de *100 livres la tonne sur le physique*, le négociant aura eu intérêt, le jour de son acquisition de cacao ivoirien, à vendre sur le terme un nombre équivalent de contrats. Il se rattrapera ainsi, lors de sa vente au chocolatier, en rachetant simultanément sur le terme à 500 livres ses contrats vendus 600 livres.

Ces arbitrages acrobatiques sont monnaie courante chez les *traders* de produits de base. Si l'ajustement n'est pas toujours parfait entre le physique et le papier, le solde est le prix de l'assurance fournie par le marché à terme.

« Deux catégories d'opérateurs effectuent ce type de transactions, explique le professeur Yves Simon dans son « classique », *Bourses de commerce et marchés à terme de marchandise* (Dalloz) : *les arbitragistes en couverture d'actif, c'est-à-dire des entreprises qui se protègent contre le risque de prix. Les spéculateurs, ce sont des investisseurs occasionnels ou professionnels qui essaient de tirer partie des variations de prix pour obtenir des plus-values en capital. »*

Des boussoles sans nord

Autrement dit, les opérations à terme s'entendent comme un transfert de risque entre l'arbitragiste et le spéculateur. *« Faute de spéculateur*, précise Yves Simon, *les marchés à terme ne pourraient remplir correctement leur fonction. »* En assumant le risque dans l'espoir d'un gain, la spéculation donne à la Bourse des matières premières sa fluidité. En règle générale, les professionnels ont en effet des besoins d'arbitrage simultanés. Sauf à se conduire comme des spéculateurs (ce qui peut arriver), ils ont au même moment des besoins d'arbitrage semblables que seule la spéculation est en mesure d'endosser.

Depuis les années 70, les cartes ont toutefois été brouillées, apportant une opacité nuisible aux institutions séculaires des *futures*. On a ainsi vu des pays producteurs intervenir sur les marchés pour spéculer. Ce fut le cas, en 1978, des exportateurs latino-américains de café réunis dans le groupe de Bogota, qui manipulèrent les cours à la hausse, avant d'échouer faute de ressources financières suffisantes.

Après une hausse passagère, les prix se retournèrent. En 1980, la Malaisie lança une offensive similaire sur le marché de l'étain en s'assurant les services du *trader* Marc Rich, connu pour ses dons de voltigeur. Le Brésil revint seul à la charge, mais en vain, en 1988, pour soutenir les cours de l'arabica. Toutes ces opérations se soldèrent globalement par des échecs, illustrant l'adage selon lequel on ne peut empêcher durablement un marché d'aller où il veut.

Réputées pour être les oracles des prix, les Bourses des matières premières ont aussi été perturbées par les vagues d'achats ou de ventes spéculatives des fonds mutuels, réglés sur des programmes informatisés se déclenchant de manière automatique lorsqu'un certain seuil à la hausse ou à la baisse est franchi. Si la spéculation est indispensable, trop de spéculation éloigne le marché de sa fonction première de messager d'un prix réel.

Une crise de surproduction

Mais la décennie écoulée a surtout été marquée par un lent essoufflement des Bourses de produits de base au profit des contrats sur les produits financiers et les indices boursiers. Dans les années 70, les grandes fluctuations des prix des matières premières liées aux risques (souvent illusoires) de pénuries provoquaient chez les professionnels des réflexes de sécurité, en même temps qu'elles attisaient l'appât du gain des speculateurs. Les marchés à terme remplissaient à merveille leur rôle d'interface entre des intérêts divergents mais complémentaires.

A partir de 1981, on entra durablement dans une crise de surproduction qui donna aux cours l'allure d'une pente plus ou moins douce, en tout cas sans surprise. A mesure que le risque de prix s'éloignait, les *futures* devenaient moins attrayants, comparés aux amplitudes des MATIF et autres jongleries des *golden boys*. Sur les marchés céréaliers déprimés par la pléthore et la guerre des subventions, les prix du Chicago Board of Trade n'exprimaient plus, en 1985, qu'une situation interne aux Etats-Unis, et non plus une valeur mondiale. Les marchés à terme ressemblaient à des boussoles qui auraient perdu le nord. Depuis 1988, la remontée des prix des produits de base a redoré leur blason. Ils se nourrissent d'instabilité. Ce n'est pas pour autant qu'ils la provoquent...

ERIC FOTTORINO

La spéculation souhaitable

Suite de la page 25

Ces spéculateurs, en fait, « achètent » les risques de prix dont veulent se débarrasser les opérateurs sur le physique et qui ne trouvent pas preneurs chez d'autres opérateurs.

Les marchés à terme permettent aussi une meilleure gestion des stocks. Un opérateur disposant de capacités de stockage et qui voit les prix à terme s'élever au-dessus du prix du physique au comptant augmenté des frais de stockage jusqu'au terme (situation de « report ») va acheter du physique et vendre à terme. Ce faisant, il retire du marché un physique trop abondant (c'est pour cela que le comptant était trop bas par rapport au terme) et replacera ce physique plus tard, au moment précisément où le prix à terme élevé indiquait une anticipation de tension probable sur le marché du physique.

Inversement, si le prix du physique est élevé par rapport au terme (situation de « déport »), un détenteur de stocks y verra un signal qui l'incitera à vendre du physique dont il n'aurait pas l'usage immédiat et à racheter à terme pour reconstituer son stock à un prix connu et intéressant pour lui. Ce faisant, il contribue à relâcher une tension sur le marché physique qu'exprimait le déport. C'est par ces mécanismes que les prix à terme et ceux du physique au comptant sont liés. Ces simples exemples montrent déjà le rôle régulateur que peuvent jouer les marchés à terme.

Des avantages indiscutables

Enfin, les marchés à terme ont l'avantage de publier des prix connus de tous, sur plusieurs échéances. Ils sont donc, pour l'ensemble des opérateurs, d'une visibilité parfaite, supérieure à celle d'autres systèmes où, malgré des prix officiels et affichés, les rabais et autres distorsions de la concurrence ne sont pas rares.

Ces avantages sont indiscutables. Mais la présence de spéculateurs purs, non seulement inévitable mais, on l'a vu, en réalité souhaitable, ne provoque-t-elle pas des mouvements anormaux de prix ? A l'appui de cette thèse, on évoque le caractère grégaire des intervenants sur les marchés financiers (que sont les marchés à terme), déjà remarquablement analysé par Keynes, qui peut conduire à des bulles spéculatives, la hausse appelant la hausse et les baisses se transformant en effondrements. Mais on peut aussi bien soutenir l'inverse, qu'illustrera l'exemple suivant.

Imaginons qu'une grève éclate dans d'importantes mines de cuivre au Chili ou qu'on annonce une gelée au Brésil. Ni la durée de la grève ni l'importance des conséquences de la gelée sur la récolte de café ne sont connues. En l'absence de marché à terme, tous les consommateurs se précipiteraient pour acheter et augmenter leur stock par précaution. Les prix flamberaient.

L'existence d'un marché à terme, d'une part, permet aux opérateurs d'étaler leurs achats de précaution sur plusieurs échéances (si l'un d'eux a besoin de marchandise dans trois mois seulement, il achète à terme de trois mois), la pointe de demande de précaution sera donc étalée. D'autre part, elle permet aux spéculateurs qui soit parient sur une faible durée de la grève ou un faible effet de la gelée, soit disposent d'informations dans ce sens, de vendre quand tout le monde achète, modérant ainsi la hausse des prix à terme. Finalement, l'inévitable flambée des prix devrait s'en trouver réduite et étalée.

La moyenne des comportements

Le rôle régulateur des marchés à terme résulterait donc de ce que les prix qu'ils fixent reflètent les anticipations non seulement des opérateurs sur le physique, mais également d'intervenants financiers, et cela avec une profondeur temporelle importante. Ce faisant, ils concentrent une information plus vaste et plus riche, ils confrontent des anticipations plus diversifiées que de simples marchés physiques. Encore faut-il, pour pouvoir jouer ce rôle, que les marchés à terme soient suffisamment liquides sur toutes les échéances, donc que nombreux soient ceux qui y interviennent.

Toutes les tentatives de manipulation de ces marchés par la spéculation, et elles furent nombreuses, se sont produites sur des marchés relativement étroits et de plus mal contrôlés par les autorités qui les réglementent. Ce danger existe, mais peut être évité.

Lorsqu'on entend dire aujourd'hui que c'est à cause des marchés à terme que les prix du brut et des produits pétroliers s'envolent alors que tous les professionnels nous disent que le marché est fondamentalement en équilibre, il faut se poser la question suivante. Si les prix sur les échéances de novembre à mars sont spéculatifs et artificiellement élevés, que ne se trouve-t-il suffisamment de gens raisonnables pour vendre à terme sur ces échéances ? Ils sont en effet sûrs de gagner !

S'il ne s'en trouve pas, ou pas assez, c'est bien que cette attitude comporte un risque, de probabilité peut-être faible, mais de conséquence importante : celui qu'une guerre dans le Golfe ne crée un véritable déséquilibre physique, qu'il y ait donc cet hiver pénurie réelle et que les prix s'envolent encore beaucoup plus haut.

Les prix à terme actuels du pétrole reflètent donc la moyenne des comportements d'assurance contre ce risque. Certes, ils provoquent la hausse immédiate des prix du physique, en raison des mécanismes de gestion évoqués ci-dessus qui se traduisent par des stockages (ou des rétentions de stocks) d'arbitrage. Mais, en l'absence de marchés à terme, le stockage du physique étant la seule assurance praticable contre ce risque, il est à peu près certain qu'il serait beaucoup plus important, et que la flambée des cours serait bien supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui.

En économie, on ne peut malheureusement faire des expériences « toutes choses égales par ailleurs ». Aussi est-il difficile de se livrer à des comparaisons entre systèmes. Les marchés à terme créent-ils une volatilité anormale des prix ? Pour répondre, il faut pourtant préciser à quoi on les compare.

Si c'est au système de prix producteur, la réponse est incontestablement qu'ils sont plus volatiles. Ne se contentent-ils pas alors de traduire l'instabilité intrinsèque des prix de matières premières que les prix producteur savaient réduire par un strict contrôle collectif de l'offre ?

Mais, si c'est à un système qui ne comprendrait qu'un marché « libre » du physique qu'on les compare, alors la réponse est très probablement non. Quand la structure de l'offre ne permet pas les prix producteur, les marchés à terme sont donc un moindre mal.

PIERRE-NOËL GIRAUD

OU EN EST LA PENSÉE ÉCONOMIQUE ?

Cette théorie qu'on dit néoclassique

Elle reste la plus apte à rendre compte de la complexité du monde

par Antoine d'Autume

AU commencement fut Walras. Il vint et institua la théorie économique moderne. Cette conviction que nous partageons avec bon nombre d'économistes professionnels risque de choquer profondément tous les autres et plus encore sans doute nos collègues des autres sciences sociales ou, au-delà, l'honnête homme qui s'applique à comprendre les phénomènes économiques. Walras n'est-il pas le promoteur d'une théorie foncièrement irréaliste, décrivant une économie au fonctionnement harmonieux, sans chômage ?

Quelle pertinence peut avoir cette construction et n'est-elle pas au service de l'idéologie libérale plutôt que de la science ? Certes le walrassien érudit mentionnera timidement que son grand homme affichait des convictions socialistes, mais il conviendra bien vite que cela n'est qu'anedocte à ranger parmi les bizarreries de l'histoire.

N'est-ce pas bien plutôt chez Keynes ou, si l'on est courageux de nos jours, chez Marx, qu'il faut rechercher les prémices d'une intelligence véritable du monde dans lequel nous vivons ? Les libéraux eux-mêmes rejetteront bien souvent le parrainage de Walras pour lui préférer celui d'Adam Smith, antérieur et surtout nourri de conceptions philosophiques plus riches. Pourquoi alors voir dans la théorie walrassienne le point d'ancrage de la théorie économique moderne ?

La théorie walrassienne est celle de l'équilibre général de concurrence parfaite. Elle décrit la façon dont le marché peut assurer la coordination des décisions de production et d'échange d'une multitude d'agents individuels et elle détermine alors les niveaux des prix et rémunérations d'équilibre. Avec elle le mécanisme de la main invisible que décrivait Smith trouve une modélisation précise, qui atteint une grande rigueur mathématique dans ses versions modernes.

Des défauts criants

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour relever les défauts les plus criants du modèle du monde ainsi offert. Bien des caractéristiques essentielles de la vie économique sont absentes : pas de déséquilibres sur les marchés et, en premier lieu, pas de chômage ; aucune dimension temporelle, et donc ni investissement ni marchés financiers ; pas d'incertitude : pas de monnaie... Mais il faut également être bien mal informé ou de mauvaise foi pour prétendre que là s'arrête l'histoire de la théorie néoclassique. C'était faux dès l'origine. Walras lui-même écrivit sur le capital et l'intérêt des pages qui valent largement ce que de prétendus critiques écrivirent cinquante ans plus tard.

Pour lui comme pour les premiers néoclassiques, la théorie de l'équilibre général n'était qu'un point de départ. Cela est manifeste aujourd'hui, après une vingtaine d'années qui virent la théorie néoclassique à la fois investir tous les domaines de l'économie et se renouveler en profondeur. Cette évolution, bien sûr, ne va pas sans ruptures, et certains développements se sont voulus sur le coup non ou même anti-walrassiens. Mais le temps fait ressortir la continuité d'une méthode et l'appartenance à un champ commun d'analyse. C'est d'abord dans le traitement de l'information que les innovations ont été le plus radicales. La théorie originelle supposait des agents parfaitement informés. Une énorme part de la recherche économique contemporaine traite au contraire des imperfections de l'information. Que peuvent et doivent faire des agents mal informés sur la qualité des biens qu'ils achètent, sur les efforts fournis par les travailleurs qu'ils emploient ou par les managers qui les représentent ?

Dans ces contextes, les mécanismes ordinaires du marché et des prix sont inopérants et les agents doivent passer entre eux des contrats plus complexes qu'une simple opération d'achat-vente. La théorie des incitations, actuellement en pleine expansion, étudie toutes ces questions. Elle s'applique aux relations à l'intérieur des entreprises, et l'on ne peut que sourire quand on entend encore de nos jours reprocher à la théorie néoclassique de traiter l'entreprise comme un boîte noire. Elle offre, à l'autre extrémité du champ d'analyse, les moyens théoriques d'une comparaison sérieuse entre systèmes économiques.

La profondeur de la crise des pays de l'Est, surprenant les économistes de tous bords, est la manifestation éclatante de l'importance des incitations. Plus encore qu'à des défauts de coordination l'échec est dû à un système par trop défaillant d'incitations à l'effort, de production ou de commercialisation, ou à l'innovation. En prendre acte permet de bien poser les problèmes et ne signifie nullement oublier les maux qui affectent les économies de marché – qu'il est sans doute du devoir des économistes aujourd'hui de rappeler à leurs collègues de l'Est nouvellement convertis.

Bien d'autres changements ont marqué récemment la théorie économique. Là où on ne voyait à l'origine que des agents atomistiques sans pouvoir de marché, on étudie aujourd'hui des agents aux comportements stratégiques élaborés. L'étude de la concurrence imparfaite s'est développée avec l'aide de la théorie des jeux, qui fait figure de matrice générale des comportements économiques. Avec elle économie industrielle et économie internationale ont perdu en simplicité mais gagné en réalisme, et les vertus du marché n'y occultent plus ses défauts.

Un cadre cohérent

La macroéconomie également a pris assise sur cette nouvelle microéconomie. Au lieu de se substituer à Walras, Keynes aujourd'hui le complète en apportant de fécondes intuitions, à défaut d'une méthode claire. Fonctionnement imparfait des marchés, importance des ajustements intertemporels, rôle des anticipations des agents sont les éléments qui donnent corps à la macroéconomie et trouvent aujourd'hui des formalisations fécondes. Un thème par exemple traverse ce courant, celui de la multiplicité des équilibres ou des trajectoires possibles, induisant des phénomènes d'indétermination ou d'hystérésis. A sa façon, la théorie économique rend ici hommage à l'histoire.

Si cette théorie qu'on dit néoclassique poursuit ainsi sa progression en occupant le terrain académique et en tentant d'influencer les décideurs, c'est qu'elle possède un atout crucial qui a fait défaut à ses concurrentes. Elle est capable de s'autodépasser, intégrant petit à petit critiques et éléments nouveaux dans un cadre conceptuel cohérent. Bien des critiques ont ainsi perdu de leur pertinence.

Le reproche d'individualisme méthodologique, par exemple, nous semble avoir fait long feu. L'accent mis dès l'origine sur les interdépendances entre agents était un contrepoids formidable. Les modèles de jeux sont riches et la dimension sociale bien présente. Au contraire, les théories économiques qui se voulaient holistes, telle la théorie marxiste, sont restées bloquées dans leur projet initial et il est patent aujourd'hui que la méconnaissance des comportements individuels y a eu des conséquences autrement graves que celle des groupes dans la théorie néoclassique originelle.

La force de la théorie néoclassique aujourd'hui est qu'aucune alternative systématique ne lui est présentée. Les déclarations de programme n'ont pas manqué. On peut éprouver de la sympathie pour nombre d'entre elles, mais force est de constater qu'elles n'ont jamais réussi à entamer l'édifice qui s'est au contraire consolidé en répondant à ces critiques dans un processus continu de croissance interne et externe.

Reste évidemment la possibilité d'une pratique non systématique de l'économie, proche des faits et de l'histoire. Elle a ses vertus, mais c'est aux économistes du courant théoriciste de montrer la supériorité de leur approche.

Si la théorie économique a du mal à se faire entendre, cela tient sûrement à la complexité du message qu'elle souhaite diffuser. Ladite complexité est inhérente à l'approche. Les effets d'un choc pétrolier sont multiples, les causes du chômage nombreuses. Il faut les recenser, les analyser logiquement et les quantifier avant de proposer des remèdes qui relèveront généralement d'un dosage subtil.

Ce type de réponses a rarement les faveurs des politiciens ou du public. Les messages simples sont plus percutants. Mais les faits se chargent souvent de montrer avec le temps que le monde économique est plus complexe que... disons, Ronald Reagan l'avait cru.

En mettant en valeur le fonds commun qui réunit les économistes du courant néoclassique, nous avons inévitablement gommé des oppositions parfois très vives. Contrairement à ce qu'on avance souvent, l'appartenance à ce courant n'entraîne pas nécessairement l'adhésion à un libéralisme débridé. La conscience de la complexité du monde pousse au contraire au recentrage.

La théorie pure nous a appris à nous situer entre les deux pôles du conflit et de la coopération, à distinguer le monde idéal du *first best* de celui de *second best* où les véritables enjeux se font jour, à reconnaître la permanence d'un dilemme entre justice et efficacité... L'idéologie qui se forge ainsi est flexible et en vaut bien d'autres. La société gagnerait sans doute à plus s'en imprégner.

► Professeur à l'université Paris-I.

Lire dans « Champs économiques » du *Monde* daté mardi 16 octobre un premier article répondant à la même question et titré : « Une science balkanisée », par Jacques Lesourne.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

مكبرا من الأصل

Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers de la Banque...



BANQUE POPULAIRE DE CHAMPAGNE

recherche son

Contrôleur de gestion

Dans notre équipe vous aurez la possibilité d'évoluer à partir de la fonction de Contrôleur de Gestion au sein de la Direction Financière de l'Entreprise.

Mission :

— développer notre système d'inform··ions de gestion,
— surveiller, analyser les chiffres et les performances,
— faire partager les chiffres aux différentes unités de la Banque.

Profil :

— vous êtes de formation financière et comptable supérieure,
— vous avez acquis une expérience du Contrôle de Gestion si possible en milieu bancaire.

Adresser votre candidature à :
Lionel BRACONNIER, BANQUE POPULAIRE DE CHAMPAGNE, 16, place de la Libération, 10000 TROYES

CREDIT COOPERATIF

UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Dans le cadre de notre développement, principalement axé vers les coopératives, associations, mutuelles et leurs adhérents, nous recherchons pour nos agences de la région ILE DE FRANCE des :

CHARGES DE CLIENTELES H/F

Diplômés de l'enseignement supérieur (filières économique ou commerciale) justifiant d'une expérience bancaire d'au moins 4 ans auprès de clientèle d'entreprises et/ou d'associations.

Merci d'adresser votre dossier (C.V., lettre de motivation, photo et prétentions) s/réf. LM/CC à Mr KEMPENERS / DRH

CREDIT COOPERATIF

BP 211 - 92002 NANTERRE CEDEX

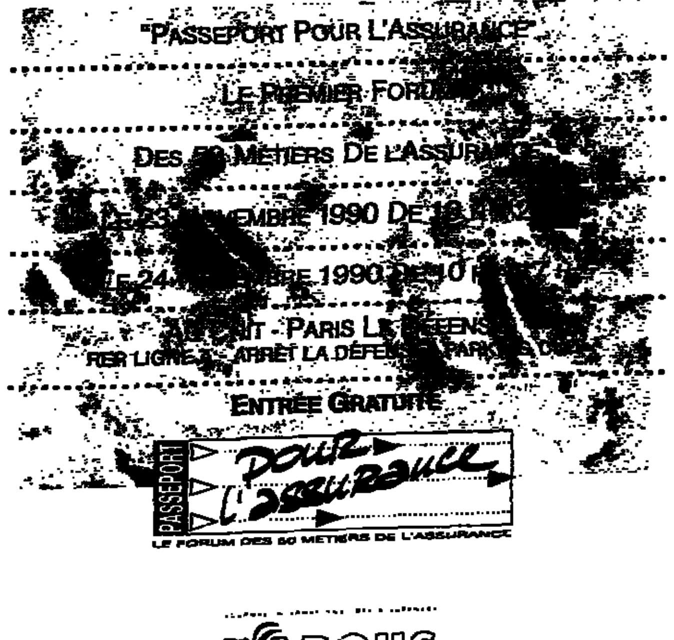
P.R.

Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. Des responsabilités importantes vous attendent à terme.

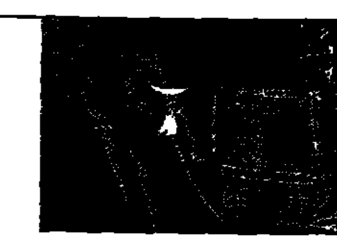
Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ? Quels sont les métiers de l'informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...



APEC Réseau Cadres

L'ARGUS

Le Monde





- *Intervenant sur les marchés financiers (trader - swapper - market maker).*
- *Gestionnaire, organisateur de back-office.*
- *Négociateur, gérant de valeurs mobilières.*

- *Analyste de crédit.*
- *Ingénieur financier.*
- *Assistant chef de projets.*
- *Inspecteur, Auditeur.*
- *Fiscaliste.*
- *Organisateur, Comptable.*
- *Chargé d'études économiques.*

- *Commercial produits financiers (trésorerie, crédit-bail).*
- *Négociateur - concepteur de financements spécialisés.*

J'AI UN MÉTIER À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

JEUNES DIPLOMÉS

Venez partager le savoir-faire de nos équipes de spécialistes. Nous vous proposons d'emblée un métier. De multiples opportunités vous sont offertes. Jeunes diplomés BAC + 4/5 d'écoles de commerce, d'ingénieurs ou d'universités, venez vous associer au talent d'une banque universelle présente sur tous les métiers bancaires et financiers.

Société Générale - Service Recrutement (réf. M10 DES) - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Un nouvel esprit souffle sur la Banque...



Le Monde
OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers de la Banque...

هكذا من الأصل

Le Monde
OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers de la Banque...

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE REGIONALE. 252 AGENCES. 2 900 COLLABORATEURS.



INGENIEUR FINANCIER MOYENNES ET GRANDES ENTREPRISES
Réf. : EF/GE/72

Vous êtes jeune, 30/40 ans, dynamique. Vous aimez travailler en équipe et vous avez déjà une solide expérience des opérations de haut de bilan.
Nous vous proposons de participer, avec des responsabilités importantes, au développement du Crédit Agricole sur le marché des moyennes et grandes entreprises dans le domaine de l'ingénierie financière appliquée à tous les aspects de la transmission d'entreprises : opérations à levier, M and A, introduction en Bourse, prises de participation...

CHARGE D'AFFAIRES SENIOR MOYENNES ET GRANDES ENTREPRISES
Réf. : AS/GE/73

A 30/35 ans, de formation supérieure Bac + 4 ou plus (avec de préférence ITB et CESB), vous avez le désir de vous réaliser dans le cadre d'un projet d'entreprise ambitieux. Vous avez au moins 5 ans d'expérience réussie dans une fonction équivalente.
Au sein de la Direction des Entreprises, nous vous proposons de devenir l'interlocuteur privilégié de nos clients, attentif à l'évolution du marché, aux offres nouvelles et à la demande.
Responsable du développement de votre portefeuille, vous participerez en étroite collaboration avec les autres directions à la promotion des produits et services bancaires du Crédit Agricole.

CHARGE D'AFFAIRES JUNIOR MOYENNES ET GRANDES ENTREPRISES
Réf. : AJ/GE/74

25 ans, du tonus et de réelles qualités commerciales, vous souhaitez débuter votre carrière dans un environnement bancaire de premier plan. Si vous avez en plus une formation supérieure Bac + 4 (type Escae, Dauphine, Agro...), nous vous confierons des missions motivantes.
Chargé de la gestion et du suivi d'un fonds de clientèle grandes entreprises, vous préparerez les dossiers de prêt et de crédit sous l'autorité d'un sénior, avant d'évoluer dans notre réseau commercial.

CHARGE D'AFFAIRES SENIOR PME/PMI
Réf. : AS/PM/75

Une première expérience vous a donné le goût de réussir.
Vous avez maintenant la volonté d'évoluer au rythme d'une grande banque fortement implantée sur le marché des entreprises.
Vous serez responsable d'un portefeuille de PME/PMI, soucieux de participer à la promotion des produits et services bancaires du Crédit Agricole. Vous instruirez les dossiers de crédit, surveillerez la bonne fin des engagements et développerez le courant d'affaires avec les entreprises.

CHARGE D'AFFAIRES JUNIOR PME/PMI
Réf. : AJ/PM/76

Solide : c'est votre tempérament commercial. Inné : votre sens du contact.
Supérieures : vos études (BAC + 4, gestion ou économie). Le challenge que nous vous proposons vous permettra de faire vos preuves dans un environnement de qualité.
Chargé de la gestion et du suivi des dossiers d'une clientèle de PME/PMI, vous participerez avec un chargé d'affaires sénior à la promotion d'une gamme variée de produits bancaires et financiers. Vous évoluerez ensuite selon votre personnalité et votre potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en indiquant bien la référence choisie au Service du Recrutement Crédit Agricole d'Ile-de-France - 26, Quai de la Rapée - 75012 Paris.

NC communication

Quand on a 500 ans d'expérience on peut envisager l'avenir avec sérénité.

Fondée en 1472, considérée comme la plus ancienne banque du monde, la MONTE DEI PASCHI DI SIENA est en 1990 le premier groupe bancaire italien par la taille de son réseau. Classicisme et modernité nous ont imposés sur toutes les places financières internationales.

Notre filiale française, la MONTE PASCHI BANQUE, forte de ses 12 agences réparties dans les principales villes de France et à Monaco, renforce aujourd'hui son DEPARTEMENT JURIDIQUE et CONTENTIEUX et recherche un

JURISTE DE BANQUE

30/40 ans, titulaire d'une maîtrise de droit privé, vous possédez une expérience réussie de 5 ans environ dans la fonction juridique bancaire.
Nous vous proposons de nous rejoindre et de vous confier comme missions principales, sous l'autorité du Chef de Département :
- de développer le rôle de Conseil auprès de notre réseau bancaire
- d'assurer le suivi et le recouvrement des dossiers précontentieux et contentieux
- d'assister notre Secrétaire Général dans l'organisation, la tenue des conseils et assemblées et la rédaction des procès verbaux et dans le suivi administratif de la vie juridique de la banque et de ses filiales
- de participer à la révision complète de nos procédures juridiques, commerciales et administratives.

Vous possédez de sérieuses qualités d'organisation et de rigueur alliées à un sens relationnel certain vous permettant de travailler en équipe. Des connaissances en fiscalité sont un plus.

Basé à Paris, vous percevrez une rémunération à la hauteur de vos ambitions.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à
MONTE PASCHI BANQUE
Direction des Ressources Humaines
7, rue Meyerbeer - 75009 PARIS.



MONTE PASCHI BANQUE
LA BANQUE EST UN ART

ORC

Banque Privée leader sur son marché associée à un important groupe bancaire recherche

Technico Commercial Etranger

Paris ± 270 KF

Rattaché au Directeur du Département, votre fonction, avant tout commerciale, fera de vous le partenaire privilégié de nos correspondants étrangers. Maîtrisant parfaitement les instruments financiers internationaux, vous saurez conseiller utilement notre clientèle tant d'entreprises que de particuliers et participerez vous-même à l'élaboration des différents produits de correspondent-banking.
Aujourd'hui âgé d'au moins 30 ans, vous avez valorisé votre formation supérieure (Bac + 5) par une expérience technique et commerciale réussie au sein du département étranger d'une banque ou d'un établissement financier. Vous êtes volontaire et autonome, vous pratiquez l'anglais et le cas échéant une seconde langue étrangère, nous saurons vous offrir de réelles perspectives au sein d'une structure évolutive. (réf.CLN6145MO).

Exploitant Entreprises

Paris ± 270 KF

Rattaché au Directeur du Département de notre siège parisien, vous aurez à gérer et développer un fonds de commerce de PME dont vous deviendrez le partenaire priviligié.
Vos talents commerciaux vous permettront de leur proposer nos produits et services, et vous participerez à l'élaboration de montages spécifiques, avec les Départements spécialisés de la Banque.
Agé d'au moins 30 ans, votre formation supérieure (Bac + 5) complétée d'une expérience réussie de l'exploitation entreprises font de vous un partenaire commercial de qualité.
Autonome, dynamique et créatif vous souhaitez aujourd'hui faire valoir vos acquis au sein d'une structure souple, vous offrant des perspectives d'évolution. (réf.CLN6146MO).

Contactez **Catherine le Ninivin** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Banking & Insurance**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris, sous référence du poste choisi.

MP
Michael Page Banking & Insurance
Spécialiste en recrutement Banque - Assurance

LBW



...Les Métiers de la Banque...

4 ORGANISATEURS CONSEILS CONFIRMÉS

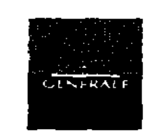
Si vous êtes comme nous, persuadés que la rentabilité et le développement des entreprises passent par une organisation performante, venez renforcer les équipes d'organisateurs conseils de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Vous prendrez en charge, en tant que responsable de mission, des interventions complexes touchant l'ensemble du domaine bancaire, telles que l'organisation générale de nos réseaux ou de services centraux, la recherche d'une meilleure productivité, l'amélioration des structures et des processus de traitement existant ou leur définition dans le cadre des grands projets de l'entreprise.

Vos principaux objectifs seront de partager votre savoir-faire basé sur des expériences réussies et des méthodes acquises, de négocier et mobiliser des équipes autour de vos propositions. Nous accueillerons des Diplômés d'une Ecole de Commerce, de Gestion ou d'Ingénieurs, riches d'une expérience de 4 ans minimum en organisation, conduite de projets/planification dans le secteur tertiaire ou industriel.

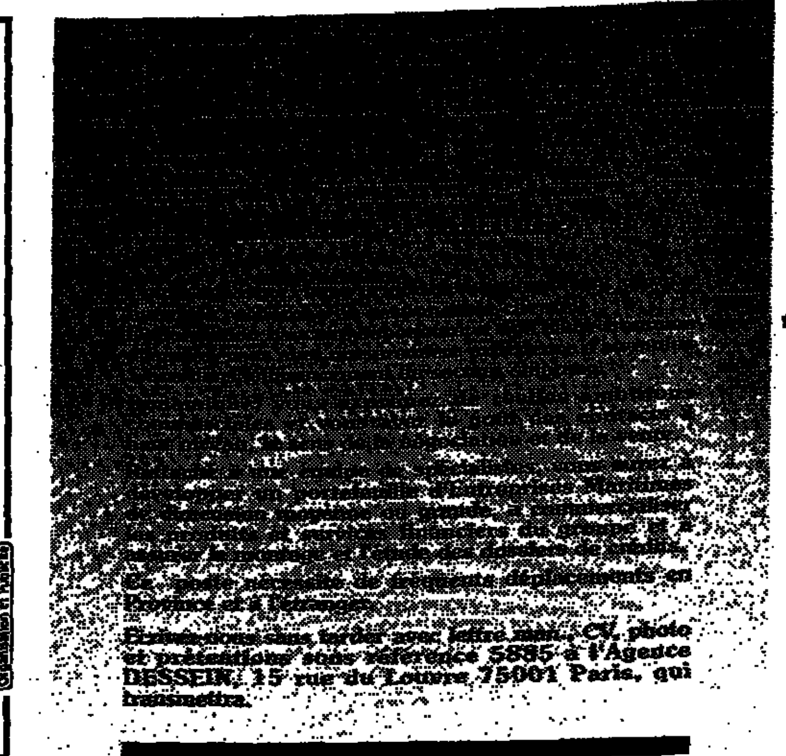
Ces postes exigent une solide capacité d'intégration, un apport méthodologique et d'excellentes qualités tant relationnelles que pédagogiques. La rémunération prendra en compte l'expérience (prétentions à préciser).

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence ORG à A. STOULS de la MATHE - SOCIETE GENERALE - Direction des Relations Humaines - 10, place Edouard VII - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

(Organisation et Publicité)



THE BANK OF TOKYO, LTD

recherche pour sa succursale à Paris

analyste de crédit/exploitant

(grandes entreprises et financements spéciaux)

- 26/30 ans, formation supérieure en gestion/finance.
- Expérience de 2/4 ans dans l'analyse de bilans, l'évaluation des entreprises et le montage des crédits (une certaine connaissance des financements spéciaux - grands projets, LBO, immobilier, etc... - serait appréciée).
- Anglais courant indispensable (rapports avec le Siège Central).
- Esprit ouvert et adaptable, sens du travail en équipe, aisance relationnelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel, 8 rue Sainte-Anne, 75001 Paris.

MEDIA-SYSTEM

Intervenant majeur dans le financement de l'immobilier et des collectivités locales, le Crédit Foncier mène une politique de redéploiement et de diversification de ses activités. Pour continuer dans cette voie et maintenir notre excellence, nous recherchons :

JEUNES CADRES FINANCIERS

Pour nos secteurs investissements (Réf. CFI) et grands travaux et (Réf. CFGT). Au sein des structures en charge de ces domaines, vous participerez à l'étude, à la négociation et à la présentation des dossiers de prises de participation ou d'investissement. Vous mènerez l'analyse de dossiers de financement sophistiqués.... et d'envergure (concession, projets immobiliers, financements à la carte...).

Outre une formation supérieure financière acquise dans une grande école (HEC, ESSEC, ESCP, IEP, ...) ou en université (DESS Dauphine ...), ces postes requièrent une expérience de 2 à 5 ans dans un secteur d'activité comparable en entreprise ou en cabinet d'audit, une bonne connaissance du droit des sociétés et de la fiscalité, la pratique courante de l'Anglais.

CHARGE D'ETUDES A LA DIVISION PRODUITS

Rattaché au responsable de la conception des prêts du secteur concurrentiel, vous participerez à la définition des produits nouveaux, au montage de dossiers et à la conception d'outils d'aide à la vente, à l'adaptation des techniques d'analyse du risque, à la définition de la politique tarifaire.

Pour exercer avec succès ces missions vous êtes diplômé d'une grande école (écoles de commerce, IEP ...) dans la filière financière et possédez de bonnes connaissances et éventuellement une première expérience en matière fiscale. Une maîtrise de la micro-informatique est par ailleurs souhaitée. Réf. CDPI

Vous avez le goût des contacts et de la négociation, cherchez à vous investir dans un métier au carrefour de l'immobilier et de la finance, venez nous rejoindre en adressant lettre de candidature, C.V., photo, prétentions et référence du poste souhaité au CREDIT FONCIER - Direction du Personnel -19, rue des Capucines - BP. 65 - 75050 PARIS Cedex 01 - Tél. 42.44.80.66 ou 80.67.



CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

BANQUE D'AFFAIRES AMERICAINE

recherche un

Analyste

pour son département

CORPORATE FINANCE

De formation Grande Ecole, vous avez acquis une première expérience dans un cadre similaire.
Vous maîtrisez la comptabilité et les techniques financières et parlez couramment l'anglais.

Votre mission consistera à effectuer des analyses de secteurs, d'entreprises et à préparer des dossiers liés à des opérations de haut de bilan (LBO, RES, Acquisitions...).

Vous serez associé aux montages des transactions. Ce poste évolutif en fonction de votre potentiel et de vos résultats sera pour vous l'occasion d'évoluer vers une fonction de Chargé d'Affaires.

Adressez lettre manuscrite + C.V., sous réf. 1523 à DEB'S 103, rue Jouffroy 75017 PARIS.

GROUPE CIC

Le CIC, c'est :
- **116 agences à Paris et en région parisienne**
- **4 000 collaborateurs**
- **40 000 clients entreprises**
- **250 000 clients particuliers**

Recherche

Contrôleur de gestion

pour son DEPARTEMENT DES TRAITEMENTS TITRES à OSNY (VAL D'OISE)

Sous l'autorité du Responsable de l'Audit vous serez chargé :
- d'organiser et de faire évoluer le système de collecte, d'informations sur les coûts,
- de coordonner et de synthétiser le budget des services,
- de développer les tableaux de bord des activités.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, avec une expérience de 3 ans minimum dans une entreprise de services. Une expérience dans le domaine des valeurs mobilières serait un plus.

Qualités requises : esprit d'analyse, créativité, sens de l'organisation et de la négociation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + curruculum vitæ + photo) à Martine GENETTE CIC - Département des Traitements Titres - 29, route d'Ennery - 95520 OSNY.

CIC PARIS

MEDIAPA

Partenaire privilégié des entreprises désireuses de s'implanter ou de développer leurs relations commerciales avec l'URSS et les pays de l'Est européen,

LA BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

renforce son département :

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Diplômé(e) d'une grande école de commerce ou de gestion – ou titulaire d'un DESS Banques et Finances – vous avez une expérience bancaire de 5 à 10 ans dans un environnement international. Vous maîtrisez parfaitement la conception, le montage et la négociation des opérations de financement de projets.

Vous pratiquez l'anglais couramment et peut-être connaissez-vous la langue russe.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe dynamique au sein de laquelle votre professionnalisme, votre rigueur et votre créativité seront vos meilleurs atouts de réussite.

Merci d'adresser votre c.v., une photo et une lettre manuscrite ainsi que vos prétentions à la B.C.E.N., Janine JANIAUD, Direction du personnel, 79/81, boulevard Haussmann, 75382 PARIS CEDEX 08.





Postes à + de 400 KF

VOTRE MISSION : DOUBLER NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES...!

Filiale d'un puissant groupe immobilier, nous sommes une entreprise de bâtiment qui traite directement le gros œuvre et sous-traite le second. De taille humaine (100 personnes), nous travaillons essentiellement en région parisienne et dans le Sud Est. Nous recherchons aujourd'hui notre

Directeur général

qui, utilisant tout nos atouts et sa connaissance du marché, assurera notre développement axé tant sur la croissance que sur la rentabilité.

La quarantaine dynamique, vous avez acquis une expérience confirmée du management d'une entité autonome de BTP (filiale ou division). Vous cherchez aujourd'hui une responsabilité plus large, et une réelle évolution de salaire.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à notre Conseil COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS sous la référence DIGIM

COR'EX
Conseil Recrutement Excellence

MEDIAPA

Filiale d'un groupe Français, cette PME (80 pers.) dont le siège se situe en région parisienne, est spécialisée dans les biens d'équipement destinés au Bâtiment et à l'Industrie. Notre activité progresse de 20 à 30 % par an et se situe dans un environnement très porteur. Nous recherchons son

DIRECTEUR GENERAL

De formation Ingénieur complétée si possible par un cycle commercial-gestion, vous êtes surtout un homme de stratégie et de décision.

Votre large expérience de Manager dans des contextes techniques ou industriels vous donne le recul nécessaire pour diriger la production, la gestion et la commercialisation.

L'autonomie du poste au sein du groupe, la clarté des objectifs à atteindre et un salaire participatif, sont des éléments qui vous séduiront.

Nous saurons par notre énergie et nos fortes ambitions être des vecteurs à votre réussite.

Pour un entretien individuel avec la société le 09/11/90

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 41, avenue Victor Hugo 92100 BOULOGNE. Fax : 46.05.00.90 en indiquant la référence 5426 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

Une fonction évolutive dans les assurances.

Notre compagnie d'assurances est une mutuelle, spécialisée dans le risque d'entreprise, générant 200 MF de primes.

Elle recherche son

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Vous aurez pour mission de diriger et coordonner l'ensemble des activités de la société.

A 35-40 ans, après environ dix années d'expérience dans l'assurance dont quelques-unes en direction opérationnelle d'une compagnie, vous avez une bonne connaissance des risques d'entreprise et des mécanismes financiers de l'assurance.

Vous avez une formation supérieure juridique, commerciale ou d'ingénieur.

Le poste, basé à Paris, est appelé à évoluer, à très court terme, vers celui de Directeur Général en totale autonomie. Vous rapporterez alors au Conseil d'Administration de la société.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo, rémunération actuelle) sous référence PRA 1001 LM à notre conseil Emmanuel VERLEY

centor 26, rue Henri Monnier 75009 Paris

PARIS 42 85 15 53 LYON 78 89 37 16 MULHOUSE 89 66 56 00

DIRECTEUR GENERAL

l'emballage carton

entreprise de 150 personnes, implantée à Brétigny-sur-Orge (91), filiale du groupe GIEPAC (un des premiers onduleurs français avec 1500 personnes et un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs). L'entreprise transforme 8000 tonnes de carton en emballages "haut de gamme" (impressions, découpes fines, petites et moyennes séries, PLV...), réalisant un chiffre d'affaires de 80 millions de francs avec comme principale caractéristique l'innovation. Afin de succéder au créateur qui la quitte très prochainement, nous recherchons un directeur général qui devra maintenir les acquis (en particulier la motivation du personnel et la créativité) et faire évoluer la structure au sein du groupe. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 40 ans pouvant faire état d'une expérience réussie de la direction d'un centre de profit en milieu industriel. A travers cette expérience, il aura affirmé à l'évidence une personnalité de grande envergure, avec du charisme, un excellent sens des relations humaines, un esprit commercial et marketing bien développé... La rémunération offerte pour ce poste saura attirer un élément de valeur et comprendra un intéressement aux résultats de l'entreprise. Ecrire ou téléphoner à Gil MASSON en précisant la référence A/S8604M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51.** (PA Minitel 36.15 code PA)





GROUPE INTERNATIONAL, pour l'une de ses filiales françaises qui produit et commercialise des PRODUITS INDUSTRIELS METALLURGIQUES et est considérée comme l'un des leaders de la profession par les grands secteurs industriels français et européens, recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL/MARKETING ADJOINT

(France et Export)

Rattaché au Directeur Commercial de la société, ce "DEVELOPPEUR ENTREPRENANT" est Responsable tant en FRANCE qu'à L'EXPORTATION (Europe et grande exportation) du développement de nouveaux marchés, de la recherche de nouveaux secteurs d'applications, de la prise en charge de clients nouveaux nationaux et internationaux et ceci en liaison étroite avec la Direction industrielle. Ayant une forte "SENSIBILITE MARKETING", ce "COMMERCIAL BATISSEUR" de profil international participera étroitement à la dynamisation d'une équipe commerciale et développera une "VEILLE MARKETING" permanente sur l'évolution des marchés et des produits/applications techniques. Agé de 38 ans environ, de formation supérieure (Ingénieur ou Diplômé d'Ecoles Commerciales), vous pouvez justifier d'une réussite commerciale et marketing de produits industriels à haute valeur ajoutée auprès de secteurs tels que : construction automobile, aéronautique, industries mécaniques, électriques, hydrauliques, connectiques... Curieux, créatif et d'une grande ouverture/vivacité d'esprit, vous savez être un opportuniste réfléchi, rapide, fortement motivé par les challenges/développements technico-commerciaux nouveaux. Pratique courante de l'anglais exigée ; Connaissance de l'allemand appréciée.

Poste évolutif à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) sous la réf RP/200/M,

CREA CONSULTANTS — Creative Resources for European Access - Conseil en ressources humaines 4, place Félix Eboué. 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

DIRECTEUR GENERAL GESTION

Organisateur, Manager, Innovateur

Nos usines sont situées dans le Nord et l'Est de la France mais nous produisons également dans d'autres pays Européens. Notre groupe est fortement automatisé et utilise les technologies de production les plus sophistiquées.

Notre ambition : renforcer encore notre position parmi les producteurs Européens les plus performants. Pour y parvenir, nous recherchons la cheville ouvrière du développement de nos structures.

Vous organisez et contrôlez la Gestion Comptable, Fiscale, Sociale du groupe. Vous êtes familier des problèmes d'organisation, d'informatique, de mise en place de structures de développement (négociation, planification, financement d'investissements etc...). Vous êtes à la fois le Manager responsable des Services du Siège et l'interlocuteur efficace des dirigeants des filiales.

Vous avez le goût de l'innovation allié à de réelles qualités personnelles, d'écoute, de rigueur intellectuelle, d'esprit de synthèse. Vous aimez le dialogue et l'animation d'équipes de direction. Vous acceptez de résider dans une agréable petite ville de Lorraine.

Merci d'écrire sous réf. 1215A à Christian LEMOINE 1, rue des Croix de Pierre 78760 Les MOUSSEAUX de PONTCHARTRAIN.

POUR
- participer avec le Comité de Direction à la stratégie de l'Etablissement
- animer la mise en oeuvre de la politique sociale du Groupe
- gérer les Ressources Humaines

Nous recherchons un

RESPONSABLE DE PREMIER PLAN

Directeur des Ressources Humaines

Outre les aspects traditionnels de la fonction (recrutement, paie, budgets, relations sociales), il devra développer et intensifier la gestion prévisionnelle, la formation, le management motivationnel et la communication.

L'importance et la diversité des missions sont de nature à intéresser tout candidat ambitieux et à fort potentiel qui souhaite évoluer dans un nouvel environnement au sein d'un Groupe International.

Nous attendons un diplômé de l'Enseignement Supérieur qui aura acquis une expérience significative de la fonction.

Pratique de l'Anglais indispensable.

Poste à pourvoir dans un établissement de 900 personnes - Région Centre Ouest.



Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo) sous référence BSO.106/M à notre Conseil NS SELECTION - Le Reménier - 2 avenue de Verdun - 41000 BLOIS - Confidentialité assurée.

Filiale d'un groupe international, entreprise industrielle de 500 personnes (400 MF C.A.), sur un marché de l'équipement électrique en plein essor, recherche pour optimiser sa position de leader en France, son

Directeur commercial

basé en bourgogne

A 40 ans, ingénieur généraliste, votre goût pour les affaires et le management des hommes vous ont très vite engagé dans une carrière commerciale.

Au sein d'un environnement industriel comparable ou voisin au nôtre (équipement ou construction électrique, mécanique, ...) vous réussissez, depuis au moins 5 ans, en tant que patron de l'activité commerciale de votre entreprise, de votre division.

Votre mission :

Manager d'une équipe commerciale de 40 personnes, complète et bien structurée (réseaux + administration) **vous ferez progresser nos ventes sur tous les fronts** (prescripteurs, distributeurs, installateurs).

Ce poste suppose un candidat pragmatique, intellectuellement et relationnellement efficace.

Si les conditions de rémunération (400 KF +) sont à la hauteur de cette mission, le niveau de réussite conditionnera des possibilités importantes de développement ultérieur.

Adressez votre dossier de candidature (C.V. + photo + salaire actuel) sous réf. LM 1163 à Claude BERNARD



CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIAPA

Le Monde des Juristes

FISCALISTE

Entreprise à taille humaine bénéficiant d'une assise internationale, nous sommes aujourd'hui la première mutuelle d'Assurance Vie de la CEE avec une croissance de + 33 % par an.

Nous vous proposons d'intégrer l'une de nos filiales, conseil en gestion de patrimoine financier.

De formation juridique, de type universitaire (maîtrise de droit), vous possédez en outre une spécialisation DESS Fiscalité d'Entreprise ou un DEA Droit Fiscal.

Une première expérience réussie de 3/4 ans dans le domaine des produits financiers, acquise au sein d'une banque ou d'un cabinet (un des "big eight" par exemple) vous permettra d'assister les conseillers financiers et de collaborer avec la formation. De plus, vous interviendrez en tant que conseil dans la mise en place de nouveaux produits.

Doté de réelles qualités relationnelles, de rigueur et de créativité, vous aimez le travail en équipe et vous souhaitez participer activement au développement de cette jeune entreprise.

Merci d'adresser lettre + CV + photo + prétentions sous référence 1020 à Nathalie Lemesle, NORWICH UNION, 36 rue de Châteaudun, 75441 PARIS CEDEX 09.

NORWICH UNION ASSURANCES

Mille et une raisons de nous rejoindre

L.B.W.

Etablissement financier filiale d'une banque privée leader sur son marché et associée à un important groupe bancaire recherche un

Juriste-Fiscaliste

Paris **300 KF+**

Rattaché au Directeur Général, et évoluant au sein d'une équipe très opérationnelle qui conçoit et commercialise des produits financiers pour une clientèle d'institutionnels et d'entreprises, vous aurez en charge la gestion juridique des OPCVM et vous assisterez les autres collaborateurs pour traiter les aspects fiscaux des opérations.

Par ailleurs, vous serez en mesure de proposer des solutions permettant d'optimiser la situation fiscale patrimoniale de la clientèle de particuliers de la banque.

Agé d'environ 30 ans, doté d'une solide formation juridique complétée par une spécialisation en fiscalité (3ème cycle, grande école), vous pouvez faire état d'une expérience de plusieurs années (4/5 ans) dans une banque ou un établissement financier.

Vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans une structure bancaire souple et évolutive. Anglais indispensable.

Contacter Thierry Virol au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à, Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris, sous réf.TV5937MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

JURISTE

Groupe privé - division hospitalière

Paris - Avec 2.500 personnes environ et près d'un milliard de francs de chiffre d'affaires, notre activité s'exerce autour de trois pôles : le négoce, l'immobilier et la santé. Propriétaires - exploitants de 3.000 lits d'hôpitaux, nous sommes l'un des tout premiers groupes privés dans ce secteur. Nous recherchons le juriste de notre division hospitalière. Rattaché à la direction générale, il aura l'entière responsabilité d'une dizaine de sociétés dont il assurera le secrétariat juridique, le suivi des contrats et des contentieux ainsi que la gestion des dossiers d'assurances et d'immobilier. Il sera en outre étroitement associé au redéploiement de notre activité hospitalière : conseil dans le montage juridique des différents projets de structures sanitaires à créer, il en assurera ensuite le suivi administratif et juridique. Ce poste s'adresse à un candidat d'au moins 30 ans, de formation droit privé ou droit des affaires (niveau maîtrise minimum) justifiant impérativement d'une pratique professionnelle confirmée en cabinet et/ou en entreprise. La rémunération sera fonction de l'expérience présentée. Ecrire à E. LANGERON en précisant la référence S/8600M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.39.** (PA Minitel 36.15 code PA)



Creating Business Advantage

Notre société, spécialisée dans le courtage et le négoce de matériels de haute technologie doit sa notoriété au dynamisme d'un réseau vivant, expérimenté et diversifié.

Les accords que nous traitons se situent aux différents stades de l'action commerciale : promotion, coopération, vente, mise en œuvre technique...

Le Juriste

Que nous désirons intégrer aura pour mission **la gestion optimale de nos contrats.**

A ce titre :
- il entrera en conseil des différentes Divisions Opérationnelles dans la négociation de ces accords :
- il en assurera la rédaction et sera le garant juridique de leur bonne exécution ;
- il représentera la société auprès de ses partenaires industriels et de ses acheteurs étrangers.

A 30 ans, vous possédez une formation supérieure en Droit (Maîtrise, DESS...) et vous exercez vos compétences dans une entreprise internationale ou en cabinet.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et alliez autonomie et qualités relationnelles.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 4524 à DB CONSEIL :

DB CONSEIL
4, avenue Hoche 75008 PARIS

(Organisation et Publicité)

S P E C I A L I S T E S

CHARGES SOCIALES - FISCALITE - DOUANE et TRANSPORTS FINANCES/COMPTES CLIENTS/TRESORERIE

La Société AGIO a un rôle d'interface entre les entreprises et leurs administrations. Nos missions sont essentiellement orientées vers la recherche d'économies. Notre chiffre d'affaires est un pourcentage des réductions de charges obtenues pour nos clients. Notre slogan : Facturation uniquement si résultats. A ce jour AGIO dispose de 5 départements :

1) SOCIAL : recherche d'économies sur les taux d'accidents du travail et l'ensemble des charges sociales.
2) FISCAL : recherche d'économies sur les taxes foncières et professionnelles.
3) DOUANE/TRANSPORTS : recherche d'économies sur les frais et taxes douaniers - les coûts de transports.
4) FINANCIER : conseil en bas de bilan - recherche d'économies sur la gestion des comptes clients et de la trésorerie au jour le jour.
5) AIDES PUBLIQUES : recherche d'aides et subventions.



Pour renforcer son équipe actuelle de techniciens, AGIO recherche des spécialistes dans chacun de ces domaines. Les candidats devront répondre à trois critères :
- Disposer de connaissances techniques d'un haut niveau. Très bien connaître ou mieux encore, avoir travaillé comme contrôleur/vérificateur dans l'une des administrations concernées.
- Avoir l'esprit AGIO : c'est-à-dire penser jeune et être optimiste, dynamique pour fouiner, dénicher, faire preuve de créativité dans le concret. Ne pas vivre sur son acquis, mais actualiser en permanence son savoir pour améliorer son savoir-faire.
- Etre communiquant : c'est-à-dire ECOUTER et bien comprendre ce que sont et ce que veulent clients et administrations, pour parvenir à une réussite complète de nos missions.

Vous avez du talent, vous jouez gagnant, nous vous donnerons les moyens de tirer le meilleur de vous-mêmes, dans votre intérêt, le nôtre et celui de nos clients.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à AGIO - Parc Club Moulin à Vent 33, avenue Docteur Georges Lévy - 69693 VENISSIEUX CEDEX

MEDIA-SYSTEM MEDIAPA

Juriste contrats internationaux

Division Electricité et Nucléaire

La Division Electricité et Nucléaire de Spie Batignolles (5 milliards de CA, 6 000 personnes) étudie et réalise des projets nationaux et internationaux dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'industrie, du bâtiment tertiaire et du nucléaire.

Après une formation supérieure (DESS-DEA) en Droit des Affaires et/ou international, vous avez une expérience réussie de 5 à 7 ans du montage, de la rédaction et de la négociation des aspects juridiques des contrats internationaux dans une Société de BTP, d'Ingénierie ou d'Ensembles clés en main.

Vous assumerez, en liaison étroite avec les entités opérationnelles, un double rôle actif et de conseil dans l'élaboration et la négociation des contrats, le suivi juridique et contractuel des affaires et le traitement des dossiers contentieux. Anglais requis, espagnol ou allemand souhaité.

Dans le cadre de votre fonction, vous serez amené à effectuer des courtes missions à l'étranger.

Poste basé à Cergy-Pontoise (accès direct par RER ligne A).

Merci d'adresser votre candidature à Frédéric Guinier, Spie Batignolles, Edison I, Parc St Christophe, 95861 Cergy-Pontoise Cedex.

Spie Batignolles

UN ESPRIT D'ENTREPRISES

GROUPE SCHNEIDER

MEDIA-SYSTEM MEDIAPA

Gérer les brevets et contrats export de notre société

Juriste Droit des Affaires

Faiveley, avec 900 personnes et une forte croissance annuelle, est une entreprise de grande renommée spécialisée dans l'équipement embarqué de pointe. On retrouve ses matériels aussi bien sur le TGV que sur le VAL et divers métros de grandes métropoles mondiales, comme Montréal, Caracas et Le Caire.

Votre expérience de deux à trois ans en entreprise, votre connaissance du milieu industriel et votre spécialisation en droit des affaires (Bac + 4, + 5), vous amènent tout naturellement à rechercher un poste autonome où votre rigueur, votre esprit d'analyse et votre très bon anglais commercial et juridique feront merveille.

Nous vous proposons de rejoindre notre service juridique basé au siège de Saint-Ouen.

En contact avec nos ingénieurs d'affaires, vous déposez les brevets de nos inventions, rédigez les contrats commerciaux export...

Ce poste peut être évolutif pour une personnalité ouverte sur le monde de l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence LM/J à Marie-Claude Paturel, Chef du Personnel, FAIVELEY, 93 rue du Docteur-Bauer, 93407 Saint-Ouen Cedex.



les systèmes du futur

MEDIA-SYSTEM

M O R G A N   G U A R A N T Y   T R U S T   C° O F   N E W   Y O R K

★ L'une des plus importantes Banques Américaines & Internationales établie à Paris depuis 1868 proposant à ses clients des opérations financières sophistiquées dans les secteurs de Salle de Marchés, Corporate Finance, Capital Markets, Gestion de Portefeuille & Vente de Produits Opérationnels, recherche pour s'intégrer à son département Juridique et fiscal

LEGAL COUNSEL

★ Ce juriste à fort potentiel et haute qualification, familiarisé avec le droit et la fiscalité des montages financiers et des opérations de fusions/acquisitions, travaillera au sein du bureau de Paris, en étroite collaboration avec les banquiers chargés de ces activités.

★ Diplômé de l'enseignement supérieur (Droit/Fiscalité) avec, en complément éventuel, une formation ou une expérience anglo-saxonne, notre candidat, âgé de 30/35 ans, aura une expérience professionnelle à orientation internationale, au sein d'une banque d'affaires ou d'un cabinet d'avocats d'affaires.

★ Parfaitement bilingue français/anglais, ce juriste senior devra développer des capacités d'imagination et d'adaptibilité pour être rapidement opérationnel.

★ L'évolution de carrière à haut niveau de ce collaborateur, sera à la mesure de son professionnalisme et de ses qualités humaines.

Veuillez adresser votre candidature à : Human Resources Department - JP MORGAN - 14, place Vendôme 75001 Paris.

JPMorgan

Carré Turonne

هكذا من الأصل

Le Monde des Juristes

RESPONSABLE JURIDIQUE

H/F

Rattaché directement à la Direction Financière du Groupe Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard, vous assurerez le suivi ponctuel des dossiers juridiques de l'ensemble de nos filiales. De plus, vous conseillerez les différents services dépendants de la Direction Financière. Enfin, vous serez consulté par les Associés, la Direction Générale et les managers de nos filiales. Pour ce poste très varié, nous vous souhaitons agé d'environ 28/30 ans et titulaire d'un troisième cycle en Droit des Affaires (DESS, DEA,...). Vous justifiez d'une expérience réussie (3 ans minimum) en Cabinet d'Affaires en Agence ou chez l'annonceur.

Capacités relationnelles et autonomie, sens de l'initiative et goût du travail en équipe seront des atouts indispensables pour réussir.

Prêts à saisir cette chance ?...

...Alors, téléphonez-nous, en toute confidentialité de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00 à RSCG PROFIL : 40.93.52.96. ou écrivez nous, s/réf. FIG/128, au 2, rue Rouget de Lisle 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

ROUX SEGUELA CAYZAC GOUDARD





40 93 52 96

RSCG PROFIL

RSCG P.A.

Lamy S.A.
ÉDITIONS JURIDIQUES ET TECHNIQUES



Depuis près d'un siècle, LAMY édite des ouvrages et périodiques destinés aux professionnels du droit.
Aujourd'hui, nous recherchons un

Rédacteur Juridique

Droit des Sociétés

Il assure la rédaction des mises à jour mensuelles de l'ouvrage de base, participe à la mise au point de formules de droit des sociétés et prend en charge le suivi éditorial de ces produits.

Vous avez un troisième cycle de droit des affaires et une expérience professionnelle d'au moins 3 ans acquise soit dans un cabinet de conseils juridiques ou d'avocats soit dans un service juridique.
Une expérience ou une aptitude à la rédaction est indispensable.

Ce poste est créé dans une perspective de fort développement de l'activité et les possibilités d'évolution sont réelles.

Nous vous remercions d'adresser votre CV à notre conseil ORNICAR - 6 rue Halévy - 75009 PARIS qui traitera votre dossier en toute confidentialité. Merci d'indiquer la réf.A 659 sur l'enveloppe.

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

Groupe parisien de sociétés de conseil en pleine expansion, Expertise comptable, Commissariat, Conseil juridique, Conseil de gestion, informatique, recherche un (e)



ayant une expérience min. de 7 ans. Dynamisme et compétence dans les domaines droit des sociétés, droit des affaires, droit social constitueront nos critères de sélection. Une expérience en matière d'ingénierie juridique et fiscale sera un plus indiscutable. Vous serez chargé de prendre la direction d'une équipe de 2 personnes et de développer fortement cette activité. L'objectif que nous poursuivons est une association à court terme.

Envoyer lettre manuscrite de candidature + photo + CV à :
TRANSPARENCE 13-15 rue Buffon 75005 PARIS.

Fiscaliste

CONFIRME

Complexe touristique d'envergure européenne, nous sommes implantés en France et connaissons une croissance exceptionnelle.

Directement rattaché au Directeur fiscal au sein de notre division Finance/Trésorerie, vous participerez en votre qualité de fiscaliste expérimenté à la création et à la mise en place de nos procédures, élaborerez et/ou contrôlerez l'ensemble de nos déclarations fiscales.

De formation supérieure (ENI, ESC ou 3e cycle universitaire option Fiscalité, complétée par un DECS), votre expérience de 7 à 10 ans, dont au moins 5 en entreprise, vous donne une excellente compétence en fiscalité française. Pour avoir travaillé dans un holding ou un groupe français important, vous connaissez les mécanismes de reporting et de consolidation fiscale. Vous maîtrisez l'outil informatique et êtes bilingue français/anglais.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 7676 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

NOUS SOMMES UN GROUPE FRANCAIS EN FORTE CROISSANCE

Nos 80 filiales totalisent un CA de + de 5 milliards de francs dans le Négoce Professionnel.
Nous recherchons pour Paris, un(e)

Responsable du secrétariat juridique

Vous serez rattaché au Directeur Organisation-Gestion du Groupe et vous prendrez en charge avec une équipe de 2 personnes, toutes nos opérations de Secrétariat Juridique, préparation et tenue des Conseils, Assemblées, formalités et pratique des Acquisitions ou Cessions, la gestion de l'Actionnariat, les relations avec les Institutionnels.

Vous avez 35/45 ans, une formation de type Licence ou Maîtrise en Droit Privé et vous possédez une expérience certaine du Droit des sociétés et ce, dans un environnement fortement décentralisé.

Vous souhaitez participer à notre développement fondé sur le rachat de nouvelles sociétés.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. SJ/10M à notre Conseil :

Patrick BRUNETEAU



75, rue de Miromesnil - BP 385 75008 PARIS

Carré Turenne

Important groupe industriel recrute pour Paris un

JURISTE

DROIT DES SOCIETES

H/F

Diplômé d'études supérieures (maîtrise, DESS), vous avez une expérience d'au moins 3 ou 4 ans dans une société, une banque ou un cabinet de conseils juridiques.

Nous vous invitons à rejoindre notre équipe pour assurer, sous l'autorité du Chef de Service, le secrétariat juridique (conseils et assemblées) d'un certain nombre de nos filiales et assister les sociétés du Groupe pour certaines opérations relevant du Droit des Sociétés.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous réf. 6966, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra



CONTROLEUR DE GESTION

2 à 3 ans d'expérience

Une Société de tout premier plan dans le domaine agro-alimentaire, principale filiale d'un groupe multinational, offre une réelle opportunité de carrière à un **candidat de valeur.**

VOTRE PROFIL :
• HEC - ESSEC - ESCP.... MBA apprécié • Vous disposez d'une première expérience acquise de préférence au sein d'un des "grands" de l'audit • Vous êtes prêt à assurer d'emblée un rôle "clé" en participant au suivi et à l'évolution de nos systèmes de gestion.

VOTRE MISSION :
• Elaboration et suivi de l'ensemble des budgets internes de la société • Reporting au groupe (budget et plan)• Contrôle de gestion • Etudes ponctuelles dans des domaines variés.

VOTRE AVENIR :
Votre dynamisme associé à vos qualités de rigueur, d'imagination et de contact assureront votre réussite à ce poste et vous pourrez bénéficier de réelles perspectives d'avenir dans le financier ou l'opérationnel, au sein de la société ou du groupe.

Ce poste est basé dans une grande ville du Sud Est de la France.

Ecrire sous réf. 43 A 1993-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Notre société (2 500 pers., + de 100 centres de profit) est la filiale d'un des PREMIERS GROUPES FRANÇAIS. Nous sommes spécialisés dans le négoce de produits métallurgiques et de fournitures industrielles. Pour accentuer notre développement, nous recherchons POUR LA SUISSE ET LA FRANCE

2 CONTROLEURS DE GESTION

A FORT POTENTIEL

BALE et PARIS — REMUNERATION MOTIVANTE

UNE MISSION TRES POLYVALENTE : En collaboration directe avec la DIRECTION GENERALE : □ vous élaborez les outils de décision de la société (tableaux de bord d'activité - suivi budgétaire...) □ vous suivez au quotidien l'activité des filiales en maîtrisant leurs coûts □ vous validez les budgets et plans d'action des Directeurs d'unité □ vous analysez et optimisez les moyens mis à la disposition du Groupe □ vous avez en permanence le souci de la qualité de vos prestations, garantie de votre évolution.

UN PROFIL TOURNE VERS L'AVENIR : □ 27/32 ans □ une formation supérieure de gestion □ une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un poste similaire □ une grande disponibilité et une réelle ouverture d'esprit pour vous intégrer rapidement □ un tempérament de décideur □ du charisme et la volonté de progresser avec nous.

TOUS LES MOYENS POUR ASSURER VOTRE REUSSITE : □ une responsabilité valorisante □ la possibilité d'intervenir en permanence auprès d'interlocuteurs de haut niveau (Etat-major, Directeurs opérationnels) □ un environnement exigeant pour vous former et progresser □ un outil de travail extrêmement performant (informatique et méthodes sophistiquées) □ la certitude d'évoluer rapidement au sein du Groupe.

Pour un entretien individuel avec la société à Paris :
le 7/10/90 pour la Suisse (réf. 7335) - le 8/10/90 pour Paris (réf. 7346)

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 96, rue Saint-Charles - 75015 PARIS. Fax : 45.79.49.94 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

Le Monde de la Gestion

DIREC
FINAN

Directeur
Administ

CONTROLEUR DE GESTION

ROC

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



DIRECTEUR FINANCIER

pour la filiale française (500 MF) leader sur le marché du conditionnement plastique appartenant à un groupe européen important (6MMF de CA).

Votre mission : animation des services financiers, comptables, informatiques, refonte et fiabilisation des procédures de reporting, de contrôle de gestion, développement des systèmes d'informations. Membre du comité de direction, votre participation est essentielle dans la définition du plan stratégique et de ses réalisations.

Votre expérience de l'animation des hommes à la direction financière d'une entreprise appartenant à un groupe anglo-saxon vous permet d'entamer une belle carrière dans un groupe en croissance.
Anglais indispensable.
Résidence : région Sud-Ouest.

ARTEMIS

Ecrire à Claudie ALLARD (réf. 581/LM)
ARTEMIS CONSEILS
21, rue François Garcin - 69003 LYON.

MEDIAPA

MERLIN MEDICAL SA

Filiale d'une société américaine leader sur son marché, en fort développement en France et en Europe, recherche son

Controller

Lyon puis Paris

Rattaché à la Direction Générale, supervisant une équipe de 9 personnes, vous gérez la Direction Administrative et Financière et la Direction du Personnel. Vous êtes responsable de l'élaboration des situations mensuelles et des comptes annuels, de l'établissement des budgets et de leur contrôle, du reporting mensuel aux USA et des tableaux de bord hebdomadaires.
Agé de 35/40 ans, de formation ESC, titulaire du DECS, vous justifiez d'une expérience réussie de 8 à 10 ans en cabinet et/ou en entreprise Anglo-Saxonne. Bilingue anglais, vous maîtrisez parfaitement les comptabilités françaises et américaines.
Doté d'une rémunération motivante, le poste ouvre de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe en Europe et aux USA.
Contacter **Blandine Prost** au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Rhônes-Alpes**, 19 rue de l'Arbre Sec 69001 LYON sous réf.BP511MO.

Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

LBW

Société leader dans la distribution et les services informatiques recherche pour sa filiale Ile de France (600 MF de CA - 350 personnes).

Directeur Administratif et Financier

A 35 ans environ, de formation supérieure - grande école de commerce ou DECS - vous avez, de toute façon, une expérience confirmée dans la fonction.

Votre personnalité vous pousse à participer à notre mutation dans un contexte de très forte croissance sur un marché très compétitif.

Manager d'une équipe importante et interlocuteur privilégié du Directeur Général, vous êtes responsable de : • la comptabilité et le contrôle de gestion de 8 centres de profit différenciés • les comptes prévisionnels et le suivi budgétaire • les finances et la trésorerie • la gestion administrative et sociale du personnel • le juridique • les procédures et méthodes.

Vous assurerez également **l'interface** avec les **directions opérationnelles** et la **direction financière du groupe** : c'est là que vous prouverez votre dimension.

Poste basé à PARIS, avec de fréquents déplacements en Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Pluri Consultants 28, rue Viala 75015 Paris



PLURI CONSULTANTS

PUBLIPANEL

CAP GEMINI SOGETI

Avec 9 Mds de Francs de CA, nous sommes le premier groupe Européen de services et de conseil en informatique. Au sein de la holding, nous cherchons notre

Adjoint du Directeur de la Comptabilité

Sous l'autorité du Directeur de la Comptabilité, vous participez à l'élaboration de la consolidation de l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre du groupe. A cet effet, vous réalisez la mise aux normes des filiales et notamment des acquisitions récentes.
Chef comptable de la holding (500 MF de CA), vous supervisez les opérations courantes et développez un outil de contrôle budgétaire.
Agé de 28/32 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce, titulaire du DESCF. Vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans en cabinet d'audit et/ou à un poste équivalent au sein d'une entreprise internationale. Vous jusitifiez d'une expérience en consolidation et pratiquez un anglais courant. Professionnel(le) d'envergure, vous bénéficiez d'une rémunération motivante ainsi que des perspectives les plus larges au sein du groupe.
Basé dans un premier temps à Lyon, vous acceptez un déménagement à Paris.
Contacter **Hervé Barkatz** au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Rhônes-Alpes**, 19 rue de l'Arbre Sec 69001 LYON sous réf.HB475MO.

Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

LBW

Société d'Electronique spécialisée dans la conception et la réalisation de produits et systèmes High tech

Au sein du Groupe MERLIN-GERIN — SECRE — 750 personnes dont 220 Ingénieurs et Cadres

RECHERCHE POUR RENFORCER SA DIRECTION FINANCIERE

UN CONTROLEUR DE GESTION JUNIOR

De formation Sup de Co, option FINANCE/COMPTA ou DESS en FINANCE, des stages significatifs ou une première expérience (1 à 2 ans) vous ont initié aux spécificités du CONTROLE DE GESTION dans un secteur de pointe.

Rattaché au Responsable du CONTROLE DE GESTION, vous prendrez progressivement en charge le reporting, le contrôle budgétaire et la supervision de la comptabilité analytique.

Des connaissances en micro informatique (EXCEL) sont indispensables.

Une bonne pratique de la langue anglaise est appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite sous réf. F.W.) à notre Direction du Personnel - 214, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS.

CONTESSE

Filiale française d'un groupe multinational leader dans son domaine d'activité recherche son

Contrôleur de Gestion

± 250 KF

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous êtes responsable de l'ensemble du contrôle de gestion (plan, budget, reporting anglo-saxon,...) et vous supervisez la comptabilité analytique.
Enfin, vous avez un rôle moteur pour développer ou améliorer les outils de gestion ainsi que les procédures.
Ce poste très complet s'adresse à un candidat de formation supérieure (de type ESC), âgé de 26 à 30 ans et justifiant d'une expérience d'environ trois ans en contrôle de gestion.
Bon niveau d'anglais exigé.

Contacter **Didier Cloix** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.DC5756MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

CONTROLEUR DE GESTION



Un des leaders de sa profession : création et commercialisation de produits cosmétiques de marque dans le domaine de la protection et du soin de la peau. Filiale du Groupe LVMH MOET - HENNESSY LOUIS VUITTON recherche un contrôleur de gestion.

Votre principale mission sera d'utiliser l'outil budgétaire pour guider les responsables d'activité dans la réalisation de leurs objectifs.

En collaboration avec le responsable du département contrôle de gestion, rattaché à la Direction générale, vous aurez à :

- élaborer les plans et budgets de RoC SA et consolider ceux des différentes filiales du secteur,
- établir un tableau de bord financier mensuel,
- réaliser toute étude économique nécessaire en vue d'améliorer les résultats de l'entreprise,
- animer une équipe de deux assistants contrôleurs budgétaires.

Avec une pratique courante de l'anglais et de formation Ecole de Commerce + DECS, vous avez acquis une expérience professionnelle de contrôleur budgétaire de 2 à 3 ans minimum.

La connaissance de Multiplan et SDB serait un plus.

Merci d'envoyer C.V., lettre de motivation et rémunération souhaitée sous réf. JLP 01 à RoC SA - Département du Personnel - 50, rue de Seine - 92703 COLOMBES CEDEX

MEDIAPA

Filiale française (CA : 500 MF) d'un important groupe international informatique recherche son

Accounting Manager

Paris **230 KF +**

Rattaché au Finance Manager, vous êtes responsable d'une équipe de 7 personnes en charge de la comptabilité.
Vous établissez l'ensemble des déclarations, assurez la production des états mensuels et suivez la trésorerie. La fiabilisation des informations sera de votre ressort ainsi que l'élaboration de procédures et l'amélioration des méthodes. Dans un environnement à forte autonomie le développement de bonnes relations avec l'ensemble des services est primordial.
Agé de 27/30 ans, de formation DESCF ou équivalent, vous avez une expérience d'au moins trois ans en cabinet et/ou en entreprise.
Vous maîtrisez l'outil informatique et l'anglais.

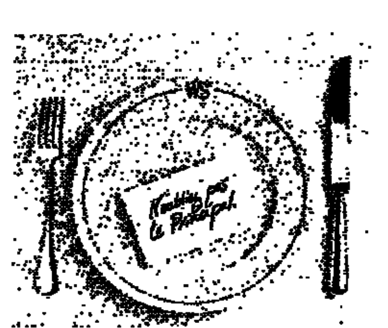
Contacter **Ralph Crockett**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.RC6042MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW



JEUNES DIPLOMES GESTION/FINANCES



De formation Ecole Supérieure de Commerce ou Maîtrise de Gestion, vous souhaitez être confrontés rapidement aux réalités de l'Entreprise tout en valorisant votre formation théorique.

William Saurin, leader sur le marché des plats cuisinés, vous offre cette opportunité. ■

Nous vous confierons, pendant 12 à 18 mois, des missions très opérationnelles au sein de notre Direction Commerciale ou de notre Direction Technique. Vous apprendrez notre métier et nos méthodes. ■

Cette première expérience réussie vous permettra d'évoluer ensuite vers la Direction Financière où vous prendrez des responsabilités de Contrôle de Gestion. ■

Pour ces postes, adresser votre CV, sous la référence DAF, à WILLIAM SAURIN, J.M. Imbert, BP 138, 77401 Lagny-sur-Marne Cedex. ■





LE PRINCIPAL, C'EST VOTRE AVENIR.



Société spécialisée dans l'achat, le stockage et la distribution de produits pétroliers du Groupe Bolloré Technologies, Bolloré Energie est implantée sur toute l'Europe et représente aujourd'hui un CA de 5 milliards de francs (dont 50 % réalisés à l'étranger)

CONTROLEUR DE GESTION FINANCIER

Poste tremplin pour une réelle évolution au sein de notre groupe.

Votre mission : vous assurez l'analyse financière et bilantielle de plusieurs sociétés du groupe, notamment dans le cas d'acquisitions ou cessions d'activités.

Véritable spécialiste du recouvrement clients, vous décidez après examen des autorisations d'encours, établissez les procédures appropriées et conseillez les opérationnels.

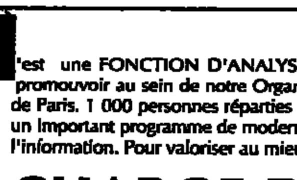
Votre profil : de formation ESC Option Finance ou Gestion Dauphine, vous avez déjà fait vos premières armes dans un établissement financier ou au sein du service financier d'une importante société où vous avez su développer vos qualités d'analyse et de synthèse comme votre sens des contacts.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions) sous réf. LMO 2210 F à *notre* Conseil qui respectera l'entière confidentialité de votre dossier.
Groupe PANISSOD,
109, rue de Turenne 75003 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



ANALYSER
SYNTHETISER
COMMUNIQUER



INITIATIVES
CONSEIL EN RECRUTEMENT

C'est une FONCTION D'ANALYSE, DE SYNTHESE ET D'AIDE À LA DÉCISION que nous voulons promouvoir au sein de notre Organisme de service aux entreprises, basé en très proche banlieue ouest de Paris. 1 000 personnes réparties sur 60 sites contribuent à nos activités et nous sommes engagés dans un important programme de modernisation de notre fonctionnement et de nos systèmes de traitement de l'information. Pour valoriser au mieux ces efforts, nous recrutons le

CHARGE DE MISSIONS
AUPRES DU DIRECTEUR GENERAL

Membre de l'EQUIPE de DIRECTION, vous aurez un rôle très diversifié et évolutif, décliné sur deux axes complémentaires :

- responsable de l'ANALYSE DE GESTION, vous devrez concevoir les outils qui vous permettront de sélectionner, exploiter et formaliser les informations nécessaires au suivi précis et complet de nos activités.
- chargé de la COMMUNICATION interne de la Direction Générale et de l'Equipe de Direction, vous contribuerez par vos synthèses aux décisions de fonctionnement et de prospective, dont vous assumerez la mise en forme et le suivi.

Pour vous intégrer dans cette organisation qui vit depuis longtemps, vous devez :

- avoir acquis une réelle expérience (10 à 12 ans) d'entreprises ou d'associations professionnelles,
- disposer d'une formation supérieure (Université ou Grande Ecole),
- complétée d'une expérience de la gestion et d'une excellente maitrise de la pratique rédactionnelle (clarté du style, rapidité).

Vous avez compris que des qualités personnelles sont indispensables :

- une excellente intuition des réalités sociales et des subtilités relationnelles.
- un caractère persévérant et convaincant au service de l'intérêt général.

Pour que nous puissions nous rencontrer, faites-vous connaitre auprès de notre conseil, Yves OZANNE : INITIATIVES, Conseil en recrutement, 58/60 avenue de la Grande Armée, 75017 PARIS, sous référence 9210.

CONTESSE



Nous sommes la jeune filiale du groupe international anglais mondialement connu sur le marché du tabac. Dans le cadre de notre développement en France, nous recrutons un :

RESPONSABLE COMPTABLE UNIQUE

Auprès de notre Directeur Financier, vous aurez la responsabilité

- de la comptabilité générale (y compris toutes déclarations et bilans).
- de la comptabilité analytique et du reporting.
- de la paie,...

De formation IUT/DUT/DECS, complétée par une expérience de 2 à 3 ans minimum (si possible en milieu anglo-saxon), vous connaissez l'anglais et pratiquez les tableurs.

Pour ce poste autonome, pouvant être évolutif et basé à Boulogne (92), nous offrons une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + rémunération souhaitée) à **EUROMESSAGES** s/réf. 9616
BP 80 - 92 105 BOULOGNE CEDEX
qui fera suivre votre dossier.
Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE EUROMESSAGES

OEC

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR
Total Bilan : 3 Milliards de Francs
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

LA FONCTION : Il participera à la définition de la politique financière du groupe et en assurera le suivi et le contrôle (prévisions financières, montage financier des opérations, comptes d'exploitation prévisionnels, tableaux de bord de gestion, gestion de trésorerie). Il proposera, fiabilisera et fera respecter les procédures et systèmes de gestion.

LE PROFIL SOUHAITE : Candidat de formation expertise comptable ou équivalent et possédant l'expérience d'une fonction semblable exercée depuis quelques années au sein d'une entreprise où il aura pu se familiariser avec les problèmes liés au financement d'opérations immobilières. Il aura une bonne pratique de la micro informatique et un bon sens relationnel associé au goût de la rigueur.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :

S.I.P. Publicité (sous ref. **S.G.**)
11, rue d'Uzès 75002 PARIS (qui transmettra)

RANK XEROX

JEUNE ANALYSTE REPORTING COMPTABLE

Vous avez une formation DECS, ESC ou équivalent et vous justifiez d'une première expérience en comptabilité acquise en cabinet ou en entreprise.

Au sein du département Reporting et Consolidation, vous serez chargé de l'établissement et de l'analyse des états financiers (réels et prévisionnels), des comptes de résultats et bilans des différentes entités du Groupe en France.

Rigoureux et précis, votre ouverture d'esprit et votre potentiel vous permettront d'intégrer aisément l'équipe en place (5 personnes) et de faire évoluer vos responsabilités au sein de la Direction Financière du Groupe.

La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne et de l'anglais serait appréciée.

Le poste est basé à Aulnay-sous-Bois.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. GLM 251, à Véronique FERRY, RANK XEROX, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois.

MEDIA-SYSTEM

Analyste financier dans une société en forte croissance

Implanté sur le marché en pleine expansion des téléphones de voiture et téléphones de poche individuels, MOTOROLA Radiotéléphone Cellulaire connaît une forte croissance (+ 70 %).

Rattaché au Directeur Financier, vous êtes responsable du reporting au niveau européen, vous développez des outils de gestion et participez au plan de vente.

Votre formation (école supérieure de gestion) et votre expérience d'au moins deux ans dans une multinationale vous permettront de réussir à ce poste évolutif. Bien sûr, vous maîtrisez l'outil informatique et parlez un "fluent english".

Poste basé à Antony.

Merci d'adresser votre candidature à Valérie Sorges
MOTOROLA Radiocommunications – Parc d'activités d'Antony II
1, rue Jacques Rueff – CE 26 – 92182 ANTONY Cedex.



Darjeeling

TOULOUSE

LE CABLE, UN AUTRE UNIVERS POUR LA TELEVISION

Cette filiale régionale (capital 18M) de la Caisse des Dépôts et Consignations, est un des principaux cablo-opérateur de France.
Sa vocation est la construction et la commercialisation des réseaux cablés. Elle recherche son:

Jeune responsable administratif et financier

En étroite collaboration avec le D.G., vous avez la responsabilité de la comptabilité, contrôle de gestion et gestion financière, aspects juridiques et contentieux, gestion des R.H. Diplômé(e) d'une école de gestion, vous avez une expérience professionnelle d'environ 5 ans. Vous aimez réussir en équipe et les nouveaux métiers de la communication vous passionnent.

Adresser dossier complet + photo sous réf. 156/1 à
nicole maury * dominique sperle conseil
1 place Wilson, 31000 Toulouse.

La filiale formation du Groupe SAARI, n° 1 des logiciels de gestion pour micro-ordinateurs recherche :

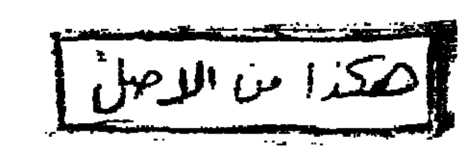
CONSULTANTS FORMATEURS

De formation supérieure (BAC + 4), vous avez au moins 2 ans d'expérience de la formation pour adultes, et maîtrisez les procédures comptables et progiciels de gestion.
Nous vous confierons la rédaction des supports de formation et l'animation de séminaires.
Vous participerez à la réussite d'une équipe jeune, avec les perspectives d'évolution que cela implique au sein du Groupe.

alliance RH



Pour ce poste basé à Paris, adressez votre candidature (lettre, CV et photo) sous la référence GL à SAARI Formation - 85, rue Taibout 75009 Paris.



مكبرا من الاصل

Le Monde de la Gestion

CONTROLEUR DE GESTION

Nous sommes un groupe faisant partie des tout premiers leaders en France dans le domaine de l'emballage carton, un secteur porteur dont nous accompagnons l'évolution. Créant une holding pour "fédérer" au plan stratégique nos 4 unités parisiennes (300 millions de francs de chiffre d'affaires, 430 personnes) nous recherchons pour travailler au sein de cette cellule un contrôleur de gestion. Il aura pour mission de mettre en place dans les unités un système de contrôle de gestion et de reporting homogène mais adapté à la spécificité de chaque entreprise, puis de le faire vivre et évoluer. Il supervisera également les comptabilités des sociétés et travaillera bien sûr en relation étroite avec les directeurs et les responsables concernés dans chaque unité. Ce poste, à créer, s'adresse à un jeune cadre, âgé d'au moins 27 ans, diplômé de l'enseignement supérieur en gestion (ESC, Dauphine...), ayant de solides connaissances en comptabilité (attestées si possible par le DECS) et une première expérience significative en contrôle de gestion (en entreprise ou dans un cabinet d'audit). La rémunération offerte pour ce poste, fonction des compétences acquises, pourrait être au départ de l'ordre de 250.000 francs par an. Ecrire à G. MASSON, en précisant la référence S/8603M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

RESPONSABLE CONSOLIDATION GROUPE

Paris sud

Cette importante entreprise pharmaceutique connaît un développement rapide en France, et bientôt à l'étranger. Dans le cadre de la mise en place de la structure de groupe, la direction financière de la holding recherche un responsable consolidation. Il aura à définir, mettre en place et gérer le système de consolidation comptable et financière des sociétés et entités du groupe. Il participera en outre aux contrôles et analyses menés sur le plan financier. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure (école de commerce ou équivalent) titulaire de préférence du DESCF. Une première expérience de la consolidation est indispensable. Cette fonction implique rigueur, perspicacité, esprit d'analyse et qualités relationnelles. La rémunération et les perspectives d'évolution sont de nature à motiver un candidat de valeur. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client; prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence B/5009M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex** (PA Minitel 36.15 code PA)



THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

JEUNE DIPLOME ET DEJA N°2 FINANCIER

Filiale de Thomson Electroménager, SURMELEC (170 personnes, CA : 1,5 milliard de francs) commercialise les produits des marques Vedette et Thermor. Nous recherchons pour notre service financier un :

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

Véritable bras droit de notre directeur financier :

- Vous intervenez lors de la réalisation du budget et de ses actualisations.
- Vous organisez la collecte des informations correspondantes.
- Vous êtes chargé du reporting auprés de Thomson Electroménager et de Thomson SA.
- Interlocuteur privilégié de nos différents services, vous assurez la coordination du contrôle de gestion.
- Vous participez à l'arrêté des comptes annuels.
- Pour mener à bien cette mission, vous encadrez deux personnes.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...), débutant ou avec une première expérience, vous avez le sens des contacts et de l'organisation. Motivé et autonome, vous saurez mettre en pratique votre goût pour l'outil informatique.

Ce poste est un bon tremplin pour une évolution au sein du groupe Thomson.

HCA

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) à :
SURMELEC - Service Recrutement - BP 97 - 93172 Bagnolet Cedex.



Animateur - Conseiller - Expert

Participez à la création et au développement des PME/PMI

Nous sommes une entreprise institutionnelle nationale à vocation internationale, spécialisée dans le conseil et l'assistance aux PME/PMI. Notre compétence reconnue dans ce domaine fait de nous un partenaire privilégié des créateurs ou repreneurs d'entreprises et de leurs interlocuteurs habituels : banques, collectivités locales, organismes consulaires, etc...

Nous intervenons à travers des missions d'assistance, d'animation ou d'expertise, en créant des outils de financement, en informant les créateurs et les repreneurs d'entreprises, en favorisant leurs contacts avec les collectivités, en les conseillant dans leurs recherches de financement auprès des banques et, plus généralement en leur apportant des conseils. Nous recherchons des :

Chargés de missions secteur bancaire

Vous conseillez les partenaires politiques et économiques sur les problèmes de financement des PME et dans la mise en oeuvre d'outils appropriés destinés aux créateurs, repreneurs et jeunes entrepreneurs. Vous suscitez la mise en place de procédures de financement adaptées. Vous développez une communication au moyen de conférences, formations, publications...

Chargés de missions collectivités locales

Vous construisez un réseau national d'information destiné aux repreneurs et aux cédants, permettant une meilleure connaissance et une plus grande fluidité du marché national des PME/PMI. Vous développez des systèmes de rapprochement entre les différents partenaires. Vous améliorez les relations entre les entreprises et les responsables des programmes de développement économique.

A 30/35 ans environ, vous avez une formation supérieure (Sciences Po, ESC ou DESS) à dominante économique et une première expérience acquise dans le financement et les crédits aux PME, ou dans une collectivité locale ou un organisme consulaire. Vous êtes tenté par un poste varié et évolutif qui vous permettra d'exprimer vos talents d'animateur ou d'expert et, éventuellement d'animer une petite équipe. Les postes offerts sont basés à Paris et nécessiteront des déplacements de courte durée en province.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. *M/162* à notre Conseil, Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris, qui la traitera confidentiellement et nous la transmettra.



Dalian
éditions

MAISON D'ÉDITION PROFESSIONNELLE

recherche
pour sa collection d'ouvrages pratiques destinés aux PME

UN (E) RESPONSABLE DE COLLECTIONS « P.M.E. »

(ESCP, IAE, IFG, DESS...)

VOTRE MISSION

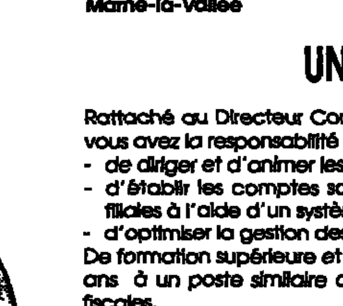
Faire vivre et développer nos collections « PME » :
- en assurant le management des collections juridiques, fiscales, de gestion et de marketing.
- en prenant en charge la conception de nouveaux projets de publication, en constituant les équipes d'auteurs qui en assureront la rédaction et en en assumant la réalisation.

VOS QUALITÉS

Environ 35-40 ans.
Le goût des contacts de haut niveau, un esprit créatif et pragmatique, une grande capacité de conceptualisation, un tempérament rigoureux toujours à la recherche de la qualité.
Une pratique reconnue de l'encadrement.
Diplômé(e) de 3e cycle en gestion des entreprises (option « fiscalité » appréciée).
Une expérience réussie dans un poste d'initiative et de responsabilité au sein d'une PME.

Pour réussir dans votre mission, nous vous apportons une formation appropriée et l'appui d'une équipe professionnelle et motivée.
Enthousiaste, gagneur, animateur, si ce challenge vous tente, venez rejoindre une société à taille humaine en pleine expansion où vous pourrez donner la mesure de votre talent.
Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. RC à :

Guy DUFOUR - Editions DALIAN
7, place de la Gare
94210 LA VARENNE-ST-HILAIRE



7 500 personnes, un Chiffre d'Affaires de 11,6 milliards de francs, 140 magasins, font de **CONFORAMA** un groupe de tout premier plan dans le domaine des biens d'équipement de la maison. Une croissance régulière, une volonté active de développement nous conduisent à rechercher pour son siège à **Marne-la-Vallée**

UN CHEF COMPTABLE

Rattaché au Directeur Comptable et à la tête d'une équipe de 15 personnes, vous avez la responsabilité :
- de diriger et d'animer les services "banques" et "fournisseurs",
- d'établir les comptes sociaux et les déclarations fiscales d'une dizaine de filiales à l'aide d'un système informatique performant,
- d'optimiser la gestion des taxes professionnelles et foncières du groupe.

De formation supérieure et titulaire du DECS, vous avez une expérience de 4 à 5 ans à un poste similaire ou en cabinet d'audit et de bonnes connaissances fiscales.

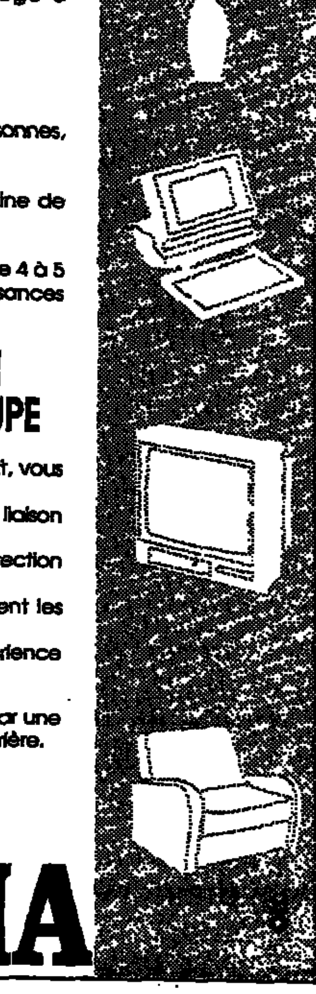
UN RESPONSABLE DE LA CONSOLIDATION ET DES PROCEDURES COMPTABLES DU GROUPE

Rattaché au Directeur Comptable et avec la collaboration d'un assistant, vous avez pour mission :
- de définir et mettre en place les procédures comptables du groupe en liaison avec les utilisateurs,
- de prendre part au développement des projets informatiques de la direction financière,
- d'organiser le processus de consolidation et d'établir semestriellement les comptes du groupe.

Diplômé d'une école de gestion et titulaire du DECS, vous avez une expérience d'au moins 3 ans en cabinet d'audit.

Ces postes s'adressent à des candidats autonomes et rigoureux, attirés par une structure de groupe au sein duquel existent de réelles opportunités de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à
Manuela BELORGEY, CONFORAMA
80 Boulevard du Mandinet LOGNES - 77432 MARNE LA VALLEE CEDEX 02



CONFORAMA



Le Monde de la Gestion

Responsable des services généraux

... et un peu magicien ?

Dès 1992, Euro Disneyland, comptera 12 000 personnes. Budgets, personnel, bureaux, loyers, télécommunications, transmissions, politique d'implantation, transports internes... seront sous votre responsabilité.

Vous êtes avant tout un homme de service et vous avez un excellent sens relationnelle.

De formation supérieure, vous avez dirigé les services généraux d'une société multinationale, et vous êtes parfaitement bilingue.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. AD/0212/M2, à Euro Disneyland, Service Recrutement, BP 110, 94350 Villiers-sur-Marne.



Euro Disneyland S.C.A.

les professionnels de l'imagination

© Disney

L'audit international, une carrière tremplin

Notre Groupe représente en France le leader mondial des produits de la grande consommation. Nous coordonnons 50 sociétés, nous employons 7.500 personnes et réalisons un chiffre d'affaires consolidé de 9 milliards de francs. Le développement constant de nos activités nous amène à renforcer la structure de notre Direction de l'Audit et à rechercher un nouveau collaborateur.

Nous vous proposons d'intégrer ce service et de participer à l'ensemble de ses missions. Ce travail en équipe vous conduira à assurer des missions d'Audit Opérationnel dans les domaines de la gestion, de la finance, du marketing, de la vente, de l'informatique et de la technique au sein de nos filiales. Cette fonction implique de nombreux déplacements en France, en Europe et en Afrique.

Pour ce poste polyvalent, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur justifiant d'une première expérience opérationnelle en Audit ou en Contrôle de Gestion, de préférence dans un contexte anglo-saxon. Vous possédez une pratique courante de l'anglais et vos connaissances en espagnol ou en portugais constitueraient un atout. Cette expérience sera un excellent tremplin pour une carrière dans les différentes sociétés du Groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 50/3725 A à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche

L'ADJOINT au RESPONSABLE de sa CENTRALE DES BILANS

Vous serez chargé de participer au développement des produits et d'en assurer leur promotion commerciale en étroite collaboration avec le responsable de la Centrale.

Vous possédez :

- 4-5 ans d'expérience type **analyse crédit**,
- Une formation bac + 5 ou grande école, en **comptabilité, gestion et analyse financière**,
- Des aptitudes commerciales et relationnelles,
- Une bonne maîtrise de la micro-informatique.

Merci d'adresser C.V. à Madame BERNARD, sous réf. CDB/90
COREF
Tour Vendôme, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres
92516 Boulogne-Billancourt.

Responsable comptabilité générale et fiscalité

Un important groupe français du secteur tertiaire (CA de 9 milliards de francs) ayant une activité très internationale, recherche un comptable et fiscaliste de très bon niveau.

Sous l'autorité du Directeur de la comptabilité du groupe et assisté d'une équipe d'une quinzaine de personnes, il prendra en charge l'élaboration des états financiers d'une dizaine de sociétés et les problèmes de fiscalité française du groupe.

Ce poste requiert une formation supérieure (certificat supérieur de révision comptable et/ou certificat juridique et fiscal de l'expertise comptable) et une expérience de 5 ans minimum couvrant les deux domaines. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Notre Conseil, Nicole Marichez, étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/161 à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

Responsable gestion budgétaire

Grenoble. Cette société, filiale d'un Groupe international important, est leader sur le marché des produits, procédés et outils de diagnostic médical et scientifique. Dans le cadre du développement du Groupe en France, la Direction Financière crée un poste de Responsable de Gestion Budgétaire.

Il sera chargé de l'élaboration des prévisions et des budgets des sociétés françaises, de l'analyse des résultats et des écarts, du reporting au siège Européen. Toutes ces tâches sont effectuées sur IBM 36 et COMPAQ.

Ce poste, évolutif, requiert une formation supérieure de gestion (ESC, maîtrise ou équivalent), une expérience performante de 3 à 5 ans, avec pratique de l'informatique et connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec C.V. et niveau de rémunération sous réf. GS27/M, à Chantal GELLER, SEMA SELECTION, 32 rue de la Favorite, 69005 LYON



Paris - Lyon - Toulouse

Membre de SYNTEC

LES EDITIONS NATHAN recherchent UN CONTROLEUR DE GESTION JUNIOR (H/F)

Au sein du Groupe de la Cité (Bordas, Larousse, Presses de la Cité, Dalloz, etc.), les éditions NATHAN - 500 personnes, 1 milliard de CA - produisent des ouvrages scolaires et de référence, des livres pour la jeunesse, des logiciels et du matériel éducatif, des beaux-livres

Vous avez une formation supérieure type Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESC, ...) ou maîtrise de gestion (Dauphine, ...), 2 années d'expérience professionnelle, et un solide bagage financier et comptable.

Votre mission : assister un senior dans le contrôle de gestion de plusieurs départements : examen de la rentabilité, préparation des tableaux de bord et des budgets annuels.

Outre ce contrôle de gestion traditionnel, vous aurez également un rôle de conseil auprès des opérationnels.

Personnalité, capacité à dialoguer avec différents interlocuteurs, goût du travail en équipe sont des qualités indispensables pour ce poste.

Merci d'adresser, sous référence CG, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions aux Editions Nathan - Direction des Ressources Humaines - Laurence BERTIN - 9, rue Méchain 75014 PARIS.

NATHAN

CONTESSE

SPICERS

DEVELOPPER L'ESPRIT SERVICE

Quand l'Europe commence par la France, ça se remarque vite !

Grand groupe international, N° 1 anglais sur le secteur de la papeterie et des fournitures de bureau, SPICERS commence aujourd'hui son développement européen par la France, avec un objectif à atteindre rapidement : devenir le premier grossiste français. Outre des moyens importants, nous comptons sur la qualité de notre service et sur l'esprit d'équipe qui anime nos collaborateurs pour réaliser nos ambitions. Constituant les équipes qui vont partager notre réussite, nous souhaitons intégrer notre

Chef Comptable

De niveau DECS, vous avez acquis au minimum 5 ans d'expérience et souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière.

Sous la responsabilité de notre Directeur Financier, vous assurerez l'ensemble de notre gestion et possédez pour cela des notions en comptabilité anglo-saxonne et la maîtrise de l'anglais.

Pour rejoindre un groupe dynamique, envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. CC/LM à SPICERS
Direction du Personnel
BP 437 - Garonor
93617 AULNAY SOUS BOIS CEDEX.

MEDIAPA



Société spécialisée dans l'achat, le stockage et la distribution de produits pétroliers du Groupe Bolloré Technologies, Bolloré Energie est implantée sur toute l'Europe et représente aujourd'hui un CA de 5 milliards de francs (dont 50 % réalisés à l'étranger)

ESC DEBUTANT, DEVENEZ CONTROLEUR DE GESTION CHEZ BOLLORE !

Votre mission : analyse des écarts et proposition de mesures correctives, élaboration des budgets, suivi des résultats et reporting constitueront l'essentiel de votre mission.
Vous serez ponctuellement chargé d'études financières destinées à la D.G. et d'analyses économiques des investissements.

Votre profil : jeune diplômé ESC, vous êtes avant tout organisé et possédez des qualités d'analyse et de synthèse.

Si cette fonction évolutive vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions) sous référence LMO 2210 A à notre Conseil qui respectera l'entière confidentialité de votre dossier. Groupe PANISSOD, 109, rue de Turenne 75003 Paris.

GROUPE PANISSOD S.A.
RECRUTEMENT

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

GEO



prima

Femme Actuelle



Voici

PRISMA PRESSE
Filiale d'un Groupe International (Paris 8ème)
Leader de la presse magazine grâce à la réussite commerciale de ses titres et à ses méthodes de gestion
recherche

UN ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Pour son Service Planification, directement rattaché à la Direction Générale

Vous participerez à l'élaboration des budgets et des états mensuels, ainsi qu'à l'analyse et au suivi des résultats de l'ensemble de nos activités.

Vous avez une formation supérieure Etude de Commerce, Universitaire...

Vous avez une expérience de deux ans en Contrôle de Gestion, de bonnes connaissances en Comptabilité et la pratique de la micro-informatique. Vous maîtrisez la langue anglaise.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous références ACG à :
PRISMA PRESSE
Direction des Ressources Humaines
6 rue Daru - 75008 PARIS.

هكذا من الاصل

مكررا من الاصل



Nous sommes un organisme fédérateur représentant 6000 mutuelles et 25 millions de personnes, leader dans le domaine de la protection sociale complémentaire.

AUDITEUR - ANALYSTE FINANCIER

Vous avez une formation supérieure économique et financière (3ème cycle de gestion, Ecole Supérieure de Commerce, I.E.P. section économique et financière...) et de solides bases comptables (D.E.C.S. ou équivalent).

Au sein de l'équipe "Fiduciaire Gestion" vous serez chargé :
- de la réalisation d'analyses financières,
- de missions d'audit et de conseil auprès des mutuelles adhérentes,
- de l'exploitation et du développement de systèmes d'information de gestion.

Une expérience de 2 à 5 ans dans les missions précitées est indispensable, une pratique de la micro-informatique serait appréciée. Déplacements en province à prévoir. Poste basé à Paris 15ème.

Merci d'adressez votre dossier de candidature en précisant votre niveau de rémunération actuel et souhaité, sous la référence AF à MUTUALITE FRANCAISE, Direction Administrative, 255 rue de Vougirard, 75719 PARIS Cedex 15.

CONTESSE

ALIMENTAIRE **AUDIT**

Une voie d'accès à nos futurs postes de managers

France - International

Notre groupe est un des grands mondiaux de l'alimentaire. C'est une expérience chez un des grands mondiaux de l'audit que nous recherchons

Nos exigences sont à la mesure des opportunités d'évolution de carrière que nous vous offrons.
HEC, ESSEC, ESCP...MBA poursuivez une carrière à la hauteur de vos ambitions et qui vous permettra au niveau de la holding du Groupe :
- de valoriser une première expérience d'audit de 2 ou 3 ans acquise de préférence chez un des "big six"
- d'intégrer un environnement international, de conseiller et d'assurer une assistance technique diversifiée (finances, comptabilité, gestion, organisation...) auprès de nos filiales France et étranger
- de participer aux différentes études financières dont celles concernant les nouvelles acquisitions.

Anglais indispensable.
Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 43 A 2000 - OM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Directeur administratif et financier

PARIS

300KF

Nous so[...] importa[...] nisme d[...] et de form[...] Notre D[...] Général [...] le D.A.F[...] d'assurer [...] des fo[...] adminis[...] juridique[...] cières et [...] du person[...] A 35 ans [...] de format[...] rieure, v[...] une exp[...] similaire [...]

Vous animerez une équipe d'une dou[...] personnes motivées.
Organisé et rigoureux, vous avez égaleme[...] des contacts pour faire le lien avec le[...] Directions de l'organisme et avec l'extérieur.
Merci d'adresser votre candidature (lettre m[...] CV, photo) en précisant la référence [...] ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue [...] 75001 PARIS qui transmettra.

Les plus-values sont rares aujourd'hui, choisissez un partenaire performant.

Fort de nos 5000 clients, nous sommes la référence dans le domaine de l'information financière : gestion de trésorerie, gestion des immobilisations, consolidation, analyse financière... Notre progression (CA + 50 % en 1989), nous amène à rechercher

CONTROLEUR DE GESTION

De formation Ecole de Commerce ou de Gestion, vous bénéficiez d'une expérience réussie de 2 ans en Contrôle de Gestion. Membre de l'équipe de Direction, vous serez responsable du contrôle de la gestion du siège parisien, des agences en province et des filiales à l'étranger.

Véritable "force de proposition" auprès de la Direction, vous ferez évoluer les systèmes de gestion et d'information.

Ce poste offre une réelle opportunité d'évolution à un candidat de valeur, qui pourra démontrer sa compétence, ses qualités relationnelles et son implication dans l'évolution de l'entreprise. La maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire. (réf. CG/LM)

CONSULTANTS EN GESTION DE TRESORERIE

De formation supérieure BAC + 4 (maîtrise de gestion, d'économie ou diplômé d'école de commerce), vous avez de préférence une expérience d'1 à 2 ans au sein d'un service financier.

Après une formation spécifique, vous assurerez des missions de conseil auprès des Directions Financières pour accompagner la mise en place des cellules de trésorerie, des outils informatiques retenus et optimiser leur fonctionnement.

Ce poste très autonome nécessite une réelle motivation pour les relations clientèle, de sérieuses aptitudes pédagogiques et des déplacements sur toute la France.

Nous vous offrons un environnement performant et une évolution au sein d'équipes dynamiques. (réf. C/LM)

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) sous référence choisie, à Nicolas Six - Cerg Finance - Tour Eve Place Sud la Défense 9 - 92806 Puteaux.

CERG FINANCE

MEDIAPA



SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Créée en 1973, JET SERVICES livre 60 000 colis par jour et réalise un CA de 800 MF. Rejoignez-nous pour accompagner notre croissance.

Vous animez les services informatique, facturation, achats, personnel, sponsoring. Vous êtes le garant de notre organisation et de nos procédures, conseil du Président et des dirigeants opérationnels.

A 40 ans, vous êtes DAF ou secrétaire général, de préférence dans une société de services. Poste basé à Lyon.

Ecrire à Geneviève CROUZET (réf. 579 LM) ARTEMIS CONSEILS - 21, rue François Garcin 69003 LYON.

ARTEMIS

MEDIAPA

Télésystèmes
Sixième SSII
française
Groupe
France Télécom
2 900 personnes
1,8 Milliard
de CA.

RESPONSABLE COMPTABLE :
CHEF DE PROJET UTILISATEUR POUR MISE EN PLACE PROCICIELS COMPTABLES MSA

De formation Ecole de commerce et/ou DECS, vous avez une solide expérience (4 ou 5 ans) dans la mise en place et l'exploitation quotidienne des systèmes informatisés de gestion et comptabilité et souhaitez valoriser vos facultés de rigueur, d'analyse et de contact.

Votre mission:
Concevoir, réaliser et mettre en oeuvre les solutions informatiques propre à fiabiliser le système comptable.
Assister l'utilisateur pour détecter les améliorations potentielles des systèmes comptables.

Merci d'adresser votre candidature à Martine HARRACA - Télésystèmes Direction des Ressources Humaines 115 rue du Bac - 75007 PARIS.

Telesystemes
La culture Télécom en plus

NC communication



Accompagner la transformation des Banques et Institutions Financières

Peat Marwick Consultants est membre du réseau mondial KPMG. A Paris, 200 professionnels de haut niveau accompagnent les entreprises dans leur évolution.

Le fort développement de Peat Marwick Consultants, qui réalise un tiers de son activité dans la Banque et les Services Financiers nous conduit à rechercher :

des responsables de mission

Une expérience variée d'environ 10 ans au sein d'une banque, d'une institution financière ou dans un cabinet de conseil, vous permettra d'encadrer nos équipes de Consultants chez nos clients.
Réf. 931.53

des consultants

Vous avez acquis une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un des domaines suivants : Contrôle de gestion, Inspection, Organisation, Salle de marchés, Informatique, soit dans la banque, soit dans le conseil.
Réf. 931-54

De formation supérieure, vous souhaitez maintenant valoriser votre expérience. Vous pourrez l'enrichir au sein de notre cabinet en participant à des missions de type : étude stratégique et plan de développement, fusion d'établissements financiers, planification et contrôle de gestion, gestion des opérations de marchés, ALM, amélioration de la performance des structures.

Peat Marwick Consultants, par ses méthodes éprouvées, par la variété de ses missions et par son environnement international, vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Isabelle Régnier vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence choisie à Peat Marwick Consultants - Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.

KPMG Peat Marwick Consultants

MARCHÉS FINANCIERS

Retraits de billets et grève des convoyeurs de fonds

La réforme des réserves obligatoires doit inciter les banques à mieux remplir les distributeurs

Derrière la réforme des réserves obligatoires annoncée mardi 16 octobre, il n'y a pas que des objectifs théoriques de pure politique monétaire. Les autorités monétaires françaises entendent bien donner aux banques un peu plus de souplesse dans la gestion de leur stock de billets de banque, et donc leur permettre de mieux remplir les distributeurs automatiques de billets. Ironiquement, cette réforme intervient au moment où la grève des convoyeurs de fonds provoque d'importants problèmes de liquidités pour les banques et les commerçants, et vide les distributeurs. *(Lire page 21.)*

(Lire page 21.)

Le porteur ordinaire de carte de crédit n'a certainement pas établi de lien entre l'aménagement du dispositif des réserves obligatoires de la Banque de France, la grève des convoyeurs de fonds et la multiplication des distributeurs automatiques de billets affichant « hors-service ». Ce lien existe pourtant.

Sommes immobilisées

Jusqu'à présent, les encaisses de billets détenues par les établissements de crédit (12 milliards de francs environ) n'étaient pas comptabilisées dans les réserves obligatoires que ces derniers doivent maintenir auprès de l'institut d'émission. Les banques tentaient de maintenir leur stock de billets à un niveau minimum afin de les placer pour en tirer des rendements avantageux. Car un billet de banque ne rapporte rien si on n'en fait rien. C'est pourquoi les distributeurs automatiques sont si souvent vides en fin de week-end. Il y avait pourtant, à la fin de l'an dernier, 18,7 millions de porteurs de cartes, et le nombre de retraits dans les distributeurs a été multiplié par trois entre 1984 et 1989, atteignant... 495 millions, pour un montant moyen de 450 francs.

Dans son allocution du mardi 16 octobre, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, a expliqué qu'il *« n'est pas illogique de tenir compte des encaisses* [de billets] *dans la détermination des réserves constituées ; c'est du reste la pratique suivie par les principaux pays qui utilisent l'instrument des réserves »*. Même conservés par les banques, les billets peuvent constituer des réserves dans la mesure où, s'ils ne sont pas transformés en instruments monétaires différents, ils ne peuvent rapporter d'intérêt ; ils représentent donc des sommes immobilisées conformément au principe des réserves obligatoires.

Inclus dans les réserves, les billets pourront donc plus aisément être conservés par les banques et, entre autres, alimenter les distributeurs. Autre avantage de la réforme de la Banque de France, elle accroît la sécurité des transferts de fonds en réduisant le nombre de parcours effectués par les liasses entre les agences bancaires et l'institut d'émission.

L'idée des autorités monétaires est astucieuse, mais n'est pas dépourvue d'effets secondaires. La Banque de France est très fière du « craquant » de ses billets, et ses responsables ironisent à l'envi sur l'état lamentable des dollars américains – indépendamment de la faiblesse actuelle du cours de change du billet vert. Or c'est lorsque les billets reviennent dans les caisses centrales que leur état et leur qualité peuvent être vérifiés, et qu'ils peuvent être renouvelés le cas échéant. C'est pourquoi les coupures de 20 et de 50 francs sont généralement beaucoup plus abîmées que celles au moins égales à 100 francs, les commerçants ne prenant pas la peine de les déposer auprès de leur banquier. Avec un système dans lequel les billets reviennent moins souvent à l'institut d'émission, le contrôle devient moins aisé et la qualité de la circulation fiduciaire se dégrade. La Banque de France est donc en train de négocier avec les banques une nouvelle manière de contrôler la bonne tenue des coupures. Mais tant que les convoyeurs de fonds poursuivront leur grève, le rodage de la nouvelle procédure sera difficile. Pour l'instant, les banques n'ont d'autre solution que de remplir les distributeurs de coupures usagées.

FRANÇOISE LAZARE

□ **Rhône-Poulenc ouvre une unité pharmaceutique en Thaïlande.** – Le groupe chimique français Rhône-Poulenc ouvre une usine pharmaceutique en Thaïlande. Celle-ci a été inauguré vendredi 19 octobre. Il s'agit d'une société mixte créée entre la firme française et Osothsapa, la première société pharmaceutique de Thaïlande. Rhône-Poulenc détient néanmoins la majorité du capital à 74 %.

Cette unité fabriquera du paracétamol. Sa capacité de production sera de 900 tonnes/an. Elle s'intègre dans une usine fabriquant déjà de l'aspirine, des vaccins et des produits agrochimiques.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	11 octobre 1990
Total actif	634 019
dont	
Or	168 964
Disponibilités à vue à l'étranger	112 296
Ecus	54 111
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 020
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 732
Concours au Trésor public	38 520
Titres d'Etat (bons et obligations)	40 499
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	235
Effets privés	101 075
Effets en cours de recouvrement	22 885
Total passif	634 019
dont	
Billets en circulation	251 329
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	60 710
Compte courant du Trésor public	14 552
Reprises de liquidités	23 704
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 020
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	54 457
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	191 340

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,50 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,25 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LONDRES

Ouverture d'un marché à terme du riz

Un marché à terme du riz s'ouvrira le 30 novembre à la Bourse londonienne des marchés à terme et des options a annoncé le FOX (Futures and Options Exchange). Les échanges mondiaux de riz représentent annuellement plus de 13 millions de tonnes et les cours ont tendance à faire preuve de volatilité. Le nouveau contrat permettra donc aux opérateurs de couvrir leurs risques financiers. Les transactions se feront électroniquement et porteront sur des lots de 50 tonnes chacun de riz long de qualité supérieure, d'origine thaïlandaise ou américaine. Des terminaux pourront être installés à l'étranger. Les transactions sont déjà effectuées électroniquement au FOX sur les marchés à terme du sucre blanc, du caoutchouc pour le prix indicateur des métaux non ferreux, le MGMI. Un marché à terme du café arabica devrait être lancé dans les six mois. En revanche, les transactions se déroulent toujours à la criée sur les marchés du café robusta, du cacao et du sucre brut.

PARIS, 22 octobre ↓

Glissement

La semaine s'est ouverte rue Vivienne sur une note légèrement alourdie. Après avoir affiché un retard de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait près de 0,5 % en fin de matinée. En début d'après-midi, le repli s'accentuait et atteignait 0,63 %. Plus tard dans la journée et peu avant l'ouverture de la Bourse de New-York, le baromètre de la place parisienne s'inscrivait en recul de 0,40 %.

Apparemment, la fermeté des grandes places financières internationales (New-York, Tokyo) et la baisse des cours du pétrole brut, tombés sous la barre des 30 dollars le baril, n'ont pas eu d'effets particuliers sur le marché français, qui n'a pas profité de l'élan pris la semaine passée. Selon les spécialistes, la Bourse de Paris semble abandonner un peu de son attitude suiviste vis-à-vis des autres marchés. La proximité de la liquidation mensuelle pour le terme boursier d'octobre, qui doit intervenir mardi 23, a de nouveau favorisé quelques ventes bénéficiaires, dont la présence a suffi à peser sur la tendance. La reprise que connaît la Bourse de Paris depuis la mi-septembre demeure malgré tout fragile. Le volume des transactions est encore peu important et reste inférieur aux niveaux atteints vendredi en clôture, où il s'était négocié 2,6 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs semaines.

L'action Michelin s'est remise un peu des lourdes pertes subies au cours des deux dernières séances, jugées sur le parquet comme une sanction intervenue après la publication de mauvais résultats pour le premier semestre de cette année et surtout la prévision d'une perte de 2,3 milliards de francs pour 1990. Du côté des valeurs étrangères, les résultats d'ATT, jugés plutot satisfaisants par M. Robert Allen, patron du groupe, compte tenu du ralentissement économique, ont permis au titre de bien se comporter.

TOKYO, 22 octobre ↑

Sixième séance de hausse

Pour la deuxième fois consécutive, le Kabuto-Cho a remarquablement bien commencé la semaine. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de hausse s'accélérait durant la séance et l'indice Nikkei, qui avait déjà progressé de 176,50 points en fin de matinée, enregistrait à la clôture un gain de 589,37 points (+ 2,41 %) pour s'établir à 25 070,86. Le score eût pu être encore meilleur, si des ventes bénéficiaires n'avaient quelque peu écorné l'avance du marché. Au plus haut de la journée, le thermomètre de la Bourse nippone avait monté de 750 points. C'est en tout cas la première fois depuis le 13 septembre dernier que le Nikkei dépasse la barre des 25 000 points.

VALEURS	Cours du 19 octobre	Cours du 22 octobre
Akai	579	607
Bridgestone	1 170	1 180
Canon	1 420	1 440
Fuji Bank	2 100	2 190
Honda Motors	1 430	1 450
Matsushita Electric	1 810	1 850
Mitsubishi Heavy	783	789
Sony Corp.	6 500	6 600
Toyota Motors	1 890	1 900

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rapprochement Vulcopneu et Pneu Holding.** – Les deux groupes français indépendants de distribution de pneumatiques, Vulcopneu et Pneu Holding (enseigne Pneu Plus), ont décidé de s'associer pour mieux faire face à la montée de la concurrence, exercée tant par les firmes étrangères que par les manufacturiers eux-mêmes. Aux termes de l'accord conclu, toutes les enseignes Pneu Plus rejoindront Vulcopneu. Ce rapprochement donnera naissance au premier réseau français indépendant de distribution de pneus avec un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 2 milliards de francs. 209 points de vente en France et 26 en Espagne, avec aussi une perspective de tisser un réseau de 1 000 magasins spécialistes du pneu et de liaison au sol en Europe du Sud.

Pour matérialiser cette union, Pneu Holding prendra une participation de 40 % dans Vulcopneu et de 40 % aussi dans K. Dis, centrale d'achat mise en place par Vulcopneu comme outil logistique. Les financiers du groupe Acto, déjà actionnaires dans le capital des deux entreprises, ainsi que ceux de Vulcopneu représentés par la SDR Méditerranée et Europar, équilibreront ce rapprochement en prenant respectivement une participation de 10 %, garantissant ainsi l'indépendance du nouveau groupe.

□ **Kléber : chute de 77 % des résultats.** – Les résultats de Kléber (groupe Michelin) pour le premier semestre ont été très mauvais. Pour un chiffre d'affaires en diminution de 2,83 % seulement (1 957,9 millions de francs), la société enregistre une chute de 77 % de son résultat avant impôt (25,24 millions de francs). Son bénéfice net régresse de 73,8 % à 26,24 millions de francs. La part du groupe atteint le même montant, mais diminue de 72,8 % seulement, car plus faible l'an dernier à même époque (96,68 millions de francs). Dans son communiqué, Kléber fait remarquer que cette baisse est largement imputable à l'accentuation de la concurrence sur les différents marchés.

□ **Kamatz récidive dans la montre aéronautique.** – Fort de ses premiers succès sur le créneau aéronautique, Kamatz, l'établisseur français de montres, lance un nouveau modèle à l'intention des pilotes. Baptisé « Oscar Bravo », ce dernier a été présenté au dernier Bijhorca. Outre ses fonctions chronographes, cette montre offre de nombreuses possibilités telles que les multiplications, les divisions, le calcul des temps de vol. Elle permet de convertir les kilomètres en miles nautiques, de calculer les altitudes en pieds, de traduire les taux de montée et/ou de descente en mètres/seconde ou en pieds/minute.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	397	395
Asystel	105	....
B.A.C.	190	186
B.I.C.M.	858	858
Boiron (Ly)	405	406
Boisset (Lyon)	205	210
Câbles de Lyon	3175	3165
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1068	1050
Calberson	390	380
Cardif	430	439
C.E.G.E.P.	210	210
C.F.P.I.	252	255
Ciments d'Origny	471 10	471
C.N.I.M.	903	909
Codetour	275 50	276
Comareg	280	285
Conforama	780	771
Creeks	325	330
Dauphin	400	....
Delmas	595	595
Demachy Worms Cie	541	541
Desquenne et Giral	246	245
Devanlay	800	776
Deville	451 60	439
Dolisos	185	188
Editions Belfond	229	....
Europ. Propulsion	404	400
Fracor	125	....
GFF (group.fon.f.)	364	378
Grand Livre	428	428 80
Gravograph	176	175 20
Guimoli	810	810
I.C.C.	235 80	....
IDIA	307	307

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	135 90	133
I.M.S.	944	917
IN2	280	....
I.P.B.M.	116	113
Loca investis.	313	....
Locamic	86	84
Matra Comm.	131 40	130 20
Molex	180	....
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	90	90
Publ.Filipacchi	410	400
Razel	610	610
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	305	305
St-H. Matignon	203	199 10
Select Invest (Ly)	91	....
Serbo	420	420
S.M.T. Goupil	186	186 20
Sopra	174 50	....
Supra	143	....
Thermador H. (Ly)	240	....
Unilog	148	149 90
Union Fin. de Fr.	395	390
Viel et Cie	117 40	....
Y. St-Laurent Groupe	822	819

Marché des options négociables le 19 oct. 1990

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	29	–	–	–
CGE	560	33	45	–	30
Elf-Aquitaine	680	56	–	14	–
Eurotunnel SA-PLC	40	7,50	9,90	1,75	2,50
Euro Disneyland SC	90	6	–	3,90	–
Havas	487	65	–	10	–
Lafarge-Coppée	340	24	–	–	–
Michelin	70	3	7,35	11	–
Midi	920	26	37	–	–
Paribas	440	62	–	9	–
Pernod-Ricard	960	–	–	30	–
Peugeot SA	480	71	–	13	–
Rhône-Poulenc CI	240	17	–	–	–
Saint-Gobain	440	10	21	39	–
Source Perrier	1 200	–	–	55	–
Société générale	400	28	–	–	–
Suez Financière	250	65	–	4	5,50
Thomson-CSF	120	1,90	–	22,89	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 oct. 1990
Nombre de contrats : 82 511

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	98,50	98,40	98,32
Précédent	98,40	98,32	98,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,42	1,06	1,80	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,049 F ↓

Après son accès de faiblesse de la fin de la semaine dernière, le dollar restait peu soutenu lundi 22 octobre. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,049 francs contre 5,0515 francs vendredi à la cotation officielle. A Tokyo, elle regagnait un peu de terrain vis-à-vis du yen.

FRANCFORT	19 oct.	22 oct.
Dollar (en DM)	1,5048	1,5081

TOKYO	19 oct.	22 oct.
Dollar (en yens)	125,25	126,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 octobre) .... 9 9/16 - 11/16 %
New-York (19 octobre) .... 7 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	18 oct.	19 oct.
Valeurs françaises	77	76,90
Valeurs étrangères	77,80	78,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	432,81	437,53
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 644,67	1 644,70

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	18 oct.	19 oct.
Industrielles	2 452,72	2 520,79

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	18 oct.	19 oct.
Industrielles	1 618,10	1 621,50
Mines d'or	168,80	169,70
Fonds d'Etat	79,43	79,10

TOKYO

	19 oct.	22 oct.
Nikkei Dow Jones	24 481,49	25 070,86
Indice général	1 816,29	1 858,30

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,0465	5,0485	+ 72	+ 82	+ 143	+ 163	+ 455	+ 515
$ can.	4,3114	4,3168	– 108	– 81	– 204	– 166	– 478	– 397
Yen (100)	3,9998	4,0036	+ 60	+ 75	+ 113	+ 145	+ 322	+ 380
DM	3,3472	3,3500	+ 37	+ 54	+ 77	+ 101	+ 190	+ 252
Florin	2,9694	2,9723	+ 37	+ 48	+ 70	+ 91	+ 178	+ 231
FB (100)	16,2424	16,2593	+ 98	+ 212	+ 199	+ 420	+ 729	+ 1289
FS	3,9580	3,9627	+ 56	+ 74	+ 115	+ 144	+ 326	+ 398
L. (1 000)	4,4659	4,4717	– 65	– 7	– 130	– 34	– 294	– 165
£	9,8432	9,8521	– 390	– 346	– 683	– 604	– 1684	– 1519

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16
Yen	7 13/16	7 1/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8 1/4	8 3/8
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 11/16	8 13/16
Florin	7 9/16	7 13/16	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	8 15/16	9 3/16	8 3/4	9	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8
F.S.	7 5/8	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4
L. (1000)	6	7	10 1/2	11	10 5/8	11 1/8	11	11 1/2
£	13 7/8	14 1/8	13 15/16	14 1/16	13 7/8	14	13 5/8	13 3/4
F franç.	9 1/2	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 29

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3781	3765	3805	+ 0 63
980	B.N.P. T.P.	950	950	951	+ 0 11
1130	C.C.F. T.P.	1135	1140	1140	+ 0 44
1090	Cr.Lyon. T.P.	1077	980	984	+ 0 07
1580	Renault T.P.	1431	1435	1440	+ 0 63
1650	Rhone Poul. T.P.	1480	1480	1480	....
1083	Saint Gobain T.P.	1110	1110	1110	....
1135	Thomson T.P.	945	945	950	+ 0 53
665	ACCOR	770	770	763	- 0 91
610	Air Liquide	678	678	676	- 0 29
1340	Als.Superm.	1555	1550	1588	+ 2 12
380	A L S P I	362	362	352 50	- 2 62
1570	Arjom. Prioux	1860	1850	1827	- 1 77
960	AGF Sté Centrale	870	867	850	- 2 30
820	Aux. Entrepr.	838	834	830	- 0 95
240	Avenir H. Média	260	259	280	....
163	Axa Midi Ass.	212 80	210 20	211 50	- 0 66
247	Bafip	229	229	229 10	+ 0 04
190	Bail-Equipem.	168	169	166	- 1 19
755	Bail Investiss.	765	781	760	- 0 65
380	Bancaire	440 30	432	440	- 0 07
565	Bazar H.-V.	599	597	597	- 0 33
795	Beghin-Say	735	738	732	- 0 41
1120	Berger (M)	1110	1110	1101	- 0 81
540	Bic	505	520	507	+ 0 40
740	B.I.P.	879	860	888	+ 1 02
315	BIS	350	350	345	- 1 43
310	B N P (CI)	256	255	253 10	- 1 13
910	Bollore Tech.	790	794	794	+ 0 51
2830	Bongrain	2301	2318	2290	- 0 48
645	Bon-Marché	680	680	653	- 3 97
425	Bouygues	432	430 10	435	+ 0 69
113	BP France	108 90	105 10	105 10	- 3 49
735	B S N	762	766	760	- 0 26
890	Canal Plus	952	950	927	- 2 63
385	Cap Gem.S.	389	363	387	- 0 54
3220	Carrefour	3550	3530	3545	- 0 14
123	Casino	135	134	130 50	- 3 33
98	Casino ADP	100 10	98 20	98 50	- 1 60
940	Castorama D.I.	925	911	914	- 1 19
160	C.C.F.	153 80	153	151 80	- 1 30
65	CCMC Ly.	61	58 70	60	- 1 64
335	C.D.M.E.	341	340	340	- 0 29
425	C.E.G.I.D.	479	481	485	+ 1 25
230	Centrest (Ny)	240	230	235	- 2 08
475	C.E.P. Comm.	525	530	535	+ 1 90
181	Cerus	159	159	155 80	- 2 01
340	Cesslem	430	430	425	- 1 16
380	C F A O	394	391 10	390 10	- 0 99
380	CF Int.	383 10	378	386	+ 0 76
490	C G E	585	568	585	....
280	CGI Info.	325	338	329 50	+ 1 38
925	C G I P	880	873	888	+ 0 91
500	CGP	510	509	500	- 1 96
780	Chargeurs S A	736	740	760	+ 3 26
585	C I C A (M)	561	585	570	+ 1 60
1140	Ciments franc.	1060	1051	1053	- 0 66
405	Club Méditer.	434 90	432	426 10	- 2 02
120	CMB Packa.	116	116 20	115 20	- 0 69
104	Codetel	91	94	91 10	+ 0 11
475	Colas	465	457	448	- 3 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	257	260	249	- 3 11
995	Compt Mod.	1105	1130	1130	+ 2 26
147	Concept S.A.	135 20	144 10	137 50	+ 1 70
370	CPR (Paris Réa.)	300	300 50	300 20	+ 0 07
960	Créd. Foncier	865	870	863	- 0 23
630	Cr Lyon (CI)	578	577	577	- 0 17
1060	Crédit Nat.	881	890	897	+ 1 82
215	CSEE	214 50	205 10	206	- 3 96
2280	Damart	2184	2150	2170	- 0 64
485	Dassault Aviation	451	451	441	- 2 22
270	Dassault Electr.	177	173	172 20	- 2 71
1400	De Dietrich	1268	1250	1284	+ 0 48
200	Dév.P.d.C.(Li)	198	198	195	- 1 52
255	Dév.R.Sud-Est	284	280	284	....
380	D M C	355	350 10	355	....
3110	Docks France	3595	3600	3600	+ 0 14
600	Dumez	627	623	613	- 2 23
2070	Eaux (Gle)	2309	2308	2288	- 0 91
320	Ecco	315	331 80	316	....
695	Elf Aquitaine	631	628	638	+ 1 11
490	- (Certific.)	462	465 50	465 20	+ 0 69
895	Epeda B.-F.	990	950	946	- 4 44
365	Essilor	261	270 20	270	+ 3 45
190	Essil.Int.(DP)	173	170 50	171	- 1 16
730	Esso	665	651	654	- 1 65
1400	Eurafrance	1391	1420	1370	- 1 51
1610	Eurocom	1580	1580	1550	- 1 90
81	Eurodisneyland	92	91 70	90 30	- 1 85
3020	Euromarché	3070	3000	3129	+ 1 92
930	Europe 1	1045	1045	1060	+ 1 44
40	Eurotunnel	44 60	44 75	44 35	- 0 56
1360	Exor	1380	1360	1350	- 2 17
1220	Facom	1268	1250	1252	- 1 26
135	Finextel	131	131	130 90	- 0 08
225	Fives Lille	230	230 10	226	- 1 74
1820	Fromager. Bel	1695	1702	1702	+ 0 41
1750	Gal Lafayette	1755	1750	1810	+ 3 13
1780	G.A.N.	1800	1800	1800	....
320	Gascogne (B)	365	364	364	- 0 27
1230	Gaz et Eaux	1095	1094	1080	- 1 37
1410	Géophysique	1001	999	981	- 2 00
400	Gerland Ly.	386	389	391	+ 1 30
695	Groupe Cité	651	640	640	- 1 69
1340	GTM-Entrep.	348 20	347 80	348	- 0 06
920	Guyenne-Gas.	1000	1005	1012	+ 1 20
188	Hachette	184	183	182	- 1 09
485	Havas	525	529	529	+ 0 76
490	Hénin (La)	534	535	534	....
710	Hutchinson	950	940	950	....
230	Imétal	224 80	220	217 10	- 3 43
80	Immob. Phénix	105 10	105 20	105 50	+ 0 38
94	Ingénico	74 85	78	76 10	+ 1 67
2910	Inst. Mérieux	3000	3000	2999	- 0 03
370	Interbail	395	395	390	- 1 27
1000	Intertechnique	1080	1040	1050	- 2 75
655	J. Lefebvre	678	660	658	- 2 95
765	Labinal	788	789	818	+ 4 07
2280	Lab. Bellon	2830	...	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	343 10	340 10	341	- 0 61
1041	Labon	345	340	341	- 1 16
3300	Legrand	3410	3400	3400	- 0 29
1810	Legrand (DP)	1890	1900	1920	+ 1 58
525	Legris Industries	545	550	553	+ 1 47
700	Locabail Imm.	750	751	751	+ 0 13
405	Locafrance	415	415	413	- 0 48
620	Locindus	629	640	638	+ 1 43
380	Luchaire	360	365	339	- 5 83
3320	L.V.M.H.	3773	3755	3721	- 1 38
470	Lyonn. Eaux	489	488	482 10	- 1 47
220	Majorette Ly.	214	215	212	- 0 93
310	Mar. Wendel	295	300	297	+ 0 68
230	Matra	230	234	227	- 1 30
490	Merlin-Gerin	495	492	493	- 0 40
92	Metaleurop	88 50	87 50	87 35	- 1 30
120	Métrologie In.	114	115	115	+ 0 88
65	Michelin	59 20	61 50	61	+ 3 04
850	Midi (Cie)	874	870	865	- 1 03
96	Midl. Bk Sa *	84 80	84 80	83 10	- 2 00
340	Min. Salsig (Ma)	345	340	340	- 1 45
102	MMB	95	93	94 90	- 0 11
80	Moulinex	78	79	79 20	+ 1 54
1390	Navig. Mixte	1333	1332	1322	- 0 83
132	Nord-Est	127	127	129	+ 1 57
450	Nordon (Ny)	479	446	446	- 6 89
590	Nouv Galeries	583	579	562	- 3 60
545	Occid. (Gle)	586	582	582	- 0 68
1330	Omn. f. Paris	1415	1419	1419	+ 0 28
310	Olipar	305	305	305	....
480	Oréal	524	530	525	+ 0 19
465	Paribas	481	480	480	- 0 21
1390	Pechelbronn	1325	1330	1310	- 1 13
107	Pechiney Int.	133 10	131	130	- 2 33
250	Pechiney (CIP)	268 50	268	265 90	- 0 97
450	Penhoet	464 50	460	455	- 2 05
1020	Pernod Ricard	1005	1006	1012	+ 0 70
530	Peugeot	520	516	517	- 0 58
430	Pinault	331	329 90	327	- 1 21
270	Plastic-Omn.	265	270	274 50	+ 3 58
390	Poliet	478 50	476	476	- 0 52
655	Présbail-Sic.	965	960	965	....
600	Primagaz	610	634	615	+ 0 82
420	Printemps	489	490	494	+ 1 02
1850	Promodès	1879	1890	1870	- 0 48
410	Radiotechn.	331	335	328 60	- 0 73
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2806	2750	2750	- 2 00
245	Rémy et Associés	289	281 60	292	+ 1 04
215	R. Poulenc CIP	241 10	243	241 80	+ 0 29
325	Robur Financ.	334	332	334	....
47	Rochette(La)	53	53	53 20	+ 0 38
1870	Roussel Uclaf	1691	1700	1696	+ 0 30
2850	R. Impé.Ly *	3085	3084	3084	- 0 03
183	Sade (Ny)	181	180 50	180	- 0 55
1450	Sagem	1446	1410	1400	- 3 18
385	Saint Gobain	401 50	400	393 60	- 1 97
1130	Saint Louis	1338	1335	1339	+ 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1121	1150	1190	+ 6 16
410	Salvepar (Ny)	405	380	380	- 6 17
715	Sanofi	797	790	792	- 0 63
1720	S A T	1681	1730	1730	+ 2 91
245	Saul. Chât.	250	250	250	....
1080	Saupiquet (Ns)	1298	1271	1273	- 1 93
755	Schneider	660	667	667	+ 1 06
15	SCOA	15	16 20	15 85	- 0 94
1000	S.E.B.	1141	1141	1160	+ 1 67
430	Sefimeg	441 80	439	430 70	- 2 53
525	Sextant A.	591	576	576	- 2 54
1100	S F I M	1100	1070	1075	- 2 27
172	S.G.E.	171	172	170	- 0 58
550	Simco	562	585	570	+ 1 42
920	St. Rossignol	850	898	845	- 0 59
900	Sligos	842	840	831	- 1 31
435	Société Géné.	410	410	400 20	- 2 39
115	Sodecco(B)	125	122 60	122 10	- 2 32
150	Sodero(Ns)	151	151	149 50	- 0 99
395	Sodexho	503	510	502	- 0 20
86	Sogenal(Ny)	80 50	81	80	- 0 62
410	Sogerap	401	401	400	- 0 25
1120	Som-Allib.	1325	1320	1319	- 0 45
1190	Source Perrier	1163	1150	1150	- 1 12
470	Sovac	549	540	539	- 1 82
430	SPEP	450	460	455	+ 1 11
465	Spie-Batignol.	454 40	465	462 50	+ 1 78
980	Strafor	1005	1005	1030	+ 2 49
300	Suez	310 50	310 50	312	+ 0 48
490	Synthelabo	657	665	675	+ 2 74
90	Thomson	97 10	97	97	- 0 10
690	Total	670	663	665	- 0 75
120	- (certif.)	116	115 10	113	- 2 59
270	Trailleur Fin.	231	232	228	- 1 30
490	U.A.P.	528	528	519	- 1 70
210	U F B Locab.	220	224	223 30	+ 1 50
900	U I C	894	900	893	- 0 11
575	U I F	551	559	545	- 1 09
745	U I S	763	753	763	....
730	Unibail	739	744	732	- 0 95
156	U.C.B.	156 50	156 50	153	- 2 24
305	Valéo	343	346	335	- 2 33
285	Vallourec	265	256	253	- 4 53
385	Via Banque	361	366	361	....
945	Zodiac	962	950	951	- 0 11
1690	Elf Gabon	1629	1583	1610	- 1 17
136	Amax	100 70	102	102	+ 1 29
119	Amer. Express	95 90	98	96	+ 0 10
160	A.T.T.	164 50	168	168	+ 2 13
124	Anglo Amer.C.	121 90	121 70	121 70	- 0 16
415	Amgold	389 50	378	378	- 2 95
200	Banco Santander	231 80	241	243	+ 4 83
710	B.A.S.F.	698	682	682	- 2 29
725	Bayer	733	703	702	- 4 23
77	Buffelsfont.	72 10	71 20	71	- 1 53
74	Chase Manh.	65	61 90	61 90	- 4 77
93	De Beers	85 10	84 50	84 50	- 0 71
2080	Deutsche Bank	2100	2077	2080	- 0 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1275	1265	1265	- 0 78
61	Driefontein	54	53	53	- 1 85
183	Du Pont-Nem.	167 20	172 70	172 70	+ 3 29
220	Eastman Kodak	197 50	197 20	197 20	- 0 15
21	East Rand	21 60	21	20 90	- 3 24
66	Echo Bay	55 50	55 80	55 85	+ 0 63
150	Electrolux	130 40	136 90	136 90	+ 4 98
980	Ericsson	191 50	196 50	197 50	+ 3 13
270	Exxon Corp.	243 50	250	250	+ 2 67
181	Ford Motor	154 80	157 50	157 50	+ 1 74
48	Freegold	46	44 90	44 90	- 2 39
11	Gencor	11 25	11 20	11 20	- 0 44
295	Gén. Elect.	281 50	271	272	- 3 37
194	Gén. Motors	186 50	190	190	+ 1 88
365	Gén. Belgique	318	318 50	318 50	+ 0 16
54	Gd. Métropol.	57 40	56 70	56 70	- 1 22
68	Guinness	69 90	72	72	+ 3 00
18	Hanson PLC	19	18 90	18 90	- 0 53
42	Harmony Gold	40	38 45	38 45	- 3 88
174	Hewlett Packard	147 90	146	146	- 1 28
45	Hitachi	49	49 60	49 60	+ 1 22
710	Hoechst	663	659	659	- 0 60
105	Homestak.	91 80	91 50	91 50	- 0 33
82	Imp. Chemical	80 60	81 50	81 50	+ 1 12
570	I.B.M.	531	541	541	+ 1 88
285	I.T.T.	220	221 50	221 50	+ 0 68
118	Ito Yokado	143 80	147 10	147 10	+ 2 29
61	Matsushita	72 30	73 50	73 40	+ 1 52
16 60	Maxwell	15 30	15 35	15 36	+ 0 33
136	Mc Donald's	138	138	138	....
405	Merck	407	404	404	- 0 74
415	Minnesota M.	394	401	401	+ 1 78
350	Mobil corp.	287 50	296	296	+ 2 96
173	Morgan J.P.	185 50	188	188	+ 1 35
29200	Nestlé	30400	30400	30400	....
890	Nixdorf	951	935	938	- 1 37
210	Norsk Hydro	181 10	180 20	180	- 0 61
113	[illegible]	105 20	106 90	106 90	+ 1 62
1690	Pétrofina	1674	1680	1680	+ 0 36
240	Philip Morris	241	241 50	241 50	+ 0 21
69	Philips	62	61 70	61 70	- 0 48
89	Placer Dome	77	74 60	74 60	- 3 12
260	Quilmès	250	236	236	- 5 60
24	Randfontein	24 20	24 20	24 20	....
430	Royal Dutch	394	397 50	396 50	+ 0 63
40	R T Z	41 10	41 60	41 60	+ 1 22
3 60	Saat.& Saatchi	3 60	3 62	3 61	+ 0 28
49	St Helena	43 95	42 30	42 30	- 3 75
355	Schlumberger	285 50	286 30	285 30	- 0 07
48	Shell transp.	45	45 10	45 10	+ 0 22
1860	Siemens	1970	1943	1950	- 1 02
250	Sony	259 30	265 50	265 50	+ 2 39
65	Sumitomo Bank	67 60	75	74	+ 9 47
190	T.D.K.	200 50	202 30	202 50	+ 1 00
44	Telefonica	42	41 90	41 90	- 0 24
32	Toshiba	32 15	32 25	32 25	+ 0 31
415	Unilever	431	428 50	428 50	- 0 58
260	Unit.Techn.	247	240 90	240 90	- 2 47
375	Vaal Reefs	344 50	333	333	- 3 34
280	Volvo	253 50	255	255	+ 0 59
175	West. Deep.	159 50	153 50	153 50	- 3 76
205	Xerox Corp.	163	160	160	- 1 84
97	Yamanouchi	110 60	111	112	+ 1 27
1 77	Zambia Cop.	1 83	1 80	1 81	- 1 09

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 55	3 68
Emp.Etat 9,8%78	99 40	2 73
10,80% 79/94	100 90	1 42
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83.	101 28	9 72
Emp.Etat 13,4%83	108 45	11 19
Emp.Etat 12,2% 84.	103 70	0 46
Emp.Etat 11% 85	104 53	7 32
10,26% mars 86	100 05	6 29
OAT 10% 5/2000	99 20	4 05
OAT 9,9% 12/1997	99 70	8 49
OAT 9,8% 1/1996	98 90	7 11
PTT 11,2% 85	102 30	9 14
CFF 10,30% 86	96 90	6 98
CNB Bques 5000F	100 30	2 99
CNB Paribas 5000F	102 25	2 99
CNB Suez 5000F	100 25	2 99
CNE 11,5% 85	101 40	3 99
CNI 1/82 5000F	100 30	2 99
CNT 9 % 86	....	4 39
CRH 10,90% déc.85	100 55	7 95
CHARB FCE 3% 100	141 10	....
CNCA	1035	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	583	....
Drouot Ass.8%88cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	876	873
Applications Hydr.	1334	1450
Arbel	829	796
Amorg	270	....
Bains C.Monaco	949	935
B.Hypoth.Europ.	352 30	....
B.N.P. Intercont.	250	251 90
Beghin-Say (C I)	615	....
Bénédictine	3800	3675
Blanzy Ouest	3028	2907
B T P	77	75
Cambodge	689	689
Carbone Lorraine	800	820
Case Poclain	14 50	14 10
C.E.G.F (Frigor.)	389 90	390
Centenaire Blanzy	525	510
Cerabati	100	100 20
Champex Ny	133	131 10
CIC (CIP)	170	170
C.I.M.	810	798
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Clause	406	439
Cofimeg	256	....
Cofradel	1131	....
Cogifi	399	398
Comiphos	495	501
Cie Industrielle	4300	....
Cpt Lyon Alemand	405 50	415
Concorde	700	680
Constr.Mét.Prov.	29	34 d
Crédit Gén.Ind.	380	350
Cr Universel (Cie)	580	599
Crédital	119 50	121 50
Darblay	670	674
Degremont	1429	1400
Delalande	1804	1750
Delmas Vieljeux	3700	....
Didot Bottin	1072	1110
Eaux Bassin Vichy	2060	....
Eaux Vittel	987	990
Ecia	191 90	186 70
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	320	320
E.L.M. Leblanc	730	740
Eneli Bretagne	507	500
Ent.Mag. Paris	4100	...
Eter (ex. Eternit)	1670	1690
Europ Soutres Ind.	25	24 o
Finalens	240	240
F.I.P.P.	168 60	167 50
F.N.A.C.	1976	1975
Foncière (Cie)	660	685
Fonc.Lyonnaise	724	701
Foncina	486 10	492
Fougerolle	715	700
France I.A.R.D.	790	789
France SA (La)	1378	1370
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	955	930
Genefim	260	256
Gévelot	489	490
G.F.C.	385	381
G.F.I.I.	289	290
Grds Moulins Paris	1475	....
Groupe Victoire	1380	1385
G.T.I (Transport)	499	499
Immobail	350	363
Immobanque	685	685
Im.Marseillaise	5920	5830
Imm. Plaine-Monceau	410	416
Immofice	430	430
Invest.(Sté Cie.)	3080	3050
Jaeger	63 10	61 50
Lambert Frères	260	300
Lille Bonnières	1660	1655
Loca-Expansion	305	301
Locafinancière	495	....
Locatel	289	....
Louis Vuitton	577	585
Louvre	3600	3708
Lucia	1750	1750
Machines Bull	40 50	40 10
Mag.Uniprix	153	157
Magnant	693	....
Métal Déployé	520	539
Mors	145	145
Navigation (Nle)	238	....
Optorg	336	335
Oréal (CI)	220	224
Origny-Desvroise	1200	1166
Palais Nouveauté	990	1000
Paluel Marmont	650	649
Parfinance	200	199 50
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	214 10	....
Paris Orléans	241 50	234
Parthena Invest.	319	326
Pathé Cinéma	1014	974
Piper Heidsieck	1980	2050
P.L.M.	300	300
Porcher	670	650
Promodès (CI)	1078	1069
Publicis	720	730
Rochefortaise	123 60	120
Rosario	245 10	241
Rougier	406	405
S.A.C.E.R.	380	370
S.A.F.A.A.	452	400
S.A.F.I.C Alcan	280	268 80o
SAFT	1237	1220
Saga	262	266 50
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	581	590
Saram	92 50	92 50
Savoisienne M.	159 50	....
S.C.A.C.	770	770
Senelle Maubeuge	423 90	423
S.Etud.Part. (M)	147	....
Sfic	625	610
Sinvim	315	311
S.I.P.H.	327	320
Sofal	610	583
Soffo	534	....
Sofical	1100	1094
Soficomi	540	576
S O F I P (M)	450	459
Sofragi	1441	....
Sophia-Bail	395	398
Sopagri	170	170
Soudure Autogène	870	847
Sovabail	385	394
Stemi	725	730
Suez (CIP)	280	280
Taittinger	3540	3520
Télémécanique Elect.	4280	4160
Testut-Aequitas	825	822
Tour Eiffel	260	....
Ufiner	990	1000
U.T.A.	2344	2301
Vicat	379	379
Viniprix	1940	1920
Virax	151	160
Maroc Sté Brasserie	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	780	780
Akzo Nv Sico	232	231
Alcan Aluminium	98 30	....
American Brands	350	360
Arbed	483	491
Asturienne Mines	161	168
Banco Popular Espa.	470	462
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27500	26500
Can.Pacifique	80 10	80 65
Chrysler Corp.	53 10	....
C I R	13 30	13 20
Commerzbank	747	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	212	213
GBL (Brux Lamb.)	515	521
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	75	74
Goodyear Tire	84 90	....
Grace and Co (WR)	99	104
GTE Corp.	142 10	132
Honeywell Inc.	385	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	26	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	...
Noranda Mines	68	68
Olivetti priv.	11 70	11 70
pakhoed hold.	560	565
Pfizer Inc.	385	383
Procter Gamble	396 10	398
Ricoh	28 50	....
Robeco	255	259
Rodamco NV	160 70	159 80
Rolinco	242	244 80
Saipem	7 40	....
Sema Group	52 70	52
SKF Aktiebolaget	80	80
Tenneco Inc.	237	225
Thorn Electrical	60 80	60 70
Toray Ind.	25 10	25 90
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1330	1360
West Rand Cons.	12 45	12 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	265
Buitoni	815	....
Calciphos	161	157
C G H Cogedhor	85	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	...
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	695	702
Drouot Assurances	203 20	310
Elf Antargaz	1910	1900
Europ. Accum.	68	....
Gachot S.A.	83 90	97 20d
Groupe Expansion	200	....
Guy Degrenne	406	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	320	340
Media Imm.	240	....
Nicolas	925	....
Paternelle RD	848	1155
Particip. Parcier	398	398
Rorento N.V.	177 40	178 50
St-Gobain-Emballage	2298	....
Sema Metra	256	250
S.E.P.R.	1800	1522
S.P.R. act. B	323	348 d
Ufimeg	380	....
Waterman	1600	....
Whitman Corp.	89	....
Wonder	888	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 051	5 049	4 850	5 300
Ecu	6 931	6 927	....	....
Allemagne (100 dm)	335 020	334 850	....	....
Belgique (100 F)	16 267	16 263	....	....
Pays-Bas (100 fl)	297 260	297 040	....	....
Italie (1000 lires)	4 470	4 469	....	....
Danemark (100 krd)	87 830	87 760	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 882	9 869	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 326	3 326	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 580	396 430	....	....
Suède (100 krs)	90 180	90 380	86 600	94 600
Norvège (100 k)	86 180	86 250	....	....
Autriche (100 sch)	47 638	47 595	....	....
Espagne (100 pes)	5 334	5 329	....	....
Portugal (100 esc)	3 798	3 794	....	....
Canada (1 $ can)	4 322	4 302	4 130	4 530
Japon (100 yens)	3 980	4 005	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/10
Or fin (kilo en barre)	60700	60300
Or fin (en lingot)	61200	60300
Napoléon (20f)	395	391
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	433	435
Pièce Latine (20 f)	353	356
Souverain	470	466
Pièce 20 dollars	2200	2180
Pièce 10 dollars	1160	1210
Pièce 5 dollars	850	.....
Pièce 50 pesos	2315	2345
Pièce 10 florins	367	366

SICAV (sélection) 19/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	973 99	950 23
Actilion	195 13	188 91
Agepargne	723 88	692 71
Agéplacement	7014 02	7014 02
Agepremière	107 14	106 82
AGF Actions ex CIP	993 48	989 25
A.G.F. 5000	583 64	569 40
AGF ECU	1011 25	1001 24
AGF Foncier	110 43	107 74
AGF Invest Sicav	102 90	100 39
AGF Interfonds	406 46	396 55
AGF Oblig.	1074 17	1068 83
AGF Sécurité Sicav	10979 51	10979 51
A.G.F.I.M.O.	604 92	590 17
AMERI-GAN	5648 32	5431 08
Amplitude	580 24	563 34
Arbitrages Court.T.	6202 06	6189 67
Associc	1128 99	1128 99
Atout Futur	339 88	331 59
Aurecic	1084 34	1062 47
Avenir Alizes	1547 29	1518 95
Avenir CIC	101 75	98 79
Axa Capital	142 01	135 69
Axa Europe	117 20	112 15
Axa Investments	108 45	103 78
Axa NPI	97 07	92 89
Axa Valeurs PER	114 90	109 95
Capimonétaire	5481 96	5478 48
Capioblig	5587 65	5506 07
Capitacic	1116 40	1099 90
Capital-Monde	343 63	335 25•
Casden Pierre	29 29	28 58
Coaxis	1138 38	1110 61
Comptavalor	6085 65	6056 57
Convertimmo	364 20	350 19
Credimer	452 76	439 57
Credit Mutuel Capital	1109 82	1088 06
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diese	1128 33	1100 81
Drouot France	765 35	732 39
Drouot Investiss.	898 98	858 35
Drouot Sécurité	230 41	220 49
Drouot Sélection	137 30	131 39
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecuper	119 97	114 80
Ecureuil Capitalisation	2190 76	2169 07
Ecureuil Invest	368 01	357 29
Ecureuil Monepremière	57673 45	57673 45
Ecureuil Monétaire	33992 07	33992 07
Ecureuil Trésorerie	2108 54	2108 54
Ecureuil Trimestr.	1971 71	1952 19
Elicash	399422 60	399422 60•
Energie	264 26	252 28
Eparcic	3101 13	3101 13
Eparcourt-Sicav	4324 84	4314 05
Epargne Associat.	25106 01	25068 41
Epargne Capital	9017 11	8927 83
Epargne Court Terme	585 12	585 12
Epargne Croissance	1472 36	1432 95
Epargne Industrie	85 49	83 20
Epargne J.	60354 27	60354 27
Epargne Long Terme	184 79	179 94
Epargne Monde	1099 56	1070 13
Epargne Obligat.	186 02	181 04
Epargne Première	12562 69	12469 17
Epargne Quanta	1083 07	1054 08
Epargne-Unie	1207 68	1178 22
Epargne Valeurs	410 32	399 34
Epsilon	1149 60	1137 23
Estinvest	589 79	571 54•
Eurocic Leaders	950 23	922 55
Eurodyn	1078 76	1052 45
Euro Gan	6522 29	6271 43
Euromaf.	26 63	26 24
Fonsicav	12364 46	12364 46
FRANCE-GAN	8831 44	8491 77
France Garantie	262 34	261 82•
France Index Sicav	98 76	95 87
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	456 76	452 24
Francic	407 95	396 08
Francic Pierre	105 17	102 11
Francic-Regions	1186 11	1132 15
Fructi-Association	30 82	30 82
Fructi-Capi	36 46	34 93
Fructi Court	122663 53	122663 53
Fructidor	231 42	228 •
Fructi-Eco	550	541 87•
Fructi-Epargne	28 97	28 26
Fructifrance	783 81	764 69
Fructimmo	28 09	27 40
Fructi-Première	10378 32	10224 95
Fructivar	4707 39	4695 65
Futuroblig	1210 37	1180 85
Gestilion	12622 76	12591 27
Gest.Associations	147 67	144 42
Gest. F. Sécur.	10773 75	10260 71
Horizon	1097 87	1065 89
Interépar.	100505 48	97578 14
Interoblig.	11843 73	11388 20
Intersélection Fce	501 99	487 37
Japacic	148 48	144 16
Jeunepargne	249 92	245 24
Laffitte Amerique	178 17	168 98
Laffitte Europe	238 29	228 58
Laffitte Expan.	236 70	227 05
Laffitte France	301 05	288 78
Laffitte Immobil.	230 06	220 68
Laffitte Japon	392 41	376 41
Laffitte Oblig.	135 22	129 71
Laffitte Rendement	177 32	170 09
Laffitte Tokyo	337 96	324 18
Latitude	5862 58	5863 80
[illegible] C.T.	10927 25	10927 25
[illegible] L.T.	5949 40	5776 12
Lion Association	11434 74	11434 74
Lion Institution	25008 15	24945 79
Lionplus	834 27	817 91
Lion Trésor	2112 68	2091 74
Lion 20 000	22855 62	22855 62
Livret Bourse Inv.	493 57	479 19
Livret Portefeuil.	629 28	610 95
Méditerranée	168 40	161 15
Mensuel CIC	10092 71	9991 78
Mondial Investissem.	382 41	365 07•
Monecic	5436 02	5436 02
Monedan	58317 04	58317 04
Mone.J.	62962 76	62962 76•
Monévalor	70796 41	70796 41
Mutualité dépôts	11679 87	11656 56
Mutuelle Unie Sél.	139 93	133 90
Natio Court Terme	244592 00	244592
Natio-Epargne	15129 23	14979 44
Natio-Ep. Ret.	114 72	111 65
Natio Epargn.Trésor	6693 93	6690 57
Natio-Imm.	1144 30	1113 67
Natio-Inter	1159 61	1128 57
Natio-Monétaire	22040 97	22040 97
Natio Obligations	502 92	489 46
Natio-Patrimoine	1351 64	1315 46
Natio-Placements	65865 68	65865 68
Natio-Revenu	999 47	989 57
Natio Sécurité	12241 68	12241 68
Natio-Valeurs	770 66	750 03
Nippon-Gan	5801 71	5578 57
Nord Sud Dévelop.	1284 53	1281 97•
Obli-Associations	125 50	124 26
Oblicic-Mondial	2301 56	2267 55
Oblicic-Régions	1009 31	994 39
Oblig. ttes caté.	153 60	151 23•
Oblifion	1131 66	1120 46
Oblisécurité	11112 23	11112 23
Optimat	31681 87	30758 90
Oraction	963 48	939 98
Orvalor	5424 67	5228 60
Paribas Capitalisation	1219 61	1201 58
Paribas Epargne	17931 90	17896 11
Paribas Opportunités	111 18	106 65
Paribas Patrimoine	506 21	485 57
Paribas Revenus	88 07	87 20
Patrimoine Retraite	191 14	187 39
Parvalor	617 94	599 94
Phénix Placement	286 71	278 36
Pierre Investissements	707 47	690 21•
Placement A.	1207 80	1184 12
Placements C T	7739 94	7724 49
Placement J.	6237 34	6224 89
Placement Premier	5685 37	5674 02
Pléniude	116 89	113 57
Poste Gestion	56555 45	56555 45
Première Oblig.	10860 52	10849 57
Prév. Ecureuil	107 58	106 51
Priveassociation	25436 57	25436 57
Proficic	1059 52	1033 68
Quartz	117 37	114 51
Réalvalor	833 43	809 16
Rentacic	158 41	156 07
Revenus Trimestr.	6281 90	6229 60
Revenu-Vert	1141 06	1124 20
St Honoré Bio-Alim.	843 06	804 83
St Honoré Global	233 51	222 92
St Honoré Mat Plac.	195 71	186 84
St Honoré Pacifique	545 84	521 09
St Honoré PME	480 92	459 11
St Honoré Real	12959 93	12908 30
St Honoré Services	467 93	449 93
St Honoré Techno	896 49	864 91
Sécuricic	1519 77	1519 77
Sécuri-Gan	13179 02	12920 61
Sécuri-Taux	1208 20	1208 20
Sicaden	693 33	683 08
Sicav Associations	1606 83	1604 42
S.F.I. fr. et étr.	607 93	590 22
Sicav 5.000	387 56	377 19
S.I. Est	1309 31	1252 93
Slivafrance	628 47	611 65
Slivam	388 58	378 18
Slivarente	205 30	201 27
Slivinter	397 05	386 42
S.N.I.	1064 78	1033 75
Sogépargne	305 93	294 87
Sogéroc	53020 97	51476 67
Sogevar	980 11	935 67
Sogintar	1174 48	1121 22
Soleil Investissements	497 64	478 50
Solstice	2083 78	2078 58
Stratégie Actions	808 06	776 98
Stratégie Rendement	1211 64	1173 50
Technocic	964 71	936 61
Techno-Gan	5545 27	5331 89
Thesora	581 67	558 07
Transplus	132 80	127 08
Trésor Avenir	105 57	104 52
Trésor Plus	1105 62	1094 67
Trésor Real	12415 43	12415 43
Trésoricic	111466 75	111466 75
Trilion	5053 94	5003 90
U.A.P.Investiss.	408 14	394 36
U.A.P. Act. F.	538 22	518 77
U.A.P. Act. Sél.	580 97	559 97
U.A.P. Aedifi.	597 82	576 02
U.A.P. Altafi	199 63	192 41
U.A.P Alto.	163 90	157 98
UAP Moyen Terme	118 91	114 61
Uni-Associations	118 21	118 21•
Uni-Foncier	1294 28	1262 71
Unifrance	535 39	522 33
Uni-Garantie	1323 06	1299 67
Uni Régions	1386 26	1351 47
Univerne	2430 35	2371 07
Unixar	207 30	207 30•
Univers Actions	1170 37	1141 82
Univers-Obligation	1613 60	1574 24
Valorem	495 55	483 46
Valorg	1801 06	1799 26
Valrail	46153 18	46130 09
Vauban	25029 26	25004 23

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Les réactions après l'assassinat de Dany Chamoun

Le Liban « est en train de mourir »

déclare le cardinal Lustiger

A l'occasion du centenaire de l'affectation de l'église Saint-Julien-le-Pauvre à Paris au culte grec-catholique (*le Monde* daté des 21-22 octobre), le cardinal Lustiger a concélébré une messe avec Mgr Maximos V Hakim, patriarche des grecs-catholiques (melchites), venu spécialement de Damas. L'archevêque de Paris a lu une lettre d'une chrétienne libanaise, émouvant appel à la prière pour son pays, devant, notamment, les autorités syriennes et libanaises qui avaient été invitées. L'ambassadeur de Syrie, un melchite, était notamment présent.

Réagissant à nouveau aux exactions et aux crimes commis à Beyrouth, le cardinal Jean-Marie Lustiger devait ajouter, dimanche 21 octobre sur TF 1, que le Liban « *est en train de mourir et que c'est un trésor pour l'humanité qui disparaît. Les habitants de ce pays aux origines ethniques et religieuses si différentes avaient réussi à vivre ensemble dans la paix. Mais, pour qu'ils puissent continuer à vivre ainsi, les Libanais devaient être aidés.* » Pour l'archevêque de Paris, la crise a sombré dans le tragique « *parce que des intérêts économiques et politiques étrangers à la nature même du Liban* » étaient entrés en jeu.

□ **INDE : décès du gourou Anandamurti.** – Prabhat Ranjan Sarkar, dit Anandamurti, fondateur de la « voie du bonheur », une secte qui revendique dix millions d'adeptes à travers le monde, est décédé, dimanche 21 octobre à Calcutta, à l'âge de soixante-neuf ans.

□ **Le RECOURS en appelle au pape.** – Le porte-parole du mouvement du RECOURS, M. Jacques Roseau, a annoncé, samedi 20 octobre, que son organisation avait décidé, à la suite des massacres perpétrés au Liban, de « *saisir officiellement et solennellement non seulement le gouvernement français mais aussi le pape Jean-Paul II, pour leur demander d'intervenir directement auprès de la communauté internationale et du Conseil de sécurité de l'ONU.* » Le RECOURS estime que « *les nations occidentales ne peuvent rester les bras croisés devant une telle tragédie, quels que soient les impératifs diplomatiques qui les guident aujourd'hui dans l'affaire du Golfe.* »

IRAK

M. Saddam Hussein propose au Parlement de « discuter » de la libération des otages français

Le président irakien, M. Saddam Hussein, a proposé au Conseil national irakien (Parlement) de « *discuter* (la possibilité) *de permettre à tous les ressortissants français retenus en Irak de quitter le pays* », a annoncé lundi 22 octobre l'agence officielle irakienne INA.

Selon l'agence, le président irakien a affirmé dans une lettre adressée lundi au président et aux membres du Conseil national qu'« *accorder aux Français ce droit est une confirmation de l'attachement de l'Irak à son amitié avec la France* ». Cette proposition est faite « *en considération du refus de la France des pratiques hostiles de Bush* (le président américain George Bush) *et de l'usage des armes contre l'Irak, comme l'avaient exprimé les manifestations populaires* (organisées en France), *ainsi que les messages et les réunions* » dans ce pays, conclut l'agence.

A Luxembourg le porte-parole du ministère français des affaires étrangères a affirmé lundi que la libération des ressortissants français retenus en otage en Irak « *ne se discute pas* ». Un peu plus de trois cents Français sont retenus en Irak et au Koweït sur un total d'environ cinq mille ressortissants occidentaux. Selon le ministère français des affaires étrangères, soixante-sept Français sont répartis sur des sites stratégiques où les Irakiens les utilisent comme « boucliers humains ».

Selon M. Salim Mansour, président de la Fondation pour l'amitié irako-américaine, qui dirige une délégation américaine actuellement en visite à Bagdad, le président Hussein a d'autre part promis de libérer un certain nombre d'Américains détenus en Irak. « *Il nous en a assuré*, a-t-il dit, *et il nous reste à en déterminer le nombre.* » « *La délégation*, a-t-il ajouté, *demandait la libération des Américains âgés et malades.* » La liste des otages libérés pourrait être publiée mardi. – *(AFP, Reuter.)*

□ **KENYA : rupture des relations diplomatiques avec la Norvège.** – Le Kenya a rompu lundi 22 octobre ses relations diplomatiques avec la Norvège et ordonné la fermeture de l'ambassade de Norvège à Nairobi, a annoncé le ministre kenyan des affaires étrangères, M. Wilson Ndolo Ayah. L'ambassadeur de Norvège au Kenya, M. Niels Dahl, a reçu l'ordre de quitter le Kenya dans un délai d'une semaine, a ajouté M. Ayah. La Norvège « *a adopté une attitude hostile* » vis-à-vis du Kenya, en hébergeant des « *criminels* » kenyans, a précisé le ministre. – *(AFP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Disserte

VENDREDI dernier, une gamine s'est fait malmener en sortant de classe par d'autres écoliers dans le couloir d'un collège à Sarcelles. Attentat à la pudeur. Elle a gueulé comme un âne. Personne n'a réagi. On a interrogé les copains, ils se sont défilés. Quant au prof, sourd comme un pot, il n'a rien entendu. La direction, elle en a vu d'autres, ne s'est pas émue non plus. Ce sont les parents qui ont porté plainte. Et ça, c'est tout nouveau. Je vous en parle en connaissance de cause.

On invoque toujours le délabrement et l'insécurité des bahuts de banlieue et de province. Ça fait des semaines que les élèves d'un lycée parisien du XVIIe arrondissement, fréquenté par mes petits-enfants, se font attaquer et racketter dans l'indifférence générale. Prévenir la police ? A quoi ça sert, sinon à provoquer des représailles ? L'établissement s'est contenté d'envoyer à la rentrée une circulaire indiquant les rues à éviter pour aller en classe – attention, danger ! – et les mesures à prendre en cas d'agression : ne pas résister et courir se réfugier dans la boutique la plus proche !

Il a fallu que les gosses descendent eux-mêmes dans la rue pour que les adultes osent s'insurger à leur tour. A commencer par les enseignants. Paraît que leur mouvement a déjà été récupéré par les cocos et les socialos de gauche. Quelle importance ? Il n'en exprime pas moins une vraie colère, un ras-le-bol généralisé contre des classes vétustes et surchargées, pas assurées, faute de maîtres, et abandonnées sans surveillance aux exactions et à la violence de bandes organisées.

Devant ces gueulantes, ces grèves, ces manifs, comment ils réagissent, nos princes ? A l'Education nationale, on a l'air de s'en foutre royalement. Où il est passé, Jospin ? Qu'est-ce qu'il compte faire ? Rien. Il attend les vacances de la Toussaint, pour courir se mettre au vert, les oreilles cassées par tout ce barouf. En revanche, Joxe, lui, n'y est pas allé par quatre chemins. Il a pris une mesure, enfin une, audacieuse, efficace, renversante : il a chargé dans chaque département de l'Ile-de-France un officier de la paix de faire quoi, je vous le donne en mille, de plancher sur les rapports entre la jeunesse et la police ! Dur, dur, pire qu'un problème de robinets. Mais logique : désertés par les écoliers, les bancs seront occupés par les flics.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 21-22 octobre 1990 a été tiré à 546 563 exemplaires.

M. Le Pen à Mende, plusieurs ministres à Marvejols

Tous en Lozère

MENDE

de notre correspondant

« *Le jour de la venue de Jean-Marie Le Pen dans le chef-lieu du département de la Lozère, nous avons décidé de faire une grande fête de l'amitié.* » Mme Béatrice Marre, chef du cabinet du président de la République et originaire du pays, ne dissimulait pas sa vive satisfaction à la fin du rassemblement organisé, dimanche 21 octobre, à Marvejols, par le Parti socialiste, SOS-Racisme et la Ligue des droits de l'homme, entre autres.

C'était la première fois que le plus petit département de France accueillait autant de ministres et de personnalités du monde du spectacle et des médias, joints à quatre présidents de conseil général et à une quinzaine de députés et sénateurs. Plus d'un millier de personnes s'étaient déplacées pour rencontrer M. Roger Hanin, Mme Michèle Cotta, MM. Alain Decaux, Michel Durafour, Roger Bambuck, Jean-Pierre Soisson, Georges Sarre, Hubert Curien, Georges Kiejman. Au même moment, M. Le Pen animait un déjeuner-débat dans un restaurant de Mende. Devant deux cent cinquante personnes, il affirmait que les membres du gouvernement étaient venus en Lozère « *probablement aux frais du contribuable* ».

« *On sait que Le Pen n'a pas de quoi manger, je comprends son indignation* », ironisait, à Marvejols, M. Hanin. M. Durafour ajoutait : « *Je ne dispose pas d'une fortune personnelle, je n'ai hérité de personne, je paie mes frais de déplacement.* » La fête s'est achevée, en fin de soirée, par une allocution de Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, et un concert donné par l'orchestre de Jessie Garon.

Il était temps de remonter dans les cars. On apprenait, alors, que l'avion des personnalités parisiennes était bloqué par des agriculteurs sur l'aérodrome de Rodez et qu'elles allaient devoir se diriger vers celui de Clermont-Ferrand pour regagner la capitale...

JEAN-MARC GILLY

Fermeture prochaine du dernier réacteur nucléaire est-allemand en service

Le porte-parole du gouvernement allemand, M. Berthold Goeke, a annoncé, dimanche 21 octobre à Bonn, la fermeture « *à la mi-décembre* » du dernier réacteur encore en service en ex-RDA, à la centrale nucléaire de Greifswald. Cette centrale nucléaire de type soviétique, construite sur la mer Baltique non loin de la frontière polonaise, a connu beaucoup de vicissitudes depuis son démarrage en 1973. Après deux visites sur le site, les experts de l'Agence internationale de Vienne avaient conclu que la centrale de Greifswald connaissait des pannes « *plus nombreuses que dans la moyenne des installations* », de sorte que le gouvernement de Bonn voulait en finir avec des réacteurs devenus vétustes.

Les réacteurs numéros deux, trois et quatre ont été successivement arrêtés au cours de 1990. Ne restait donc en service que le numéro un, dont l'arrêt est maintenant décidé. Mais la centrale nucléaire de Greifswald n'est pas abandonnée pour autant. Deux réacteurs VVER 213, de conception soviétique mais plus conformes aux normes actuelles, vont prendre la relève l'année prochaine. Ce chantier mobilise actuellement 7 000 ouvriers et techniciens. D'autre part, Siemens installe en ce moment deux turbines à gaz pour alimenter le réseau de chaleur de la ville de Greifswald (80 000 habitants) que les réacteurs nucléaires approvisionnaient en vapeur. L'autre site nucléaire de l'ancienne RDA, situé près de la ville de Stendal, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Berlin, est toujours en construction. Deux réacteurs de 900 mégawatts, de conception soviétique, devraient bientôt y entrer en service. – *(AP.)*

GRÈCE : deuxième tour des élections municipales

Victoire des conservateurs à Salonique

ATHÈNES

de notre correspondant

Après Athènes le 14 octobre, les conservateurs de la Nouvelle Démocratie, ont remporté au second tour des élections municipales, dimanche 21 octobre, la mairie de Salonique, deuxième ville du pays. Avec 50,91 % des voix, M. Costas Cosmopoulos a battu le candidat de la gauche unie, M. Dimitris Fatouros, qui était soutenu par le Pasok (socialiste) et la Coalition de la Gauche et du Progrès (dominée par les communistes).

Cette victoire confirme la tendance du premier tour favorable aux conservateurs, au pouvoir depuis six mois, et qui ont, après une série de scandales et de crises politiques, engagé un sévère plan d'austérité pour redresser l'économie nationale. D'une manière générale, l'électorat est resté sourd aux appels de l'opposition lui demandant de sanctionner l'action du gouvernement.

DIDIER KUNZ

□ **Grande-Bretagne : douze blessés au cours d'une manifestation à Londres.** – Le gouvernement britannique a demandé l'ouverture d'une enquête policière après l'émeute, samedi soir 20 octobre, qui a éclaté à Brixton après une manifestation pacifique contre la *poll tax*, la nouvelle taxe d'habitation. Le chef de la police de Londres, Sir Peter Imbert, est chargé de rédiger un rapport sur les violences qui ont fait 12 blessés, dont 6 policiers. Cette manifestation rassemblant 5 000 personnes avait commencé dans le calme, mais des incidents ont éclaté lorsque 2 000 contestataires ont pris le chemin de la prison de Brixton. – *(Reuter.)*

□ **Mort de l'acteur américain Joel McCrea.** – Joel McCrea, l'un des grands cow-boys de Hollywood, est mort samedi 20 octobre à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. En France, son film le plus célèbre reste sans doute *Correspondant 17* d'Alfred Hitchcock.

هكذا من الاصل